Edition finale

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET en page 5

55e ANNEE—No 118 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, SAMEDI 16 MAI 1936 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

LE PARLEMENT D'OTTAWA ADOPTE LA RESOLUTION LAPOINTE

La Chambre des Communes a adopté hier en dépit de l'Opposition, la résolution du ministre de la Justice, ayant pour but de modifier la constitution du pays.

Ottawa, 16. (D. N. C.) — Après un discours persuasif et d'une compétence légale admirable par M. Ernest Lapointe et en dépit des objections des partis de l'Opposition, la Chambre des Communes a adopté hier soir la résolution du ministère de la Justice ayant pour fin de modifier la Constitution sur les deux points suivants : Permettre aux Provinces de prélever des impôts indirects sur certaines ventes au détail comme celle de la gazoline, par exemple à autoriser le gouvernement fénéral à garantir des prêts aux provinces en retour de certaines sécurités.

M. Lapointe qui a clos le débat hier soir, a défendu chaleureusement sa résolution qui passe maintenant au sénat pour ensuite être adressée au Roi et au Parlement d'Angleterre.

Le ministre de la Justice, affirma que toutes les provinces voulaient ces modifications, ayant exprimé leur désir à la dernière conférence intergouvernementale, en décembre 1935. Ce n'est pas, dit-il, un mouvement fait à la légère comme l'a prétendu M. Bennett hier mais les amendements ont été soumis après beaucoup d'étude. Nous ne méritions certainement pas de nous faire dire par M. Bennett que nous avions agi sans réflexion. Je ne puis convenir avec M. Bennett qu'en accordant aux provinces le droit de percevoir une taxe de vente, nous perdrions juridiction d'en percevoir une nous-mêmes. Il cite à l'appui, des articles de la constitution.

M. Bennett a prétendu que les provinces pourraient abuser de leur pouvoir en permettant aux municipalités de percevoir les taxes de vente. Pourquoi ne pas soutenir, dit M. Lapointe, qu'elles en useront honnêtement ? Il faut supposer qu'elles n'abuseront point du pouvoir législatif.

M. Lapointe dit aussi que, dans le moment, ni le "Dominion ni les provinces n'ont clairement le droit de signer des ententes au sujet des garanties pour prêts. Le gouvernement, dit-il, ne soumet point cette résolution pour le plaisir de la chose ou pour causer du tort. Son seul but est de promouvoir l'esprit de collaboration entre le fédéral et les provinces.

M. Bennett reprenant son discours interrompu de la veille, affirma hier après-midi que la dernière partie de la résolution Lapointe, celle ayant trait à la garantie fédérale des prêts aux provinces, était parfaitement inutile parce que le fédéral possède déjà le droit de faire pareilles garanties. On a fait cela dans le passé, dit-il, et "nous n'avons pas besoin de législation pour nous permettre de le faire."

Les provinces peuvent affecter une partie de leurs subsides pour protéger le fédéral contre toute perte. Pour sa part, il ne doute pas de ce pouvoir.

(Suite à la page 8, 5e col.)

L'ENQUETE STEVENS

Ottawa, 16. (P.C.) — M. J. MacDonald de Winnipeg a fait une revue de l'enquête sur l'écart des prix, l'an dernier. Il est d'avis que l'enquête a été très limitée, puisqu'elle n'a porté en somme que sur la différence entre le coût de la production et le prix payé par le consommateur pour diverses marchandises. M. MacDonald, qui est vérificateur de la Commission, note que l'enquête a été particulièrement incomplète en ce qui concerne des réorganisations de compagnies.

Guerre ouverte entre les états démocratiques et le fascisme

DETTE REFONDUE

Edmonton, 16, (P. C.). — La dette provinciale de l'Alberta sera refondue graduellement durant les six prochains mois, a-t-il été annoncé hier par le trésorier provincial Cockroft. D'après le plan adopté, chaque émission sera refondue quand l'intérêt semi-annuel deviendra échu. Ceci indique que $140,000,000 de la dette consolidée sera convertie à un intérêt moins élevé.

UN APPEL DE LEON BLUM

Le leader socialiste LEON BLUM, juif millionnaire, que la récente victoire des Gauches a porté à la direction de son pays lançait, hier, un appel aux nations européennes en faveur de la paix. On le voit ici photographié à son pupitre de travail. Au mur, l'écusson du parti socialiste.

AGILE CENTENAIRE

Winnipeg, 16, (P. C.). — Mme Nancy Poitras, qui se réclame de l'honneur d'être la femme la plus âgée du Manitoba, a célébré, hier soir, son 103ième anniversaire de naissance. Pour marquer cet événement, elle a dirigé une danse à laquelle participaient une centaine de petits-enfants, trois arrière-petits-enfants et quatre descendants de la cinquième génération.

Une fabrique illégale de vaisseaux à Kiel

En violation du droit et de ses engagements internationaux, l'Allemagne fabriquerait en quantité à Kiel des sous-marins, des croiseurs rapides et même un navire porte-avions. — Un sous-marin "moustique".

Bruxelles, 16. (C.-P. - Havas). — L'"Indépendance Belge" annonçait hier qu'un chantier de construction allemand, à Kiel, livre à la marine du Reich nombre de sous-marins d'une grande puissance, des croiseurs rapides et aussi le premier navire porte-avions allemand.

Le journal dit tenir cette information d'une source absolument sûre. Il prétend révéler à ses lecteurs ce que contiennent trois hangars des usines Deutsche Werke et Germanit Waffen à Kiel, où le travail se poursuit jour et nuit sans interruption.

Le porte-avions en chantier aura place pour 120 appareils qu'il pourra transporter à la vitesse de 30 milles à l'heure. Ce navire pèsera 22,000 tonnes. On le désigne officiellement comme "vaisseau-réservoir". Trois sous-marins de 600 tonnes, munis de puissants moteurs Diesel, seront lancés dans quelques jours. Les chantiers de Kiel construisent en outre un croiseur de 9,800 tonnes et deux de 10,000 tonnes. Ces derniers sont du type rapide "Deutschland". On prétend qu'ils seront lancés avant l'automne.

Toujours d'après la même source d'information les ingénieurs nazis s'emploieraient à mettre au point, dans les chantiers "illégaux" de Kiel, un nouveau type de "sous-marin moustique" pouvant opérer avec un équipage de six hommes seulement.

BLESSURE FATALE

Montréal, 16, (P. C.). — Mme A. Duval, de Montréal, s'est blessée à la figure et aux mains aujourd'hui quand la gazoline qu'elle utilisait pour nettoyer des vêtements s'est enflammée.

RAPPORT DE L'ENQUETE McGREGOR

Un rapport présenté à la Chambre des Communes parle d'un livre de minutes fabriqué par l'Association des marchands de charbon de Québec à l'occasion de l'enquête McGregor sur le trust du charbon.

Ottawa, 166. (P.C.)—Dans un rapport présenté à la Chambre des Communes, il est question d'un faux livre de minutes produit par le président de l'Association des marchands de charbon de Québec, lors de l'enquête de M. F. A. McGregor, en vertu de la loi dite des combines, sur le trust du charbon.

Le rapport a été présenté à la demande de M. Edouard Lacroix, député de Beauce, et comprend des extraits de témoignages lors d'une enquête privée à Québec. Il comprend aussi une lettre de M. Gregor Barclay, alors avocat du gouvernement du Canada, aujourd'hui juge de la Cour d'Appel, à M. Charles Lanctôt, assistant du procureur général de la province de Québec.

Dans sa lettre M. Barclay dit que M. Georges Couillard, président de l'Association, a été prié de produire le livre des minutes. Il a produit alors un livre se rapportant aux années 1930, 1931 et 1932, et qui ne parle que d'une réunion par année. "Par la suite on a découvert que le livre a été préparé quelques jours avant que l'enquête ne commençât à Québec, enquête dont on avait prévenu les marchands", dit la lettre de M. Barclay.

M. Barclay dit encore que la preuve démontre que le livre régulier des minutes "a été retiré du bureau du secrétaire de l'Association par un nommé Matthew Kerr Craig, gérant des ventes de la Canadian Import Company, qui, suivant la preuve, l'a

(Suite à la page 8 5e col.)

DEUX HOMMES SONT ACCUSES D'EXTORSIONS

New-York, 16. (A. P.) — Deux hommes ont été mis en accusation hier, pour extorsion d'argent à Alfred E. Smith, jr., fils de l'ancien candidat à la présidence des Etats-Unis. Les actes d'accusation émanent du grand jury qui a reçu les dépositions de Smith et de 4 autres témoins, y compris Catherine Marie Pavlick, blonde aux yeux bleus du borough, de Queen, New-York.

L'un des accusés, Max D. Krone, 33 ans, détective privé, a été arrêté séance tenante. L'autre, A. Henry Ross, avocat de Bdooklyn, a informé le District Attorney par un intermédiaire qu'il se livrerait.

Krone et Ross sont accusés ensemble, dans l'un des actes d'accusation, d'avoir extorqué $1,500 le ou vers le 29 mai 1934 en menaçant Alfred E. Smith de lui infliger un déshonneur. Un second "indictment" impute à Krone seul l'extorsion de $10,000 en billets à ordre, le 21 février 1935, par les mêmes moyens.

Quant à Miss Pavlick, son témoignage lui a valu l'immunité.

Les assistants du District Attorney disent que Smith, de son propre aveu, accompagna Miss Pavlick à l'hôtel dans l'été de 1933 après l'avoir rencontrée à un "party", et que de là date la tentative de chantage.

BOURSIER

Edmonton, 16. (P.C.) — Edward J. H. Greene, un gradué de 22 ans, de l'Université de l'Alberta, a gagné la bourse du gouvernement français, selon une dépêche communiquée hier ; cette bourse est de 11,000 francs et donne droit au destinataire d'étudier une année à l'Université de France.

STEPHEN LEACOCK

Montréal, 16, (P. C.). — M. Stephen Leacock, économiste et humoriste de réputation mondiale, recevra le titre de docteur en droit de l'Université McGill, le 28 mai. Il est professeur en retraite d'économie politique.

EXONERES

Montréal, 16. (P. C.), — Deux agents de la police de Montréal ont été exonérés de tout blâme, par le jury du coroner, pour la mort de Mme Nancy Pope, tuée par une voiture de Radio-Patrouille. Des témoins ont juré que Mme Pope n'avait pas porté attention en traversant la rue.

De nouveaux avatars à la Ligue des Nations

La Société des Nations apprend que le comité international de la Croix Rouge considère qu'il ne peut fournir de masques à gaz qu'aux médecins et aux infirmières, et le Guatémala démissionne de la S. D. N.

Genève, 16. (A. P. — Le comité international de la Croix Rouge a révélé hier soir qu'il avait repoussé la demande de la Croix Rouge éthiopienne réclamant des masques à gaz pour la guerre en Ethiopie. Il a allégué que ces masques ne pouvaient être envoyés qu'aux médecins. Cette révélation a créé toute une sansation à Genève. Elle a été pour les milieux ligueurs un nouveau choc après la mauvaise nouvelle de la démission du Guatemala, l'un des états membres qui furent les premiers à signer la Covenant en 1919. On se demande à présent s'il s'agit d'un cas isolé ou du commencement d'un mouvement de sécession lancé par l'Italie.

La communication de la Croix Rouge au sujet des masques à gaz explique que cette organisation internationale ne peut fournir les masques, par ses sociétés affiliées, qu'au personnel médical ou aux patients. Le Comité a soin d'ajouter qu'il ne faut pas interpréter son attitude comme l'acceptation passive d'un mode de guerre "qu'il n'a jamais cessé de condamner".

Quant à la publication d'un long mémoire accusateur de l'Italie contre l'Angleterre pour la vente des balles dum dum à l'Ethiopie, la Croix Rouge explique qu'on l'a retardée pour des raisons techniques. On dit que la réponse anglaise est déjà prête.

Dans l'entourage officiel de la Ligue on dit que l'Italie a exercé une "pression commerciale" sur la Guatemala pour amener cette république de l'Amérique centrale à rompre avec Genève.

Issue tragique d'un voyage en Californie

Quatre Canadiens d'Halifax se rendent en Californie pour échapper aux rigueurs de l'hiver — Fatale randonnée — Les quatre meurent au pays du soleil.

Halifax, 16. (C.P.) —Aux premières neiges, l'hiver dernier, J.-E. De Wolf, homme considérable dans les entreprises de navigation, ses deux filles Edwina et Alice, et Miss Lillian McClair, amie de la famille, partirent pour Hollywood Californie, dans le dessein d'échapper aux rigueurs du climat canadien.

Cette semaine quatre urnes de verre, contenues chacune dans un petit coffret de cèdre, sont arrivées d'Hollywood à Halifax. Elles contenaient les cendres de ces quatre hiverneurs.

Miss Edwina De Wolf mourut la première en janvier. Son père et sa soeur signèrent son certificat d'incinération. Au commencement d'avril, M. De Wolf mourut à son tour et son autre fille, Miss Alice, signa le certificat d'incinération. Elle allait partir pour le Canada avec les cendres de son père et de sa soeur lorsqu'elle trouva la mort dans un accident d'automobile qui coûta la vie à trois personnes. Son amie de toujours, Miss Lillian McClair, fut au nombre des victimes avec Lewis G. Archibald, Hollywood, qui habitait jadis Halifax.

Les funérailles de Miss McClair ont eu lieu jeudi. M. De Wolf et ses deux filles seront inhumés à la fin de juin. Celui-ci était le doyen des armateurs d'Halifax. Il avait rendu de grands services durant la guerre.

L'accident qui coûta la vie aux deux survivantes se produisit près de Long Beach, Californie, où leur auto vint en collision avec un camion.

DECISION PAPALE

Paris, 16, (A. P.). — Le "Matin" annonce que le pape a relevé de ses fonctions d'archevêque de Rouen Mgr André Dubois de la Villerabel, primat de Normandie, parce qu'il a, contrairement aux lois de l'Eglise, intenté une action par devant les tribunaux civils après que le Vatican eût cassé la décision par laquelle il avait démis le vicaire-général de Rouen. Le journal ajoute que Mgr Jean Chollet, archevêque de Cambrai, est chargé de l'administration de Rouen en attendant la nomination du successeur de Villerabel.

Blum expose ses vues sur les faits actuels

Parlant à l'American Club, le prochain président du Conseil de France laisse voir clairement quelle sera l'attitude du prochain gouvernement en matière de politique international — Croisade en faveur de la paix.

Paris, 16. (D'après la Canadian Press). — Léon Blum, leader socialiste virtuellement désigné pour la présidence du Conseil, a adjuré hier les diplomates européens de collaborer avec la France pour la paix. Blum a prêché la croisade internationale "pour la consolidation et l'organisation de la paix" à une réunion de l'American Club, peu de temps après son entretien avec Anthony Eden hier. Il a exprimé l'opinion française que les événements avaient passé l'éponge sur la dette de guerre de son pays envers les Etats-Unis.

"Ce fut, dit-il, un malentendu dramatique entre les deux pays."

Il déclara ailleurs que le gouvernement de gauche s'abstiendrait de toute inimitié envers le régime nazi en Allemagne et le régime fasciste en Italie, mais ajouta: "Il est parfaitement naturel que la France, comme n'importe quelle autre nation, penche davantage vers les pays dont l'idéal, sur la question de la paix intérieure et de la paix internationale, se rapproche du sien."

Quelques auditeurs de Blum en conclurent que la politique française inclinerait davantage vers l'Angleterre à Genève, par opposition à la violation des traités par l'Allemagne et aux conquêtes de l'Italie en Afrique.

"Il nous faut, dit Blum, exclure

(Suite à la page 11, 6e col.)

DEUX FORCATS SUR 8 EVADES SONT RETRACES

Antlers, Okla, 16. (A.P.) — Deux des forçats évadés du bagne de l'Oklahoma ont été repris hier non loin d'ici après la libération de trois ôtages. Six autres étaient encore en liberté, mais une immense battue s'organisait contre eux dans les monts Kiamichi. Sur les six on prétendait hier que quatre, divisés en groupes de deux, étaient déjà cernés près d'Antlers par 50 hommes qui les serraient de plus en plus près. Quant aux deux autres, on les croyait également pris au piège dans un recoin montagneux près des confins de l'Arkansas. Ce dernier couple était pourchassé par un avion qui dirigeait la battue.

Quelques minutes avant l'arrivée des poursuivants à la maison de ferme où les fugitifs avaient cherché refuge quatre des forçats relâchèrent Tuck Cope et Victor Conn, gardes de la prison, et Wilburn Doaks, cowboy enlevé par eux après leur évasion.

Cope avait été lardé au cou et avait perdu beaucoup de sang. Les deux autres victimes de la bande prirent part à la battue, qui aboutit à la capture de Bill Anderson, 30 ans, et d'Archie Herring, 25, deux des évadés. Les deux autres se cachent, croit-on, dans les bois voisins. Cunningham, au dire de Cope, est si gravement blessé que ses compagnons durent le porter.

LES SECOURS EN ONTARIO

Toronto, 16. (C.P.) — On a annoncé à Queen's Park hier que le gouvernement ontarien, passant aux municipalités la diminution effectuée dans les paiements de secours par le gouvernement fédéral le 1er avril dernier, avait réduit de 7½ p.c. ses contributions pour avril, mai et juin. Avant le 1er avril la Province contribuait, dans une proportion des trois quarts, aux secours de chômage, à condition que le gouvernement fédéral continuât sa contribution mensuelle de $1,050,000. Mais celle-ci ayant été réduite de 15 p.c., le gouvernement provincial, tout en maintenant sa propre contribution, fait porter aux municipalités le poids de la diminution provenant du fédéral.

PRIX REDUITS

Toronto, 16. (P.C.) — Arnold S. Smith, membre de la Commission des Liqueurs de l'Ontario a annoncé hier, que l'on avait décidé une réduction des prix des vins. A partir d'aujourd'hui, les bouteilles de 40 et de 50 cents se vendront 5 cents de moins. Il y a diminution de 25 cents par gallon.

CADAVRE TROUVE

Montréal, 16, (P. C.). — On a retrouvé hier dans le canal de Lachine le cadavre d'un matelot d'environ 30 ans, qui n'a pas été identifié. L'enquête du coroner a lieu demain.

L'ENQUETE DE LA RADIO A PRIS FIN

Le comité parlementaire de la radio a terminé son enquête hier et a nommé un sous-comité qui fera rapport au Parlement — Le colonel W.-Arthur Steele et le colonel R.-P. Landry témoignent.

Ottawa, 16. (P.C.)—D'intéressants témoignages sur divers aspects de la radio ont été entendus hier par le comité parlementaire de la radio. Le colonel W.-Arthur Steele, un des membres de la Commission de la radio, a déclaré que la seule raison pour laquelle Radio-Etat a négocié avec les compagnies de chemins de fer et de télégraphes, sans songer à Trans-Canada Telephone System, c'est que les avantages étaient plus réels. A l'avenir, toutefois, on pourra demander des soumissions. M. Steele dit que seule l'insuffisance de fonds a empêché l'établissement de postes dans tous les centres du pays.

C'est par le témoignage de M. Steele que s'est terminé le travail du comité. Avant l'ajournement final on a nommé un sous-comité chargé de rédiger le rapport au Parlement. En font partie: M. Howe, ministre des transports; M. Arthur Beaubien, président; MM. Denton Massey, Georges Bouchard et Paul Martin.

M. Ernest Bertrand, libéral de Laurier, a longuement interrogé M. Steel au sujet des contrats dont nous parlons plus haut. A ce sujet, un nouveau contrat avait été négocié par M. Jacques Cartier, qui donna sa démission quelques semaines plus tard.

M. G.-M. Shaver, du ministère des finances, en charge des comptes de la Commission de la Radio, a décrit les opérations financières de Radio-Etat pour les membres du comité. Il a déclaré que des comptes ont été en suspens pendant assez

(Suite à la page 18, 3e col.)

Un message de félicitations du prince Starhemberg à Mussolini et une allusion à "une démocratie malhonnête et hypocrite" ont provoqué l'intervention de puissances étrangères— Le dictateur déchu promet des surprises.

Londres, 16. (Câble par George Hambleton, de la Can. Press)—Trois états démocratiques — l'Angleterre, la France et la Tchécoslovaquie — ont eu leur mot à dire dans la chûte dramatique du prince von Starhemberg, chef de la Heimwehr et vice-chancelier d'Autriche.

Lorsque Mussolini proclama l'annexion de l'Ethiopie à l'Italie Starhemberg télégraphia à Rome : Il félicitait le Duce de la victoire fasciste "sur une démocratie malhonnête et hypocrite." Ce télégramme créa une sensation en Autriche et à l'étranger. Il répandit parmi les éléments modérés autrichiens la crainte de nouvelles répressions.

Sir Walford Selby, ministre d'Angleterre à Vienne, se présenta au ministère des affaires étrangères et exprima sa surprise du ton de ces félicitations. Il insista sur l'impression défavorable qu'elles ne manqueraient pas de créer dans les pays démocratiques. Et cette semaine Schuschnigg décida de débarquer Starhemberg.

A présent des regards anxieux se fixent sur l'Europe centrale dans l'attente de ce qui va se produire. La Heimwehr a derrière elle Mussolini, mais les dépenses de la guerre éthiopienne interdisent à l'Italie de commanditer cette troupe. Que va-t-il se passer en Autriche à présent. Ce pays va-t-il se tourner vers l'Allemagne ou va-t-il tirer parti de la conscription votée par la Diète il y a un mois, pour désarmer la Heimwehr et instaurer un régime plus libéral ?

STARHEMBERG A ROME

Vienne, 15. (A. P. — Les partisans du prince en province se sont ralliés à leur chef hier. "Dans une semaine, a déclaré celui-ci en prenant le train pour Rome, OU IL allait, disait-il assister à une joute de foot ball, le monde entendra parler de la Heimwehr. J'ai toujours été un combatif et l'Autriche verra bientôt que je ne suis pas encore à terre. Le vrai débat ne fait que commencer."

L'un de ses lieutenant a déclaré qu'à son retour de Rome, Starhemberg serait accueilli par une Heimwehr réorganisée et prête à exécuter ses ordres. En fait, il est question, parmi les Heimwehrmen en Haute-Autriche, où la carrière du prince a commencé, de le hisser sur le pavois comme dictateur.

Entre Schuschnigg, qui s'appuie

(Suite à la page 11, 7e col.)

GREVE DE MINEURS

Cordoue, Espagne, 16. (A.P.) — Quatre cent-cinquante mineurs en grève se sont saisi hier de deux ingénieurs français avant de se barricader dans la grande mine de Penaroya, où ils prétendent tenir jusqu'à ce qu'on ait augmenté leurs salaires. La mine appartient surtout à des capitalistes français et c'est pour cela que les mineurs espagnols forcèrent les deux ingénieurs à les accompagner. Il se sont pourvus d'une grande quantité de vivres pour soutenir ce siège.

2 Arabes tués et 39 blessés à Jérusalem

L'Agence télégraphique juive annonce que les désordres s'accroissent en Palestine, où les arabes continuent leur campagne anti-juive — On exige des Anglais la cessation de toute immigration juive.

Jérusalem, 16. (D'après l'Ass'd Press). — L'Agence télégraphique juive annonce que deux Arabes ont été tués et au moins 39 blessés hier dans des rencontres avec la police, conséquence de la campagne anti-juive de désobéissance civile déclanchée dans toute la Palestine. Cette campagne s'inspire de celle de Gandhi dans l'Inde. Les désordres ont gagné Haifa et Jaffa.

Dans cette dernière ville les chars d'assaut britannique gardaient les rues hier tandis que la police coiffée d'acier faisait la patrouille partout où la populace arabe menaçait de se livrer aux violences. Les fonctionnaires, tant juifs qu'arabes, ont reçu l'ordre de ne pas venir au travail à Jaffa.

Le couvre-feu a été proclamé dans Jérusalem jeudi soir après que deux Juifs et un Arabe y eurent été tués.

L'Agence télégraphique juive annonce que le Conseil suprême des Arabes a refusé d'examiner les propositions du haut commissaire britannique. Il exige la cessation complète et sans conditions de toute immigration juive en Palestine.

ACCIDENT FATAL

Riverton, Man., 16. (P.C.) —John Ozuk, 20 ans, a été cause d'un fatal accident, hier. Il voulait exercer son habileté au tir avec un revolver. Voulant disposer la cible, il laissa l'arme à feu sur le gazon. Des enfants qui le regardaient profitèrent de son absence pour jouer avec l'arme ; le coup partit et tua une fillette de 12 ans, Miriam Prada, qui était de la partie.

LES PENITENCIERS

Ottawa, 16. (D.N.C.) — Le remplaçant de feu M. Anderson à la Commission Royale d'enquête sur les pénitenciers du Canada sera nommé dès qu'il le sera possible a déclaré hier le ministre de la Justice, M. Lapointe, en réponse à une question de Mlle Agnès MacPhail, député fermière ouvrière de Grey-Bruce.

NOMINATION

Ottawa, 16. (P.C.) — André Gauthier a été nommé maître du port de Matane, hier. Il remplace Joseph Guimond dont la démission a été requise.

TEMPERATURE

Bas St-Laurent : Beau, mais plutôt froid.

HOOVER PARLE

Philadelphie, 16. (A.P.)—La dernière attaque de l'ex-président Hoover contre le New Deal a eu lieu jeudi soir. Parlant aux femmes républicaines de la Pennsylvanie, réunies à l'Académie de Musique, M. Hoover a exhorté le parti républicain à restaurer la morale dans le gouvernement et à combattre pour des réformes à la fois réalistes, draconiennes et immédiates, afin de ramener la liberté et le progrès.

"Il nous faut combattre à nouveau, dit-il, pour un gouvernement fondé sur une liberté individuelle bien ordonnée, où chacun ait sa chance, suivant le système américain".

Le Japon resserre son emprise sur la Chine

Le Japon notifie officiellement la Grande-Bretagne de son intention d'envoyer des renforts dans la Chine du nord, sans toutefois nier la souveraineté chinoise ni molester les autres puissances.

Londres, 16. (Câble de George Hambleton de la Can. Press) — Le Japon resserre son emprise sur la Chine du nord. Il a officiellement notifié à la Grande-Bretagne hier son intention d'y envoyer des renforts dont l'importance n'était pas indiquée, tout en protestant, cependant, de son respect pour la souveraineté chinoise et les intérêts des autres puissances. Le bruit n'en court pas moins avec persistance que Tokio se prépare à formuler, à Nankin, des exigences d'une nature telle qu'elles feraient de la Chine un protectorat japonais.

Tokio, 16. (A.P.) — Un porte-paroles du ministère de la Guerre a déclaré hier soir que le renforcement des garnisons japonaises dans le nord de la Chine n'affecterait ni la souveraineté chinoise ni les droits acquis des autres puissances dans cette région.

"Au contraire, dit-il, cette mesure tend à promouvoir la paix là-bas et à "ajuster favorablement" les relations du Japon, du Mandchoukouo et de la Chine, tout comme

(Suite à la page 11, 6e col.)

MORT ETRANGE

Stadhampton, Oxfordshire, 16. (C. P.)—Patteson Moss, étudiant d'Oxford, né à Toronto, a été trouvé mort hier dans ce qui restait d'une meule de foin incendiée sur une terre près de Stadhampton. Le feu avait pris, on ne sait comment, dans cette meule la nuit précédente. On présume que le jeune homme s'était endormi au sommet de la meule, qu'il roula en bas et qu'un coup assené lui fit perdre connaissance. Sa présence dans le pays est d'ailleurs une énigme. Ses restes étaient calcinés quand on les recueillit hier. Il avait les bras cassés et le crâne fracturé. Moss était un garçon de six pieds. Il habitait l'Angleterre depuis quelques années.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. le Dr Bernardin Roy, de Roxton Falls, est entré à l'hôpital de Lévis pour y subir une opération chirurgicale.

— Mlle Bernadette Bégin, de Lévis, était dernièrement en promenade chez M. Arthur Roberge, à Laurierville.

— La famille de M. L. Beaudoin, après une longue absence à Montréal, est revenue demeurer à Beaumont.

La quête pour les pauvres de Lauzon a rapporté $21

La quête hebdomadaire faite à domicile dans Lauzon la semaine dernière en faveur des familles pauvres de la paroisse a rapporté la somme de $21.

Lundi, mardi et mercredi seront les Rogations

Lundi, mardi et mercredi prochains seront les jours dits des Rogations. Pendant ces trois jours on fera dans les différentes églises de la rive sud des prières publiques et des processions solennelles pour demander à Dieu la conservation des biens de la terre et tous les secours qui nous sont nécessaires. Les fidèles voudront bien assister à ces pieux offices religieux.

S. E. le cardinal Villeneuve viendra confirmer les enfants à Lévis le 20 mai

Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, viendra mercredi soir prochain, à 8 heures, conférer, en l'église Notre-Dame de Lévis, le sacrement de confirmation aux enfants de la paroisse.

Le lendemain matin, jour de la fête de l'Ascension, un certain nombre d'enfants de Lévis feront leur première communion solennelle.

Les parents des confirmés et des communiants ainsi que les paroissiens de Lévis voudront bien assister à ces deux belles cérémonies religieuses.

Elections municipales à St-David lundi prochain

Les contribuables électeurs de St-David de l'Auberivière seront appelés lundi prochain à aller voter pour faire le choix de trois conseillers en remplacement de ceux sortant de charge. Le choix sera à faire parmi les six candidats mis en nomination mercredi dernier lors de l'appel nominal. Ces candidats sur les rangs sont MM. Raymond Ruel, ancien conseiller, François-Thomas Carrier et Xavier Gallichand ainsi que MM. Docsylva Rouleau, Théo St-Laurent et Honoré Pelletier.

Le "Napoléon" fera l'ouverture officielle de sa saison jeudi prochain

Le club de baseball "Napoléon", de la ligue Québec-District, aura une pratique demain après-midi, à 2 heures, sur le terrain de la rue Fraser, à Lévis.

Le club lévisien fera l'ouverture de sa saison jeudi après-midi prochain, jour de la fête de l'Ascension, et jouera sur son terrain de la rue Fraser, à Lévis, contre le club "Limoilou". Le 31 mai, le "Napoléon" ira jouer contre le club "Canadien", sur le terrain de ce dernier, à Québec.

Elections annuelles à l'Académie Byrne à Lévis.

Les élèves de l'Académie Byrne, à Lévis, ont fait, ces jours derniers, les élections annuelles pour 1936 de leurs différentes organisations comme suit:

Pour le Cercle Pratique d'Affaires Anglaises, MM. Roland L'Hébreux et Marcel Fortin ont été respectivement élus par acclamation aux charges de président et de secrétaire-trésorier.

Pour l'Association des Elèves, M. Roland L'Hébreux a été élu par acclamation président et M. Paul Hallé a été élu par une voix de majorité sur M. Raymond Roy, secrétaire-trésorier de cette association.

Pour l'Association Récréative, M. Roland Marcoux a été élu président par deux voix de majorité sur M. Laurent Roy.

La lutte a été très vive pour la charge de président de l'Association Récréative et celle de secrétaire-trésorier de l'Association des Elèves. Les diverses activités de ces élections et les discours se firent en anglais.

Assemblée du club de Croquet "Villemay"

M. L.-P. Guay, secrétaire-trésorier du club de Croquet "Villemay" informe tous les membres que l'assemblée générale annuelle sera tenue demain matin après le grand'messe à l'endroit ordinaire. L'on procédera à l'élection des officiers et des directeurs et le secrétaire soummettra son rapport. On demande à tous les membres anciens et nouveaux d'assister à cette assemblée importante.

La confection du rôle d'évaluation commencée à Lauzon.

Les évaluateurs de la ville de Lauzon, MM. Alfred Lagueux, Lauréat Guay et Edouard Carrier ainsi que leur secrétaire, M. Henri Létourneau, ont commencé depuis quelques jours leur travail de confection du rôle d'évaluation dans les limites de la municipalité. Dès que cette confection sera terminée, le rôle sera déposé au bureau de l'hôtel de ville pour examen par les contribuables, puis ensuite le conseil siégera pour entendre les plaintes et homologuer ce rôle d'évaluation qui entrera en force.

Réunion des Anciennes Elèves du couvent de Lauzon, jeudi prochain.

Les Anciennes Elèves du couvent de Jésus-Marie, à Lauzon, auront leur réunion générale annuelle jeudi prochain, jour de la fête de l'Ascension, de 1 heure 30 à 6 heures de l'après-midi, en la salle de cette communauté.

Les conseillères de cette Association comptent sur la présence de toutes les anciennes qui auront l'avantage de rencontrer leurs compagnes de couvent d'autrefois et aussi de visiter leur Alma Mater.

On fête son anniversaire de naissance.

Un nombreux groupe de parents et d'amis se réunirent le 10 mai, à la résidence de M. et Mme J.-Onésime Nadeau, à Bienville, pour fêter l'anniversaire de naissance de Mme Nadeau. Une adresse lui fut lue par sa fille, Marie-Blanche Nadeau et il y eut présentation de magnifiques cadeaux. Mme Nadeau remercia tous les assistants pour cette belle marque d'estime à son égard. Il y eut chants et musique par Mme Léon Gosselin, Mlle Lucie Chouinard, M. Léo Lamontagne et Mlle Alfréda Langlais. Un succulent goûter fut servi et ce ne fut que tard dans la nuit que chacun se retira avec le meilleur souvenir de cette charmante fête.

Parmi les personnes présentes on remarquait les enfants de la jubilaire, M.-Antoinette, Jean-Maurice, Rose-Annette, Léonard, Alexandre, Georges-Henri et Yolande Nadeau, M. et Mme J. Thiboutot, St-Romuald, M. et Mme J.-B. Gosselin, Mme Léon Gosselin, M. et Mme G. Béchard, Mme Tanguay, M. et Mme A. Langlais, Mlles Marguerite Bourgeois, Lucie Chouinard, A. Langlais, Ernestine Gosselin, Jeanne Létourneau, Québec, Madeleine Béchard, MM. Léo Lamontagne, Ernest Gosselin, Jean-Yves Lainé, Paul et Louis Béchard.

Assemblée des Forestiers Canadiens mardi soir prochain.

Une assemblée des officiers et membres de la Cour Notre-Dam- No 841, des Forestiers Canadiens, sera tenue mardi soir prochain, à 8 heures, en la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis. On demande à tous les membres de se faire un devoir d'être présents à cette assemblée importante.

Des artistes de première valeur mardi soir prochain, à Lévis.

MM. J.-E. Dion, Georges Gingras, J. Dussault et G. Poitras, sont ceux qui tiennent les rôles dans "Pas de prêtre entre toi et moi", avec les artistes déjà mentionnés.

Il y a à peine deux ans, nous avions la bonne fortune d'applaudir l'Union Dramatique de Québec dans l'interprétation de la superbe pièce "Les Rantzau". Personne n'a oublié la façon admirable avec laquelle les rôles étaient tenus et la lutte terrible, la haine des deux frères qui s'en voulaient à mort et sans merci. MM. Dion et Dussault qui personnifiaient les frères Rantzau ont laissé chez nous un impérissable souvenir de même que M. Godbout, jovial professeur dont le naturel nous charme toujours. M. Gingras était alors l'ardent amoureux qui réussit à désarmer et reconcilier les parents.

Dans la pièce de Pierre l'Ermite "Pas de prêtre entre toi et moi", vous verrez ces mêmes artistes rendre avec la même habileté les rôles qui leur sont attribués, c'est-à-dire avec la même perfection.

M. Cantave parlera des "Princesses Créoles" vendredi prochain à Lauzon

M. Philippe Cantave, écrivain et jeune avocat d'Haïti, donnera une intéressante conférence, vendredi soir prochain, le 22 mai, en la salle du Collège de Lauzon. Ce jeune noir, bachelier ès lettres de l'Université de Port-au-Prince et bachelier en droit de l'Université de Paris, parlera des "Princesses Créoles" femmes et filles de son pays. On compte sur une salle comble à cette causerie. On peut se procurer des cartes, au prix de dix centins chacune, en s'adressant à Mlle M. Sirois, 245 rue St-Joseph, Lauzon, tél. : 311.

Communion des Tertiaires de Lévis et des Enfants le Marie de Bienville

Demain matin, en l'église Notre-Dame de Lévis, sera faite la communion des Tertiaires de la paroisse et demain après-midi aura lieu leur assemblée mensuelle.

Demain matin, en l'église de Bienville, sera faite la communion des Demoiselles Enfants de Marie de la paroisse et demain après-midi aura lieu leur assemblée mensuelle. Les Enfants de Marie voudront bien se rappeler que leur contribution annuelle est payable dans ce mois, les lundis et mercredis de chaque semaine.

Elèves inscrits au tableau d'honneur

Voici les élèves de l'Ecole de Villemay dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois d'avril dernier:

6ème année: Jeanne-d'Arc Leclerc et Rita Lemieux.

5ème année: Rita Carbonneau et Georgette Carrier.

5ème année: Garçons: Robert Carrier, Roland Nadeau et Yvan Vien.

4ème année: Filles: Cécile Lemieux, Irène Carrier, Jeannine Vien, Jeanne-d'Arc Nadeau, Juliette Girard et Cécile Bourget.

4ème année: Garçons: Marcel Lambert, Ernest St-Onge, Fernand St-Onge, Jean-Louis Gauthier, Marcel Desrousselles et J.-M. Lizotte.

3ème année: Pierrette Leclerc, Grégoire Paradis, Carmen Bégin, Rita Labbé, Clément Pouliot, Lucette Carrier et Gisèle Bégin.

2ème année: André Leclerc, Marc Anctil, Jean-Guy Brochu, Rita Trudel, Philippe Couture, Laurent Vien et Clément Boulanger.

Funérailles de Mme Vve G.-A. Richard

Mercredi matin dernier, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de Mme Vve Gaudiose-A. Richard, décédée dimanche dernier, à l'âge de 61 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Eugène Carrier, V. F., curé de la paroisse qui chanta le service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les vicaires Lucien Dumas et Placide Jacques. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Paul-Emile Paquet et Lucien Cloutier, du collège de Lévis.

On remarquait dans le choeur, M. l'abbé Eugène Michaud, aumônier à l'Hôtel-Dieu de Lévis et M. l'abbé Arthur Douville, supérieur de l'Ecole Apostolique de Lévis. Le chant fut fait par la chorale Notre-Dame, sous la direction de M. l'abbé Achille Demers. Des soli furent rendus par M. Antoine Roy "O Salutaris", M. Edgar Gosselin "Pie Jesus". M. Christophe Gagnon touchait l'orgue.

M. J.-A.-A. Bernier était porteur de la croix.

Conduisaient le deuil: M. Charles-Henri Cloutier, fils de la défunte; M. Jean-Marie Richard, Montréal, son beau-fils; MM. Emile et Arsène Cloutier, L'Islet, ses frères; MM. Paul Lalonde, Montréal, Charles-Antoine, Thomas, Georges et Maurice Cloutier, L'Islet, J.-H. Carrier, Isidore et Félix-D. Carrier, ses neveux; M. l'abbé Lucien Cloutier, M. le Dr Joseph Cloutier, Cap St-Ignace, MM. Wilf. Cloutier, Québec, Anatole Adam, L'Islet, Marcel Chalifour, Québec, Jean-Charles et Georges Chalifour, Jean-Paul, Jean-Guy et Marie-Louis Carrier, ses cousins.

On remarquait dans le nombreux cortège, M. le député J.-Théophile Larochelle, M. le maire L.-Sylvio Durand, MM. les échevins René Roy, L.-B. Pelletier, J.-G. Francoeur et Wilfrid Martin, M. le notaire Lionel Lemieux, greffier de la cité de Lévis, M. Narcisse Belleau, trésorier de la cité, M. Adélard Guay, chef estimateur, le sergent P.-A. Guay, chef de police de Lévis, MM. les Drs H. Turmel, Roméo et Maurice Roy, Henri Bertrand, R. Tremblay, Arthur Fafard et Charles Laflamme, etc.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

C'est pourquoi il digère mal, est capricieux, irritable, ne dort pas et ne se développe pas. Donnez-lui les **CHOCOLATS DU DR CHARLES.** Ses vers disparaitront sûrement et sa santé s'améliorera vite.

Boite de 15 chocolats, 45c.

CHOCOLATS du Dr CHARLES

Ceux qui décident porter une perruque quelle que soit la couleur que vous voulez, pour dames et messieurs : aussi Eau Végétale pour arrêter la chute des cheveux. Succession **Mme H.-H. PAGEAU** 201, 3e Ave Limoilou. — Tél.: 4-2379

CHAQUE FILAMENT DÉGAGE UNE *Saveur* SANS ÉGALE

TABAC À PIPE AROMATIQUE

ROSE *QUESNEL*

DOUX ET NATUREL

Ce bon vieux tabac à pipe est entièrement Canadien. Planté par des Canadiens — produit et traité scientifiquement en des ateliers propres et bien aménagés. Préféré des Canadiens depuis au-delà de 30 ans. Aucun autre tabac Canadien ne possède une saveur aussi riche, aussi douce, aussi veloutée.

Paquets de 10c et boites métalliques d'une demi-livre.

ROCK CITY TOBACCO CO., LIMITED

100% Canadienne et Indépendante

GAGNE 5 LIVRES en UNE SEMAINE

se porte bien!

dit B. N. Kansas-City Mo.

Lisez comment un nouveau concentré minéral tiré de la mer fournit de l'IODE NATUREL aux glandes affamées !

A l'aide du Kelpamalt Seedol, des milliers d'hommes et de femmes décharnés, nerveux, épuisés se font du riche sans rouge, des livres de bonne chair ferme et "solide", des nerfs à toute épreuve, une énergie infatigable.

Posé par un modèle professionnel

"Voici des années que par suite de mauvaise digestion, je ne pesais pas le poids normal", déclare B. N., "et depuis quelques semaines que je prends du Kelpamalt, j'ai engraissé de 10 livres et je me sens tout transformé." . . . "J'ai souffert de l'estomac des années de temps. Quand je prends du Kelpamalt, j'ai bon appétit pour tout sans éprouver de malaise. Le Kelpamalt m'a débarrassé de la constipation qui m'avait fait pâtir toute ma vie." — W.-D. C. . . . "J'ai engraissé de 8 livres avec un seul carton de Kelpamalt et me sens deux fois mieux." — W.-J. S.

Voilà simplement quelques-uns des rapports véridiques qui nous inondent de par tout le pays nous disant comment cette forme toute nouvelle d'IODE NATUREL crée de la chair ferme, renforcit les nerfs, enrichit le sang — en nourrissant les glandes vitales et en faisant paraître et se sentir des années plus jeunes des hommes et des femmes faibles, pâles, rongés par les soucis et ne pesant pas le poids normal.

A la suite d'épreuves couvrant des milliers de cas de personnes affaiblies, épuisées, nerveuses, décharnées, la science prétend maintenant que ce sont les GLANDES AFFAMEES D'IODE qui vous tiennent souvent pâle, fatigué, émacié et souffreteux. Lorsque ces glandes ne fonctionnent pas comme il faut, toute la nourriture du monde ne saurait vous faire de bien. Elle ne se change pas en chair "solide", en force et en énergie nouvelles.

La glande la plus importante — celle qui règle réellement le poids du corps — a besoin tout le temps d'une ration définie d'iode — mais d'IODE NATUREL — qu'il ne faut pas confondre avec les iodures chimiques souvent toxiques. Ce n'est qu'en présence d'une provision adéquate d'iode dans l'organisme que vous pouvez régler le métabolisme — procédé corporel qui consiste à convertir la nourriture digérée en riche sang rouge et en tissus cellulaires.

Pour avoir ce minéral indispensable, sous forme commode, concentrée et assimilable, prenez du Kelpamalt Seedol — aujourd'hui reconnu comme la plus riche source au monde de cette précieuse substance. Il contient plus d'iode que les huîtres, naguère considérés la meilleure source. 6 tablettes à elles seules renferment plus d'IODE NATUREL que 486 livres d'épinard ou 1,387 livres de laitue.

Essayez le Kelpamalt Seedol rien qu'une semaine et notez la différence. Voyez ces belles livres de chair additionnelle qui prennent la place de vilains creux. Vous avez tout de suite un appétit splendide, vous dormez toute la nuit, vous vous sentez mieux, et vous avez de la force et de l'énergie nouvelles. Si vous ne gagnez pas au moins 5 livres dans l'espace d'une semaine, l'essai est gratuit. 100 tablettes format jumbo sont de 4 à 5 fois plus grosses que les tablettes ordinaires et leur emploi ne coûte que quelques sous par jour. Votre médecin lui-même approuvera ce procédé. Essayez-le dès aujourd'hui. Le Kelpamalt Seedol est en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Tablettes **Kelpamalt** *SEEDOL*

Repos Urgent

Trop d'hommes de nous jours sont sujets à une haute tension nerveuse et à l'insomnie. Prenez un repos et faites usage de la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs afin de recouvrer la force nerveuse, la vigueur et la santé.

Nourriture Du Dr Chase pour les nerfs

Carrières Féminine

(Suite de la page 7)

mes. Et l'idée lui vint de se présenter aux épreuves du baccalauréat ès-lettres, à Lyon.

L'émoi fut vif parmi les examinateurs. On refusa de l'inscrire. Elle en référa au recteur, le mettant en demeure de lui citer, soit un texte de loi soit un arrêté ministériel qui interdit l'admission des femmes aux épreuves du baccalauréat.

Le recteur, homme de bonne foi et de bon sens, reconnut qu'en effet aucune loi ne s'opposait à ce que les femmes se présentassent aux épreuves. Julie Daubié passa donc, et brillamment, son baccalauréat, en 1862. Elle avait alors près de 40 ans.

Arrivait-elle ainsi au bout de ses peines ? Non, hélas ! Il fallait lui délivrer un diplôme. C'était un fait sans précédent. Là, le recteur refusa de prendre sur lui un acte si sensationnel, si contraire aux habitudes admises jusqu'à ce jour. Un féministe notoire de l'époque, M. Arlès-Dufour, s'offrit à partir pour Paris, afin de soumettre le cas au ministre. Celui-ci, comme le recteur refusa le diplôme. Mlle Daubié ne se découragea pas. Elle insista si bien, qu'enfin le précieux diplôme lui fut accordé.

Elle n'allait pas s'en tenir à cette première victoire. Quelques années plus tard, elle passait avec succès la licence ès-lettres. Elle préparait son doctorat, quand elle mourut, en 1874.

Ajoutons qu'elle a laissé un ouvrage remarquable : "La femme pauvre", qui traite des difficultés extrêmes auxquelles se trouvait en butte les femmes obligées de gagner leur vie, aussi bien l'ouvrière que l'intellectuelle.

Ainsi, toute son existence, elle lutta pour soutenir la cause féminine; et cela sans y chercher de profit pour elle-même, mais afin de servir les générations suivantes !

Jeunes filles qui partez actuellement, pleines d'espoir, à la conquête de diplômes dont l'obtention ne vous est plus contestée, rappelez-vous ce que vous devez au courage, à la ténacité de Julie Daubié.

En créant tes habitudes tu tisses toi-même l'étoffe de ta destinée,—bonne ou mauvaise.

PARCE QU'IL EST PLUS PROFITABLE

d'employer des essences culinaires de qualité

Faites usage des fameuses essences

JONAS

Elles sont en vente chez tous les bons marchands.

DEMANDEZ - LES

BEAUTE DE LA FEMME

Seul produit de ce genre qui engraisse et développe la poitrine dans 30 jours. Garanti inoffensif. Aucune pilule ou drogue à prendre. Envoyez 5 sous pour brochurette.

Culture de Beauté Orientale

Casier Postal 50, Station "N" Montréal, P. Q.

Marque de Commerce S

La Poudre à Coquerelles

MYSTERIEUSE

Pour la destruction certaine des coquerelles

comme préventif indispensable et peu coûteux

15 Partout .25, .50, $1.00

GENTILLY

Naissances :

Marie-Paulette, enfant de M. et Mme Paul Séguin. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Séguin, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Omer Séguin, tante de l'enfant.

—Marie-Denis-Clémence, enfant de M. et Mme Athanase Gaudreau. Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Baril. Porteuse, Mme Borromé Bellefeuille.

Retraite des élèves

La semaine dernière, 4, 5, 6 mai, a eu lieu la retraite annuelle des élèves de notre pensionnat. Elle eut prêchée par le Rév. Père Herman, franciscain de Montréal. Soeur Supérieure a invité les anciennes et plusieurs ont suivi ces pieux exercices.

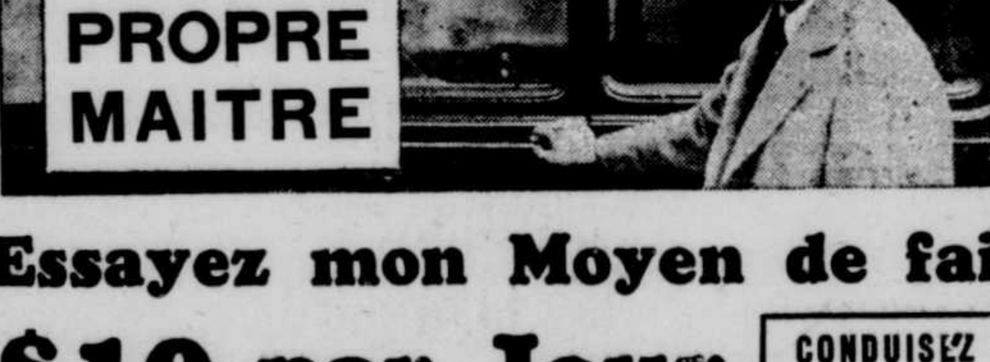

Essayez mon Moyen de faire

$10 par Jour

OUI. Vous pouvez être libre et indépendant. Vous pouvez faire ce que vous voudrez. Vous pouvez gagner beaucoup d'argent et vous acheter les choses que vous désirez. Vous vous demandez comment cela peut se faire? C'est ce que je veux vous expliquer. Vous n'avez qu'à accepter la proposition que je vous fais présentement. Quand vous l'aurez acceptée, vous deviendrez votre propre patron. Plus besoin d'attendre le sifflet de six heures pour reprendre votre liberté. Plus d'horloge enregistreuse à poinçonner. Plus de temps perdu durant lequel s'épuisent les économies réalisées. Et en plus, vous serez en pleine mesure de vous faire $10. et plus par jour.

CONDUISEZ UN FORD NEUF

CE N'EST PAS un concours. J'offre gratuitement un auto flambant neuf comme bonus **additionnel** en plus des gros profits qu'ils réalisent aux producteurs. Envoyez-moi immédiatement le coupon ci-dessous pour informations détaillées.

$92.15 DE PROFIT PAR SEMAINE

Songez-y! C'est grâce à mon nouveau plan de vente — le même que je vous offre présentement — que monsieur J. Eugène Bouchard, de Port Alfred, Québec, a réalisé $92.15 de profit en une seule semaine, que monsieur Eugène Gendreau, de Windsor-Mills, s'est fait $52.55, que Jean Louis Montreuil, un garçon de seize ans, se faisait dernièrement $44.87 en quatre jours, que Hector Tremblay, de Sainte-Croix, réalisait $70.15 en une semaine, alors que, de son côté, les profits de monsieur Ovila Millette, de Carbonneau, atteignaient $70. en quatre jours de travail seulement. Ce ne sont là que quelques-uns des centaines d'exemples d'hommes et de femmes qui se font de très gros salaires grâce à mon plan. N'est-ce pas que leur succès EST UNE PREUVE des merveilleuses possibilités qu'offre ma proposition? Et remarquez-le bien, ces gens n'avaient aucune expérience ni aucun entraînement quand ils ont débuté. Pourquoi alors ne pourriez-vous pas faire aussi bien qu'eux?

VOUS POUVEZ LE FAIRE

Mon nouveau plan est si simple et facile que tout homme ou toute femme, — en tout lieu — peut le comprendre et en tirer profit. Il ne requiert aucune mise de fonds ni aucune expérience. Je vous explique tout ce que vous avez à faire de sorte que vous pouvez commencer à faire de l'argent dès le premier jour. Monsieur Alcide Gauthier, de Chambly-Canton s'est fait $13.17 dès le premier jour. Charles Eugène Dubé, de St-Honoré a réalisé $61.20 en 29 heures de travail. Madame Cyrille Chabot, de St-Valier, comté de Bellechasse, a fait $262, durant le mois d'août dernier alors que monsieur J. A. Roberge, de Matane, réalisait $178, durant le même mois. Ces quelques chiffres démontrent ce que vous pouvez faire vous-même.

JE VOUS DIS QUOI FAIRE

Tout ce que vous aurez à faire sera de vous présenter chez vos amis et voisins et chez mes clients réguliers de votre localité afin de prendre leurs commandes pour mes produits. Ces produits sont en très grande demande et très faciles à vendre car ce sont des nécessités domestiques et des articles d'épicerie. Votre propre maison constituera votre place d'affaires. Vous pourrez travailler, suivant votre bon plaisir, en me consacrant tout votre temps ou seulement vos temps libres. Ce plan admirable a mis des milliers de dollars dans les poches de mes nombreux représentants au cours de ces dernières années. Aujourd'hui, je vous offre l'occasion de prendre votre quote-part de ces importants profits.

N'ENVOYEZ pas D'ARGENT

Ne m'envoyez que votre nom et je vous donnerai tous les détails de ma proposition. Il ne vous en coûtera rien de vous informer. Alors il ne faut pas hésiter à le faire. Si vous désirez devenir votre propre bourgeois et faire $10 par jour à un travail agréable, voici l'opportunité que vous avez désirée depuis si longtemps. En plus, je vous fournirai votre propre provision d'épicerie au prix du gros. Je vous expliquerai également comment vous pourrez vous procurer gratuitement un auto Ford flambant neuf. Voici une chance trop belle pour que vous soyez excusable de la laisser passer. Ne manquez pas de me mailler votre coupon dès aujourd'hui.

MALLEZ CE COUPON SANS DÉLAI

Germain Laurin, Président,
La Compagnie PAULA, Limitée,
21 Est, St-Paul, Montréal, Qué.

Je suis anxieux de devenir mon propre bourgeois. Veuillez me fournir tous les détails sur votre merveilleuse proposition et me dire comment je puis faire $10 par jour en vous consacrant tout mon temps ou seulement mes temps libres. Veuillez aussi m'expliquer votre offre d'un auto Ford gratuit.

NOM ....

Adresse ....

Ville ....

(Veuillez écrire bien lisiblement vos noms et adresse).

FEUILLETON DU "SOLEIL"

LA CHATAIGNERAIE

PAR

MAX DU VEUZIT

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettre de France.

No 36

— Oh ! n'accusez pas sans savoir, Solange. Vous m'avez posé des questions auxquelles je ne pouvais répondre. Avant de vous connaître, avant de posséder votre confiance, — cette confiance que vous me refusez, à présent, — un homme m'honorant de son amitié m'avait pris pour confident, et, me racontant les choses les plus secrètes de sa vie, m'avait fait promettre de ne pas le trahir, même aux yeux de sa fille. Pris, entre vous que j'aimais et lui que je chérissais comme un père, que devais-je faire ? Pouvais-je vous répondre directement quand vous m'interrogiez sur un secret qui n'était pas le mien ?

"Le trahir m'aurait paru un bien vilain moyen de vous faire plaisir. Et, bien que je lise dans vos yeux ma condamnation, je sens que, si c'était à refaire, je recommencerais à vous répondre à côté, en jouant sur les mots, mais en essayant quand même de vous rassurer de vous faire sentir que je ne vous dis pas l'absolue vérité.

Il se tut.

De mon côté, gênée par les accusations que j'avait portées contre lui, je gardai le silence.

Après une assez longue pause, la main de M. de Rouvalois passa sous mon bras et m'attira contre lui.

—Véritablement, mon amie, vous ne pouvez me blâmer d'avoir agi comme je l'ai fait. Vous êtes juge de ma conduite. Que décidez-vous ?

Je levai mes yeux vers lui et lui souris :

— Vous ne pouviez me répondre autrement, j'en conviens. Mais avouez que votre rôle était cruel.

— Il l'était doublement pour moi. Quand je vous voyais triste, il me fallait lutter contre moi pour ne pas m'élancer vers vous et vous dire la consolante vérité. Que de discussions j'ai eues avec M. Spinder, à ce sujet !

— Mais pourquoi observait-il à mon égard une attitude si cruelle?

— Il a beaucoup souffert, Solange... et puis...

Il se tut subitement.

— Et puis ?... insistai-je avec un sourire taquin.

— Rien ! Ce secret n'est pas le mien.

— Non, en effet ! C'est celui de polichinelle ! m'écriai-je. C'est celui du colonel, c'est le mien, le vôtre, celui de Sauvage, celui de tout le monde, quoi ! Vous auriez tort vainement d'y toucher !

— Alors, vous supposez ?... interrogea-t-il souriant.

— Que cet excellent M. Spinder sans ses affreuses lunettes et sa vilaine barbe rousse, pourrait se transformer en un comte de Borel de belle allure.

— Et, maintenant, que comptez-vous faire, petite amie ? me demanda-t il sans approuver ni repousser ma supposition.

Mais cette attitude de réserve ne m'étonnait plus de sa part, à présent que je connaissais la susceptibilité de ses scrupules.

— Ce que je compte faire ? répondis-je donc. La question a besoin d'être examinée.

— Examinons-la ensemble, voulez-vous ?

— Justement... Examinons! D'abord, d'un côté : mon père ; de l'autre : ma mère. Mais, tandis que je suis au courant des moindres intentions de celle-ci à l'égard de l'absent, que je connais son amour, ses larmes, ses regrets et ses plus violents souhaits, je ne discerne chez mon père qu'une attitude de commande sous un travesti volontaire.

— Votre père est le meilleur des hommes, interrompit chaleureusement le comte.

— Oh ! cela, je le sais ! m'écriai-je, tout émue. Il y a longtemps que ses grandes qualités me sont apparues... Mon coeur a vibré plus d'une fois au contact du sien. D'un autre côté, j'ose affirmer qu'il est le plus aimant des pères et que, malgré tous les événements qui ont bouleversé sa vie, je suis restée pour lui sa Solange adorée.

— Oh ! oui, il vous aime !

— Cependant, continuai-je, poursuivant mon raisonnement mon père a pu réprimer vis à-vis de moi l'élan paternel qui eût dû le pousser à se révéler à moi, dès notre première rencontre. Il a pu venir habiter dans la région sans aller frapper à la porte de ma mère ; il a pu apercevoir celle-ci, de loin, sans s'élancer vers elle ; il s'est peut-être détourné de sa route pour ne pas la croiser au passage ! Et, pour que tout cela ait été, il fallait que son ressentiment ou ses futurs projets fussent bien implacables. De quel poids devaient-ils peser sur sa conscience pour contrebalancer si longtemps ses devoirs d'époux et de père ?

Je parlais lentement, posément, pesant bien chaque mot.

Depuis quelques minutes, je remarquais que Maurice m'écoutait attentivement et j'étais sûre que mes paroles seraient rapportées fidèlement à mon père si j'y autorisais mon compagnon.

Je comptais d'ailleurs le prier de jouer entre nous deux ce rôle d'intermédiaire.

Après quelques secondes de silence, je repris, plus grave encore :

— Ce jour est beau pour moi : mon père vit ! Mais ma joie de l'avoir retrouvé, de le connaitre, est tempérée par l'attitude mystérieuse qu'il a prise vis-à-vis de ma mère et de moi. Que fera t-il quand il saura que je sais ? Quels sont ses projets, ses résolutions concernant les deux êtres qui portent son nom et qui, de toute l'ardeur de leur coeur, souhaitent son retour auprès d'elles ? Je l'ignore et ne vous demande pas de me le révéler si vous êtes au courant... Vous lui direz que je sais et que je l'aime plus encore depuis que je sais qui il est. Vous lui rapporterez fidèlement mes paroles, monsieur de Rouvalois, je sais que je puis compter sur votre amitié... Mon rôle est fini ; je ne suis plus que l'enfant obéissante, s'effaçant devant la volonté de ses parents.

— Mais vous allez venir à la Châtaigneraie, vous allez...

Vivement, j'interrompis Maurice.

— Non. Ma place est auprès de ma mère, à présent. Me voyez vous sortant des bras de mon père et revenant aux Tourelles m'y repaître des larmes maternelles ? Non, je ne me placerai pas dans une situation pouvant m'amener à agir ainsi.

— Mais votre place, aussi, est près de votre père !

— Allons donc ! Est-ce que, avant de le connaitre, je n'ai pas été la confidente du chagrin de ma mère ? Pourrais-je trahir la confiance de celle-ci au profit d'un autre, cet autre me fut-il aussi cher qu'elle-même ? A mon tour d'évoquer vos scrupules de tout à l'heure... Vous me reconnaissez bien, je pense, le droit d'avoir les miens.

Il soupira tristement ; puis, avec anxiété, s'écria :

— Alors, à présent que vous connaissez votre père, vous allez pouvoir rester éloignée de lui ?

— Il ne tiendra qu'à lui qu'il en soit autrement.

— Mais aurez-vous la force de résister au désir d'aller vous jeter dans ses bras ?

— Il a bien trouvé celle de me voir pleurer devant lui l'absence d'un père chéri.

— Mais votre mère, que dira-t-elle ?

— Ah ! ma mère... Voilà ou la difficulté commence. Dois-je tout lui révéler ou dois-je me taire ? Vis-à-vis d'elle, je ne suis tenue par aucune promesse. Si je n'écoutais que mon coeur, j'entrerais chez elle, tout à l'heure, le visage radieux, et je lui crierais la bonne nouvelle: "Mon père vit ! Il est là !"

— Pourquoi ne le feriez-vous pas ?

— C'est que j'ignore les projets de mon père... Ma mère vit dans une douloureuse torpeur, mais elle vit!. Comprenez-vous? Elle vit parce que l'espoir vibre malgré tout au fond d'elle-même... Mais si elle sait...

— Eh bien ?

— Sa joie sera sans borne. Piétinant toute fausse pudeur, ou toute crainte, elle ira à la Châtaigneraie se jeter aux pieds de mon père, lui crier son amour, sa joie de le revoir, son long martyre d'épouse sans mari, de veuve sans tombe. Mais comment celui-ci l'accueillera-t-il ? J'ai peur... Si ma mère n'allait retrouver que mon père !... Si dans l'homme qu'elle aime de l'amour le plus vif elle cherchait en vain un mari !... Comprenez-vous, monsieur Maurice ? J'ai peur ! Je n'ose me decider... Ce n'est plus à moi, il me semble, d'agir. Je dois m'effacer devant la volonté de mon père. Qu'il dirige les événements. Oh ! s'il voulait, comme nous pourrions être tous heureux !

— Même vous et moi ? fit le jeune homme en pressant mon bras contre lui.

Je le regardai, rougissante. Un instant, nos prunelles se confondirent délicieusement. Mais je secouai la tête, rejetant loin de moi cette pensée étrangère au sujet qui me tracassait.

— Je ne disposerai jamais de ma vie tant que celle de ma mère ne sera pas réglée au mieux de ses désirs.

Il dut sentir que mon ton était péremptoire, car il ne répondit rien.

Tout en parlant nous avions franchi un assez long parcours.

Devant nous, la voiture poursuivait sa marche lente.

Mais déjà, à quelques centaines de mètres plus bas, les premières maisons de Thierville se dressaient. Je ne pouvais aller plusloin à côté du comte sans me compromettre.

J'appelai Bernard qui arrêta la voiture immédiatement.

Et prenant congé du jeune homme, je lui recommandai encore de répéter à mon père l'entretien que nous venions d'avoir à ce sujet.

— Je compte sur vous, monsieur de Rouvalois, ajoutai-je, pour plaider notre cause auprès de votre ami. Vous qui le connaissez et qui êtes au courant des raisons qui le font agir, vous seul saurez trouver les mots qu'il faut dire.

— Je vous le promets.

— Au revoir... N'oubliez pas que je mets toute ma confiance en vous.

—Pour être éloquent, il me suffira de me rappeler ce que vous m'avez répondu tout à l'heure quand je me suis permis d'évoquer l'avenir en vous mêlant au mien.

Pour toute réponse, mes doigts pressèrent longuement les siens.

— Au revoir et à bientôt car j'attendrai votre visite avec impatience.

— Oui, à bientôt.

La voiture s'ébranla pendant qu'il enfourchait sa bicyclette.

Quelques minutes après, nous arrivâmes aux Tourelles.

Dès que je fus descendue à terre, devant le perron, je me tournai vers Bernard qui, d'un air chagrin, me regardait à la dérobée.

Mais il rentrait dans mes intentions de traiter aujourd'hui tout le monde avec la même sévérité.

— Je ne sortirai guère, à présent, lui dis-je, et il est inutile que je vous fasse perdre plus longtemps votre temps. Considérez vous désormais, Sauvage, tout à fait libre, vis-à-vis de moi.

— Mademoiselle me chasse ? balbutia l'ancien soldat, dont le visage s'était brusquement empourpré.

Mais, si je tenais à être sévère, ce soir, je voulais aussi être juste.

— On ne chasse qu'un mauvais domestique ! protestai-je. Or, vous, Sauvage, vous n'avez jamais été pour moi un serviteur... Du moins, j'ai toujours eu la pensée que vous étiez un ami et je me suis toujours figuré vous avoir traité comme tel.

— Oh ! mademoiselle, c'est vrai ! Vous avez toujours été pour moi véritablement bonne... A présent, vous vous détournez de moi !

— A présent, je n'aurai plus besoin de vous, Sauvage, dis-je doucement.

L'homme baissa la tête.

— Cela revient au même! Je sais bien que j'ai mérité des reproches, mais pensez que c'était M. Frédéric qui m'avait commandé le silence.

(à suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "LE SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

55e ANNEE—No 118 QUEBEC, SAMEDI 16 MAI 1936 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

Rochette renseigne la Chambre sur le cas de la Valley Shoe

Le ministre du Travail répond aux questions de M. Maurice Duplessis, et déclare que le député oppositionniste de la Beauce, un directeur de la compagnie, est intervenu pour que le gouvernement cesse ses démarches en faveur des ouvriers.

L'honorable Edgar Rochette, ministre du Travail, de la Chasse et de la pêche, a donné des renseignements intéressants, hier après-midi, sur le cas de la "Valley Shoe Company", de Valley Jonction, dont M. Vital Cliche, député actionniste de la Beauce, est un des directeurs. Le ministre a dit qu'on a dû faire plus de 40 enquêtes à la Valley Shoe pour forcer cette compagnie à respecter la loi du salaire minimum des femmes et il a cité des documents démontrant que plusieurs poursuites ont été prises contre cette compagnie et qu'elle a payé l'amende parce qu'elle ne payait pas ses ouvrières suivant la loi du salaire minimum. M. Maurice Duplessis ayant dit que M. Cliche est venu lui demander d'attirer l'attention du gouvernement sur le cas de la compagnie, le ministre a répondu: "Mon sous-ministre a eu la visite du député de Beauce qui lui a justement demandé de ne pas intervenir davantage dans les négociations entre les patrons et les ouvriers." Les déclarations de M. Rochette ont été longuement applaudies par la droite.

Voici d'ailleurs comment les choses se sont passées à la Chambre:

Le président Lucien Dugas ouvre la 25e séance de la Chambre à 3 heures 30. M. Laurent Barré, de Rouville, présente aussitôt un projet de loi pour modifier le Code Municipal "concernant les chiens errants".

Des voix: Woof ! Woof !

—Explications ! demande-t-on.

M. Laurent Barré: Il s'agit tout simplement de donner aux conseils municipaux le droit de se débarrasser des mauvais chiens qui rôdent sans muselières.

Le bill est accepté en première lecture.

L'hon. M. Bouchard ministre de l'Industrie, du Commerce et des Affaires Municipales fait ensuite accepter en première lecture deux projets de loi, le premier qui prolonge d'une autre année le privilège des propriétaires qui n'ont pas payé leurs taxes à voter aux élections municipales et le deuxième, qui a pour but de ratifier le règlement No 224 de la Cité de Saint-Lambert.

LE CAS DE LA VALLEY SHOE

Avant de passer à l'ordre du jour, le ministre du Travail se lève:

M. Edgar Rochette: Je désire répondre à une question que le chef de l'Opposition m'a posée hier au sujet de la "Valley Shoe", de Valley Jonction, dans la Beauce. Cette compagnie est régie en vertu d'une ordonnance émanant de la Commission du Salaire Minimum des Femmes. C'est l'organisation que nous a donné le plus de trouble depuis 1932, date de son début.

Depuis cette date, nous avons dû faire de plus de 40 enquêtes. Malgré ces enquêtes, elle a continué à payer des salaires inférieurs à ceux prévus par la loi et à garder une plus grande proportion d'ouvrières inexpérimentées qu'il n'est prévu par la loi. On sait que les compagnies doivent employer tant d'apprenties pour tant d'ouvrières expérimentées.

De plus, le 3 novembre dernier, une grève a éclaté parce que la compagnie ne voulait pas reconnaitre le syndicat catholique des ouvrières. Nous avons fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour régler ce différend, avec la coopération du ministère fédéral du travail mais la grève dure toujours. Nous avons tenté des démarches directes. Nous avons envoyé sur les lieux M. Pierre Gosselin, officier des justes salaires et ses démarches n'ont pas eu de succès. Voici d'ailleurs ce que dit M. Gosselin dans son rapport:

"A ma demande", dit M. Gosselin", le gérant, qui est aussi le directeur de la compagnie — et qui siège sur le même bureau de direction que le député de Beauce, commente M. Rochette — a convoqué une assemblée des directeurs à laquelle j'ai obtenu la présence de M. l'abbé Turcotte, curé de la paroisse, et de M. l'abbé Campana, aumônier du syndicat. A cette assemblée, il a été impossible d'obtenir quoi que ce soit des directeurs; ils ont tout refusé ce que nous leur avons proposé et ils ont même refusé de traiter avec moi; ils nous ont dit qu'ils se rassembleraient de nouveau et qu'ils donneraient leur réponse à monsieur le curé mais pas à l'officier du gouvernement.

Cette grève, poursuit le ministre, dure donc depuis le 3 novembre 1935 et elle n'est pas encore réglée. Nous avons pris des procédures contre la compagnie chaque fois que les enquêtes les justifiaient. Le 11 avril, 1933, la compagnie a été poursuivie, trouvée coupable et condamnée à payer le maximum de l'amende, soit $10 et les frais. Ici, je fais remarquer que le gouvernement ne désire pas percevoir des amendes pour enrichir le Trésor,

(Suite à la page 5, 1ère col.)

SOYONS PRUDENTS

L'été sera bientôt revenu avec sa température parfois insupportable. Les plages deviendront alors les endroits les plus fréquentés. Il faudra beaucoup de prudence pour éviter des scènes déplorables comme celle représentée sur la vignette ci-dessus ! Il y a quelque temps, CHARLES PENROD, de Fort Wayne, Ind., se baignait en compagnie de ses compagnons de classe. Il se noya. On remarque ses amis transportant hors de l'eau son corps sans vie.

Nouveaux incidents à la séance du comité des Comptes Publics

M. C. Lanctôt refuse de laisser M. Duplessis entrer dans le domaine de ses affaires personnelles — Le président lui donne raison — Trois votes sont enrégistrés — Autre vote sur la motion d'ajournement.

Après une nouvelle séance marquée de plusieurs incidents, le comité des Comptes Publics de l'Assemblée Législative s'est ajourné hier, jusqu'à mardi, le 26 mai, afin de permettre aux députés particulièrement intéressés à l'étude du bill de Montréal, de suivre les séances du comité des Bills Privés la semaine prochaine.

C'est M. P. Bercovitch, député de Montréal, qui a proposé cet ajournement, auquel s'opposa M. M. Duplessis. Le comité vota alors en faveur de la motion de M. Bercovitch et celle-ci fut adoptée par un vote de 19 à 14.

Ce ne fut pas d'ailleurs le seul vote pris au cours de la séance.

Quatre votes ont été pris hier à quelques minutes d'intervalle au comité des Comptes Publics, dont trois en marge des décisions du président Casgrain au moment où M. Charles Lanctôt, assistant procureur général était interrogé. Le chef de l'opposition, après que M. Lanctôt eut déclaré ne pas tenir de livres pour ses affaires personnelles, a voulu savoir comment l'assistant Procureur Général pouvait préparer son rapport de l'Impôt sur le Revenu. Très calme, M. Lanctôt a répliqué: "Ça ça me regarde", et sa déclaration a provoqué une nouvelle tempête de la part du chef de l'opposition.

Comme le président Casgrain n'a pas permis cette question, M. Duplessis en a appelé de sa décision, mains son appel a été repoussé par 19 voix contre 12. Quelques minutes plus tard, le chef de l'Opposition est revenu à la charge avec une question semblable, et on a eu recours au vote pour la seconde fois. MM. Monk et Paquette, députés actionnistes, étaient revenus dans l'intervalle, de sorte que, cette fois, la décision du président a été maintenue par 19 voix contre 14.

Le troisième vote a été pris quand M. Duplessis a voulu savoir comment M. Lanctôt faisait pour préparer ses comptes. Cette question a été déclarée hors d'ordre, comme la question ne disait pas qu'il s'agissait des comptes du département de l'assistant Procureur Général ou des comptes personnels de M. Lanctôt, et encore cette fois, le vote a été de 19 à 14 en faveur de la décision rendue par le président Casgrain.

Le dernier vote a été enregistré en marge de la motion d'ajournement. M. Duplessis voulait faire ajourner le comité à mardi prochain et tenir deux séances par jour à partir de cette date, tandis que M. Bercovitch voulait faire décréter l'ajournement à mardi le 26 courant, pour donner l'occasion aux députés des deux côtés de la Chambre de suivre l'étude du bill de Montréal au comité des Bills Privés. Cette motion de M. Bercovitch n'a pas rencontré les vues de M. Duplessis qui a réclamé encore un vote, et par 19 voix à 14 il a été décidé que le comité allait s'ajourner à mardi le 26 courant.

Au milieu des protestations de quelques spectateurs groupés derrière la barre de la salle des délibérations le comité des Comptes Publics s'est ajourné alors à mardi le 26 courant.

Lorsque la date de l'ajournement eut été aprouvée au vote, M. Oscar Drouin s'est écrié: "Encore une semaine de gagnée contre le peuple". Peu après, des spectateurs rangés en arrière de la salle, près de M. Pierre Bertrand, se mirent à crier "Chou !... Honte !... A bas les Juifs !..." et à causer tout un chahut en évacuant la salle dans un beau désordre. Rarement a-t-on vu scène aussi disgracieuse que celle-là dans l'enceinte parlementaire.

Au moment où le président Casrain ouvre la séance, M. Candide Rochefort, député de Ste-Marie, fait remarquer que la salle est très exigué et que le comité des Comptes Publics devrait siéger dans la salle du Conseil Législatif pour que la foule soit accommodée plus facilement. M. William Tremblay rétorque : "Pourquoi ne pas aller siéger au forum à Montréal ?"

On s'amuse de cette remarque, et le docteur Rajotte prend la parole : "Monsieur le président, dit-il, pour éviter des scènes comme celles qui se sont produites jeudi, on devrait appliquer l'article "390".

M. Oscar Drouin : "En somme, c'est le bâillon qu'on veut."

M. Duplessis : Il n'y a pas une puissance humaine capable de nous imposer le bâillon.

Le président Casgrain : Il n'est aucunement question de l'imposition du bâillon dans l'article "390".

M. Duplessis : M. Bourque a demandé le détail des comptes de Daigle et Paul.

M. Morel : Je l'ai déposé comme exhibit "D-22".

M. Duplessis (pendant que M. Bourque examine le document) : Le député de Sherbrooke constate qu'il n'a pas de frais de transport qui sont mentionnés dans l'exhibit "D-22".

M. Morel : S'il n'en est pas fait

(Suite à la page 19, 2e col.)

PRESIDENT

M. l'abbé ALEXANDRE VACHON, M.A., F.C.I.C., M.S.R.C., directeur de l'Ecole Supérieure de Chimie de Laval et l'une des figures les plus marquantes dans notre monde scientifique, a été réélu président de la Société de Chimie de Québec.

M. VACHON A LA SOCIETE DE CHIMIE

L'abbé Alexandre Vachon est réélu hier soir président de la Société de chimie de Québec — Le congrès annuel des chimistes du Canada aura lieu à Niagara les 9, 10 et 11 juin prochains.

M. l'abbé Alexandre Vachon, M.A., F.C.I.C., M.S.R.C., directeur du "Biological Board of Canada" et du "National Research Council", président de "Canadian Institute of Chemistry", directeur de l'Ecole Supérieure de Chimie et professeur titulaire à l'Université Laval, a été réélu président de la Société de Chimie de Québec, hier soir, pour le prochain exercice.

La vice-présidence a été attribuée à M. Berchmans Garneau, I.C., du ministère de la Voirie provinciale et le docteur Paul-E. Gagnon, F.C.I.C., D.Ph., professeur titulaire à Laval, a été réélu secrétaire pour un nouveau terme. Les autres officiers sont: M. J.-E. Thériault, F.C.I.C., chef du laboratoire des sols au ministère provincial de l'Agriculture, trésorier; M. Louis Cloutier, D. Sc., F.C.I.C., professeur à l'Université, secrétaire- adjoint, et J.-H Rowley, chimiste en chef à l'Anglo Pulo, conseiller. Les autres membres du conseil qui continueront l'exercice de leurs fonctions sont M. O.-A. Bériau, F.C.I.C., directeur de l'enseignement des Aarts domestiques dans la province, M. Adrien Pouliot, F.C.I.C., professeur à Laval, et M. Maurice Archambault, Ingénieur chimiste.

(Suite à la page 8 2e col.)

SECRETAIRE

M. PAUL-E. GAGNON, F.C.I.C., D.Sc., D. Ph., professeur titulaire à l'Ecole de Chimie de l'Université Laval et membre de plusieurs sociétés savantes, a été réélu secrétaire de la Société de Chimie de Québec hier soir.

AJOURNEMENT DE 5 JOURS A LA SESSION

A cause de la fête de L'Ascension et de la fête de la Reine, la Chambre des Députés ne siégera pas à partir du 20 au soir jusqu'à mardi le 26 mai — Pas de "pairage".

Il a été question de "pairer" pour la première fois, en Chambre, hier, lorsque M. Lucien Lamoureux, député libéral d'Iberville, a offert à M. Laurent Barré, député conservateur de Rouville, de "pairer" avec lui, c'est-à-dire de s'engager à ne pas voter s'il nétait pas en Chambre, et vice-versa, comme la chose se pratique à Ottawa. L'incident s'est produit lorsque le premier ministre Taschereau s'est entendu avec le chef de l'Opposition, M. Maurice Duplessis, sur l'ordre du travail sessionnel pour la semaine prochaine. M. Barré a refusé l'offre disant qu'il ne voulait pas s'engager à pairer avec le député d'Iberville puisqu'il partageait la même opinion que lui sur de nombreuses questions et qu'il pourrait bien voter de la même façon que lui, ce qui ferait perdre deux votes au lieu d'un seul sur une mesure.

Voici comment les choses se sont passées:

L'hon. L.-A. Taschereau: Je crois qu'il faudrait nous entendre sur l'ordre du travail pour la semaine prochaine. Jeudi prochain, c'est la fête de l'Ascension, mais ensuite, il y a vendredi et samedi et lundi c'est la fête de la Reine. Je me demande si nous ajournerons mercredi soir jusqu'à vendredi ou si nous

(Suite à la page 9 1ère col.)

LA TRAGEDIE TERRIFIANTE DE LIMOILOU

Alma Corneau est morte dans son lit alors qu'elle dormait paisiblement — Quatre balles furent tirées dont deux l'atteignirent

La poignante tragédie de Limoilou au cours de laquelle une jeune fille de 18 ans, Alma Corneau, a perdu la vie hier, a jeté l'horreur dans tous les coeurs et Québec est encore sous le coup de l'émotion qui étreignit toute notre population lorsqu'elle lut le récit de ce terrible drame dans le Soleil d'hier.

Alma Corneau est morte dans son lit où elle dormait paisiblement quand on lui tira à bout portant quatre balles dont deux portèrent. L'auteur présumé de ce drame horrible a été arrêtée immédiatement par le constable Lamothe, oncle et père adoptif de la victime, qui entra au moment où celle qui est aujourd'hui dété-

(Suite à la page 8, 1ère col.)

Les députés épuisent une variété de sujets

Presque tous les sujets inscrits au feuilleton de l'Assemblée Législative sont discutés par les députés hier — Un résumé de la séance.

Un incident a été causé en Chambre, quelques minutes avant onze heures, hier soir, lorsque M. Patrice Tardif, député de Frontenac, a proposé un amendement à la motion du budget, c'est-à-dire à la motion qui permettra à la Chambre de se former en comité des Voies et Moyens pour voter des crédits aux divers départements de l'administration provinciale. M. Pierre Gagnon, député de Kamouraska, a aussitôt repris le débat sur l'amendement gauchiste, qui se lit comme suit :

Que tous les mots après "Que" dans la motion en discussion soient retranchés et remplacés par les suivants :

Cette Chambre tout en étant disposée à voter les crédits nécessaires à Sa Majesté recommande au Gouvernement d'instituer immédiatement un système de crédit d'urgence pour venir en aide à la classe agricole de cette province.

M. Pierre Gagnon a fait un discours assez violent. Il y eut des points d'ordre de soulevés de part et d'autre. Le député de Kamouraska traita le député de Québec-Est, M. Oscar Drouin, de "bout d'homme" et M. Drouin qualifia M. Gagnon de "disgrâce pour la Législature". Le président Dugas pria les deux députés de retirer leurs paroles, ce qu'ils firent. Toutefois, M. Gagnon fit une restriction. "Je ne puis pas dire que le député de Québec-Est est grand, dit-il, cela ne serait pas vrai !"

Les représentants du peuple ont discuté à peu près sur tous les sujets inscrits au feuilleton de la Chambre au cours de la journée d'hier. Avant la reprise du débat sur le budget, la Chambre avait entendu l'hon. Edgar Rochette, ministre du Travail, de la Chasse et de la Pêche, traiter du cas de la "Valley Shoe Company", en réponse à une question posée la veille par

(Suite à la page 8, 1ère col.)

L'enquête du coroner sur la mort de madame G. Grenier est ajournée

Après avoir entendu plusieurs témoins dont le mari de la défunte et le médecin autopsiste, le coroner Vallée ajourne l'enquête sine die — Des personnes ont vu Mme Grenier le matin de sa mort.

Le manteau de madame Georges Grenier portait deux marques de pied à l'intérieur et une autre à l'extérieur quand le docteur André Simard l'examina à la suite de sa mort qui fut probablement causée par une syncope de coeur. Telle est la déclaration faite hier soir à l'enquête tenue par le coroner le docteur Jules Vallée pour établir dans quelles circonstances madame Georges Grenier, née Eva Bergeron, de Sillery, est morte. Le docteur Simard a également révélé que les gants de la malheureuse étaient tachés de sang et qu'elle portait à la commissure droite des lèvres une contusion assez prononcée de même qu'au coude gauche où la peau était déchirée complètement sur une longueur d'un pouce.

Le docteur Paul Larochelle qui l'avait examinée le premier avait également constaté la blessure à la lèvre.

En déclarant qu'il attribuait la mort à une syncope de coeur apparemment provoquée par les coups reçus, le docteur André Simard fit observer qu'il avait envoyé certains organes au laboratoire pour qu'ils y soient examinés. A la suite de ces déclarations et des dépositions de quelques autres témoins, le coroner a dû ajourner l'enquête sine die. Les jurés qui sont MM. Wilfrid Dion, Ludger Lamontagne, Ovide Grenier, Emile Dugas, H. Marcoux et Pierre-Daniel Gagnon ont été invités à se tenir à la disposition du tribunal.

Il est probable que les détectives Aimé Pettigrew, Desjardins, Gauvin et Gauthier qui appartiennent à la police provinciale à l'exception de M. Desjardins qui fait partie de la sûreté municipale, assigneront d'autres témoins dans le cours de la semaine prochaine.

M. Georges Grenier, ancien livreur de lait pour la Brookside, témoigna le premier et donna l'emploi

(Suite à la page 11, 1ère col.)

Une motion acceptée par le gouvernement

Sans vote et sans discussion, le gouvernement accepte en principe une motion de M. D. Sauvé, de Beauharnois, pour "sauvegarder, protéger et garantir les droits de notre province" — Réponses à quelques questions.

Le gouvernement a accepté, hier après-midi, une motion de M. Delpha Sauvé, député de Beauharnois pour "sauvegarder, protéger et garantir les droits de notre province." Après le discours de M. Sauvé, que l'on lira plus loin, le Dr Philippe Hamel se leva pour parler et le premier ministre se leva aussitôt, pour dire que le gouvernement acceptait le principe de la motion, sans vote. M. Duplessis donna le signal des applaudissements à gauche et la Chambre passa ensuite à la discussion d'une autre motion proposée par M. Léo Duguay, du Lac Saint-Jean.

Voici le texte de la motion de M. Sauvé et des remarques qu'il a faites :

"Que cette Chambre,

Vu les question et réponse suivantes consignées à la page 95 des Journaux de la session de 1931 :

"Question par M. Duplessis : Dans cette province, quelle est la valeur réelle de tous les biens immobiliers appartenant à des compagnies ou corporations industrielles ou commerciales et qui bénéficient: a. d'une exemption de taxes municipales; b. d'une commutation de taxes municipales; c. d'une exemption de taxes scolaires; d. d'une commutation de taxes scolaires?

Réponse par l'honorable M. Taschereau: Le gouvernement l'ignore".

Vu les question et réponse suivantes consignées à la page 98 des Journaux de la session de 1934:

"Question par M. Duplessis: Relativement à la loi imposant des ta-

(Suite à la page 5, 2e col.)

DEJEUNER REMIS

On nous prie de répéter que le déjeuner - causerie organisé par le Club Lapointe en honneur de l'hon. P.-E. Côté, ministre de la Voirie, et fixé au 23 mai, a été remis à plus tard. Le nouveau ministre ne pourra être à Québec à ce moment et les organisateurs nous disent qu'elle est ajournée à une date ultérieure.

MORT DE MONSIEUR GEORGES MILLER

Est décédé à Québec, à l'âge de 44 ans et 6 mois M. Georges Miller, époux de Eva Laprise. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse et 8 enfants: Georges-Albert, Wilfrid, Lucien, Gemma, Roger, Emilien, Jacqueline et Roland. Il était un fervent chrétien et un modèle de famille.

Il laisse outre son père M. Georges Miller; deux frères: Joseph et Adélard et une soeur Alféda. Il était le gendre de Mme Vve J.-B. Laprise; le beau-frère de Mme Albert Laprise, Mme Jos. Lapointe et de Mme Raoul Duz, de Montréal.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 8 heures. Départ de la maison mortuaire à 7 heures 45 pour l'église du Sacré-Coeur et de là au Cimetière St-Charles.

UNE PLAINTE

L'inspecteur en chef des établissements industriels et commerciaux a porté plainte, hier, en Cour des Sessions de la Paix, contre un manufacturier de chaussures de cette ville, dont l'établissement serait dans un état de malpropreté trop prononcé.

La comparution n'a pas encore eu lieu.

LES MISSIONS

Une réunion du Conseil central de l'Union missionnaire du Clergé, sous la présidence de Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec eut lieu jeudi après-midi.

Etaient présents à cette réunion : M. le chanoine J.-A. Roch, supérieur général des Missions étrangères de Pont-Viau ; M. l'abbé Paul Bernier, secrétaire ; M. l'abbé Geoffroy, du séminaire des Missions étrangères ; M. l'abbé Léon-L. Lemay, de Sherbrooke ; le Rév. Père L. Lavoie, S.J., de Québec, et le Rév. Père Léo Deschalets, O.M.I.

La participation de l'Union missionnaire du clergé du Canada au prochain Congrès international de l'Unio Cleri, à Rome, en novembre prochain fut étudiée et le Rév. Père L. Deschatelets, O.M.I., fut désigné pour représenter le Conseil central canadien à Rome.

VOL D'UN VEAU

Une cause commencée le 25 février vient de se terminer en Cour des Sessions de la Paix par la condamnation de quatre jeunes gens, coupables d'avoir volé un veau dans l'écurie de M. Léopold Lapierre à Breakeyville. Les prévenus, arrêtés par le détective G. Aubin, de la sûreté provinciale, avec l'aide des constables L. Masse et U. Lajoie, du C. N. R., à Charny, avaient vendu l'animal à une maison de Québec. Ils ont été condamnés à quatre mois de prison.

AUTRES PROCEDURES

Les avocats de la ville recevront prochainement instruction du comité administratif de présenter à l'honorable juge Gibsone une requête pour obtenir la mise hors délibéré de trois causes dans lesquelles les avocats de la demanderesse, M. G.-I. Lachance, procédaient ex-parte, par suite du défaut de la ville de produire un plaidoyer en ces causes. Comme il s'agit d'un montant de $3,000, les échevins ne veulent pas que la ville soit condamnée par défaut et les avocats municipaux devront faire les procédures nécessaires pour sortir la cité de ce mauvais pas.

A LA RADIO

DEMAIN SOIR

de 8 h. 30 à 9 h.

AUX POSTES :

CRCK (Québec)	CKCV (Québec)	CHCS (Chicoutimi)
CRCM (Montréal)	CKCH (Hull)	CHNC (N.-Carlisle)

On irradiera un discours de l'Honorable

HECTOR AUTHIER

MINISTRE DE LA COLONISATION

Sur la politique provinciale de Québec.

HEPBURN REMERCIE

Le premier ministre de l'Ontario, l'honorable M. Hepburn, a vivement apprécié les félicitations que le conseil de ville de Québec lui adressait en avril dernier pour l'acte de justice qu'il a posé en faisant adopter par la Législature ontarienne une loi ordonnant le paiement d'une part des taxes des corporations aux écoles catholiques de la province d'Ontario.

Voici le texte de la lettre de l'honorable M. Hepburn au greffier de la cité :

Bureau du premier ministre et président du Conseil

Toronto, 7 mai 1936

Cher M. Chouinard,

Croyez que j'apprécie profondément les bons sentiments exprimés dans votre lettre du 27 avril à propos de la distribution plus équitable des taxes scolaires des corporations.

Sincèrement à vous,

M.-L. HEPBURN.

F.-X. Chouinard,
Greffier de la cité,
Hôtel de ville,
Québec.

LES EXAMENS CHEZ LES ETUDIANTS

Un journal de Montréal publiait jeudi le résultat des examens de doctorat à la Faculté de Médecine de Laval et de licence en Droit. Le Secrétaire Général de l'Université nous prie d'avertir le public que ces informations n'ont pas été autorisées et ne doivent pas être considérées pour l'excellente raison que les examens ne sont pas encore terminés chez les finissants en Médecine et qu'ils n'ont commencé que ce matin chez les candidats à la licence en Droit.

COMMISSAIRE

M. W.-Q. Stobo a été nommé de nouveau hier soir par le conseil de ville comme membre de la commission des écoles protestantes. M. Stobo fera un autre terme de trois ans.

La discussion sur le budget se continuera

NOCES D'OR

NN. SS. Eugène Lapointe, P.A., J.-E. Laberge, P.D., et MM. les abbés Thomas Marcoux, Tancrède Paquet et Théodule Giguère, célèbrent cette année leurs noces d'or sacerdotales. L'Amicale des Anciens Elèves du Séminaire est particulièrement fière de souligner cet événement et tous les anciens voudront offrir leurs hommages et leurs voeux aux jubilaires.

LE BACCALAUREAT EN SCIENCES AGRICOLES

Dans le compte rendu des examens pour l'obtention du titre de baccalauréat ès sciences agricoles il s'est glissé quelques erreurs. Voici le rapport complet : 1er, Frère Adrien-Auguste, très grande distinction ; 2me, Joseph Lchoux, très grande distinction ; 3me, l'abbé Ernest Lepage, très grande distinction ; 4me, Bertrand Lebel, grande distinction; 5me, Bruno Gélinas, grande distinction ; 6ème, Joseph Chevrette, grande distinction ; 7me, Frère Bernard Victor, grande distinction ; 8me, Paul Boutet, avec distinction ; 9me, Louis-Philippe Paquet, avec distinction.

CHEZ LES EUDISTES

M. Gérard Léger sera élevé à la prêtrise dimanche matin et cinq autres clercs eudistes recevront les deux premiers ordres mineurs. Mgr Julien-Marie Leventoux, eudiste, vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent, présidera cette imposante cérémonie en la chapelle des Eudistes de Charlesbourg à 8.30 heures. Les ordinands aux ordres mineurs sont: MM. Basile Babin, Jean-Paul de Grâce, Alphonse Dion, Joseph Potvin et Emile Verret.

Les oppositionnistes présentent un amendement à la motion principale sur le budget et M. Pierre Gagnon continue la discussion — Les députés sont témoins d'une passe d'armes entre le député de Kamouraska et M. Drouin.

Les oppositionnistes ont proposé un amendement à la motion principale sur le budget, quelques minutes avant onze heures, hier soir, mais un député de la droite s'est levé et comme le débat durait encore à onze heures, il a été ajourné à la semaine prochaine. Deux députés ont parlé sur le budget, MM. Patrice Tardif, de Frontenac, et Pierre Gagnon, de Kamouraska. C'est M. Tardif qui proposa l'amendement de la gauche et M. Pierre Gagnon fit un discours violent qui donna lieu à plusieurs points d'ordre de la part des oppositionnistes. M. Gagnon, s'attaquant à M. Oscar Drouin, le traita de "bout d'homme" et M. Drouin dit de M. Gagnon qu'il était "une disgrâce pour la législature". Les deux députés furent priés par le président Dugas de retirer leurs paroles. Le débat sera maintenant repris la semaine prochaine, et le député de Kamouraska a tenu à ajourner lui-même la discussion, disant qu'il aurait du plaisir à reprendre son discours la semaine prochaine.

M. PATRICE TARDIF

Le député de Frontenac déclare qu'il s'intéresse avant tout au sort des cultivateurs et de l'ouvrier, et qu'il parlera surtout des problèmes qui intéressent ces deux classes. "En 1929, dit-il, les choses allaient normalement pour les cultivateurs mais la crise est arrivée dans la

(Suite à la page 9, 2e col.)

GAGES DE LA FILATURE DE LOUISEVILLE

Plusieurs employés de l'Associated Textiles de Louiseville font part de leurs gages et salaires, et de leurs conditions de travail, et le gérant de l'usine se plaint de la loi du salaire minimum des femmes.

Louiseville, 16. (Spéciale). — La loi des salaires minima des femmes de la province de Québec est au désavantage marqué de l'Associated Textiles, a déclaré hier M. J. Pinatel, gérant de cette compagnie, à la Commission Turgeon. M. Pinatel dit que les employées de la compagnie font toutes sortes de travaux préliminaires, et que l'on est pourtant obligé de les payer comme si elles étaient des femmes d'expérience. Les spécialistes, dit-il, méritent d'être bien payées, mais il n'est pas juste de donner les mêmes gages aux autres. M. Pinatel est en faveur d'une union ouvrière locale, mais pas d'une organisation provinciale car les con-

(Suite à la page 9, 4e col.)

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *président* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 16 MAI 1936

Un incident et une diversion

Il est évident que M. Maurice Duplessis a commis un impair en injuriant M. Charles Lanctôt, et que l'odieux de cette injustifiable agression retombe sur le chef de l'opposition. Après plus de quarante ans de services à la province de Québec, le Procureur adjoint du ministère public est à la tête du département de la justice. Sans cesser d'être avocat, comme sa fonction l'exige, il exerce, dans certains cas, une magistrature. C'est feu Sir Lomer Gouin qui l'a élevé à cette charge, après avoir éprouvé sa valeur intellectuelle et morale, pendant les longues années qu'il dirigea le département du Procureur général.

On a prié M. Lanctôt de venir témoigner devant le comité des comptes publics, pour élucider certains points en rapport avec ses émoluments, ses honoraires, ses frais de voyage, en sa qualité officielle du haut fonctionnaire. Il s'y est prêté de bonne grâce, se déclarant prêt à répondre à toutes les questions pertinentes qu'on pourrait lui poser à ce sujet. Gentilhomme lui-même et septuagénaire, cet officier avait droit de s'attendre à un traitement courtois. Mais, son interrogatoire à peine commencé, il a réalisé que M. Duplessis avait l'intention d'étendre son inquisition sur des points qui n'ont aucun rapport avec les comptes publics. Parce que M. Lanctôt ne s'est pas prêté à ce jeu, il a été l'objet des propos malséants du leader de l'opposition.

L'injure a été rapportée par tous les journaux, et son auteur doit sentir aujourd'hui qu'il a été aussi maladroit que vulgaire. Aussi ses amis tentent-ils une diversion, pour distraire l'opinion de la mauvaise impression qu'elle garde de cet incident. On voudrait attirer l'attention sur les devoirs d'état du suppléant du Procureur général et sur la latitude que ses chefs ont pu lui laisser depuis qu'il remplit cet emploi. C'est là une toute autre affaire, qui ne relève pas plus du comité des comptes publics, que les rapports d'un employé de l'administration provinciale avec le Fisc fédéral. Pour avoir voulu sortir des limites permises de l'enquête qu'il poursuit M. Duplessis s'est fourvoyé et la scène qu'il a provoquée tourne à sa confusion.

Il ne manque pas de gens bien élevés, parmi les conservateurs et les actionnistes libéraux, qui pensent, comme nous, que les agissements et les paroles du chef officiel de l'opposition ne sont pas toujours de nature à faire du bien à la cause qui les solidarise. Un député qui connait bien M. Duplessis lui avait donné un avis public, lors du premier débat de la nouvelle Assemblée législative, en déclarant que, pour sa part, ce ne serait pas avec des insultes qu'on l'amènerait à voter non-confiance dans le gouvernement libéral. Ce sage conseil ne manquait décidément pas d'opportunité. Pour ne l'avoir pas pris en bonne part et pour ne l'avoir pas suivi, le leader tory s'attirera d'autres humiliations, sinon la rebuffade de ses alliés d'occasion. En tout cas, auprès d'un électorat resté sain, son prestige ne vaut pas cher. Les partisans aiment que leur chef leur fasse honneur, et non pas honte.

Une collaboration fructueuse

Les législations et les oeuvres en préparation, tant à Ottawa qu'à Québec, témoignent du sens pratique qui inspirait l'honorable Mackenzie King lorsqu'il demandait à l'électorat canadien de donner à son parti une majorité dans chaque province et d'y maintenir des administrations libérales. Partout ce voeu a été comblé, hormis en Alberta. En Canada français on constate déjà combien cette solidarité nationale sera fructueuse.

Moins de dix mois après l'avènement à Ottawa du gouvernement de M. King et du maintien du cabinet Taschereau à Québec, nous avons l'assurance que la constitution sera modifiée de façon à donner plus de revenus à la province et le statut amendé pour permettre à nos cultivateurs de tirer un meilleur parti du prêt agricole. Bien plus, un effort puissant sera tenté, en collaboration, pour mettre fin au chômage et aux secours directs. Dans le cours des prochains douze mois, une somme de quarante millions de dollars sera dépensée, partie en travaux de voirie, de chemins de fer, d'édifices publics, d'aménagements de ports de mer, partie en octrois de colonisation et en aide à l'agriculture.

Le système d'allocations de chômage institué par le régime tory avait le grand tort de battre en brèche la loi naturelle et divine du travail. C'était le plus grave défaut d'une réglementation qui en avait bien d'autres. Pour obtenir des secours, il fallait démontrer qu'on n'avait pas travaillé. Quiconque recherchait un emploi passager, si peu rémunérateur fût-il, se coupait les vivres à lui-même et aux siens, et il lui fallait retourner à l'oisiveté pour avoir droit à sa pitance officielle. Avec ce mode vicieux, il arrivait que l'administration municipale de Montréal ne pouvait trouver, entre 50,000 assistés, les 2,000 pelleteurs de neige dont l'administration avait besoin après les tempêtes de l'hiver.

Avec l'intelligence et le civisme que les ministres fédéraux et provinciaux vont apporter à rétablir un ordre plus sage dans le traitement à faire aux chômeurs, nous ne doutons pas qu'ils obtiennent, dès cette prochaine saison, des résultats très efficaces. En tout cas, l'élaboration de ce programme plus rationnel et plus humain a été facilitée par la sympathie politique qui unit deux gouvernements libéraux.

M. Ferguson reviendrait

En fin de mai, en Ontario, le parti tory se choisira un chef provincial, et une rumeur veut que l'honorable Howard Ferguson, ancien haut-commissaire à Londres et ancien premier ministre laisse soumettre son nom à la convention. Si tel est le cas, il y a dix à parier contre un que sa candidature sera reçue avec enthousiasme par des partisans qui n'ont pas été heureux depuis son départ.

Sans être vieux, M. Ferguson n'est pas de la première jeunesse. Mais il est resté physiquement et intellectuellement très jeune. Il concède quelques années à M. Bennett, mais il n'a pas eu le malheur, comme ce dernier, de recevoir le premier grave avertissement que la bonne nature ne manque jamais de donner à ses enfants. Ce qui permet de prévoir que le prochain chef des conservateurs ontariens sera probablement le successeur éventuel des grands chefs du parti tory au parlement fédéral.

Les signes se multiplient des efforts des conservateurs pour galvaniser leurs forces, dans tous les milieux, afin de se préparer aux luttes de demain. Avec la persuasion et le nerf de la guerre, ils se sont déjà gagné des alliés jusque dans la province de Québec, dans des milieux où on n'aurait pas cru, il y a deux ans, que le parti tory pût espérer en retrouver jamais. La crainte et l'ambition font souvent les mouvements politiques. Et il en est un qui, chez nous, s'est laissé *discipliner* par les arguments sonnants de l'organisation conservatrice.

La rentrée de M. Ferguson dans la politique, sans causer d'inquiétudes, ajoute un intérêt aux intrigues et aux luttes actuelles.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Le cartel sera écartelé.

L'hygiène finira par triompher du tabac.

La tiare reste au-dessus des couronnes.

La vapeur agit comme une fièvre chaude.

La nature n'enseigne pas de fausses notions.

Les faibles trahissent même ceux qu'ils aiment.

Chante, grenouille, chante, toi qui as le coeur gai !

Pour conserver vos lignes, faites de la littérature.

Locataire, que ton sort paraît enviable au proprio !

Que de barbares parmi "les étrangers dans la cité".

"Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévôts ?"

Les Etats-Unis oublient ce qu'ils doivent aux étrangers.

L'épilogue de la biographie de Thomas reste à écrire.

Pendant qu'on épouse une querelle, la fille à marier trouve le temps long.

Le petit dénicheur et le chat maraudeur méritaient d'être enfermés dans le même sac.

Il cherche

Un professionnel de Montmagny nous écrit pour nous parler du cas d'un jeune politicien, qui, jusqu'à la veille de la convention ministérielle, aurait bien voulu être candidat libéral dans le comté de Montmagny, mais qui n'osa soumettre son nom . . . pour des raisons qu'il doit connaitre mieux que personne. Depuis, il a fréquenté certaine officine où beaucoup d'affaires douteuses ont été engendrées, pour le malheur des petits épargnistes de la région . . . Et notre aspirant a cru devoir virer son capot, en pleine lutte, pour se mettre au service d'un faux prophète de l'ordre nouveau . . . Après la campagne, cependant, il semblait regretter sa trahison, et il essayait de la motiver par des considérations auxquelles on lui avait fait penser tardivement . . . Il redevint faible et chancelant, et son cas inspira un peu d'inquiétude à son mentor . . . On lui fait faire de petites commissions, et il parle à la radio, pour le compte du parti actionniste . . . Cependant, pour les gens de Montmagny qui le connaissent bien, ce sera toujours et de plus un petit monsieur désemparé.

Il pleut toujours

Bergen, la vieille cité millénaire, l'ancienne capitale de Norvège, est remarquable par une particularité; il n'y pleut qu'une fois par an, mais cette pluie dure 365 jours ! Aussi, peut-on croire que cette ville de 100,000 habitants consomme plus d'imperméables et de parapluies qu'aucune autre ville au monde. Et quand le ciel y reste beau pendant quelques heures, les bonnes gens de Bergen hochent la tête et disent, soucieux : "Le temps devient peu sûr."

Les Sikhs du roi

Quatre officiers hindous, du régiment sikh de S. M. l'empereur de l'Inde, se trouvent à l'heure actuelle à Londres. Ils n'ont pas eu de veine. La température, à leur descente du bateau, leur a paru, par trop inclémente, et ils ont pris froid. Par ailleurs, le deuil pour le roi George V les a privés du plaisir d'assister aux grands "events" de la saison londonienne, qui est depuis quelques années, si gaie.

Heureusement, il leur reste la possibilité de se distraire moins officiellement, et l'on peut croire que ces beaux garçons n'y manqueront pas.

Deux poids deux mesures

Un médecin de Chicago, le Docteur Spencer, et sa femme, avocate connue ont élevé leurs deux filles selon un nouveau principe: aucune contrainte, aucune interdiction, pas de refoulement, tout est permis ! Les deux jeunes filles, Mary-Belle, âgée de 16 ans, et Victoria, âgée de 14 ans, ne vont à l'école que lorsqu'elles en ont l'envie. Quand un interlocuteur les fâche, elles le boxent; il leur est arrivé de monter à cheval en maillot de bain, à minuit; et elles disent toujours ce qu'elles pensent.

Eh bien, le croira-t-on? Mme Spencer, cette dame aux idées larges, plaida lors de la Foire de Chicago, contre une danseuse nue, Sally Rand, et la fit condamner pour exhibition indecente.

Le général Albricci

Les Italiens, entre autres griefs, reprochent à la presse française et à la presse anglaise de n'avoir accordé aucun écho à la mort du général Albricci.

Et, cependant, disent-ils, le général Albricci a commandé le corps d'armée italien qui combattit en France et qui laissa des milliers de morts, toujours ensevelis aujourd'hui dans le cimetière français de Bligny.

Evidemment, dix-neuf ans ont passé depuis cette page d'histoire. Mais elle demeure.

N'était-ce pas au général Albricci que Clémenceau disait un jour:

— Croyez-moi, général, contrairement à la vengeance, la gloire militaire au temps que nous vivons, est un plat qui demande à être savouré quand il est encore chaud !

Clemenceau était payé pour connaitre les hommes.

Le général Albricci avait un ami qui l'appréciait fort: le maréchal French !

LITTERATURE ELECTORALE

Un de nos hebdomadaires a photographié d'anciennes affiches électorales signées de noms illustres : Lamennais, Lamartine, Eugène Sue, Maurice Barrès, Jean Richepin. Il eût pu y ajouter la profession de foi d'Alexandre Dumas père qui se vantait légitimement d'avoir fait vivre plusieurs corps de métier et des milliers de gens en écrivant ses romans. De fait, l'homme de lettres n'exploite personne, ne prélève aucun bien à la communauté, et avec une plume, du papier peut créer d'immenses richesses. C'est une bonne situation pour se présenter à l'électeur : l'écrivain n'est pas suspect de poursuivre à travers un mandat des profits et une renommée qu'il peut atteindre ailleurs. Pourtant, on n'en voit aucun de fameux solliciter ces suffrages que Barrès, que Lamartine, que Benjamin Constant ont recherchés. La "littérature" électorale s'en ressent. Je me suis arrêté devant quelques panneaux et je puis bien dire que ce que j'y ai lu était déconcertant. La politique est parvenue à vider de leur réalité un certain nombre de mots qui ont fait bonne figure autrefois dans notre langage. Ils passent aujourd'hui sous nos yeux comme des figurants : on ne croit plus à leur dignité et on sait que leurs armes sont en carton. Cette prose flasque, anémiée inspire la tristesse : quel poète, quelle foi altière leur rendra la splendeur de leurs premiers serments ?

Cette décadence du candidat et de sa langue, cette coupure entre l'intellectualité et la politique sont saisissantes. Eh ! certes, il y a les servitudes du régime électoral qui éloigne de la Chambre les esprits libres et fiers. Mais ces servitudes ont toujours tant soit peu existé... Barrès s'en plaignait doucement et puis, il s'en cachait à soi-même les ennuis par une ironie discrète, par un sourire qui habillait si bien sa lèvre lassée. Un journaliste parlementaire avait mis jadis en tête d'un exemplaire de Colette Baudocre une lettre de Barrès qui le priait d e signaler dans son compte rendu une intervention "pour la hausse des droits à l'importation sur les lièvres allemands"... Eh ! oui, Barrès, à la Chambre, devait s'occuper des lièvres allemands —peut-être avant de penser au génie du Rhin, et les petites reines des Halles qu'il couronnait à l'époque de la Mi-Carême ne s'appelaient pas toutes Bérénice. Mais il advenait un moment où Barrès prononçait un discours qui le rachetait de ces servitudes, Clémenceau lui répondait, ou Jaurès. Cette prose peut encore se lire : elle était chaude d'idées, de passion intellectuelle, de conviction intime. Il n'est même pas besoin de remonter à Constant ou à Lamartine : cet hier-là n'est pas si loin qui donnait au Parlement un éclat nécessaire à sa raison d'être.

Tandis qu'aujourd'hui ? Demandez-moi d'accomplir mon devoir d'électeur sur un nom, soit. Mais ne me demandez plus de lire le français qui s'écrit ces jours-ci sur les murs de France.

GUERMANTES.

(Le Figaro).

LE QUESTIONNAIRE ANGLAIS

C'est au cours du Conseil de cabinet, qui comme tous les mercredis, se tiendra le 29 avril à Downing Street, que les termes du questionnaire que l'Angleterre va adresser à l'Allemagne seront arrêtés. Une sorte d'avant-propos a été établi par les services du Foreign Office ; M. Eden le mettra au point d'ici à la semaine prochaine. La démarche qui se prépare a un caractère assez bizarre. Elle ne sera pas faite au nom de l'Angleterre seule, puisque celle-ci agit en vertu d'un mandat qui lui a été donné lors de la récente réunion anglo-franco-belge de Genève. La Grande-Bretagne manoeuvre donc à la fois pour son compte et à titre d'intermédiaire. Cependant, il semble que, tant pour le fond que pour la forme, elle soit laissée entièrement libre de son action. Ainsi il a été parfaitement question à Londres, sans que les autres gouvernements aient été consultés, d'envoyer à Berlin un messager ministériel, qui, à défaut de M. Eden, auquel ce voyage ne sourit pas à l'heure actuelle, aurait été Lord Halifax, qui est chargé de surveiller, lorsqu'il se déplace, le ministre des affaires étrangères. Le texte même du questionnaire sera essentiellement d'inspiration britannique. Ainsi on continue à appliquer cette singulière méthode qui fait du gouvernement britannique l'intermédiaire entre les autres pays locarniens et l'Allemagne, un intermédiaire qui a les coudées si franches qu'il se considère comme un médiateur. Nous ne croyons pas que cette méthode soit bonne : elle est de nature à troubler les rapports franco-anglais et, en même temps à servir les desseins du chancelier Hitler.

On a donné hier, à Londres, quelques indications, qui paraissent exactes, sur les questions qui seront adressées au Reich. Résumons-les brièvement. Tout d'abord on veut amener le gouvernement de Berlin à révéler ses arrière-pensées en lui posant, si l'on me passe un mot qui exprime bien l'opération, quelques "colles" au sujet de la question des pactes. L'Allemagne ne veut entendre parler que de pactes de non-agression, pour la plupart bilatéraux. Il paraît évident que son but est d'invoquer un jour ces textes pour paralyser les Etats qui voudraient intervenir quand elle se serait jetée sur quelque pays (elle trouvera toujours un prétexte pour ne pas respecter son engagement de non-agression à l'égard du peuple qui serait l'objet de son attaque officiellement présentée comme une mesure de défense). En somme, les pactes de non-agression doivent jouer au profit de l'action pangermaniste, dans la pensée de Hitler, le même rôle que le barrage fortifié qu'il va construire en Rhénanie. On invitera donc le gouvernement du Reich à dire s'il est prêt à reconnaitre que les obligations du pacte de la S. D. N. et celles des accords d'assistance mutuelle ne peuvent pas être annulées par des traités de non-agression.

Voici encore quelques autres précisions qui seront probablement demandées ; l'Allemagne ne cherchera-t-elle pas à se servir de mouvements intérieurs prétendument spontanés pour agir contre certains pays, tels que l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Lithuanie ? Si elle reprend sa place dans la S. D. N., acceptera-t-elle sans réserve les obligations qui incombent à tous ses membres ? Qu'entend-elle par la séparation, qu'elle a réclamée, entre le pacte de la Ligue et le traité de Versailles ? Quel est exactement le rôle qu'elle attribue à la Cour d'arbitrage dont elle propose la création et quelle différence y aurait-il entre ce tribunal et celui de La Haye ? Quelles sont les intentions du Reich au sujet des armements et des fortifications de Rhénanie ? Quelles sont ses revendications coloniales ? Sur ce dernier point, il paraît subsister un certain flottement, parce qu'on craint que l'Allemagne ne soit incitée à exiger la restitution de territoires qui sont sous mandat britannique. Si l'on se montre parfois à Londres étrangement disposé à conseiller des concessions à l'Allemagne, ce n'est jamais au détriment d'intérêts britanniques.

J'ai réservé pour la fin la question dont la portée est la plus générale et qui présente le plus grand intérêt. On voudrait savoir ce que le gouvernement allemand entend exactement par cette égalité des droits dont il parle toujours. Quand et dans quelles conditions considérera-t-il que cette égalité est réalisée ? L'égalité est-elle concevable sur la base du **statu quo** territorial et la remilitarisation de la zone rhénane est-elle la dernière revendication allemande en cette matière : Enfin l'Allemagne est-elle décidée à tenir pour durablement valables les obligations qu'elle contracterait, même si, par la suite, des considérations subjectives lui donnaient la tentation de s'en dégager ?

Ce questionnaire paraît devoir être un bien curieux document, rédigé avec une grande naïveté. Ses auteurs se figurent-ils réellement que les réponses qu'on obtiendra de l'Allemagne seront précises et surtout sincères ? Si c'est le cas, de multiples expériences ne leur ont rien appris et ils s'exposeront à de terribles déceptions. Si l'on veut connaitre les véritables intentions du Reich, il ne faut pas interroger ses dirigeants, mais étudier leurs actes. Tous ceux qui ont appliqué depuis quinze ans cette dernière méthode ne se sont jamais trompés (malheureusement, on ne les a pas écoutés), tandis que ceux qui ont pratiqué la politique de la confiance en l'Allemagne et qui ont cru à ses assurances ont fait un mal effroyable. Il s'agit maintenant de le réparer par l'union et le renforcement des peuples pacifiques en face du Reich, qui vise à la domination, et non pas de l'aggraver en renouvelant les erreurs anciennes. Hier, à la Chambre des Communes, M. Winston Churchill a été mieux inspiré que ceux qui se proposent de prier poliment l'Allemagne de révéler ses projets, en appelant l'attention sur les énormes armements auxquels le Reich sacrifie tout et qui ne sont pas destinés à une oeuvre évangélique. L'heure est venue de parler et d'agir comme des hommes et non plus comme de vieux enfants. C'est à cette condition que la paix pourra être sauvée.

Pierre BERNUS

(Journal des Débats)

Opéra en esperanto

Certes, l'espéranto n'est pas encore l'idiome international idéal... mais le fait que bien des gens apprennent, en attendant mieux, à le parler et à le comprendre, est des plus significatifs.

Et voilà une belle victoire à l'actif de l'esperanto: la station de Brno a diffusé, on le sait, il y a quelque temps, 'La Fiancée vendue", l'opéra de Smetana.

Cette hardie tentative tchécoslovaque a d'ailleurs été couronnée de succès, puisque l'on affirme qu'à la suite de cette radiodiffusion, la direction du poste de Brno, a reçu des milliers de lettres et près de 15,000 provenant de l'étranger.

Le grand compositeur que fut le célèbre pianiste tchèque Smetana, n'eût jamais osé espérer un tel triomphe posthume.

CHRONIQUE OUVRIERE

LES CAMPS

On sait qu'après étude approfondie du fonctionnement des camps de chômeurs, un comité spécial constitué à cette fin sur la recommandation de l'honorable Norman McL. Rogers, avait recommandé l'adoption de mesures propres à procurer du travail au personnel de ces camps et préconisé leur fermeture. Dans l'intervalle, toutefois, il favorisait la majoration de l'allocation versée aux chômeurs qui habitaient les camps. Le gouvernement n'a pas manqué de suivre ces recommandations et, depuis le premier mars, l'allocation de 20 centins par jour que recevaient les sans-travail a été portée à $16 par mois en sus du logement et de la pension. La moitié de cette somme est cependant retenue pour être versée plus tard au chômeur à son départ du camp.

A la suite de cette enquête, et toujours conformément aux recommandations faites, le gouvernement a annoncé son intention de fermer les camps le premier juillet. C'est dans ce but qu'il a entamé des pourparlers avec les exploitations ferroviaires canadiennes en vue d'occuper à des travaux environ dix mille chômeurs, total qui représente la moitié du personnel qui vivait dans les camps. De plus le ministère du Travail s'est efforcé de trouver de l'emploi pour les autres membres des camps, notamment dans l'agriculture et l'exploitation forestière.

Ces démarches ont été menées à bonne fin car les camps voient graduellement partir les pensionnaires de l'Etat et que plus de mille hommes ont déjà quitté le camp de Valcartier et de la Citadelle, et 61,000 dans tous les camps. Evidemment, il fallait procéder graduellement et il était impossible de fermer ces camps du jour au lendemain. Les efforts tentés jusqu'à date ont été couronnés de succès et les dispositions prises en vue de la fermeture des camps de concentration seront poussées encore plus intensément d'ici quelques semaines. Les officiers du gouvernement espèrent pouvoir offrir du travail à tous ces hommes sur les fermes et différents autres endroits sous peu. L'embauchage des sans-travail sera facilité par le vaste programme de travaux que l'on entreprendra bientôt. La saison s'annonce plus active dans l'industrie du bâtiment et il y a lieu d'espérer que ceux qui ont pratiquement vécu à ne rien faire depuis cinq ou six ans pourront bientôt exercer leurs activités dans différents domaines. Ils n'en seront pas fâchés et le public qui paie encore moins. Le gouvernement libéral marche donc dans la bonne voie.

MEDECIN CONDAMNE

Montréal, 16. (P.C.) —Le Dr Joseph-R. Robillard a été tenu criminellement responsable, par un jury du coroner, de la mort de Thérèse Brien, de 19 ans, de St-Jean, qui serait morte d'une opération illégale. Le Dr Robillard a été exclu du Collège des médecins en 1927.

FARCE PLATE

Montréal, 16. (P.C.) — Maurice Lemieux s'est plaint hier à la police de Montréal d'une farce plate dont il fut victime. Lemieux est un restaurateur et fut prié de payer un colis payable sur livraison, pour un de ses voisins. Il voulut bien lui rendre ce service et constata que le colis ne contenait quu'n morceau de charbon.

CONTREBANDE

New-York, 16. (P.A.)—Cinq hommes ont été acusés hier par le grand jury de contrebande de l'alcool de St-Pierre-et-Miquelon à New-York et sur toute la côte de l'Atlantique. Ce sont Pierre Lévesque, Frank Carmine Nardone, Austin-L. Callahan, High Brown et Robert Gottfried.

LA CAUSE CANTIN CONTRE LA VILLE

Le principal témoin, hier, au procès de la maison W. Cantin qui réclame environ $12,000 de la ville à cause du tour que lui cause l'usine municipale d'asphalte, fut M. Edouard Hamel, ingénieur. M. Hamel a voulu prouver, en réponse aux questions que lui posait l'avocat de la ville, M. Elysée Thériault, que l'usine d'asphalte ne peut nuire au commerce de M. Cantin, fabricant de cuir. Toutefois, contre-interrogé par Me J.-A. Gagné, l'ingénieur de la ville a dû admettre que le trésor municipal a plusieurs fois payé divers montants à la maison Cantin pour la dédommager du tort que lui causait l'usine. M. Hamel admet aussi qu'il a plusieurs fois suggéré au conseil municipal de faire installer un système d'élimination de la poussière, qui aurait amélioré l'usine de 75 p.c. ;et la Ville a toujours refusé de ce faire. M. Hamel ne se rappelle pas s'il a ordonné la fermeture de l'usine, pendant quelques jours l'été dernier, à la suite de représentations de la demanderesse, mais il admet que c'est bien possible. On croit que le procès se terminera lundi ou mardi. Me Gaston Esnouff occupe pour le demandeur avec Me J.-A. Gagné, et l'avocat officiel de la ville est assisté de Me L.-A. Pouliot.

PILULES
Dodd
POUR LES REINS
pour
MAL DE DOS
RHUMATISME
L'IMPURETÉ
DU SANG
ET LES TROUBLES DES REINS
DODDS KIDNEY PILLS

Tabac à fumer *Naturel*
ALOUETTE
10¢ LE PAQUET
UN MÉLANGE DES MEILLEURES FEUILLES DE LA PROVINCE.
La Cie B. Houde Limitee — Vieille maison de Quebec Commerce etabli en 1841

RECIDIVISTE

Un individu de cette ville, à peine sorti du pénitencier, a comparu, hier, devant M. le juge en chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, et a plaidé coupable à trois accusations de vol avec effraction. Sa sentence a été ajournée à lundi.

EN POLOGNE

Varsovie, 16. (P. C. et Havas)—Le cabinet Marian Koscialowski a démissionné hier et le général Felician Slawoj-Skladkowski, deuxième sous-ministre de la guerre, a été prié d'en former un autre. Depuis plusieurs semaines cet événement était prédit dans les cercles internationaux.

A L'HOTEL DE VILLE

Les membres du comité administratif sont convoqués pour tous les jours de la semaine prochaine, à l'exception de jeudi et de samedi. Les échevins siégeront à 10 h. 30 du matin et à 3 heures de l'après-midi pour les affaires régulières de la cité et pour terminer l'étude des amendements à la charte.

UNE RECLAMATION DE M. ADRIEN POULIOT

Dans une lettre à tournure humoristique, M. le professeur Adrien Pouliot, de l'"Ecole Supérieure de Chimie", a demandé hier au comité administratif de lui payer le bris d'un ressort de son automobile. Comme M. Pouliot avait oublié de mentionner le montant des dommages, les échevins se sont vus dans l'obligation de refuser la demande de ce citoyen.

CHASSEURS ! TRAPPEURS !

Vous êtes sûrs de la classification juste de vos peaux à fourrure, et de bons prix, correspondants, chez J.-B. Laliberté (limitée).

Demandez nos cartes d'envoi par la poste.

Vous recevrez notre chèque avec nos offres détaillées, promptement.

Vos peaux sont bien gardées, et retournées à demande, dans les dix jours de la réception.

J.-B. LALIBERTE,
(limitée)
145, rue St-Joseph,
Québec.

EN COUR SUPERIEURE

M. le juge Noël Belleau, de la Cour Supérieure, a pris, hier, en délibéré un procès qui ne manque pas d'intérêt. Le propriétaire d'un appareil de radio récepteur allègue qu'il a remis son radio à un marchand pour le faire réparer, et que celui-ci l'a gardé et refuse de le lui rendre, pour se payer d'une dette déjà contractée envers lui par le demandeur. Celui-ci plaide que même s'il doit de l'argent pour des réparations antérieures, le défendeur n'a pas le droit de garder l'appareil qu'il a déjà remis. Me Joseph Bilodeau occupe pour le demandeur et Me Léon Rouillard pour le défendeur.

L'Absorbine Jr défait vite ce
NOEUD DE DOULEUR

A quoi bon "endurer" bravement son mal quand on a les muscles noués de douleur ? Depuis plus de quarante ans l'Absorbine Jr soulage les douleurs et défait les "noeuds" dans les muscles endoloris et torturés.

Il suffit de *frictionner* l'endroit sensible avec un peu d'Absorbine Jr calmante et reposante. A mesure qu'elle pénètre doucement, la douleur cesse. La congestion disparait. Une chaleur réconfortante ne tarde pas à se faire sentir et le tiraillement n'est plus bientôt qu'un mauvais souvenir.

Ce sont des années de service pratique chez des milliers et des milliers de Canadiens qui ont valu à cette excellente préparation de famille la réputation dont elle jouit à l'heure actuelle.

Gardez tout le temps une bouteille d'Absorbine Jr dans votre petite pharmacie. Des foulures ou entorses des jeunes joueurs enthousiastes aux douleurs des vieux muscles, elle sert à toute la famille. Prix $1.25 la bouteille dans toutes les pharmacies. L'Absorbine Jr est économique d'emploi : il en faut si peu pour faire grand bien. Pour échantillon gratuit écrire à W.-F. Young, Inc., immeuble Lyman, Montréal.

ABSORBINE JR.
(FABRICATION CANADIENNE)
Elle soulage : douleurs et tiraillements musculaires, contusions, foulures, insomnie et le pied d'athlète

BUREAUX A LOUER

au cinquième de l'édifice du "SOLEIL"

Grands et petits bureaux, bien éclairés et confortables. Toutes commodités modernes : service d'ascenseur, etc. Prix fort raisonnables.

BUREAUX ou SALLES D'ECHANTILLONS

S'adresser au service d'information
ADMINISTRATION
LE "SOLEIL"

Une saine population rurale

(Suite de la dernière page)

de côté. Comprenant tous les avantages de la coopération, ils se groupent en sociétés d'agriculture, cercles agricoles, syndicats d'élevage et en coopératives de vente et d'achat, et je ne crois pas m'exposer à être taxé de chauvinisme en disant que sous ce rapport la province de Québec ne le cède en rien à ses soeurs du Dominion canadien, tant par le nombre et la solidité financière de ses associations agricoles que par le total des cultivateurs qui les composent.

Notre classe agricole ne perd aucune occasion d'innover. Nombre de cultures — principalement dans le domaine horticole — autrefois ignorées ou négligées sont aujourd'hui d'importants facteurs de revenus pour la ferme moderne, surtout aux alentours des grands centres urbains où la culture maraîchère prend de l'extension de jour en jour.

Nos fermières, suivant l'exemple de leurs époux, marchent également avec le progrès. Elles tiennent la comptabilité de la ferme, soignent le verger et le jardin, gardent des abeilles, font de la mise en conserve sur une haute échelle, perfectionnent la technique des arts domestiques—industrie aujourd'hui en pleine renaissance— et se rallient de plus en plus autour de leurs cercles de fermières, véritables foyers d'éducation agricole dont la devise est "Pour la Terre et le Foyer".

Et les jeunes, ces fils de cultivateur qui seront les producteurs de demain, se préparent eux-mêmes en vue des tâches futures. Groupés en cercles vaillants et nombreux, ils s'instruisent au contact fréquent de leurs instructeurs et des agronomes, et ils donnent déjà des preuves de ce qu'ils sauront accomplir plus tard en remportant annuellement des succès signalés dans les divers concours inter-provinciaux ouverts aux jeunes agriculteurs par l'Exposition Royale de Toronto.

L'éducation agricole a fait de magnifiques progrès dans la province de Québec depuis le début du siècle, grâce au zèle déployé par nos Ecoles d'Agriculture et à la création de plusieurs sections d'enseignement agricole dans les académies rurales, et l'on ne peut que reconnaître avec fierté l'application des cultivateurs à suivre les directives qui lui sont données par un corps agronomique imposant et compétent.

De tout ce qui précède, comme aussi de nombreuses constatations qu'il serait trop long d'exposer dans cet article, une seule conclusion s'impose: les cultivateurs et les fermières du Québec, tout en conservant intactes leurs précieuses qualités transmises de génération en génération — frugalité, économie, travail et ténacité — sont aujourd'hui des exploitants instruits et modernes du sol et de ses richesses. Le cultivateur ignare n'existe plus chez nous. Notre grande famille agricole a définitivement adopté la science comme collaboratrice assidue, comme guide de tous les instants, et l'effort ne lui répugne plus lorsqu'il s'agit de rénover des méthodes jugées désuètes.

Et c'est pourquoi notre population rurale, saine, vaillante et tenace, groupée autour de ses clochers, obéissante aux avis éclairés et désintéressés de ses pasteurs, ouverte aux enseignements de la science agricole, demeure, en ces jours de matérialisme et de fièvre que vivent nos grandes villes, la plus belle garantie de notre avenir, le refuge le plus sûr contre le souffle des propagandes tendancieuses, le gage positif de la prospérité que nous ambitionnons tous de reconquérir, le pilier maître le l'édifice économique et social de la province de Québec.

Rochette renseigne la Chambre sur le cas de la Valley Shoe

(Suite de la page 3)

mais il veut le respect de la loi du salaire minimum. Le 12 juin, 1933, nous avons pris une nouvelle poursuite, après de nombreux avis. Nous ne voulions pas tant les amendes, encore une fois, que de faire rembourser les arrérages de salaires dus en vertu de la loi du Salaire Minimum aux ouvrières. La compagnie, cette fois-là, a été condamnée à payer $50 d'amende.

Le 14 mars, 1935, il fallu poursuivre la compagnie de nouveau. La poursuite fut retirée dans la suite, grâces aux démarches faites par l'Association Rurale des Manufacturiers de Chaussure. La compagnie promit au département que les arrérages de salaire seraient payés aux ouvrières. Ce fut peine perdue.

Le 7 janvier, 1936, nouveau rapport d'infraction et nouvelle poursuite. Toutefois, nous avons consenti à laisser les procédures en suspens. Nous avons écrit à la compagnie pour réclamer et après un échange de lettres, nous avons consenti à un délai dans l'espoir de régler la grève malheureuse qui dure depuis novembre et de faire rembourser les ouvrières.

Si vraiment le chef de l'Opposition veut nous aider à régler cette malheureuse grève, il a parmi ses députés un des directeurs de la Valley Shoe, le député de Beauce (M. Vital Cliche). Peut-être qu'avec sa coopération nous pourrons faire quelque chose. (App à droite).

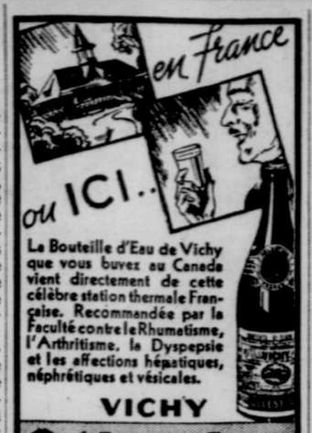

M. Maurice Duplessis: Le ministre a fait certaines déclarations et il a apporté des explications qui indiquent clairement que le gouvernement n'a pas procédé comme il aurait dû le faire, puisque des procédures ont été prises puis retirées. Il a montré que des abus se commettent et la carence de la législation pour les supprimer. Il a dit que le député de Beauce est un des directeurs de la compagnie. Le député de Beauce a été le premier à me demander d'attirer l'attention de la Chambre sur cette affaire car, de ce côté-ci de la Chambre nous mettons l'intérêt public au dessus de l'intérêt privé.

L'hon. M. Rochette: Au contraire! Mon sous-ministre, (M. Gérard Tremblay) a eu la visite du député de Beauce qui lui a demandé de voir à ne pas intervenir davantage dans les relations entre les patrons et les ouvriers ! (app. à droite).

M. Duplessis: Evidemment.. lorsqu'il s'agit de mesures pour priver les ouvriers de leurs droits tout le monde a de l'influence sur le ministère du Travail. Mais peu importe le nom du directeur, je dis que le député de Beauce m'a demandé d'intervenir et je répète que de ce côté-ci de la Chambre, nous plaçons l'intérêt public au dessus de l'intérêt privé.

L'hon. M. Rochette: Encore le 11 mai 1936, nous avons eu une communication d'un M. Tardif qui est directeur de la Valley Shoe avec le député de Beauce. Il nous demandait d'augmenter la proportion des ouvrières inexpérimentées afin de payer moins de salaire. Cela lui a été refusé par la Commission.

M. Duplessis: Le député de Beauce n'est pas en Chambre..

L'hon. M. Rochette: En date du 11 mai, M. Crowe, secrétaire de la Commission a écrit à M. Tardif comme suit:

(Le ministre lit des extraits de la lettre de M. Crowe) "..En réponse, je vous informe que la Commission ne peut accepter le règlement de cette affaire sur la base proposée par vous-même lors de votre entrevue à nos bureaux, c'est-à-dire appliquer le 20 pour cent aux ouvrières et non sur le total des réclamations, tel que proposé par la Commission comme moyen terme.

...En conséquence, prenant pour acquit cette expérience, les ouvrières mentionnées dans le tableau que je vous ai fait tenir le premier mai dernier ont droit à un total de $63. 23, 20 pour cent, formant une balance de $52.98, que vous devez me faire tenir d'ici au 18 courant, et que la Commission se chargera de distribuer à vos ouvrières au prorata des ayant-droit de chacune d'elles.

Inutile d'ajouter que dans les circonstances, la Commission ne peut faire davantage, et si ces conditions ne sont pas acceptées par vous, elle se verra dans l'obligation de continuer les procédures judiciaires.

L'incident est clos.

Une motion acceptée par le gouvernement

(Suite de la page 3)

xes sur les corporations, compagnies, sociétés, associations, raisons sociales et personnes (S.R.Q., 1925, chap. 26, et ses amendements), à combien s'élève le total des remises ou réductions de taxes ou pénalités imposées par lesdites lois:

"1. Du 1er janvier 1930, inclusivement, au 31 décembre 1930, inclusivement?

"2. Du 1er janvier 1931, inclusivement, au 31 décembre 1931, inclusivement ?

"3. Du 1er janvier 1932, inclusivement au 31 décembre 1932, inclusivement ?

"4. Du 1er janvier 1933, inclusivement, au 31 décembre 1933, inclusivement ?

"Réponse par l'honorable M. Stockwell: Aucune remise des taxes dues n'a été faite durant ces années, mais des ajustements ont été accordés en vertu des dispositions de cette loi. Il est impossible cependant de dire à quelle somme totale ces réductions se sont élevées, car les livres de comptes ne mentionnent au débit que le montant auquel la taxe a été réduite par le lieutenant-gouverneur en conseil.— Aucune pénalité n'a été imposée durant ces années."

Considérant qu'il importe de connaître de façon précise l'étendue et la valeur des réductions, commutations et exemptions de taxes provinciales, municipales ou scolaires accordées aux compagnies, corporations, sociétés ou associations commerciales ou industrielles ayant des établissements en la province de Québec;

Considérant qu'il convient de sauvegarder, de protéger et de garantir les droits de la population de notre province;

Exprime l'opinion que le gouvernement de la province devrait, sans délai, prendre des mesures appropriées, pour établir l'étendue et la valeur des réductions, commutations et exemptions de taxes provinciales, municipales ou scolaires accordées aux compagnies, corporations, sociétés ou associations commerciales ou industrielles qui ont des établissements dans la province de Québec, et, sans reconnaître le bien-fondé desdites exemptions, commutations ou réductions de taxes, pour faire décréter que ces compagnies, corporations, sociétés ou associations commerciales ou industrielles ne pourront bénéficier desdits avantages et privilèges à moins de maintenir leurs établissements en fonctionnement régulier et normal, de payer des salaires raisonnables à leurs employés et d'assurer à ceux-ci de bonnes et justes conditions de travail.

M. SAUVE

La motion qui est actuellement soumise à la considération de la Chambre est très claire et très précise. Les remèdes qu'elle suggère s'imposent et doivent être appliqués sans délai additionnel. Toutes les industries de chez nous bénéficient de commutations, de réductions ou d'exemptions de taxes, tant au point de vue municipal que scolaire. Nous sommes en faveur de donner à l'industrie tous les droits qui lui appartiennent, et même de lui accorder les facilités nécessaires en certains cas, mais il ne faut pas oublier que le progrès de l'industrie ne pourra jamais se réaliser sans que le bien-être et la prospérité de l'ouvrier soient garantis. Les bâtisses et la machinerie n'ont pas la valeur complète que représentent le travail et le travailleur. Dans l'échelle des valeurs, le capital humain dépasse de beaucoup les biens matériels qui ont été donnés, non pas pour asservir mais plutôt pour servir l'homme. Le capital honnête mérite l'encouragement et la considération sympathique de la population. Inutile d'ajouter que le capital honnête recevra toujours pleine et entière justice des membres de l'Union Nationale ; et le capital, on l'a dit, c'est le travail d'hier comme le travail d'aujourd'hui doit être le capital de demain. Mais le meilleur moyen de préserver et de conserver le capital sain, c'est de faire disparaître le capital malsain et de faire cesser les abus qui constituent un danger constant et une provocation continuelle, à l'encontre de la paix sociale qui est bien chère à notre brave population de Québec et tout particulièrement à la brave population du comté de Beauharnois.

Il résulte des réponses mentionnées dans la motion qu'il n'y a pas de données précises en matière d'exemptions, de réductions ou de commutations de taxes en faveur des industries ou du commerce. Il me paraît clair que le seul moyen d'apprécier parfaitement une législation, c'est d'en connaître et d'en mesurer toutes les conséquences. En prenant les mesures pour connaître d'une façon précise l'étendue et la valeur de ces privilèges, il sera plus facile d'adopter les mesures requises pour réparer, dans la pleine mesure du possible, les erreurs du passé, pour sauvegarder le présent, et surtout, pour garantir l'avenir.

Le chef de l'Opposition a déclaré plusieurs fois que la valeur des biens appartenant à des compagnies industrielles ou commerciales, et qui bénéficient de ces privilèges, représente au moins $300 millions. $300 millions, en prenant la base minime de 2 p.c. comme total de toutes les contributions scolaires et municipales, ceci représente annuellement $6,000,000 dont sont privés les trésors municipaux et scolaires.

LES PETITS PROPRIETAIRES

Les petits propriétaires, qu'il faut protéger parce que la petite propriété est un facteur de progrès et de sage économie, les petits propriétaires doivent payer 100 p.c. des impôts publics et ce sont eux qui subissent le contre-coup des privilèges ainsi accordés. Il nous paraît raisonnable que les compagnies qui bénéficient de ces avantages, devraient être obligées de fonctionner régulièrement, de payer des salaires raisonnables, et de procurer à leurs employés des conditions de travail justes et raisonnables.

Ceux qui préconisent ces privilèges prétendent que ces avantages assurent du travail. Les compagnies veulent la garantie d'une loi pour garder leurs privilèges. Il est donc d'élémentaire justice de donner à l'ouvrier et au travail au moins les mêmes garanties d'une loi pour sauvegarder leur salaire, leur travail et les conditions de travail.

Je veux que les ouvriers de Valleyfield, la ville de Beauharnois, de mon comté comme de toute la province en général, reçoivent au moins des compensations équitables pour que les privilèges qu'ils sont appelés à payer en définitive, soient rétribués par des emplois réguliers, rémunérateurs et humains.

On l'a dit avec raison, il est juste d'accorder aux riches honnêtes une garantie raisonnable que leurs droits seront respectés, mais il est non seulement juste, il est absolument nécessaire d'accorder aux ouvriers la pleine garantie de leurs droits au travail, à des salaires raisonnables et à des conditions de vie humaines.

Le riche peut toujours se protéger. Le législateur doit surtout protéger le faible, et c'est pour protéger le faible que je propose la motion qui est dans des termes qui n'offrent aucun caractère politique et qui devrait être acceptée, à mon humble avis, par toute la Chambre sans distinction. En présentant cette motion, j'ai accompli un devoir qui m'est bien agréable et j'ai en même temps fourni à mes collègues des deux côtés de la Chambre, l'occasion d'accomplir leur devoir.

M. CANDIDE ROCHEFORT

Le député actionniste de Sainte-Marie parle sur la motion de M. Sauvé. Il dit que la question soulevée lui tient particulièrement à coeur. Il croit qu'on est allé trop loin en matière d'exemptions de taxes. Je comprends, dit-il, que le capital étranger aime à venir s'installer chez-nous, tellement la main d'oeuvre est docile et pacifique, et tellement les municipalités sont disposées à faire des concessions. Toutefois, on aurait dû surveiller beaucoup plus attentivement les opérations financières des compagnies afin que l'ouvrier fût rétribué de façon convenable. Le député dit que les municipalités ont fait la part tellement large aux industries qui venaient s'établir chez-elles que la ville de Montréal s'en est trouvée considérablement affectée. Les industries ont déserté Montréal et ont jetée leurs ouvriers sur le pavé. C'est une perturbation sociale qui peut devenir dangereuse, dit-il.

L'HON. T.-D. BOUCHARD

Le ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce dit qu'il n'a pas en mains tous les documents nécessaires pour établir l'étendue des exemptions de taxes. Il faudra du temps pour faire la compilation que l'Opposition demande, parce qu'il faudra s'adresser à chacune des 1,400 municipalités de la province. Néanmoins, le gouvernement n'a aucune objection à essayer de faire des statistiques aussi complètes que possible. La seconde partie de la motion, toutefois, comporte un problème plus difficile. C'est aux municipalités de spécifier les conditions d'après lesquelles une industrie aurait le droit de s'établir chez-elle.

Quant aux salaires, la question est en train d'être réglée par la Loi des Contrats Collectifs de Travail. "Je ne suis pas irrémédiablement opposé aux exemptions de taxes, dit le ministre, mais il faut évidemment qu'elles soient raisonnables". Le ministre termine en disant à M. Rochefort que les industries de Montréal n'ont pas à se plaindre d'une concurrence déloyale puisqu'elles sont exemptées de payer les taxes sur la valeur de leur machinerie.

M. F.-J. LEDUC

Le député de Laval est aussi en faveur de la question. Il est d'avis qu'il ne faut pas laisser porter tout le fardeau des taxes sur les épaules du petit propriétaire qui n'en peut plus. Il est aussi d'avis que l'établissement de petites industries dans les districts ruraux a donné souvent lieu à de graves désordres sociaux. La répercussion de cette décentralisation est terrible dans les grands centres. S'il y a aujourd'hui, à Montréal, 11,000 ouvriers qui chôment, c'est dû en grande partie à la désertion des industries qui ont voulu profiter des avantages que les municipalités rurales leur concédaient.

LE DR PHILIPPE HAMEL

Le député de Québec-Centre s'étonne du fait que le gouvernement ne connait pas l'étendue exacte des exemptions de taxes. Ce sont des statistiques importantes. Le gouvernement devrait se hâter de combler cette lacune. L'orateur reproche au gouvernement d'avoir été trop tendre pour certaines compagnies et il parle en particulier du Quebec Power et des moyens pris par cette compagnie pour s'exempter de payer des taxes. A ce moment, le premier ministre Taschereau l'interrompt et lui dit :

M. Taschereau : Il est inutile de discuter puisque nous nous accordons avec les députés de la gauche sur le principe de la motion...

Le Dr Hamel.: Dois-je comprendre que vous acceptez la motion ?

M. Taschereau : Nous l'acceptons sans amendement, telle que rédigée, sans vote.

M. Duplessis donne le signal des applaudissements et la Chambre passe à autre chose.

Les facultés s'accroissent par l'exercice et s'atrophient par l'inaction.

—o—

Les brochettes d'érable faites au Canada sont très estimées dans les Iles britanniques.

Une IMPULSION NATURELLE guide les acheteurs économes vers les plus grands magasins de Québec...

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

OFFRES SANS PAREILLES de TISSUS à la VERGE

Mesdames, Mesdemoiselles !

Honorez-nous d'une visite et constatez par vous-mêmes que pour la confection de vos Toilettes d'Eté, vous ne pouvez trouver, nulle part ailleurs, choix aussi considérable de

TISSUS ABSOLUMENT NOUVEAUX à des prix d'une modicité surprenante

Ne soyez pas prime-sautières. Si vous prenez le temps de **comparer** avant de décider l'achat des tissus à la verge dont vous avez besoin, nous avons la certitude que c'est à nos magasins que vous achèterez.

FLANELLE ANGLAISE — fini Kasha — pure laine. —54 pouces — idéale pour robes, costumes et manteaux.—Choix superbe de teintes nouvelles : **Blanc, jaune, rose, bleu-pâle, turquoise, vert - nil, mauve, beige, biscuit, rouge - militaire, saumon, bleu marine,noir.** Régulièrement, $1.50, pour **$1.19**

PIQUE DE FANTAISIE **"PLAZA"** — et SEERSUCKER **"TICTOC"**, largeur 38 pouces —deux nouveautés —couleurs garanties au lavage. — Très belle variété de dessins et couleurs— effet de quadrillé, rayé et fleurs. — Idéal pour robes d'Eté.— Régulièrement 45c, pour **29c**

RATINE **"TERRY CLOTH"**, largeur 36 pouces —pour robes, kimonos, sorties de bain.— Teintes : **Blanc, rose, pêche, mauve, bleu poudre, jaune, vert-lis, rouge.** — TRES SPECIAL . . . **69c**

CREPE PLAT —pure soie —38 pouces— pour Blouses, Lingerie et mille autres usages.—Choix très élaboré de jolies teintes : **Blanc, coquille, rose, pêche, jaune, corail, turquoise, bleu-opéra, mauve, bleu-défiance, vert-pois, beige, gris, rouge-cardinal, magenta, chartreuse, vert-pirate, claret, brun, bleu - cocktel, bleu - militaire, bleu marine,noir.** Valeur régulière de 98c. pour **69c**

CREPE CELASOIE — uni — 38 pouces —qualité durable et couleurs garanties au lavage. — Nuances : **Blanc, coquille, jaune,rose, corail, bleu-pâle, beige, vert-pâle, gris, cacao, brun, bleu marine,noir.** TRES SPECIAL... **49c**

BROADCLOTH **"WABASSO"** pour chemises et pyjamas — 36 pouces— dessins rayés ou quadrillés —couleurs garanties au lavage.— Régulièrement 45c, pour **29c**

GRANDS SPÉCIAUX AU RAYON DES TOILES et COTONNADES

TOILE A NAPPES — blanche ou blanche avec bordure de couleur, largeur 54 pouces. TRES SPECIAL, la verge **22c**

TOILE DU PAYS, blanchie, qualité pesante, pour torchons à vaisselle. Largeur 27 pces. Rég. 35c. pour **29c**

TORCHONS à vaisselle, blancs, avec bordure de couleurs, 22 x 22 pces. TRES SPECIAL, l'unité **18c**

Régulièrement 32c. pour **25c**

NAPPES blanches, avec bordure de couleur, 50 x 50 pouces. TRES SPECIAL **34c**

350

NAPPES, pure toile blanche, légères défectuosités quasi imperceptibles dans la trame, 2 x 2 vgs, 2 x 2½ vgs, 2 x 3 vgs, 2 x 3½ vgs, 2 x 4 vgs. EN VENTE A DES PRIX de . . . **25% à 40%** plus bas que la valeur régulière.

SERVIETTES DE TABLE, en bon coton blanc, ourlées, 18 x 18 pcs. Rég. $1.10 pour, la douzaine . . . **89c**

C'EST UN AVERTISSEMENT !

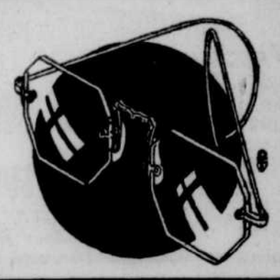

Si, le soir, vous êtes incommodé dans votre lecture, et si vous êtes obligé d'interrompre cette lecture, c'est un avertissement que vos yeux réclament des soins.

Des verres appropriés vous apporteront le confort voulu, mais consultez pour cela l'optométriste du RAYON D'OPTIQUE PAQUET.

Ernest Vallières O.D. *Optométriste en charge*

FRANCE

Via la
ROUTE DU SUD
—le côté ensoleillé de l'Atlantique—
DIRECTEMENT A VILLEFRANCHE
REX le navire le plus rapide sur la route du sud C. di SAVOIA le seul navire à stabilisation gyroscopique
Voyages DIRECTS A VILLEFRANCHE
23 MAI — 29 MAI — 13 JUIN — 27 JUIN
Pour avoir tous les confort et plaisirs offerts par la route du sud, choisissez un transatlantique italien. Sur l'un ou l'autre de ces navires vous jouirez de la cuisine superbe, du service courtois et des améliorations luxueuses qui ont valu à la Ligne Italienne une renommée mondiale.
Pour avoir renseignements et réserver vos passages, adressez-vous à toute agence autorisée ou à 1133 côte Beaver-Hall, Montréal, Canada.

ITALIAN LINE

Echos mondains

M. le Gouverneur et madame E.-L. Patenaude, accompagnés du lieut.-colonel D.-B. Papineau, sont partis pour Montréal, où ils passeront la fin de semaine. Madame Patenaude reviendra cependant à Québec dimanche soir.

— o —

M. le magistrat en chef et madame Ferdinand Roy, qui ont fait une croisière de plusieurs mois autour du monde, sont attendus à Québec à la fin du mois.

— o —

L'honorable juge Fabre Surveyer, de Montréal, est attendu à Québec au début de la semaine prochaine. Mercredi, le 20 mai, il sera l'invité d'honneur et le conférencier du Club Canadien.

— o —

Le Quebec Royal Golf Club, de Boischatel, rouvrira ses portes aujourd'hui. La saison débutera officiellement cet après-midi par les tournois du président et du vice-président, après quoi les officiers du club recevront à l'heure du thé, dans les salons du chalet.

— o —

Madame Geoffrey Fitz-Randolphe, de La Tuque, est en visite chez son beau-frère et chez sa soeur, le major et madame Percy Flynn.

— o —

M. et madame Walter Clarke sont actuellement au Château Frontenac en attendant d'occuper leur résidence d'été au lac St-Joseph.

— o —

M. et madame Paul-M. Granville, qui ont passé les mois d'hiver à Miami, en Floride, sont de retour à leur résidence, "King Farm", à Lyster.

— o —

Madame Colin-J. Sewell, mesdemoiselles Molly et Elise Sewell, sont revenues d'Ottawa, où elles ont passé quelques jours en visite chez des amies.

— o —

Madame Alfred Thibaudeau et mademoiselle Thibaudeau, de Montréal, qui sont parties pour l'Europe au mois d'avril, passent le mois de mai à Dinard chez le comte et la comtesse des Etangs. Elles reviendront au Canada au mois de juin.

— o —

M. et madame D. B. de Pencier et M. et madame P. D. Mercier, de Montréal, font un séjour à Québec, au Château Frontenac.

— o —

On annonce pour le 6 juin le mariage de mademoiselle Desneiges Maurice, fille de M. et de madame S. Toussaint, de Windsor-Mills, avec M. Fernand Cauchon, fils du docteur J.-E. Cauchon, décédé et de madame Cauchon, de Québec. Pas de faire-part.

— o —

M. Sylva Bertrand et madame Bertrand (Yvette Drolet) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 8 mai, et baptisée le 9, sous les prénoms de Marie-Yvonne-Pauline. Parrain M. Maurice Bertrand, marraine madame Bertrand, oncle et tante de l'enfant. Porteuse madame veuve Omer Drolet, grand'mère de l'enfant.

— o —

Le mariage de mademoiselle Albertine Côté, avec M. Marc-André Fillion, N.P., de Rimouski, sera célébré le lundi, 1er juin à neuf heures, en l'église de Causapscal. Pas de faire-part.

— o —

On annonce pour le 25 mai, le mariage de mademoiselle Thérèse Fournier, fille de M. et de madame Octave Fournier, de St-Charles de Bellechasse, à M. J.-B. Pouliot, I.F., fils de M. et de madame Jos. Pouliot, de Lévis.

— o —

On annonce pour le 6 juin, le mariage de mademoiselle Hélène Toussignant, fille de M. et de madame J.-A. Toussignant, avec M. Paul-E. Lortie, fils de M. et de madame Thomas Lortie. Pas de faire-part.

— o —

Le lieutenant-colonel et madame H.-R. Goodday occupent maintenant leur villa à Boischatel.

— o —

Madame F.-G. Jean, de Montréal en route pour la Gaspésie, est actuellement à Québec, l'invitée de madame F.-M. Gibaut.

— o —

M. et madame Peter J. O'Donohue, de Dayton, Ohio, ont retenu un appartement au Claridge, pour y passé les mois d'été. Ils arriveront à Québec au commencement de juin.

— o —

Madame A.-L. Dupont et mademoiselle Jacqueline Dupont, de Montréal, sont de passage à Québec, les invitées de madame Emile Dupont.

— o —

Mademoiselle Paule Desrochers est retournée à Beauceville où elle passera la belle saison, avec son père le docteur H. Desrochers.

— o —

De retour d'un voyage de quelques semaines à Paris, M. et madame Charles Donohue sont allés ouvrir leur maison d'été, à La Malbaie.

— o —

Le docteur et madame Willie Brunet, et mademoiselle Marcelle Brunet sont de retour de New-York.

— o —

Mademoiselle Madeleine Hamel reviendra de Compton dans quelques jours.

— o —

M. Paul Dubar, de Toronto, était au Château Frontenac, hier.

— o —

M. et madame Charles Smith sont partis hier, sur le "Letitia", à destination de Glasgow.

— o —

M. et madame P.-D. Mercier, de Montréal, passent la fin de semaine à Québec.

— o —

Mademoiselle Una Prower est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

— o —

Parmi les dames qui assisteront à la partie de cartes organisée pour le 19 mai prochain au profit des oeuvres de l'Association des anciennes élèves du collège de Sillery, mentionnons encore : mesdames Charles Gendron, L.-P. Bastien, R. Deblois, Aimé Lantier, Camille Lessard, Bastien Anctil, Charles Caron, J.-A. Proulx, Jules Lamarre, Paul Miquelon, G. Fortier, D. Bruneau, F. Morisset, Paul Samson, P.-C. Lacasse, L.-N. Bolduc, Maurice de Goumois, Z. Langlais, E. Morin, R. Carrier, Henri Kieffer, M. Rousseau, N.-C. Robillard, P. Mooney, J.-A. Fillion, C.-O. Lavoie, R.-A. Angers, Jos. Lavoie, Paul Vézina, A. Vézina, C.-A. Couture, Alexandre LaRue, Philippe Grandbois, David Clerk, Guy Baillargeon, Valmore Bienvenue, Albert Bourget, Léopold Désilets, Lucien Trempe, L. Gutmont, H. Barry, M. Lafleur, C. Samson, L. Beaulieu, P. Gariépy, Léo Faguy, J.-D. Marquis, Arthur Marier, Bernard Grenier, Jos. Bilodeau, L.-P. Couture, Léo Côté, François Jobin, Placide Morency, Hector St-Amant, J.-H. Bissonnette, Ernest Robitaille, J.-A. Rodrigue, Emile Lavoie, A. Beauchamp, L. Jobin, R. Sévigny, Auguste Pion, Léo Pinsonnault, E. Déry, O. Vézina, G. Buchanan, A. Pelletier, Eug. Anctil, Jules Dion, L.-D. Perreault, A. Bourret, E. Badeaux, J.-C. Boisjoli, Alp. Tardif, G. Poitras, A. Bouchard, A. Bernier, Eug. Fournier, O. Proulx, Eugène Gagnon, E. Garant, O. Moreau, P.-J. Ferland, Jos. Genest, E. Mercier, J.-S. Boivin, P.-V. Faucher, J.-A. Laforce, Jules Vézina, J.-H. Côté, Henri Lemieux, O. Côté, Jos. Lemieux, J.-W. Genest, A. Guertin, Joachim Jobin, M. Tardif, Raymond Latreille, Henri Roy, Joseph Risi, Ernest Parent, F. Boulet, E. Verreault, J.-A. Gagnon, E. Gingras, E. Gagné, P. Lemieux, Ant. Lemieux, Paul Fortin, Alphonse Lespérance, Benoit Champoux, Jean Bruneau; mesdemoiselles Criquette Samson, S. Delisle, B. Lepage, Noël, B. Hudon, Piché, Gaudreault, J. Richard, T. Beetz, F. Simard, S. Gendron, Claudette Piché, Cramail, S. Richard, M. Lemay, B. Rondeau, M. Beaudoin, G. Noël, Jeannette Routhier, L.-E. Deschênes, Gisèle et Monique Rouillard, A.-T. Falardeau, A. Poliquin, madame John Brophy, etc. Les billets sont en vente chez madame Antonin Galipeault, présidente d'honneur; chez mesdemoiselles Flore Duquet, tél. 3-3712; Marguerite Lessard, tél. 5789.

CHIC MARIAGE A OUTREMONT

Mademoiselle MARGUERITE DUCHASTEL de MONTROUGE dont le mariage avec M. FRANCOIS BISAILLON vient d'avoir lieu en l'église Saint-Germain d'Outremont. La nouvelle épousée est la fille de M. JULES DUCHASTEL de MONTROUGE et de madame DUCHASTEL et la petite fille de sir ALEXANDRE LACOSTE et de feu le baron et la baronne DUCHASTEL de MONTROUGE, de Paris, France.

La Chambre discute le bill des directorats

(Suite de la dernière page)
de l'A. N. L. à ce sujet).

DES EXEMPLES

—Dans notre programme, dit ensuite le député de Québec-Est, il est question des actionnaires et des directeurs des compagnies. Pour le moment, nous laisserons de côté les actionnaires afin de nous occuper des directeurs comme le veut le bill. Vu notre programme, nous sommes donc bien placés pour discuter la question. Nous croyons que le temp est venu pour le gouvernement d'approuver une telle réforme. Si on ne nous donne pas cette réforme, on n'enrayera jamais l'emprise des grosses compagnies sur le ministère et sur la députation en général.

La question des directorats de compagnies ne relève pas seulement du domaine provincial, mais déjà elle a eu des échos ailleurs Ainsi, un ancien député libéral de cette chambre, M. McMaster, présentait à Ottawa en 1921 un bill semblable à celui que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui, car il voulait empêcher les ministres du fédéral d'être directeurs de compagnies. M. McMaster disait notamment qu'un homme ne peut servir deux maîtres. (Ici, M. Drouin lit les remarques faites alors à la Chambre des Communes par M McMaster).

Le député de Québec-Est cite d'autres opinions d'hommes d'Etat, en Angleterre, aux Etats-Unis, et il souligne l'attitude de l'honorable Charles Dunning, ministre des Finances, sur ce point. Il ajoute ensuite qu'il va citer la liste des directorats que détiennent les ministres du gouvernement actuel à Québec pour démontrer l'urgence de cette réforme, puis tire de son bureau un volume intitulé : "Directory of Canadian Directors".

Le premier ministre, dit M. Drouin est directeur de...

L'hon. L.-A. Taschereau : Je soulève un point d'ordre, car mon honorable ami veut entrer dans les détails du bill. En vertu des règlements de la Chambre, tout ce qu'il peut discuter, c'est le principe général, sur la deuxième lecture d'un bill. Dans le cas présent, il s'agit de savoir si, d'une manière générale, un ministre peut être directeur de compagnies.

M. Oscar Drouin : Cet article auquel refère le premier ministre défend d'entrer dans la considération des clauses du bill. Si j'entrais dans les détails, on aurait droit de m'arrêter.

L'hon. L.-A. Taschereau : Vous ouvrez la porte ; je vous vois venir.

M. Oscar Drouin : Ah non ; il y a d'autres portes. Il serait singulier de ne pouvoir discuter les raisons qui nous amènent à présenter un bill. Je comprends que le premier ministre veuille arrêter la discussion parce qu'il sent que ça va chauffer.

M. M. Duplessis : C'est la première fois que je vois un point d'ordre aussi peu solide. Le député de Québec-Est a présenté un bill pour défendre aux ministres d'être directeurs de compagnies. Il s'attache au principe du bill, et il a cité des précédents en Angleterre, à Ottawa, en Ontario, et aux Etats-Unis. Un des moyens de démontrer que le principe du bill est bon c'est de montrer que dans notre province, le premier ministre et d'autres ministres détiennent des directorats. Si l'on décidait qu'il n'est pas permis dans cette Chambre de faire ce qui s'est toujours fait dans tous les parlements, citer des exemples concrets, il vaudrait aussi bien dire que la liberté de parole est un vain mot et qu'il est inutile de convoquer le parlement. Nous avons le droit et le devoir d'invoquer toutes les raisons à l'appui du principe du bill et de dire à la Chambre les ennuis qui résultent du fait que les ministres sont directeurs de compagnies. Nous présentons une loi qui intéresse toute la province de Québec, et nous n'aurions pas le droit de citer des exemples, et de dire que les ministres sont directeurs de telle ou telle compagnie faisant affaires avec le gouvernement, et que cela est de nature à ébranler la confiance populaire. Réellement, jamais personne ne s'est ingénué à soulever un point d'ordre semblable.

M. Patrice Tardif : Je me demande pourquoi on voudrait empêcher le député de Québec-Est de citer un document.

Le Président Dugas : L'honorable député n'a pas le droit de demander des motifs avant que la décision soit rendue sur le point d'ordre.

Le docteur Trudel : Selon le paragraphe "2" de l'article "455" des règlements, je crois que le député de Québec-Est aurait le droit même de discuter un article du bill, en autant que le principe est en jeu. Or, actuellement, il ne fait pas même cela, il ne donne que des faits.

Le docteur Hamel : Il me semble que, pour appuyer le bill, il faut démontrer les inconvénients qu'il y aurait à voter contre. Si on ne peut pas prouver devant la Chambre qu'il est inconvenant que le gouvernement, par exemple, loue un édifice dans lequel est intéressé un de ses ministres... On a tellement bien admis ce principe que, lors de la loi sur l'électricité, on a décrété qu'il est défendu aux membres de la commission, non seulement d'être directeurs des compagnies avec lesquelles ils peuvent être appelés à transiger, mais encore de posséder des actions dans ces compagnies. Est-ce que l'on a deux poids, deux mesures ?

M. W. Tremblay : Le premier ministre sourit. Je crois que son point d'ordre est mal fondé, et selon sa propre déclaration, il a dit, en effet que le député de Québec-Est avait ouvert la porte et qu'il le voyait venir. En est-on rendu en cette Chambre à soulever des points d'ordre sur des supposées intentions ? J'espère que le premier ministre se rendra compte du ridicule où son point d'ordre mettra cette Chambre et qu'il le retirera.

A ce moment, MM. Leduc et Duguay abondent dans le même sens, mais comme il est six heures, le président Dugas déclare qu'il va prendre le point d'ordre en délibéré.

M. Duplessis : Je comprends que le débat est suspendu, et que la discussion reprendra ce soir.

L'hon. L.-A. Taschereau : Oui, dès que l'Orateur aura rendu sa décision.

Au cours de la séance du soir, le président Dugas déclare qu'il rendra sa décision sur le point d'ordre soulevé par le premier ministre dès mardi prochain, comme il n'a pas eu tout le loisir d'étudier le cas à l'ajournement. M. Duplessis fait remarquer qu'il trouve singulier que ce débat ne soit pas continué pour toutes sortes de raisons. Finalement, il est entendu qu'on reprendra mardi prochain le débat sur le bill de M. Drouin concernant les directorats de compagnies.

UN GRAND SOUPER
CANADIEN A ST-MALO

Lundi le 18 mai prochain, à la salle paroissiale, la Société Saint-Jean-Baptiste, section St-Malo, recevra nombre de convives, à l'occasion de son souper canadien, qu'elle a organisé au profit de la Fabrique.

Inutile de dire que ce sera un vrai souper de famille. Le menu sera des plus étendus, dans le plus grand sens du mot, et des plus variés. Les tables seront prêtes à vous recevoir à 7 h. précises.

M. le curé E. Groleau et le président de la section, M. D. Blais, présideront conjointement.

Il y aura orchestre ; de plus il y aura deux artistes qui ne seront nul autre que MM. Rolland McKinnon et Oscar Paquet.

Venez donc passer une agréable soirée et vous amuser, tout en aidant la Fabrique. Nous vous attendons.

(Comuniqué).

NOCES D'ARGENT

Dimanche, le 26 avril dernier, M. et madame Jean-Baptiste Gobeil furent l'objet d'une magnifiqu soirée à l'occasion de leur 25ième anniversaire de mariage. Les parents et amis s'étaient réunis nombreux dans les salles de l'Union Commerciale, décorées pour la circonstance, pour exprimer aux jubilaires leur vif attachement et la part qu'ils prenaient à "leur joie".

Monsieur et madame Adélard Côté, marchand, de C -Richer, oncle et tante des jubilaires, avaient invité ces derniers pour la journée à l'occasion des 50 ans de madame Gobeil. Les organisateurs avaient expressément choisi cet anniversaire pour commémorer ce jubilé d'argent.

A l'arrivée des jubilaires l'orchestre entonna "O. Canada". L'adresse, composée par le Révérend Frère Michel-Clément, des Frères des Ecoles Chrétiennes, fils des jubilaires, fut lue par leur fille ainée, M. Thérèse. Après la représentation des cadeaux, une gerbe de 25 roses fut offerte par leur benjamine, Huguette. Une de leurs filleules, Marie-Paule Racine, se fit l'interprète de tous et présenta à madame J.-B. Gobeil un bouquet de 50 fleurs. M. Gobeil, en quelques mots émus et appropriés, remercia l'assistance en son nom et au nom de son épouse.

Le banquet était sous la présidence de M. le notaire Arthur Duval, échevin du quartier St-Roch, ami intime de la famille. M. le président donna lecture de plusieurs lettres, entre autres celles du R. Frère Michel-Clément, fils des jubilaires, et du Révérend Père Oscar Gravel, C. S. S. R. cousin. Un télégramme de M. et madame Aurèle Lefrançois fut aussi lu.

Monsieur le président proposa les santés. L'orchestre répondit aux santés du Roi et du Pape. Le "héros de la fête", M. Gobeil répondit à la santé des "jubilaires". La santé des "familles" fut répondue par MM. Eugène Racine et Ernest Gobeil ; la santé des "amis" par M. Pélisson. M. Arthur Wright se rendit fort aimable pour la santé des "dames". M. Raymond Fecteau ne céda pas son tour pour répondre à la santé des "jeunes". La santé du "comité d'organisation" avait été confiée à M. Jules Racine qui remercia M. le président et toute l'assistance de la coopération apportée. A la demande de M. le jubilaire, chacun leva son verre à la "santé du président".

Le banquet terminé, on s'amusa à qui mieux mieux. Il y eut chant, musique et danse. Tous se séparèrent à une heure très avancée se promettant de revenir pour le "jubilé d'or".

J'Y ETAIS.

CONGES A OTTAWA

Ottawa, 16. (D.N.C.) — Le Parlement fédéral observera le jour de l'Ascension, jeudi prochain, ainsi que la fête de la Reine lundi prochain, le 25 mai. Le premier ministre, M. Mackenzie-King donne à ce sujet l'avis suivant; "Que, lorsque la Chambre s'ajournera mercredi, le 20 mai, elle demeure ajournée jusqu'à vendredi le 22 mai, et que, lorsque la Chambre s'ajournera vendredi, le 22 mai, elle demeure ajournée jusqu'à mardi, le 26 mai courant."

LA MAISON DE FRANCE

Ottawa, 16. (D.N.C.) — La nouvelle légation de France à Ottawa s'élèvera sur le même site que la légation actuelle, 42 rue Sussex et donnera sur la rivière Ottawa. Son style en sera classique mais simple, dit M. E.-E. Beaudoin, architecte du gouvernement français qui en a conçu les plans. Ce sera "La Maison de France au Canada".

RETRAITE FERMEE

Lundi, 18 mai, retraite fermée pour hommes et jeunes gens à la Villa Manrèse. Les exercices commenceront à 8 h. 30 du s (fête de l'Ascension) à 4 heures.

Ceux qui désirent prendre part à cette retraite sont priés de s'adresser au Rév. Père Directeur, Villa Manrèse, 100 Chemin Ste-Foy, Québec. Téléphone : 5052.

L'ordre et le goût au service de l'optimisme

(Suite de la page 7)

porte ouverte à l'imprévu dans la règle de votre vie, il faut laisser entrer la fantaisie dans votre maison.

Un ouvrage sur une tablette, qui semble là comme oublié par mégarde, crée, toute une ambiance, un livre ouvert sous la lampe évoque un délicieux tableau familial; une brassée de fleurs jetées pêle-mêle dans un vase chante la joie de vivre. Une simple photographie parfois meuble toute une pièce, cela peut-être par le souvenir qui s'y rattache ou par la personnalité qu'elle représente.

Il faut que, dans chaque coin de votre appartement, on retrouve votre influence, votre personnalité, et même un peu de votre âme !

La valeur morale est une force qui contribue au succès matériel.—Dr Victor Pauchet.

ARTICLES DE VOYAGE
SACOCHES POUR DAMES ET CUIRS DE FANTAISIE
Z.F. ROY
45 ST-JEAN-TEL. 2-6905

Professionnels

Dentistes
Houle & Laforest
Heures de Bureau 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
76 rue St-Joseph — Tél. : 4-4841

DOCTEUR
LORENZO MARTEL
ex-élève des hôpitaux de Paris
MEDECINE GENERALE
416, RUE ST-JEAN
Tél.:4-3234

SERINS Importés
Anglais et Allemands
Grand assortiment de toutes les couleurs et races. Cages assorties. Aussi les produits Brock. Prix sur demande de
Gros et détail
J.-R. HALLE
87, Lachevrotière

Présentation

Une de ces jolies coutelleries sera le cadeau le plus apprécié par la future mariée.
16 DE LA FABRIQUE — — — — BIJOUTIERS

Château - Frontenac
Danse à la salle Jacques-Cartier tous les soirs, dimanche excepté, de 10 heures à l'heure de fermeture.
Prix du couvert :
50c

TULIPE NOIRE
BLACK TULIP
CHENARD
PARIS
Essenses réelles de fleurs distillées. Ce parfum atteint une perfection incroyable.
Lotion $1.35. Parfum étui 25c, 50c, $1.00, $2.50. Rouge 50c.
LA POUDRE TULIPPE NOIRE
D'une finesse et d'une adhérence parfaites, cette poudre donne au visage la matité si recherchée des mondaines.
Prix avec étui du parfum: 60c et $1.00
CANADA DRUG CO. — MONTREAL

Le Docteur
LOUIS ROUSSEAU
123 Grande-Allée
actuellement en voyage d'étude en France, sera de retour à son bureau le 8 juin prochain.

Voyez le nouveau
FRIGIDAIRE
avec le "METER-MISER"
("Compteur-Avare")

Vendeurs autorisés :
BOURGAULT L., St-Jean Port-Joli — BOUTIN, L.-J., 80 Côte du Passage, Lévis — DUMAS, J.-O. Rivière-du-Loup, Témiscouata. — DUSSAULT, Léopold, Deschambault. — FORTIN, J.-Ls de G., Ste-Anne-de-la-Pocatière. — FRIGON, IVANHOE, Amos, Val d'Or. — GAGNON & FRERE, Chicoutimi. — GERMAIN, J.-R.-Alex., St-Raymond, Portneuf. — LABRECQUE, ERNEST, Donnacona, Portneuf. — LECLERC, L.-W., St-Félicien, Lac St-Jean. — McKENZIE, JOSEPH East-Broughton, Beauce. — MORIN, JOS., Ste-Claire. — SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY, Ste-Marie, Beauce; St-Georges, Beauce; St-Marc-des-Carrières, Thetford-Mines.

En vente aussi chez
J.-A.-Y. BOUCHARD Ltée
9 rue Buade — Téléphone : 2-4119

Distributeur en gros
VANDRY INC.
155 rue St-Paul — Téléphone : 2-5656
Réservez-vous l'agence "Frigidaire"

Gardez ceci dans la corbeille de bébé

Un remède employé par une infirmière canadienne contre les malaises des enfants.

"Quand je suis appelée auprès d'un bébé malade, nerveux, maussade," dit Mme B. ———, de Campbellford, Canada, "je lui donne toujours des Tablettes Baby's Own avant d'essayer un autre remède. C'est parce qu'elles produisent un effet immédiat sur les petits estomacs malades et les remettent d'aplomb. On peut en donner aux enfants les plus délicats. Je les trouve efficaces pour calmer les enfants fiévreux ou qui percent leurs dents. Je les recommande et en garde toujours un paquet dans mon sac."

Des milliers de femmes font ce que fait Mme B., car les Tablettes Baby's Own sont en usage dans beaucoup de pays depuis plus de 40 ans. Elles apportent un prompt soulagement aux bébés et jeunes enfants qui souffrent de dérangement d'estomac, fièvre simple, dentition, coliques, constipation, diarrhée, rhumes, croup spasmodique ou autres petits malaises. On peut donner ces tablettes sucrées aux bébés les plus délicats, car elles ne renferment pas de matières opiacées ni narcotiques et sont certifiées sûres. Etant présentées sous forme de tablettes, vous avez la certitude que le dosage a été prévu pour vous d'une façon très exacte. Pas d'à peu près. Prix, 25 sous.

● Essayez-les à nos dépens. Achetez-en un paquet et si vous ne les trouvez pas aussi bonnes que nous le prétendons, retournez ce qui reste et nous vous rembourserons votre argent. F53J

Tablettes Baby's Own
du Dr. Williams

ELLE RAYONNE DE FRAICHEUR, DE GAIETE ET DE JEUNESSE...

Tout le secret est dans la santé, dans un sang pur et riche qui distribue dans tout l'organisme de la force et de la vigueur, car il ne faut pas oublier le rôle que joue le sang dans le corps humain . . . il est comme l'électricité qui met le moteur en marche.

Madame, votre mine n'est pas aussi fraîche qu'elle devrait l'être? Vous souffrez de pâleur, faiblesse, manque d'appétit, fatigues, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses, irrégularités, troubles internes essentiellement féminins (symtômes ou conséquences de l'ANEMIE) ?

TONIFIEZ-VOUS

avec les bonnes PILULES ROUGES ; elles enrichiront votre sang ; vous aurez alors une ardeur nouvelle; vous vous sentirez rajeunie . . .

"Depuis plusieurs mois que je me tonifiais . . . J'étais sans sommeil, souvent portée à pleurer, très agitée et très faible. Je lisais dans les journaux que les PILULES ROUGES avaient rétabli des femmes malades comme moi; alors je me décidai d'en prendre. En peu de temps, je me suis rétablie complètement et je jouis d'une parfaite santé depuis. Je certifie n'avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des femmes malades comme je l'ai été".

(Signé) — ADRIENNE CLOUTIER,
2180, rue Panet,
MONTREAL.

Témoin: (Signé) — Y. P. V.

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES chez le Médecin de "LA FRANCO" au No 1570, rue S.-Denis, Montréal

PILULES ROUGES partout ou par la poste: 50c la boite ou 3 $1.25.

OVONOL
le tonique au goût de bonbon
se recommande aux enfants faibles, sans appétit.
Partout ou par la poste : $1.00 la bouteille.

PILULES ROUGES
Pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal.

VOTRE PAGE MADAME

L'ordre et le goût au service de l'optimisme

Dans un numéro récent de "R éagir", Suzanne Cécille parle de l'ordre et du bon goût dans un style marqué de fine psychologie :

Voulez-vous voir sourire celui que vous avez choisi pour compagnon de route, voulez-vous voir votre mari de bonne humeur dès qu'il regagne son foyer et examine les pièces de l'appartement? Voulez-vous qu'un perpétuel optimisme se dessine sur son visage?

Ayez de l'ordre, tout simplement.

Vous doutez, vous êtes incrédule? Essayez, vous m'en donnerez des nouvelles.

Ayez de l'ordre et ayez du goût pour disposer chaque crose. Vous allez me répondre que le goût ne s'acquiert pas. J'entends bien, mais en revanche, l'ordre, tout le monde peut en avoir avec de la bonne volonté, et il est rare que l'ordre et le goût ne marchent pas de pair.

Alors mettez-vous tout de suite à l'oeuvre.

Une femme, dès qu'elle aime, devient instinctivement obéissante, mais comprend-elle toujours que son bonheur dépend d'un bouton de chemise arraché, d'un plat brûlé ou de quelque maladresse de ce genre?

Si vous trouvez que votre mari préfère depuis quelque temps le Cercle à l'intimité de votre studio, faites un petit examen de conscience, ou mieux, procédez à l'inventaire de votre logis.

Un homme, à moins d'être un monstre, n'a jamais déserté une maison ordonnée et coquette. Alors si vous êtes franche avec vous-même, vous avouerez quelques négligences: Les comptes de la cuisinière n'ont pas été vérifiés depuis trois mois; il y a dans la lingerie, un paquet de ravaudage qui devient chaque jour plus gros, mais, dès que la femme de chambre vous en a parlé, vous avez répondu... "demain". Sur votre bureau, il y a un monceau de factures impayées, une correspondance négligée, et tout ceci s'ajoute aux occupations de la vie courante, qui sont déjà nombreuses.

N'allez pas, dans un sursaut d'énergie, vous précipiter et faire tout à la fois; cet ordre ne serait que du désordre. Je vous conseille tout d'abord, si vous vous sentez lasse, découragée, effrayée devant la tâche quotidienne et peu encline aux rangements, d'aller voir votre docteur. Lorsque vous reviendrez de cette visite, nantie d'une bonne ordonnance et de quelques sages conseils, le paquet de linge, qui pourtant n'aura pas diminué, vous semblera moins important, le nombre de lettres à écrire ne vous demandera plus un effort insurmontable. Et si, chaque jour, vous écrivez deux de ces lettres, si vous faites un tour d'inspection d'un quart d'heure dans la lingerie, et si vous revisez progressivement les comptes en rétard, vous arriverez bien vite au bout de votre pénitence. Il ne vous restera plus qu'à discipliner votre organisation de vie pour que l'expérience ne se renouvelle pas.

Dès lors, les hostilités contre l'adversaire, contre le désordre, sont ouvertes. Toutes le victoires ne seront pas toujours de votre côté, mais si vous en comptez une, chaque jour, cette unité se multipliera vite par la force instinctive de l'habitude.

Si vous donnez vos instructions à la cuisinière dès le début de la matinée, les repas seront prêts à l'heure, ils seront aussi plus soignés et plus savoureux; vos enfants, s'ils vous voient toujours nette et impeccable, comprendront mieux qu'il est indispensable de faire un brin de toilette en rentrant du lycée, et votre mari, lui-même, hésitera à écraser sa cigarette sur le marbre de la cheminée, ou à défaut sur le parquet, lorsqu'il saura où trouver un cendrier.

Est-ce que vous imaginez déjà la détente qui va résulter pour chacun de ce nouvel état de choses, et l'atmosphère de calme apaisant qui remplacera l'air troublé d'impatience, d'énervement, de contrariété, et même parfois de cette colère qui fait si mal?

Pourtant il ne suffit pas d'avoir de l'ordre pour être heureux et donner de la joie. Il y a notamment une certaine catégorie de "maniaques" capables de faire sombrer l'optimisme le plus franc et le plus vigoureux. Ceux-là doivent être mis en quarantaine au même titre que les contagieux", moralement parlant, qui vous abordent avec un masque sombre et qui ne savent parler que des méfaits de la crise, de la politique, de la débâcle financière et de leurs mille et un malaises personnels. A ceux-là on peut rappeler la belle pensée d'Emerson: "Il y a un sujet de conversation qui doit être formellement défendu à tout être normal et bien élevé c'est l'étalage de sa mauvaise humeur."

Non certes, ce n'est pas parce que votre salon ressemblera à une salle de bal, tant l'alignement des chaises sera parfait, que vos piles de linge seront numérotées dans vos armoires et que nul objet ne "trainera" plus sur les meubles, que votre home sera accueillant, mais il faut que vous en fassiez une maison vivante, habitée, un nid bien chaud, douillet et solide pour que dès le seuil franchi, les soucis, les tracas et les petites misères terrestres deviennent plus légères à celui qui les porte.

Il y a un certain désordre... ordonné un désordre de bon goût et, de même que vous avez laissé la

(Suite à la page 6, 8e col.)

Les beaux costumes au tricot

La vogue des vêtements tricotés à la main prend une ampleur nouvelle. C'est une mode qui plait aux femmes car elle leur donne l'occasion d'occuper leurs loisirs en même temps que d'exercer leur habileté. Un grand nombre de lectrices nous ont demandé où prendre les patrons des modèles de tricots que nous avons déjà publiés ici. Comme c'étaient des modèles qui nous étaient fournis par notre service de presse, nous avions dû, à notre grand regret, leur donner des réponses négatives.

C'est donc surtout pour faire une agréable surprise à ces lectrices que nous avons demandé à la compagnie des laines Corticelli de nous permettre de reproduire quelques-uns des beaux modèles de ses derniers catalogues de tricot. Elle nous l'a accordée gracieusement et nous avons choisi ceux qui nous ont semblé les plus caractéristiques de la mode et de la saison : "Swagger", l'ensemble deux pièces du centre, manteau sombre trois-quarts, robe chemisier "Distingué", l'ensemble trois-pièces d'après-midi, à droite, fine dentelle de laine, une jupe, une blouse, un gilet ample, qui se trouvent dans le catalogue de bouclé de soie,, et la chic robe de chambre de gauche "Réveil", en point jersey, aux lignes classiques dont on trouve la description dans le catalogue français.

La mode à Paris

La question de l'ampleur

Paris, (PC-Havas) — Où et comment se trouve l'ampleur dans les robes nouvellement présentées? Il y a deux écoles: dans la première, poursuivant en l'accentuant la tradition qui connait le succès depuis la dernière saison, le dos des toilettes destinées à toutes les heures du jour est absolument plat et c'est devant seulement, que l'effet de volume est obtenu par des drapés sous des plaques froncés, ou par l'incrustation de panneaux plissés. On remarque cette disposition qu'il s'agisse de robes de ville ou d'après-midi avec ou sans tunique d'inspiration persane au large volant en forme très froncé aussi bien dans les robes du soir dont le dos affecte la forme d'un étroit fourreau rasant la terre tandis que le devant s'orne de draperies qui, par un travail savant, d'horizontales prennent bientôt une ligne verticale, ou de plissés soleil s'évasant au moindre mouvement. Le même effet se trouve dans les manteaux trois-quarts ou deux-tiers: les devants en forme sont montés dans un empiècement rond qui est taillé dans le même morceau de tissu que le dos plat qu'il prolonge en quelque sorte et qui emboite parfois le haut des épaules. La seconde école qui est la plus nouvelle consiste au contraire à reporter en arrière par l'emploi judicieux de quelques artifices la totalité de l'ampleur ce qui confère parfois à certaines toilettes le caractère et les réminiscences de l'époque heureuse peinte par les grands impressionnistes. Voici les vestes ajustées, presque courtes devant, mais que terminent en arrières des basques aux godets très étoffés, des jupes toutes plates devant légèrement fendues sur les côtés pour assurer la liberté de la démarche et dont le dos s'évase en larges plis droits qui évoquent l'époque des "tournures". Ce sont encore des ceintures largement nouées derrière, aux pans simulant les "poufs" d'autr fois avec leurs coques superposées. Pour certaines petites vestes destinées à accompagner les toilettes élégantes, la basque arrondie, en forme et plus longue derrière, est bordée d'une bande de renard qui rappelle celles de nos grands'mères: c'est l'épaisseur de la fourrure qui ici doit provoquer l'effet d'ampleur. Presque toutes les nouvelles robes du soir de Schiaparelli sont conçues dans cet esprit: le devant collant à l'aspect d'un fourreau étroit, le dos vague, souvent à traine par l'addition de longs plis Watteau, massés à la taille en éventail et parfois retenus un peu plus bas par une ligne de fronces. Sur les ruchés de mousseline et de dentelles qui bordent les longues jupes à la manière des "balayeuses" d'autrefois, le tissu se drape encore en "retroussis de laveuses" et il est un nouveau prétexte pour grouper sur les côtés et en arrière d'harmonieuses draperies de tissus légers. Il y a évidemment des solutions intermédiaires pour celles qu'effarouchent ces hardiesses imprévues ou qui ne sont pas encore habituées à cette silhouette nouvelle: un long fourreau de Lelong s'orne par exemple sur un seul côté et sur une partie du dos d'un long et large panneau flottant finement plissé qui partant de la ceinture peut s'enrouler au cou comme une écharpe.

N. D. L. R.

La directrice de nos "pages féminines" ayant été gravement indisposée depuis une huitaine, elle s'excuse auprès de ses lectrices et lecteurs de l'obligation où elle se trouve d'ajourner à une semaine la chronique du "Courrier de Claire".

La fameuse
Fuller
VADROUILLE SECHE
offerte à grande réduction de prix
D'ICI A QUELQUE TEMPS !

Réduite à $1.49 si on l'achète avec une commande d'autres brosses Fuller.

Deux fois le format de la vadrouille ordinaire, chimiquement traitée pour ramasser et retenir la poussière. Réversible . . se glisse sous les meubles surbaissés.

Demandez-en une démonstration. Demandez-la dès aujourd'hui à votre fournisseur de brosses Fuller ou à la succursale Fuller ci-dessous :

FULLER BRUSH CO. LTD.
2, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC.
EDIFICE CIMON TEL.: 3-3982

La pharmacie de la maison

Comment s'en servir

On trouvera ici la suite de l'article du docteur S.-Josephine Baker, de "Parents Magazine", dont nous avions commencé la publication samedi dernier. La fin en sera donnée samedi prochain.

Bosses et meurtrisures. — Si la peau n'est pas brisée, appliquez simplement un linge que vous aurez tordu dans de l'eau très chaude ou tres froide ; l'eau très chaude convient de préférence. Si la peau est brisée, enlevez d'abord la saleté de la plaie avec une solution d'acide borique, couvrez d'un bon anticeptique la surface bleue, puis appliquez un pansement humide. Pour protéger la blessure, la couvrir d'un tampon de gaz stérilisé, qui sera retenu en place par des bandes de taffetas gommé (plaster).

Coupures et blessures. — Si la coupure est unie, que ses bords ne sont pas dentelés, et qu'elle saigne peu, laissez-la saigner pendant un moment, puis rapprochez les deux lèvres et maintenez-les en place par de courtes bandes de taffetas gommé, rapprochées d'un demi-pouce et placées à angle droit avec la blessure. Couvrez la blessure d'un tampon de gaze et bandez-la à plusieurs tours (le bout du bandage ne devra pas être attaché mais sera maintenu en place par un morceau de taffetas gommé.)

Si les bords de la coupure sont dentelés, enlevez la saleté en la lavant avec une solution d'acide borique, et agissez de la même façon que pour les coupures ordinaires. Dans ce dernier cas, et dans le cas de blessures par piqûres (épines, clous, épingles) il est préférable de soumettre la blessure à l'examen du médecin, car l'infection est toujours possible.

Blessures qui saignent. — Si le sang filtre et qu'il est d'un rouge foncé, appliquez sur la blessure une compresse de gaze stérilisée et maintenez-la fermement en place. Si le sang jaillit et qu'il est d'un rouge clair, appliquez également un solide tampon de gaze que vous serrerez sur la blessure et pressez aussi fortement au-dessus de la blessure. Si le sang coule à flots, faites usage du tourniquet. Pour faire un tourniquet, pliez un mouchoir en forme de triangle et nouez solidement les coins opposés. Glissez-le sur le bras ou la jambe à deux ou trois pouces au-dessus de la blessure. Placez un crayon ou un bâtonnet de bois sous le noeud, et tournez-le jusqu'à ce que le tourniquet serre étroitement le membre. Relâchez un peu le tourniquet si le membre enfle ou devient bleu, attendez quelques minutes puis recommencez. N'usez du tourniquet que s'il y a urgence en attendant l'arrivée du médecin.

Carrières féminines

La première bachelière

Nombreuses sont les bachelières inscrites en Sorbonne et dans les diverses Facultés des autres pays.

Le diplôme du baccalauréat qui a couronné leurs études secondaires, leur ouvre tout naturellement les portes de l'Université. Mais combien parmi les étudiantes de 1936, savent quelles difficultés inouïes rencontra la première femme qui émit la prétention de devenir bachelière ? Combien ont retenu le nom de Julie Daubié ?

Née à Fontenay-le-Château, dans les Vosges, Julie Daubié manifesta de bonne heure le goût de l'étude, en même temps qu'un vif intérêt pour toutes les questions économiques et sociales.

Tandis que, pour vivre, elle donnait des leçons, elle s'émut de la condition des femmes pauvres, obligées de travailler pour subvenir à leurs besoins, parfois à ceux de leur famille.

L'impossibilité pour les femmes les plus intelligentes et les plus cultivées, d'accéder aux professions libérales, la frappa particulièrement.

Ce fut alors qu'elle résolut de prouver, non par des paroles, mais par des actes, que les facultés intellectuelles d'une femme pouvaient lui permettre de conquérir les mêmes grades universitaires que les hom-

(Suite à la page 2, 6e col.)

Au jardin

Où placer les rosiers

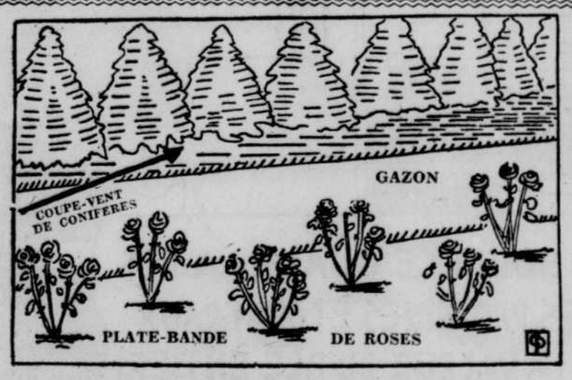

Les rises, ça ne pousse pas comme ça vient. Parmi les éléments de succès pour la culture des roses, il faut compter l'endroit où vous placez votre plate-bande.

Celle-ci doit être placée où les rayons du soleil pourront l'atteindre pendant 4 à 6 heures par jour. Il n'est pas nécessaire que les roses soient dans le soleil toute la journée.

Il est également important de choisir un site à l'abri des grands vents parce que les fleurs ne peuvent pas supporter d'être battues par le vent. D'ailleurs le vent fait aussi du tort aux tiges. Cependant si vous devez placer votre plate-bande de rosiers dans un endroit exposé au vent vous pouvez alors les protéger en plantant une haie de conifères en coupe-vent, comme dans le graphique ci-dessus. Plantez cette haie du côté d'où vient le vent.

Il est mieux de planter une haie de conifères ou d'arbustes que de bâtir une haute clôture ou un mur de pierre. La première permet la ventilation en même temps qu'elle protège, tandis que les autres créent une atmosphère de renfermé qui peut produire la rouille. C'est une bonne habitude de séparer la plate-bande de la haie par une bande de gazon ou une allée.

GLADYS VOUS CONSEILLE

LA SVELTESSE

Avez-vous remarqué les belles statues grecques? Quelque hautes, quelque larges qu'elles soient (la race alors était beaucoup plus vigoureuse qu'aujourd'hui), elles ont une apparence de grâce et surtout de légéreté qui ne peut pas ne pas frapper. Que Vénus, que Diane soient immobiles ou semblent marcher, qu'importe . . . Toutes ont une souplesse d'allure admirable.

Je ne dis pas que la gymnastique courageusement et exactement pratiquée vous donnera à toutes un corps de statue. Mais les dons que le Ciel nous chipota, nous pouvons presque toutes, à force de persévérance, les acquérir. Votre corps est la matière la plus malléable, la plus obéissante qui soit. Et vous allongerez vos muscles à peu près comme vous le voudrez.

Voici quelques mouvements qui sont excellents pour parvenir à ces résultats.

Mettez-vous debout, les jambes nettement écartées, les deux bras tombant naturellement de chaque côté du corps.

Descendez doucement, en pliant la jambe droite, en étendant le bras gauche, en étendant aussi la jambe gauche, en pliant le bras droit sur la poitrine, et la tête tournée à gauche.

Ne demeurez que quelques secondes dans cette attitude, puis revenez doucement à la position initiale.

Répétez cet exercice au moins cinq fois.

GLADYS

Une amie lui indiqua le chemin de la santé

Qu'il fait bon vivre quand tous nos maux sont disparus — que la force et l'énergie ont remplacé la faiblesse qui décourage.

Cette jeune femme, (il y en a des milliers comme elle) dépérissait à vue d'oeil. Malgré les meilleurs soins et l'emploi de remèdes dispendieux, son mal empirait de jour en jour.

Une amie reconnaissant en elle les symptômes d'un mal dont elle-même avait souffert — lui recommanda les Pilules FEMOL. Après en avoir pris une boite, la malade se sentit beaucoup mieux ; moins de douleurs et moins fréquentes.

A la troisième boite elle était complètement débarrassée de ses maux Vous qui souffrez de maladies féminines (beau-mal) que ne donneriez-vous pas pour vous en débarrasser. Cependant le remède est à votre portée, il coûte peu et mérite un essai. Ne tardez pas davantage.

LES PILULES FEMOL se vendent partout. Toutes les femmes qui souffrent de maladies particulières à leur sexe devraient les essayer.

Notre brochure médicale vous sera expédiée gratuitement sur demande.

Institut Cazo — Dépt E, Place Royale, Montréal.

LES PILULES FEMOL
Soulagent les Femmes Malades.

Les députés épuisent une variété de sujets

(Suite de la page 3)

M. Maurice Duplessis ;elle avait entendu M. Dalpha Sauvé, député de Beauharnois, discuter sa motion au sujet des commutations et réductions de taxes pour adopter la motion, sans vote; elle avait assisté à la discussion d'une motion pour production de documents du Dr Léo Duguay, député du Lac Saint-Jean, qui fut aussi adoptée, elle avait participé à un assez long débat sur un bill de M. Oscar Drouin, député de Québec-Est, tendant à défendre aux ministres de faire partie du bureau de direction des compagnies, débat qui fut interrompu par un point d'ordre soulevé par l'hon. L.-A. Taschereau et qui ne fut pas repris parce que le président Lucien Dugas remit sa décision sur le bien fondé du point d'ordre à mardi de la semaine prochaine, et elle avait de nouveau entendu parler de la création de laboratoires de recherches.

Ce fut le débat sur le bill Drouin qui donna lieu aux incidents les plus nombreux. Le député de Québec-Est voulait faire une revue générale de la situation et entrer dans des détails. Le premier ministre souleva son point d'ordre en disant qu'en vertu des règlements de la Chambre, on ne peut que discuter le principe du bill à l'occasion de la deuxième lecture et non pas entrer dans tous les détails du sujet. C'est là-dessus que le président Dugas réserva sa décision de sorte que le débat ne pourra être repris avant la semaine prochaine.

L'incident au sujet de la manufacture "Valley Shoe" a duré assez longtemps. M. Edgar Rochette a avisé la Chambre que depuis que cette compagnie a été formée, vers 1932, son département a été obligé de faire plus de 40 enquêtes pour la forcer à suivre les règlements édictés par la Commission du Salaire Minimum des Femmes. La compagnie a été poursuivie et condamnée à plusieurs reprises; ses employées sont en grève depuis le mois de novembre 1935 et la compagnie ne veut pas reconnaitre le syndicat catholique des ouvriers. M. Rochette a demandé la coopération du chef de l'Opposition pour régler cette affaire une fois pour toutes en lui faisant remarquer qu'un de ses députés, M. Vital Cliche, de Beauce, est directeur de la compagnie. M. Dupiessis dit que M. Cliche est allé lui demander de voir à faire régler cette affaire, mais M. Rochette lui a répondu que M. Cliche est venu voir le sous-ministre du Travail, M. Gérard Tremblay, pour lui demander de ne plus intervenir entre les patrons et les ouvriers de la compagnie.

L'incident se termina là-dessus mais il créa une impression profonde sur la Chambre.

Pour la première fois depuis le commencement de la session, il a été question des "pairs" en Chambre. On sait en quoi consiste le "pairage" qui se pratique couramment à la Chambre des Communes d'Ottawa et dans les parlements anglais. Deux députés de partis différents consentent à ne pas voter sur une question lorsque l'un des deux n'est pas en Chambre. De la sorte, le député peut s'absenter et il ne risque pas de causer des ennuis à son parti dans le cas où il y aurait un vote dangereux. Toutefois, il n'y a rien que la parole du député qui le lie; c'est un "gentlemen's agreement" qui n'est pas reconnu par les us et coutumes, autrement dit, les règlements de la Chambre. Cela a déjà joué de vilains tours à certains députés, à Ottawa, dans un temps particulièrement troublé... Hier, c'est M. Lucien Lamoureux, d'Iberville, qui a offert à son collègue de Rouville, M. Laurent Barré, de "pairer" avec lui parce que le député venait de dire qu'il ne viendrait pas siéger la semaine prochaine, la Chambre ne devant se réunir que mardi après-midi pour s'ajourner ensuite mercredi soir jusqu'à mardi de la semaine prochaine. "Si vous restez chez-vous pour faire vos semences, dit M. Lamoureux à M. Barré, je resterai chez-moi aussi. Nous pourrions pairer".

Le député de Rouville ne voulut pas accepter, toutefois, disant qu'il partageait les opinions de M. Lamoureux sur bien des sujets et qu'il pourrait bien voter avec lui, au lieu de voter contre lui, et qu'alors, le "pair" ne serait pas du tout de mise.

Ce fut un des incidents amusants de la journée. Pour le reste, les députés semblaient un peu perdus dans le fricot des questions soulevées au hasard du feuilleton, la Chambre ne jugeant pas à propos, semblait-il, de se lancer dans de grandes choses à la veille de l'ajournement de fin de semaine.

La tragédie terrifiante de Limoilou

(Suite de la page 3)

nue comme témoin important était penchée sur le lit, le revolver au poing, dans l'attitude de quelqu'un qui va tirer.

Ce drame a causé une profonde sensation dans notre ville et particulièrement à Limoilou où les deux jeunes filles étaient bien connues. La détenue est Yvonne Lessard, âgée de 27 ans, originaire de Saint-Ludger de Frontenac. Elle était domestique chez le constable Lamothe.

Le revolver est celui du constable Lamothe. Il était chargé de cinq balles et n'en contient plus qu'une, les autres s'étant logées soit dans le corps de la victime, soit dans le mur ou un panier près du lit. Cette dernière avait apparemment effleuré le cuir chevelu d'Alma Corneau.

Une autre balle était entrée par le thorax, avait traversé le foie et le coeur pour aller sortir sous le sein gauche. Une troisième, entrée au niveau de la hanche, était sortie par la jambe en arrière du genou, ce qui indique que la malheureuse victime était toute recroquevillée sur elle-même dans son lit et reposait quand elle fut brutalement assassinée. On retrouva une quatrième balle dans un mur.

Apparemment, mademoiselle Corneau n'a pas eu le temps d'appeler au secours. Il ne semble pas non plus qu'elle ait crié. La mort a dû être immédiate. Elle devait dormir paisiblement quand la balle qui traversa le foie et le coeur l'immobilisa pour jamais. M. Corneau n'a entendu qu'un râlement plaintif et douloureux.

Les coups de feu éveillèrent M. Charles Corneau qui couchait dans une chambre de l'avant de la maison. Il entendit trois détonations. C'est sans doute la première qui l'éveilla. Il courut immédiatement vers la chambre et aperçut le constable Lamothe qui enlevait le revolver des mains de la domestique Yvonne Lessard.

Alma Corneau était couchée sur le côté gauche. Elle perdait du sang par l'oreille gauche et on voyait deux trous de balles dans les draps qui la recouvraient jusqu'à la tête. Le docteur Ferdinand Fortier, de Limoilou, mandé sur les lieux, constata qu'elle était morte.

Il n'y avait aucun désordre. La police croit que Yvonne Lessard était sortie du lit qu'elle partageait avec sa victime, s'était rendue dans la chambre du constable Lamothe pendant qu'il prenait son bain, avait pris son revolver et était revenue dans la chambre où elle avait tiré sur sa jeune compagne qui dormait paisiblement sans savoir qu'elle ne s'éveillerait que dans l'au-delà.

Désarmée, Yvonne Lessard se serait assise sur le lit et selon M. Charles Corneau, elle ne manifesta aucun signe d'émotion.

M. Lamothe téléphona alors à la Sûreté provinciale. Le chef Lemire et quelques détectives se rendirent en hâte sur les lieux, firent leur enquête et conduisirent Yvonne Lessard aux quartiers généraux de la Sûreté provinciale où elle est détenue comme témoin important. On sait que c'est la procédure habituellement suivie jusqu'à l'enquête du coroner qui a lieu ce matin, à 11 heures.

Alma Corneau qui est âgée de 18 ans est l'enfant adoptive de M. Ludger Lamothe depuis près de seize ans. C'est la fille de M. Alec Corneau, de Barnston, près Coaticook.

Yvonne Lessard, âgée de 27 ans, est originaire de Saint-Ludger, comté de Frontenac. Elle était connue comme une excellente personne qui allait à la messe très souvent et très régulièrement. Voici deux ans déjà qu'elle était domestique chez M. Lamothe dont l'épouse est décédée il y a environ 24 mois. Elle avait toujours paru satisfaite de son sort. On se perd en conjectures sur les motifs de ce drame.

Hier après-midi, le docteur André Simard a procédé à l'autopsie de la jeune victime. Il en donne un compte-rendu ce matin à l'enquête du coroner.

M. Vachon à la Société de Chimie

(Suite de la page 3)

te en chef au laboratoire des mines de la province.

On sait quelle place occupe l'abbé Vachon dans notre monde scientifique où il apparait tout à la fois comme un esprit cultivé et comme un animateur précieux. M. Vachon contribue à faire connaitre en dehors de notre Province nos organisations scientifiques et notre université française. Il convient de se réjouir du témoignage d'estime et d'appréciation que viennent de lui donner les membres de la Société de Chimie.

Le "Soleil" a eu maintes fois l'occasion de signaler l'activité de cette importante association de savants. Au cours de la saison qui vient de se clore, particulièrement, elle a fait de l'excellente besogne. Des conférenciers ont présenté sous ses auspices d'utiles travaux qui ont profité à tous ceux qu'intéresse de quelque façon le progrès des sciences. Comme le démontre le rapport qu'a présenté à la réunion d'hier soir, le Dr Paul-E. Gagnon, secrétaire réélu, les séances ont été nombreuses autant qu'instructives au cours de l'année. La Société groupe présentement 62 membres qui professent tous le même suite pour la science.

La réunion d'hier a aussi été marquée par la discussion de certains projets concernant l'avenir de la "Canadian Chemical Association" au Canada et surtout par des commentaires intéressants sur le prochain congrès annuel des chimistes du Canada.

On sait que ces assises auront lieu à l'Hôtel General Brocks, Niagara, les 9, 10 et 11 juin prochains. Des dispositions ont été prises pour procurer toutes les accommodations possibles aux congressistes et rendre leur séjour agréable. Cette convention annuelle groupera la plupart des membres de l'Association canadienne des Chimistes et du "Canadian Institute of Chemistry". Plusieurs séances d'études et des déjeuners-causeries ont été organisés de même que des excursions dans les principaux centres industriels. La North American Cyanamid a invité les délégués à lui faire une visite jeudi après-midi, le 11, de même que plusieurs autres établissements. Les différents comités présenteront des travaux du plus haut intérêt pour tous les congressistes. Les principaux orateurs aux réunions plénières seront le Dr C. E. K. Mees, de Eastman Co, un des chimistes américains les plus distingués, M. Louis Blake Duff, éminent historien de la région de Niagara Falls; le Dr Billings, de "The Hercules Powder" Co.; ainsi que le Dr Gunton, de l'Université de Western Ontario, et le professeur Beamish.

Discussion des bills en comité

(Suite de la dernière page)

a eu entente pour lui accorder $660. par année pendant dix ans. Il ne s'agit pas d'une industrie qu'on a attirée chez nous, mais d'une industrie purement locale, d'une petite industrie familiale.

M. Bertrand : La compagnie n'avait pas d'assurances ?

M. Dugas : Sa propriété était évaluée à $50,000 et elle avait $30,000 d'assurances' soit une perte de $20,000. La compagnie Harnois et Fils est une petite industrie familiale qui emploie au-delà de 125 personnes, et paie des salaires raisonnables. Il y a de plus dans le bill une clause disant que la compagnie paiera $25,000 en salaires annuellement sans tenir compte des salaires de ses officiers. Je crois que la ville s'est protégée sagement en accordant cet octroi.

M. Leduc : On va créer un précédent dont d'autres industries pourraient s'inspirer.

M. Dupiessis : J'aurais aimé mieux voir dans le bill une clause pour assurer des salaires raisonnables aux ouvriers.

M. Dugas : J'en ai parlé aux autorités municipales. On m'a dit que cette industrie traitait bien ses employés, et qu'il n'était pas nécessaire d'ajouter cette clause.

Le docteur Hamel : Si on force les compagnies à payer leurs taxes, mais qu'en retour on leur donne de l'argent sous forme d'octrois, la situation est la même. Ce cas est regrettable, mais si cet industriel a omis de se protéger, ce n'est pas nous qui devons payer. Pour moi, la clause des $25,000 en salaires ne veut rien dire. On aurait été mieux d'exiger un salaire raisonnable.

J'aimerais savoir combien la compagnie dépense de chevaux-vapeur en électricité, et quel est le montant qu'elle paie. Peut-être que la différence du coût de l'électricité pourrait la sauver.

M. Dugas : Le député de Québec-Centre ignore que nous avons chez nous notre propre système de distribution.

M. Bélanger : C'est une petite industrie et on nous demande de l'encourager. Mais, une petite industrie qui m'a laissé perplexe hier c'est l'industrie Bériau. J'ai peur qu'il y ait quelque chose de semblable dans ce bill, car j'appelle cela une petite industrie gouvernementale. Je sais que le député de Joliette est honnête, loyal et sincère. (Longs applaudissements à droite). Je compte qu'il usera de toute son influence pour assurer des contrats collectifs aux ouvriers de cette industrie locale.

M. Dugas (souriant) : C'est une de mes promesses électorales de faire passer un contrat collectif dans ce milieu.

Le bill franchit alors sa dernière étape sur division, après quelques remarques additionnelles de MM. Tremblay et Rochefort qui expriment des doutes au sujet de la mesure.

Le bill concernant la succession de feu Tancrède Bienvenu subit ensuite sa dernière lecture sans discussion, puis la Chambre étudie un bill de M. Amédée Caron, Iles de la Madeleine, modifiant la Loi des Accidents du Travail.

M. Amédée Caron : C'est un bill de décentralisation. Nous voulons que les jugements de la commission des Accidents du Travail soient homologués à l'endroit où le débiteur a son domicile.

M. Pierre Bertrand : Est-il question de remettre à l'accidenté le droit de choisir son médecin dans le bill de mon honorable ami ?

L'hon. L.-A. Taschereau: Vous avez vous-même un bill dans ce sens là.

M. W. Tremblay : On pourrait faire du "deux dans un" ! (Rires)

Le bill est alors adopté en deuxième lecture, puis référé au comité des Bills Publics.

M. Rochette à l'Union Libérale de St-Sauveur

(Suite de la dernière page)

minimum ne soit intervenue. Il répondit, après enquête, que les inspecteurs avaient visité cette manufacture à une quarantaine de reprises, avaient pris maintes poursuites contre les patrons qui retenaient illégalement une partie du salaire qu'ils auraient dû payer aux ouvrières. En plus, comme bouquet, il ajouta que le député de Beauce, M. Vital Cliche, était l'un des directeur de cette compagnie canadienne française, et qu'il avait insisté pour ne pas qu'on l'oblige à payer le salaire fixé par une ordonnance. "Soyez certains," dit M. Rochette en terminant "que je serai toujours à votre disposition et que je travaillerai continuellement à assurer le bien-être de la classe ouvrière et m'efforcerai de rendre justice à tous les intéressés."

L'orateur suivant, Me Gavan Pomer, s'adressa surtout aux jeunes rappela certains passages du discours de l'honorable M. David, dit ce qu'entend faire le gouvernement avec le bureau de placement pour les jeunes et leur conseilla de ne pas gober toutes les promesses que font les actionnistes comme M. Bennett en fit en 1930, sans pouvoir les réaliser. Il solliicita la coopération de tous les jeunes. Invité à prendre la parole, M. Arthur Drolet protesta contre la façon d'agir des députés de l'Opposition et leur reprocha de lancer des injures de toutes sortes.

Il invita l'auditoire et tous les jeunes citoyens à se ranger sous la bannière du parti libéral.

M. Wilfrid Hamel, Jacques Casgrain, Paul Roy, Georges Delisle et Samuel Grégoire firent aussi de brefs discours et firent l'éloge de l'honorable M. Rochette. Ils protestèrent contre les tactiques adoptées par les actionnistes pour soulever la révolte. Ils prêchèrent la collaboration et la bonne entente et une saine coopération.

Rapport de l'enquête McGregor

(Suite de la 1ère page)

retenu aux bureaux de cette compagnie". L'avocat du gouvernement fédéral a fait savoir à M. Lanctôt qu'à la suite de l'enquête à Montréal de M. McGregor, qui avait examiné le livre des minutes, l'Association de Québec fut informée que la même procédure serait suivie à son égard, et qu'un livre de minutes fut préparé à la suggestion de M. W. O. Stobo, vice-président de la Canadian Import Company.

M. Barclay dit aussi que, lorsque M. McGregor a menacé de tenir une enquête à moins qu'on ne produisit le livre original, il fut produit le lendemain matin à 10 heures. M. Gregor Barclay termine sa lettre en disant qu'il porte ces faits à l'attention de M. Lanctôt, et ajoute que les faits ne seront pas rendus publics, attendu que l'enquête (à cette date) était privée, mais que cette fabrication de preuve n'en constitue pas moins une tentative de tromper un enquêteur officiel.

Le Jardin Zoologiue va ouvrir ses portes

(Suite de la dernière page)

tilopes, chevreuils à queue noire, etc. A l'automne, on pourra peut-être y voir des ours polaires.

Le programme des vacances comprend, entre autres choses, des journées-écoles où l'on donnera aux enfants une foule de renseignements sur les divers animaux exhibés à Charlesbourg. Les journaux annonceront en temps et lieu ce programme spécial.

Le public est cordialement invité à visiter le Jardin Zoologique dès son ouverture. L'an dernier, plus de 100,000 personnes eurent l'avantage de faire cette visite et les autorités du Jardin ont été très satisfaites de ce résultat, malgré que l'on ait eu à déplorer quelques actes inexplicables de vandalisme. Cette année, afin d'empêcher la répétition de ces regrettables incidents, l'on a vu à faire surveiller les exhibits par une police spéciale. Tout le monde est donc invité à se conformer aux règlements, ce qui n'empêche pas de goûter la visite — bien au contraire.

Le parlement d'Ottawa adopte la résolution Lapointe

(Suite de la 1ère page)

Il est logique qu'on puisse conclure une entente en vertu de laquelle l'argent dû au fédéral par une province pourrait être déduit de ses subsides. Il proteste contre une déclaration législative que pareille entente ne pouvait être signée. Il dit que lorsque l'Alberta et la Saskatchewan furent établies, elles reçurent de plus forts subsides au lieu de terrains publics, lesquels furent laissés au fédéral. Plus tard, elles demandèrent ces terrains et elles ne pouvaient s'attendre à continuer de percevoir leurs subsides considérables.

"Par une transaction des plus infâmes", avant les élections de 1930, l'ancienne administration libérale donna aux provinces et leurs terrains et leurs subsides.

M. Dunning, ministre des Finances, dit que cela est faux. Les terrains furent vendus.

M. Bennett réplique que ce fut là une autre transaction. Pour les terrains vendus, les provinces reçurent une compensation à part les subsides.

Ce traitement exceptionnel fournit à la Colombie Britannique l'occasion de se plaindre et l'an dernier, une augmentation de $750,000 de subsides fut accordée à cette province. Malgré cela la Colombie Britannique n'est pas sur le même pied que les autres.

La mesure projetée est tout au plus un autre accroc aux relations financières des provinces et du fédéral. Il y a place pour une amélioration mais ceci ne doit être fait qu'après une révision soigneuse, scientifique et complète.

"Je proteste, dit le leader conservateur, contre cette présomption d'infériorité de la part de ce Parlement ou des législatures provinciales".

M. Dunning, ministre des Finances, dit que la difficile situation financière des cinq dernières années a fait que les provinces ont peine à se procurer les revenus nécessaires. Les provinces de l'Ouest ne peuvent honorer leurs obligations et le précédent gouvernement les a aidees au moyen de prêts. Si cela continue, avant peu le fédéral sera devenu le principal créancier des provinces.

Il n'est pas désirable qu'un gouvernement continue à taxer tandis que l'autre continuera à dépenser. L'organisme qui dépense l'argent devrait le prélever. Le ministre ne veut pas que l'on puisse s'objecter à ce que le fédéral pose des conditions en vertu desquelles il donnera sa garantie.

M. René Pelletier, crédit socialiste de Rivière-à-la-Paix, soutient que le fédéral tentait d'assujettir les finances provinciales.

M. H.-H. Stevens, restaurateur, ne peut voir le bien fondé de l'amendement et l'article à propos des taxes de vente ne résout pas la difficulté principale. L'amendement de la constitution est une opération majeure et l'on ne doit y recourir que si elle donne un résultat majeur. La résolution ne touche pas au problème de chevauchement des impôts qui est l'important. Si les provinces exercent leur pouvoir d'imposer la taxe de vente le fédéral devrait abandonner sa taxe de vente. Au lieu de procéder ainsi, le gouvernement aurait pu s'entendre avec les Provinces pour qu'elles cèdent leur impôt sur le revenu. Le fédéral pourrait ensuite percevoir seul cet impôt et peut-être se le partager avec les provinces. M. Stevens ne croit pas que l'on doive forcer cet amendement sans qu'il soit approuvé généralement par les provinces et les membres du Parlement.

AUX ZOUAVES DE QUEBEC

Cie No 1

Tous les membres sont priés de prendre note que les exercices qui avaient lieu le mercredi depuis au-delà de six semaines, auront lieu à l'avenir tous les lundis à 8 1-2 hrs p. m.

Toute absence sans permission sera soumise au bureau de direction, donc que tous se fassent un devoir de venir suivre ces exercices assidument.

Par ordre,

Lauréat Poitras,
capitaine.

JOURS DE CONGE

Ottawa, 16. (D. N. C.)—Le premier ministre King a donné avis, hier de sa motion ayant pour objet de faire chômer l'Ascension et la fête de la Reine Victoria au parlement. Il a ajouté cependant, que si les députés voulaient siéger ces jours là ou un de ces deux jours là, il se rendrait à leur désir. M. Bennett chef conservateur a dit qu'il donnerait sa réponse lundi prochain.

PRETS A L'ALBERTA

Ottawa, 16. (D. N. C.)—En vertu d'un décret ministériel, dont copie a été déposée hier aux Communes, le cabinet a consenti, en vertu de la loi des secours de 1935, un renouvellement de prêts de $2,000,000 à l'Alberta. Le renouvellement vaut pour un an et le prêt est garanti par des billets du trésor Provincial portant un intérêt de quatre p. c. payable semi-annuellement.

CONFERENCE NAVALE

Londres, 16. (A.P.) — On apprend de bonne source que l'URSS est prête à entrer en conférence navale avec l'Angleterre sans faire aucune réserve. L'objet des négociations serait de faire adhérer la Russie au traité naval récemment conclu entre l'Angleterre, les Etats-Unis et la France. La date de la conférence est encore à fixer. Downing Street et l'ambassade soviétique sont en pourparlers à ce sujet. On mande de Moscou que l'URSS ne réclame pas l'égalité navale avec l'Allemagne et le Japon préalablement à toute discussion avec l'Angleterre.

JOUR DE L'EMPIRE
24 MAI
LONG CONGÉ DE FIN DE SEMAINE

Taux réduits entre tous points du Canada.

DEPART—Vendredi, 22 mai, jusqu'à 2 heures p.m. lundi, 25 mai.
LIMITE DE RETOUR—Quittant le point de destination pas plus tard que minuit, mardi, 26 mai 1936.

Pour plus de détails, consultez les agents.

QUEBEC CENTRAL

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Toronto, 16. (C.P.) — Le Dr Brink, du département de la santé en Ontario, a déclaré hier aux délégués réunis pour le congrès annuel de l'Ontario Tealth Officer's Ass'n que la guerre à la tuberculose allait être menée dans la province entière par toutes les forces sanitaires combinées. Une nouvelle clinique ambulante pour le Nord- Ontarien, un nouveau fichier pour les cas diagnostiqués et un plan pour une meilleure distribution des patients dans les sanatoria existants sont en voie de préparation.

"Nous visons, dit le Dr Brink, à l'élimination des cas connus par un traitement appliqué aux débuts de la maladie et par l'isolement."

Il ajoute que les patients ne devraient pas rester dans les maisons où sont des enfants. Il ne se prononce pas, toutefois, sur les questions de l'isolement obligatoire.

S. EX. Mgr BRAY

Moncton, N.B., 16. (D.N.C.) — S. Ex. Mgr Patrick A. Bray, évêque de St-Jean, était de passage à Moncton, se rendant à St-Jean, pour prendre possession de son siège épiscopal où il sera sacré évêque le 21 mai par Son Excellence Mgr William Duke, archevêque de Vancouver. Une foule considérable s'était rendue à la gare pour souhaiter la bienvenue au nouveau dignitaire. On remarquait Son Excellence Mgr H.-D. Cormier, curé de la paroisse l'Assomption. Son Excellence Mgr Edward Savage, curé de la paroisse St-Bernard, le R. P. Roy McDonald, de Rexton; R. P. J. Everett Cahill, Winnipeg; R. P. J.-V. Pittman, Richibouctou; R. P. Zoël Landry, Richibouctou Village; R. P. D'Aoust, C.S.C., St-Joseph ; R. P. A.-J. Richard, Lewisville; R. P. A.-A. Leblanc, Leger Corner; R. P. Pellerin, Shédiac; R. P. Nap. Landry, Mont-Carmel, comté de ent; R. P. Désiré Allain, Notre-Dame; les RR. PP. M.-A. Harris, R. Boudreau, A. Lemenager, C. Vautour, J.-E. Brown et F. Cormier, de Moncton.

Mgr Bray, le nouvel évêque de St-Jean, a été l'objet d'une belle démonstration à son arrivée à Saint-Jean, Il a été reçu à la gare par les autorités ecclésiastiques du diocèse et par Son Honneur le maire McLaren qui lui a souhaité la bienvenue au nom des citoyens de St-Jean. Son Excellence a été escortée jusqu'à la cathédrale par une longue procession de dignitaires ecclésiastiques et de notables de la ville et des environs. A l'arrivée à la Cathédrale de l'Immaculée Conception, Mgr Carney, administrateur du diocèse, lui a souhaité la bienvenue. Il lui a lu une adresse au nom du clergé du diocèse, tandis qu'une autre adresse fut lue par le Dr Broderick au nom des catholiques de St-Jean. Mgr Carney a profité de l'occasion pour annoncer que le diocèse était séparé de l'archi-diocèse d'Halifax et qu'il ferait désormais partie du nouvel archidiocèse de Moncton dont le titulaire n'a pas encore été nommé.

LE PROGRES MODERNE

Oshawa, Ont., 16. (C.P.) — Le temps des excursions de moissonneurs dans l'Ouest est révolu, a déclaré E.-J. Garland, de Calgary, organisateur de la C.C.F., et ancien député au Parlement. "Neuf mille "combines", dit-il, ont pris la place de 100,000 moissonneurs. C'en est fini des excursions pour la moisson. Ce n'est pas qu'il y ait moins de terres en culture. Il y en aplus que jamais et il y a plus de blé aussi, mais la machine a remplacé le travailleur."

UN FILM D'UNE MINUTE présentant DICK POWELL RUBY KEELER VEDETTES DE "COLLEEN" Succès Musical de Warner Brothers-First National

THE SINGING MILLIONAIRE Présentant les Vedettes de "COLLEEN" SUCCÈS MUSICAL DE WARNER BROTHERS-FIRST NATIONAL

LE BLÉ SOUFFLÉ QUAKER A LES CALORIES, PROTÉINES ET MINÉRAUX QUI FONT LA VALEUR DU BLÉ ENTIER! LA QUALITÉ, LA SAVEUR CROUSTILLANTE NE PEUVENT PAS S'ÉCHAPPER — LA FRAÎCHEUR EST GARDÉE PAR LE TRIPLE CACHETAGE DU PAQUET!

SAC INTÉRIEUR CIRÉ — CARTON CACHETÉ — ENVELOPPE EXTÉRIEURE CIRÉE

CHERCHEZ LES PAQUETS ROUGES ET BLEUS

LE RIZ SOUFFLÉ QUAKER EST ÉGALEMENT DÉLICIEUX — ESSAYEZ-LE!

GRATIS AVEC DEUX DESSUS DE BOITES

Photo Statuettes SIGNÉES DE VEDETTES DE L'ÉCRAN

Voici ce que les vedettes d'Hollywood signent et adressent à leurs amis!... De grandes photos de luxe découpées et arrangées pour se tenir debout! Imaginez-les sur votre table ou votre bureau. Soyez le premier de votre groupe à vous procurer une série complète de ces bustes uniques de vedettes de l'écran. Rappelez-vous que ces photos ont plus de 7 pouces de hauteur! Voyez la liste ci-dessous de vos vedettes de l'écran et envoyez seulement deux dessus de boites de Blé Soufflé ou de Riz Soufflé Quaker pour chaque statuette que vous voulez.

Hâtez-vous METTEZ CE COUPON A LA POSTE

The Quaker Oats Company, Dept. G. , Peterborough, Ont.

Veuillez m'envoyer des photo-statuettes des vedettes indiquées ci-dessous. J'inclus —— dessus de boites de Blé Soufflé ou de Riz Soufflé Quaker.

☐ Binnie Barnes	☐ Buck Jones
☐ Joan Bennett	☐ Ruby Keeler
☐ Joan Blondell	☐ Carole Lombard
☐ George Brent	☐ Fred MacMurray
☐ James Cagney	☐ Dick Powell
☐ Claudette Colbert	☐ George Raft
☐ Gary Cooper	☐ Randolph Scott
☐ Bing Crosby	☐ Margaret Sullavan
☐ Bette Davis	☐ Mae West
☐ Marlene Dietrich	☐ Warren William

Envoyez 2 dessus de boites pour chaque photo-statuette désirée. G-3

Nom _____
Rue _____
Ville _____ Prov. _____

NE MANQUEZ PAS DE BIEN AFFRANCHIR VOTRE ENVELOPPE
Cette offre expire le 1 Sept. 1936

Ajournement de 5 jours à la session

(Suite de la page 3)

ajournerons jusqu'au mardi suivant.

M. Duplessis: Pour ma part, je n'ai pas d'objection à ce que nous ajournions mercredi soir jusqu'à mardi.

M. Laurent Barré: Pour ma part, cela me prend une nuit pour aller chez moi et une journée pour en revenir. Je ne veux pas revenir ici pour siéger seulement deux jours. Je crois que dans la période des semences, 90 députés cultivateurs sont plus utiles à la campagne et peuvent faire plus de travail qu'à la Chambre. La semaine prochaine, je ne viendrai pas ici pour deux jours.

M. Lamoureux: Si le député veut "pairer" avec moi, je resterai chez-nous moi aussi.

M. Barré: C'est une question difficile. Il y a une foule de questions au sujet desquelles je m'entends très bien avec le député d'Iberville et je ne vois pas comment nous pourrions pairer, puisque je pourrais voter de la même façon que lui sur certaines choses...

L'hon. L.-A. Taschereau: Le député veut donc se réserver le droit de voter avec le gouvernement?

M. Barré: Il n'est pas question de voter bleu ou de voter rouge. Il est des mesures que je trouve bonnes et pour lesquelles je voterai, il en est d'autres que je trouverai mauvaises et contre lesquelles je voterai. Ce n'est pas une question de voter pour ou contre le gouvernement, mais pour ou contre les mesures qui nous seront soumises selon que je les jugerai bonnes ou mauvaises.

L'incident est clos et il est entendu que la Chambre s'ajournera mercredi soir prochain pour jusqu'au mardi de le samaine suivante, soit du 20 mai au soir jusqu'au 26 mai à trois heures de l'après-midi.

PRECOCE VOLEUR

Un garçon de 15 ans a été condamné, hier, par M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, à deux ans de séjour à l'Ecole de Réforme, pour avoir commis plusieurs vols.

La discussion sur le budget se continuera

(Suite de la page 3)

suite. Plusieurs avaient contracté des obligations ; ils n'ont pas été plus imprévoyants que les autres, et cependant ils sont aujourd'hui dans une situation qui les gêne. Il y a tout d'abord la baisse des prix du beurre et du fromage qui leur a enlevé de bons revenus. Le prix du sucre est tombé, le prix des peaux vertes et du bois de papier a eu le même sort, tandis qu'il y a hausse des prix dans plusieurs articles dont le cultivateur a besoin.

— "Nos revenus diminuent et nos dépenses augmentent. Comment pouvons-nous équilibrer notre budget et attacher les deux bouts? Il y a un organisme qui pouvait nous aider, et c'est le crédit agricole provincial. Nous devons l'avoir pour plusieurs raisons. Je ne dis pas que le gouvernement sera longtemps au pouvoir mais en attendant les cultivateurs ont besoin du crédit agricole. Le crédit fédéral convient mieux aux provinces de l'ouest, me dit-on, et il ne peut s'appliquer efficacement chez nous. Avec le crédit agricole provincial, je comprends que le gouvernement a peut-être peur de perdre quelque chose, mais qu'il ne craigne rien nos cultivateurs sont foncièrement honnêtes, et quand on les aidera ils pourront rencontrer leurs obligations.

Le député de Frontenac fait ensuite quelques suggestions en rapport avec le système du crédit agricole provincial qu'il réclame, et il fait remarquer : "Actuellement, les cultivateurs profitent du concordat, mais cette mesure peut faire à défaut d'une autre, et elle ne répond peut-être pas entièrement aux désirs de la classe agricole. Cette classe ne pourra pas survivre si nous ne lui en fournissons les moyens.

— Nous les cultivateurs, nous exigeons le droit de vivre que nous soyons bleus ou rouges, ou même ni l'un ni l'autre.

Le député de Frontenac parle ensuite de la voirie. Il réclame la réfection de certaines routes dans sa région pour le bénéfice de la population rurale, et dit qu'il aura l'occasion de revenir plus longuement sur ce sujet.

M. Tardif demande aussi une prime pour la fabrication du beurre et du fromage. Parlant ensuite de la colonisation il dit que certains lots ont été pillés dans le canton Dorset et que la compagnie Breakey demande trop cher pour les dits lots. Il souligne la chose au ministre de la Colonisation et lui demande de la prendre en considération.

Comme il est tard, le député de Frontenac termine ses remarques en parlant du crédit agricole provincial et présente l'amendement suivant :

Que tous les mots après "Que" dans la motion en discussion soient retranchés et remplacés par les suivants :

Cette Chambre tout en étant disposée à voter les crédits nécessaires à Sa Majesté recommande au Gouvernement d'instituer immédiatement un système de crédit d'urgence pour venir en aide à la classe agricole de cette province.

M. PIERRE GAGNON

Le député libéral de Kamouraska se lève aussitôt et dit que l'amendement de M. Patrice Tardif est un peu tardif ! Il dit que le système de prêt agricole que le gouvernement a l'intention d'établir, en collaboration avec le gouvernement fédéral est des plus satisfaisants.

"C'est regrettable, dit-il, de faire de la politique en Chambre avec cette question de prêt agricole. On fait de la petite politique avec cela. Allons-y donc honnêtement et franchement, debouts. Je défie n'importe qui de venir parler de cela dans mon comté

On joue un jeu pour essayer de retarder les affaires dans cette Chambre. Le cultivateur a besoin de nous.

Il attend que nous votions le budget nécessaire à l'administration. Il veut autre chose que des cris, il veut que nous coopérions avec Ottawa.

—Pensez-vous que vous allez tromper la population comme vous avez fait depuis un mois? Pensez-vous que vous allez le tromper toujours? Vous en avez menti.

Vous avez dit à la radio que nous aurions des élections, nous n'en avons pas. Cessez de tromper la la population, s'il faut vous mettre le baillon on va vous le mettre.

On frappe sur les pupitres et on applaudit.

Une voix: C'est le caucus qui sort.

M. William Tremblay: Il faudrait savoir à quoi s'en tenir si on lance des défis. Il est vrai que la parole du député n'a pas grand valeur.

M. Pierre Gagnon: Celui qui parle n'en connait pas plus qu'un boucher. M. Oscar Drouin veut se lever.

M. Gagnon: Je vois le bout d'homme.

M. Duplessis: Je vous demande de rappeler le député de Kamouraska à l'ordre et de lui faire retirer des expressions intolérables pour l'honneur de cette Législature.

Rhumatisme

Soulagez la douleur avec

ABBEY'S

M. Alexis Caron: (Hull). Il n'y a pas d'injure. Le député n'a nommé personne. Il a tout simplement dit le bout d'homme.

M. Oscar Drouin: Le député est une disgrâce pour la législature.

M. Amédée Caron: Je soulève un deuxième point d'ordre. Le député doit retirer ses paroles.

M. le président Dugas: l'expression disgrâce est dans le manuel. Je demande au député de la retirer, l'expression bout d'homme n'y est pas, mais le député de Kamouraska est allé trop loin et il devrait retirer son expression.

M. Gagnon: Je veux pas dire que le député est grand, ça serait pas vrai.

Des deux côtés de la Chambre, les députés Gagnon et Drouin font des rétractations faciles puis le député de Kamouraska provoque un liniaw-éclat de rire lorsqu'il reproche à la gauche d'avoir dit que nous sommes une race de **porteurs de bois et de scieurs d'eau . . . d'eau . . .**

Il est alors onze heures et M. Gagnon demande l'ajournement du débat en disant que ça lui fera plaisir de continuer son discours à la prochaine séance.

Gages de la filature de Louiseville

(Suite de la page 3)

ditions de travail différent d'une région à l'autre. Un employé a de son côté déclaré qu'il a déjà travaillé 22 heures de suite sans repos.

La Commission Turgeon a consacré une grande partie de la séance de jeudi à étudier la structure financière de cette compagnie. Le principal témoin entendu fut M. Jackson, président de l'Associated Textiles.

Dès les premières transactions entre les financiers de l'Associated Textiles et Louiseville un groupe de citoyens s'engagèrent à verser à la compagnie la somme de $600,000 à la condition que l'Associated Textiles construisit un moulin dont les dimensions étaient convenues dans le contrat. Ces $60,000 furent versés à la compagnie en trois versements.

Le président de la compagnie a déclaré que lorsqu'ils étaient aux Etats-Unis ils faisaient beaucoup d'affaires avec le Canada.

Nous n'avons pu nous procurer la liste des salaires payés mais nous comprenons que le président de l'usine, à part son salaire, reçoit une allocation de $10,000.

M. ARMAND BOUCHER

Ce témoin est âgé de 31 ans, marié et père de deux enfants. Il paye un loyer de $15. Il travaille à l'usine depuis l'ouvertur dans le département où se finit la soie et il est payé 30c de l'heure depuis 2 ou 3 ans. Il répond à Me Bauregard que dans les premiers temps où il travailla à l'Associated Textiles, il gagnait 40c de l'heure pour faire exactement le même travail qu'aujourd'hui.

M. Boucher déclare qu'il est payé pour 11 heures de travail alors qu'il ne fait en réalité que 10 heures 1-2. Les machines arrêtent une demi-heure pendant l'heure du diner afin de permettre aux employés d'aller manger et cette demi-heure leur est payée par la compagnie.

DONAT POMBERT

Agé de 38 ans le témoin est marié et père de quatre enfants. Il paye un loyer de $18. par mois et il travaille pour le compte de l'Associated Textiles depuis 1931. A ses débuts il gagnait 25 sous de l'heure. Lui aussi a eu une diminution de 12 1-2% qui cependant ne lui a pas été rendue comme à plusieurs employés.

Me Lanctôt demande au témoin si la compagnie, par l'entremise de ses patrons à Louiseville, ne lui aurait pas fait des menaces s'il n'acceptait pas d'accomplir le travail supplémentaire demandé. Il répond que ça n'est jamais arrivé pour la bonne raison qu'il n'a jamai refusé de travailler. Il a déjà fait des quinzaines de 148 heures. Pendant le mois de juillet 1935 il gagna la somme de $36.26. Il faut tenir compte qu'il avait perdu du temps pendant ce mois-là. Le témoin n'ayant pas d'autres sources de revenus que son travail à l'usine il loua une chambre à un jeune ménage qui lui paye $9. par mois.

M. XAVIER CARPENTIER

Le témoin âgé de 45 ans doit nourrir une famille de 12 enfants trop jeunes encore pour travailler avec un salaire de 25 sous l'heure et M. Carpentier ne travaille pas plein temps. Il n'en a pas toujours été ainsi puisqu'à certaines périodes il travailla 14, 15 et 16 heures par jour. Il entra au service de l'Associated Textile dans le département du lavage de la soie. Cette opération consiste à laver la soie qui sert aux machines imbibées d'acide. Elle est plongée dans des bassins. Au début il était obligé de faire le lavage à la main. Me Beauregard lui demande si son travail est incommodant. Oui, dit-il, la vapeur nous monte continuellement à la figure. C'est très chaud en certaines circonstances.

M. JEAN PINATEL

Me Beauregard, en interrogeant les témoins précédents, s'était aperçu qu'une assurance-groupe était en vigueur à l'usine de Louiseville. C'est pour en savoir davantage sur cette assurance qu'il demande au gérant de la filature de bien vouloir retourner dans la boite.

Il y a trois ans, déclare M. Pinatel, que cette assurance-groupe entra en vigueur. La compagnie Associated Textiles paye une certaine proportion de la prime et la balance est retenue sur le salaire de l'employé assuré. Les tisserands sont libres de s'assurer. C'est une assurance-vie rapportant $500. au bénéficiaire quand une fille assurée meurt et $1,000. quand c'est un homme.

Cette assurance fonctionna pendant une année. Les protestations des employés contre cette assurance étaient tellement nombreuses que la compagnie l'abandonna. Environ un an plus tard, les tisserands manifestèrent le désir de jouir des bénéfices de l'assurance-groupe. Aussi fut-elle réorganisée.

M. Pinatel déclare que 3 grèves sont survenues à l'Associated Textiles depuis sa mise en opération. L'une en 1932, l'autre en 1933 et la dernière en 1934. Me Beauregard demande au témoin les motifs de ces grèves et en quoi ils transformèrent la situation des travailleurs.

En 1932, répond le témoin, les autorités de la compagnie avaient décidé de pratiquer une diminution générale de 12½%. Cette diminution s'appliquait tout autant aux officiers de la compagnie, qu'aux employés du bureau ou de l'usine. Les ouvriers déclarèrent une grève générale qui dura 4 ou 5 jours. Ils ne voulaient pas retourner au travail tant que le salaire ne serait pas rétabli. La compagnie réajusta les salaires. Cependant, les directeurs de l'Associated Textiles ainsi que les employés de bureau durent subir cette diminution.

En 1933, les employés de la filature firent une deuxième grève. Une augmentation de salaire en constituait le motif. L'usine ferma une semaine pendant laquelle la direction de l'usine décida de faire droit aux récriminations de la main-d'oeuvre et d'accorder une augmentation.

La dernière grève, en 1934, n'eut pas d'autres effets que d'empêcher l'usine d'opérer pendant quelques jours. Les employés désiraient une nouvelle augmentation de salaire mais la compagnie refusa et les tisserands retournèrent au travail.

M. RAYMOND PAUL

Le témoin, quand il entra au service de la compagnie, il y a 4 ans, pour peser la soie, gagnait $8. par 15 jours. Il a eu ce salaire pendant 2 ou 3 mois. Son salaire fut augmenté après ce laps de temps. Pendant un an, son travail lui fut rétribué à raison de $13. par 15 jours. Son salaire passa à 16 sous l'heure, après deux ou 3 ans de service à l'usine.

M. XAVIER BELAND

M. Béland est âgé de 61 ans. Il est père de dix enfants vivants dont six demeurent avec lui. C'est au mois de janvier 1932 qu'il entra au service de la filature, au salaire de 15 sous l'heure. Quatre semaines après, on lui a donné 17 sous l'heure, pour le même travail. Il a été environ 10 mois et demi à ce salaire. Un contremaître étant devenu subitement malade, le témoin fut chargé de le remplacer. Il changea donc d'équipe et travailla la nuit. Une augmentation de salaire suivit cette nomination de contremaître et il gagna 21 sous de l'heure.

Le travail de nuit fatiguait tellement M. Béland qu'il dut rencontrer M. Pinatel pour lui demander de bien vouloir lui donner un emploi de jour. Ce dernier lui répondit de se reposer pendant quelques jours et de retourner le voir. Il fut placé, en effet, sur un ouvrage qui le tient la plupart du temps assis.

MLLE NOELLA VALLIERES

Mlle Vallières est entrée au service de l'usine au salaire de $12.10 par quinzaine. Après la grève, ses compagnes du département sont allées rencontrer les directeurs qui leur accordèrent une augmentation de $4. ou $5. par 15 jours, soit $16.50 qu'elle gagne encore actuellement. Lors de sa dernière paye elle avait perdu du temps et elle reçut seulement $8.25.

Trois-Rivières, 16. (D.N.C.) — Il a été révélé au cours de la séance d'hier de la Commission Turgeon, qui enquête sur l'Associated Textiles à Louiseville, que durant l'année se terminant le 31 juillet 1932, cette compagnie avait payé aux employés de la filature des salaires au montant de $331,260, ce qui ne l'avait pas empêché de faire des profits nets de $305,000, pendant cette même période. La compagnie décida durant cette année-là de faire une coupure de 12½ pour cent dans les salaires. Comme Me McRuer s'étonne que l'Associated Textiles ait prôné une diminution de salaire alors qu'elle accumulait des profits de plus de $300,000 dans une année, le président de la compagnie, M. Jackson Marx, qui se trouvait dans la boite aux témoins, répondit que les salaires avaient été baissés dans l'intention de pousser les employés à produire davantage. Les directeurs de la filature se sont dits que si les salaires étaient baissés, les employés voudraient produire davantage afin de recevoir une plus grosse paye. Et cela contribuerait grandement à activer la production de l'usine entière. Cette diminution cependant a été de courte durée et elle fut même suivie d'une augmentation quelque temps après.

Les recettes nettes d'exploitation du New York Central en mars 1936 furent de $50,935 au lieu de $220,136 en mars 1935.

A Notre-Dame de Recouvrance

Grande soirée d'amateurs lundi, 18 mai à 8 h. 15, à l'église paroissiale de Québec-Ouest, organisée par la Société St-Jean-Baptiste de Notre-Dame de la Recouvrance (Incorporée) qu'on s'y rende en foule. S'il y avait quelques amateurs qui voudraient faire partie du concours ils n'auront qu'à s'adresser au Presbytère de Québec-Ouest.

Vous ne saurez jamais quel GROS et BEL auto vous pouvez avoir pour moins de $1,500

...à moins de vérifier ces 3 choses

1. *A-t-il le confort et le luxe qu'assure l'empattement de 125 pouces?*
2. *A-t-il tous les perfectionnements techniques d'un bel auto?*
3. *Le prix annoncé est-il le prix du sedan?*

"UN DES PLUS BEAUX MODÈLES D'AUTOMOBILES DU MONDE"

● **Quand vous achetez un auto dans cette catégorie de prix,** vous avez entièrement le droit de vous attendre à avoir un gros auto vraiment luxueux — ayant tous les perfectionnements techniques d'un *bel* auto.

Le Nash Ambassador a un empattement de 125 pouces. Comparez-le ladessus avec l'auto concurrent qui s'en rapproche le plus.

L'Ambassador n'est pas du tout un modèle de dimensions réduites. Sa tapisserie et ses garnitures n'ont pas été "bâclées". Il possède aussi les perfectionnements techniques que d'autres fabricants réservent seulement pour les autos à prix plus élevé que celui de l'Ambassador. Vous avez, par exemple, le fameux moteur Nash à "Double Allumage"; des gros freins super-hydrauliques, une carrosserie solide tout-acier et un toit acier, ainsi que bien d'autres caractéristiques que l'on trouve dans les autos chers.

Et cependant, ces gros et luxueux sedans Ambassador, y compris les malles incorporées, sont maintenant offerts à des prix plus bas qu'ils ne l'ont jamais été! Voyez l'Ambassador !

L'ENGRENAGE AUTOMATIQUE "CRUISING" s'obtient moyennant un léger supplément de prix. Réduit les révolutions du moteur de 1/3 en grande vitesse. Diminue l'usure de toutes les pièces en mouvement. Economise jusqu'à 25% de gazoline; jusqu'à 50% d'huile!

REDUCTIONS DE PRIX
Importantes sur tous les modèles
NASH et LaFAYETTE AU CANADA !
Obtenez des renseignements complets chez le marchand le plus proche.

NASH AMBASSADOR

Nouveaux modèles Nash "400", Standard et DeLuxe, $1100 et plus livrés. LaFayette $990. et plus livrés. Tous les prix sont sujets à changement sans avis préalable. Equipement spécial en sus. Petits paiements mensuels, grâce au nouveau mode de paiement différé 7% C. A. C.
CONDITIONS COMMODES A 7%

491 St-Vallier GIGUERE AUTOMOBILES Ltée Tél: 8230 Québec

Les douleurs atroces du rhumatisme

BURDOCK BLOOD BITTERS

On reconnait dans les troubles du rhumatisme un état morbide du sang contenant de l'acide urique qui est la cause de cette maladie irritante et pénible.

Le rhumatisme laisse à sa suite les jointures tordues, les membres tordus, les mains difformes, et la douleur et l'agonie sont presque intolérables.

Les Amers de Bardane (Burdock Blood Bitters) purifient le sang en chassant l'acide urique. Débarrassez-vous de vos douleurs rhumatismales en prenant les B B B.

Un Mille Gratis sur Cinq!

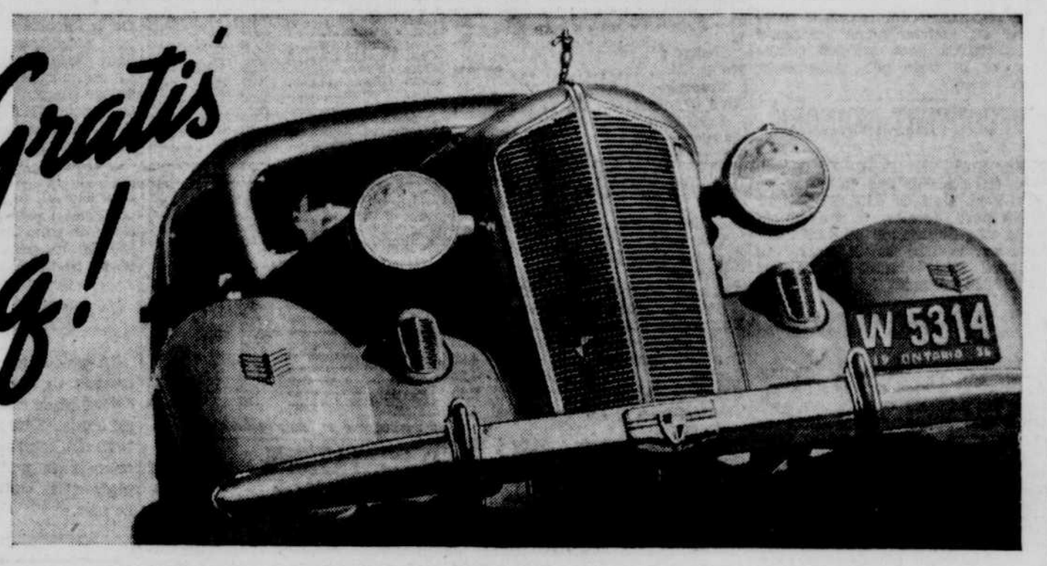

LA TRANSMISSION ÉCONOMIQUE DE SOTO

La vitesse du moteur est réduite de ⅓ Mais la vitesse de la voiture demeure la même.

CETTE TRANSMISSION DE SOTO, dite "gas-saver", est un quatrième mécanisme d'engrenage qui entre en prise AUTOMATIQUEMENT au moment où vous cessez de presser sur l'accélérateur, alors que vous filez en grand vitesse. La vitesse du moteur diminue d'un tiers, mais la vitesse de la voiture demeure la même. La consommation en huile et en essence est réduite à tel point que vous épargnez le coût d'UN mille sur chaque CINQ MILLES que vous faites.

Tout automobiliste sait par expérience que plus la vitesse du moteur est grande plus l'usure sur les pistons, parois des cylindres, roulements en autres organes mobiles est grande. Il est de même pour la consommation en essence et en huile. Faites l'essai de cette Transmission Automatique du Nouveau De Soto. Vous éprouverez la sensation la plus aigüe que vous n'ayiez jamais éprouvée. Cette transmission est réellement une merveille. Une démonstration gratuite vous attend.

Regardez en-dedans. Vous verrez le style le plus frappant de l'époque ...le capitonnage le plus luxueux. Sous tous les rapports le De Soto appartient à une classe à lui seul.

DeSoto Airstream
"DONNE LE TON"

Demandez le nouveau Plan Officiel de la Corporation de Crédit Commercial - Chrysler Motors. Paiements à Tempérament 7%. Faites le calcul vous-mêmes. 1. Commencez par la balance non-payée. 2. *Ajoutez le coût de l'assurance. 3. Ensuite multipliez par 7% pour le plan de 12 mois. Coût proportionnel pour périodes plus courtes ou plus longues. *Dans certaines provinces on exige une légère somme pour enregistrement.
RIEN DE PLUS À PAYER.

MORISSET & FRERE 337 PRINCE-EDOUARD (Angle Caron). TEL. : 7158—QUE.
Victor THIBAULT, J.-A. BLOUIN, Martin GRIFFIN, Lucien PARADIS, Maurice PETITCLERC, Maurice LAVIGUEUR, Omer DION, R.-A. MURPHY, Gérard DUMONT, Lévis ; Emile GIROUX, Beauport.

BRONCHITE CHRONIQUE

"La toux m'ennuyait de plus en plus. Un soir que j'étais en proie à une mauvaise quinte, l'on me conseilla d'essayer RAZ-MAH. J'en obtins un grand soulagement dès la première dose." —M. C. G. Weldon, 4543, avenue Wilson, Montréal.

Les Capsules RAZ-MAH dégagent vite le flegme, font cesser la toux, facilitent la respiration. Soulagement avec une boîte de $1 ou argent remis.—50¢ et $1 aux pharmacies. 377FR

RAZ-MAH
AUTHENTIQUE DE TEMPLETON

ANTICLAVO
TONIQUE *"sans alcool"*
ANTISEPTIQUE
Procédé contre les pellicules et la démangeaison et toute autre infection du cuir chevelu.

Baie St-Paul, 1er mars 1934
Je suis heureux d'avoir l'occasion de reconnaitre publiquement la valeur indubitable de l'ANTICLAVO.
J'ai sous les yeux une preuve évidente de son efficacité et mes paroissiens en sont témoins comme moi-même.
Le jeune homme, dont vous voyez ici deux photographies différentes, est de ma paroisse. Il était absolument chauve depuis des années, et avait essayé mille remèdes, de tout genre mais sans aucun succès.
Aussitôt que parut l'ANTICLAVO, il en fit usage pour ne pas reculer devant un dernier essai, mais ce fut une surprise générale, et pour lui et pour le peuple. Vous le voyez aujourd'hui portant une belle et forte chevelure.
La preuve est si claire que je m'y rends avec plaisir et je suis fier donner un sincère témoignage.
Je suis respectueusement:
Chanoine JOSEPH GIRARD, prêtre
En vente dans toutes les pharmacies, ou écrire à F.-X. Simard, Baie St-Paul, Québec.

TIT-JEAN L'AVIATEUR

par Lym YOUNG

Savez-vous que... TERREAU & RACINE Ltée possède l'un des plus beaux assortiments de meubles et tapis que l'on puisse voir à Québec ? Tél.: 2-2711

196 à 224 rue ST-PAUL -:- QUEBEC

REVUE FINANCIERE DE LA SEMAINE

(Par Louis-A. BELISLE)

Il faut remonter à plusieurs mois en arrière pour trouver une période aussi dépourvue d'activité en Bourse que cette semaine. S'il est vrai que les deux dernières séances, celles de jeudi et de vendredi, ont été marquées par de vigoureuses reprises et une recrudescence correspondante dans l'activité, les transactions ont été fort restreintes au début de la semaine. De fait, un nouveau minimum depuis le 10 juin fut établi lundi dans le total des transactions, à la Bourse de New-York, alors que le surlendemain, le chiffre total des actions échangées tombait encore plus bas pour établir un record depuis le 4 avril 1935.

On voit par là jusqu'à quel point le public est resté indécis devant la situation créée par l'élection des éléments de gauche en France et aussi par les mesures fiscales alors discutées en Chambre, à Washington. La défaite du bill Frazier-Lemke, qui aurait forcé le gouvernement américain à avoir recours à l'inflation, de même que les nouvelles toujours favorables émanant du domaine commercial, ont cependant reconditionné l'opinion et incité les gens à reprendre le fil de leurs spéculations. Jeudi, le total des titres échangés a été plus du double de la veille à Wall Street, pendant que les actions et les obligations exécutaient une avance massive. Vendredi, l'activité diminua un peu et l'élan de la reprise aussi, à New-York, tandis qu'à Montréal Brazilian se mettait en évidence avec une hausse nette de 2 points pour la journée.

La déclaration d'un dividende de 30c sur les actions ordinaires de Brazilian a été apprise avec satisfaction par les nombreux détenteurs québecois de ce titre. A cause des restrictions imposées par le Brésil sur l'exportation des fonds vers l'étranger, cette entreprise contrôlée par des Canadiens n'avait pu payer de dividende en argent à ses actionnaires depuis mars 1932. Le relâchement annoncé il y a quelques semaines dans les restrictions gouvernementales a permis aux autorités de la compagnie de libérer suffisamment de fonds pour payer ce dividende. Le versement aura lieu le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 5 juin. C'est la déclaration inattendue de ce dividende qui a amené la hausse remarquable des actions de Brazilian, hier, alors qu'elles touchèrent 13 1-2 à la Bourse de Montréal à un moment donné, pour fermer à 12 3-4. Plus de 16,000 actions de ce nom changèrent de mains au cours de la séance, ce qui prouve que cet ancien leader de notre liste pourra, l'amélioration des affaires aidant, reconquérir une place enviable parmi les vedettes montréalaises.

Dans les autres domaines de la Bourse de Montréal, le groupe des spiritueux eut une velléité de reprise au commencement de la semaine, lorsqu'on apprit que les réclamations de la Trésorerie américaine contre plusieurs compagnies de liqueurs avaient été réglées. Hier, toutefois, des prises de profit massives firent perdre aux leaders de ce groupe une partie du terrain gagné antérieurement. Dans la section des banques on a aussi noté quelques bonnes avances. En dépit de l'amélioration tardive qui a ranimé le courage des spéculateurs canadiens, l'ensemble des actions inscrites à Montréal a subi, depuis huit jours, une légère baisse. Le cours moyen de 30 actions représentatives accuse, en effet, ce matin, un recul de .1 de point à 71.0. A Wall Street, le cours moyen de 60 actions représentatives a pu remonter de plus de 2 points, grâces aux bonnes avances de jeudi et de vendredi, clôturant hier à 60.7, comparé à 58.6 vendredi passé.

Continuant la réaction lente commencée il y a quelque temps, les obligations américaines ont touché de nouveau, hier, leur plus bas palier de l'année courante.

L'ETAT DES AFFAIRES

Après une période de répit, consécutive à l'activité fébrile du temps de Pâques, la vente au détail donne des signes évidents de reprise. Pour la semaine qui finit aujourd'hui, l'agence mercantile Dun & Bradstreet constate, d'après les relevés provenant de tous les centres américains importants, que les acheteurs ont encore beaucoup d'argent à dépenser. Les denrées ordinaires et bon nombre d'articles généralement en demande à cette période de l'année se sont activement vendus. De fait, l'activité du commerce de détail a été à son plus haut niveau depuis Pâques de l'autre côté de la frontière. Selon les secteurs du pays d'où arrivent les rapports, on constate des gains allant de 8 à 23 p. c. sur la semaine dernière et de 6 à 10 p. c. par rapport à la semaine dernière et de 6 à 10 p. c. par rapport à la même semaine de 1935.

Dans la division du gros, l'activité s'accélère également, quoique certaines branches de l'industrie lourde subissent l'influence des facteurs saisonniers. Par contre, le total des wagons chargés outre-frontière pendant la semaine du 4 mai a subi une contraction inattendue, bien qu'il soit encore supérieur de beaucoup au total de la semaine correspondante de 1935.

Au Canada, les affaires conservent le léger gain acquis ces semaines dernières, rapporte la Canadian Credit Men's Trust Association. L'activité dans la construction stimule les affaires, de même que la facilité plus grande avec laquelle les recouvrements s'accomplissent à la campagne.

Pour la province de Québec, on rapporte que le commerce en gros est bon, certaines branches déployant même une activité exceptionnelle. Des détaillants réussissent assez bien à recouvrer les sommes qui leur sont dues sur les ventes à crédit.

Les dernières statistiques concernant la production du papier montrent que tous les records antérieurement établis en avril ont été abaissés cette année, alors que les papeteries canadiennes ont produit, le mois passé, 258,721 tonnes de papier journal, comparé à 222,224 en avril 1935 et à 243,900 en mars dernier. En avril, les expéditions faites par les papeteries canadiennes se sont totalisées à 267,295 tonnes — soit à près de 10,000 tonnes de plus que la production de ce mois.

LES PRODUITS AGRICOLES

Bien que stables, les produits de la ferme n'ont à peu près pas subi de changements de prix au cours des huit derniers jours. Néanmoins, la tendance a été partout à la hausse. Le beurre s'est raffermi d'une fraction et le fromage a fait de même. Les oeufs frais au wagon ont accusé une faible appréciation.

Sur le marché des grains, les prix sont moins d'un centin plus chers que vendredi dernier, aussi bien à Winnipeg qu'à Chicago.

Le prix des bêtes à cornes a eu tendance à fléchir sur le marché des bestiaux de Montréal, mais cela a été compensé par une hausse à peu près du même importance dans la cote des agneaux.

En somme, la semaine ne nous a rien apporté de sensationnel, mais il est réconfortant de constater que, malgré un certain malaise résultant de la situation européenne, les cours se maintiennent. Tant mieux si cette stabilité relative peut se continuer. Il ne faut pas perdre de vue que la réaction dure déjà depuis près de six semaines. Maintenant qu'approche la morte-saison, on peut se demander s'il est possible que les influences favorables à une hausse soient assez puissantes pour venir à bout de l'indécision générale. L'augmentation des taxes, la publication de quelques rapports montrant que les recettes corporatives n'ont pas atteint les chiffres attendus, enfin la tension qui règne toujours en Europe, voilà autant de facteurs qui, ajoutés à quelques autres, peuvent faire durer un certain temps encore la période de rajustement que nous traversons. De telles périodes sont généralement propices aux achats judicieux de titres, en prévision d'une reprise éventuelle. Tout permet de croire que le grand courant restant à la hausse, l'appréciation générale qui a duré plus d'un an ne tardera pas trop à poindre à l'horizon. Du reste, notre commerce avec l'étranger, à lui seul, est un gage assuré, si l'on peut dire, que notre industrie ne saurait être sérieusement atteinte par la constraction des affaires que l'été occasionne presque invariablement.

QUELQUES POINTS BRILLANTS

Toronto, Ont. — Pendant les quatres premiers mois de 1936, les secours aux chômeurs ont diminué de $387,000 ou de 26% à Toronto, comparativement à la période correspondance de 1935.

Windsor, Ont. — L'Empire Food Corporation Limited va construire ici un immeuble de $75,000.

Morris, Manitoba. — Une raffinerie — La première du genre à être établie au Manitoba — va être construite ici prochainement. On entend y fabriquer du sucre de betterave.

Hamilton, Ont. — La Cub Aircraft Company of Canada Limited, va fabriquer des avions légers en cette ville; une dizaine de mécaniciens vont trouver là de l'emploi dans les débuts.

Vancouver. — Les permis de construire accordés au cours du mois d'avril ont atteint $396,040 à Vancouver, ce qui représente un gain d'environ 50% sur le total d'avril 1935.

Ottawa, Ont., — La production d'or des mines canadiennes au cours du premier trimestre de 1936 a été d'environ 17% plus considérable que celle du même trimestre de l'an passé.

Edmonton, Alberta. — Une usine où l'on fabriquera des piles électriques va être construite ici par la Hudson Bay Company.

Forest, Ont. — Une annexe de deux étages va être construite ici par la Canadian Canners Limited.

Tél.: 2-4256 Tél.: Rés.: 5277
J.-S. BERGERON
ARCHITECTE
145, rue St-Jean, Québec

OBLIGATIONS

Prix offert et demandé sur les obligations tel qu'en fermeture, le 14 mai 1936. Ces cours sont fournis par l'entremise de H.-F. de LOTTINVILLE & CIE, 82,84, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 4-4651.

	Off.	Dem.
Oblig. du gouv. fédéral:		
2½a, Juin 1, 1943	102¼	103¾
2½'s, Oct. 15, 1939	102⅝	103⅝
3's, Oct. 15, 1942	104⅜	105¾
3's, Juin 1, 1950-55	98¾	99¼
3½'s, Oct. 15, 1944-49	103⅝	104⅝
4's, Oct. 15, 1943-45	108½	109¼
4's, Oct. 15, 1939	107½	108½
5½'s, Déc. 1, 1937	107½	108¼
x5's, Mars 1, 1937	103½	104¼
4½'s, Sept. 1, 1940	110¾	111¾
4's, Oct. 15, 1947-52	107½	108½
4½'s, Oct. 15, 1944	112½	113½
4½'s, Fév. 1, 1946	112½	113½
4½'s, Nov. 1, 1946-56	110	111
4½'s, Nov. 1, 1947-57	110¼	110¾
4½'s, Nov. 1, 1948-58	110¼	110¾
4½'s, Nov. 1, 1948-58	110¼	110¾
4½'s, Nov. 1, 1949-59	110¼	111
5's, Nov. 1, 1941	113½	114½
5's, Nov. 15, 1936	101¾	102½
5's, Oct. 15, 1943	114¾	115¾
Oblig. garanties par le gouv. fédéral:		
C.N.R. 2's, 1938	100¾	101¼
C.N.R. 2's, 1943	98	99
C.N.R. 3's, 1944	102¾	103¾
C.N.R. 3's, 1945-50	98¾	99¾
C.N.R. 3's, 1948-53	98	99
aC.N.R. 4½'s, 1951	113¾	114¾
aC.N.R. 4½'s, 1956	113¾	114¾
xC.N.R. 4½'s, 1957	111½	112½
aC.N.R. 4¾'s, 1955	116½	117½
C.N.R. 5's, 1954	116	117
aC.N.R. 5's, 1949-69	118½	119½
aM. Harbor 5's, 1949-69	118¾	119¾
aC.N.S. 5's, 1955	118¾	119¾
aCan. Atl. R. 4's, 1955 (C.N.R. Gtd.)	94	95½
PROVINCIALES ET MUNICIPALES		
Provinciales:		
Alberta 4's, 1954	73	77
xAlberta 4½'s, 1956	76	80
Col.-Anglaise 5½'s, 1945	95½	97½
xCol.-Anglaise 4½'s, 1953	93	95
xManitoba 4½'s, 1956	100½	102½
Manitoba 6's, 1947	106	108
xN.-Brunswick 4½'s, 1961	109¼	110¾
N.-Brunswick 5's, 1954	110	112
xNouv.-Ecosse 4½'s, 1960	109¾	111¾
aOntario 4's, 1962	104½	106½
Ontario 4½'s, 1949	109	110½
Prov. de Québec 4's, 1954	107	109
Prov. de Québec 4½'s, 1963	111½	113½
Ile du Pr.-Edouard 6's, 1947	114	...
Prov. de Sask. 4's, 1954	86	87
xProv. de Sask. 4½'s, 1951	93	95
Municipales:		
Ville de Calgary 5's, 1945	69	74
Ville de Mont., 4's, 1945	100	101½
xVille de Mont. 4½'s, 1971	101½	103
Ville de Qué., 4½'s, 1950	102¾	104½
xVille de St-Jean 4½'s, 1971	105	107
Ville de Toronto 4½'s, 1945	108	110
Ville de T.-Riv. 4½'s, 1956	100½	102
Ville de Vanc. 4½'s, 1968	82	86
xVille de Winn. 4½'s, 1960	100	102
Ecoles Cath. de Montréal, 6's, 1937	101½	103
Mont. Metro 4½'s, 1962	101	103
Do. 4's, 1947	99½	101

x—Payable au Canada et à N.-Y.
a—Payable au Can., N.-Y. et Londres.

	Off.	Dem.
TRANSPORTS		
C.P.R. 3½'s, 1951	95	97
C.P.R. 4's, 1949	103½	105½
C.P.R. 5's, 1954	106½	108
C.P.R. 6's, 1942	109	111
C.P.R. 4½'s, 1944	100½	102
C.P.R. Debs. 4's, Prep.	90½	92½
C.P.R. 4½'s, 1946	103¼	105
C.P.R. 4½'s, 1960	103½	105½
Can. Steamship 6's, 1941	58	60
Can. Steamship 5's, 1943	102½	...
CORPORATIONS		
Utilités:		
Ass. Tel. & Tel. 5½'s, 1955	83	85
Atlantic Util. 5's, 1963	104	...
Avon River L. 5½'s, 1956	101½	...
Avon River Pow. 5's, 1964	100	...
Avon Tel. 6½'s, 1948	101	103½
Beauharnois 5½'s, 1973	82	84
Beauharnois 5's, 1973	26	28
Bell Tel. 5's, 1955	114½	116½
Bell Tel. 5's, 1957	119½	121½
Bell Tel. 5's, 1960	122	124
B.C. Power 5's, 1960	103½	105½
B.C. Power 5½'s, 1960	105	107
B.C. Telephone 5's, 1960	105¾	107½
Calgary Power 5's, 1960	96½	99
Calgary Power 5's, 1964	93½	96
Can. Nor. Power 5's, 1953	103½	105½
Cedars Rapids 5's, 1953	112	114
Dom. Gas & El. 5½'s, 1945	90¾	...
Duke-Price 6's, 1960	105	106
East. Kootenay 7s, 1942	97¾	100
Gatineau Power 5's, 1956	97½	99
Gatineau Power 6's, 1941	89¾	91½
Ham. By. Prod. 5's, 1955	97	100
Havana Elec. 5's, 1952	35½	38½
Hy.El.B. & Sh. 5's, 1957	93½	97
Int. H. Elec. 6's, 1944	41	43
Inter. Power 6's, 1955	100	103
Inter. Power 6's, 1958	96	98½
Inter. Power 6½'s, 1957	98½	101
MacLaren Pow. 5½'s, 1961	82	85
Do. 5½'s, 1964	80½	83½
Manitoba Power 5½'s, 1951	80½	82
Mar. Tel. Tel. 4½'s, 1960	111½	...
Mont. Coke Mfg 4's, 1947	101½	103½
Mont. Is.P. 5½'s, 1957	104	106
Mont. L.H. & P. 3½'s, 1956	101¾	103½
Mont. Tram. 5's, 1941	101½	103
Mont. Tram. 4½'s, 1955	80½	82½
Mont. Tram. 5's, 1955	84¾	87
Nanaimo Dun. Ut. 5½'s, 1964	100¼	103
Nat. L. & P. 6's, 1949	96	99
N.B. Power 5's, 1937	88	91
Nfld L. & P. 4½'s, 1956	99½	...
Nfld L. & Pow. 5½'s, 1971	103¾	...
North. West. Pow. 6's, 1960	65½	67½
N.S. Light & Pow. 5's, 1965	101¾	...
N.S. Light & Pow. 5's, 1958	105	107
Ott. L.H. & P. 5's, 1957	106½	108½
Ott. Val. 5½'s, 1970	78½	...
Ottawa Tract. 5½'s, 1955	99	101
Power Corp. 4½'s, 1959	95	97
Power Corp. 5's, 1957	100½	103½
Prov. Lt & P. 5's, 1940	105¾	...
Quebec Power 5's, 1968	104	106
Saguenay Pow. 4¼'s, 1966	99¾	101¼
Saguenay Elec. 5½'s, 1953	96	98
Shaw. W. & P. 4½'s, 1970	103	105
Shaw. W. & P. 4's, 1961	97½	99
South. Can. P. 5's, 1955	105	...
Twin City 5½'s, 1952	80½	83
United Secs. 5½'s, 1952	83½	85½
Western Power 5's, 1949	106	...
Winn. Elec. 6's, 1954	82½	84½
Industrielles:		
Abitibi 5's, 1953	44½	46¼
Acadia Sugar 4½'s, 1955	99½	102
Alb. Pac. Grain 6's, 1947	98	101
Algoma Steel 5's, 1962	19	22
Asbestos Corp. 5's, 1941	103	...
Brandram Hend. 6's, 1936	99	...
Brandram Hend. 6's, 1939	...	42
Atl. Sugar 5's, 1942	99	102
Brown & Co. 5½'s, 1945	35	37
Brown & Co. 5½'s, 1950	34½	37
B.A. Oil 4's, 1945	104	106
B.A. Oil 5's, 1945	103	105
Can. Canners 6's, 1950	105½	...
Can. Cement 5½'s, 1947	106	108
Can. P. & P. Inv. 5's, 1958	67	70
Can. Int. Pap. 6's, 1949	83¼	85
Canadian Loco. 6's, 1951	30	34
Can. Rail. Har. 6's, 1951	60½	63
Can. Vickers 6's, 1947	89	91
Can. Consol. Rub. 6's, 1946	106½	108
Can. Cons Felt 6's, 1949	105¼	...
Can. Bread 6's, 1941	107½	109½
Cons. Glass 5's, 1948	105	...
Con. Paper 5½'s, 1961	31	33
Cumberland R. & C. 5's, 1940	97½	99½
Dom. Canners 6's, 1940	113	...
Dom. Coal 6's, 1955	95	97
Dom. Coal 5's, 1940	105	...
Dom. Steel & C. 6¼'s, 1955	64	67
Dom. Tar 6's, 1940	104	106
Dom. Textile 4½'s, 1955	105¾	107½
Donnacona P. 5½'s, 1958	68	71
Dryden 6's, 1949	92	95
East. Dairies 6's, 1949	83½	85½
Fam. Players 6's, 1948	105½	...
Fam. Players 6½'s, 1948	105½	...
Fed. Grain 6's, 1949	100	102
Fraser 6's, 1950	109½	112
Gen. Steel W. 6's, 1952	100½	102
Gt. Brit. C. 4½'s, 1950	83	85
Great Lakes Paper 5's, 1950	50½	52
Int. P. & P. Nfld. 5's, 1968	103½	105½
Do. 4½'s, 1968	99	101
Gypsum L. & A. 5's, 1948	96½	97¼
Holt. Renfrew 6½'s, 1937	97½	...
Indus. Accept. 6's, 1940	102½	...
Int. C. Bk 5½'s, 1948	103	...
Int. C.W. Baks. 6½'s, 1950	32	35
Kingston Elevator 6's, 1950	96	98
Lake St. John 6½'s, 1942	49	51
Lake St. John 6½'s, 1947	94¾	96½
Lake Superior 5's, 1944	30	33
Metropolitan Corp. 6's, 1947	..93	...
Maple Leaf Asb. 7's, 1944	101½	...
Mas.-Harris 5's, 1957	89½	91½
McColl-Front. 6's, 1949	104¾	106½
Mercury Mills 5½'s, 1953	65	68
Mersey Paper 6's, 1949	94½	...
Minn. & Ont. P. 6's, 1945	30½	32
Moirs Ltd 6's, 1953	74	...
Mont. Cottons 6's, 1943	102	...
Mont. Dry Doc. 6's, 1948	81	84
N.S. Steel Coal 6's, 1959	35½	37½
Price Bros. 6's, 1947	123½	...
Prov. Paper 5½'s, 1947	103	105
Reg. Knit. 6½'s, 1942	104	106
Reliace Grain 6's, 1948	103	105½
Restigouche 6's, 1949	99½	102½
Riordon Pulp 6's, 1942	104⅝	...
Rolland Paper 5½'s, 1948	104¼	106
Standard Lime 6's, 1944	93	...
St. Mary's C. 6's, 1942	102¾	...
Simpson 6's, 1949	104	106
Smith H. 5½'s, 1953	104½	106½
Stan. Clay Prod. 6's, 1942	69	...
SteelSteel of Can. 6's, 1940	112½	114½
Thetford Vimy Ltd 7's, 1944	97½	...
Trinidad Con. Tel. 6's, 1939	102½	...
United Amus. 5's, 1956	98½	101
United Grain Grow. 5's, 1948	98	101
Unit. Grain Grow. 5½'s, 1949	102	104
Viau Biscuit 6½'s, 1946	98	...
Wabasso Cotton 4½'s, 1951	97	100
Western Grain 6's, 1949	81	84
Wilson J.C. Ltd 6's, 1938	101	...
Woods Mfg 6's, 1943	100	...
Immeubles:		
Acadia Apts. 6½'s, 1930	45	48
Admiral Beatty Hotel 6s	49	...
Alexander Bldg 6's, 1947	41	...
Dom. Realty 5½'s, 1945	112	...
Dom. Square C.O.D	55	60
Gleneagles Inv. 5's, 1944	55	58
Godfrey Realty 5's, 1941	45	50
Linton Apts. 5's, 1941	48	51
Mont. Apts. 5½'s, 1948	90½	94
Mont. Apts. 7's, 1938	85	...
Ogilvy Realty 5½'s, 1951	76	79
Price Realty 5½'s, 1946	60	65
Queen's Hotel 6's, 1947	93	96
Que. Apts 5's, 1950	60	...
St. Cath. Stan. R. 6½'s, 1946	39	42
Sherb. St. R. 6½'s, 1946	41	44
Wilder Realty 6½'s, 1940	34	...
Windsor Hotel 6's, 1947	22	25
Windsor Hotel 6½'s, 1943	58	62

NOTRE DOLLAR A 99 11-16c

New-York, 16. (P. C.) — Les principales devises étrangères ont presque toutes fléchi en regard du dollar américain au cours de la séance d'hier, sur le marché des changes.

La livre anglaise a toutefois fait exception, accusant en fermeture 1-2c de gain à $4.96 1-2. Le dollar canadien recula de 1.32 de centin à 99 11-16c, tandis que le franc-or français cédait 5-8 de 1 p.c. à 6.59 5-8.

NOUVEAU PRESIDENT

Montréal, 16. (P. C.) — Louis Armstrong, de Montréal, a été élu, hier, président du conseil de l'Association des Manufacturiers Canadiens, division de Québec. Il succède à M. Adjutor Amyot, de Québec. Ce dernier, lors de l'assemblée annuelle tenue ici, a dit qu'il croyait que l'industrie canadienne était au seuil de l'opportunité et que d'ici quelques années elle serait appelée à justifier son existence. "Nous traversons une période de probation, a dit M. Amyot, et je suis certain que l'Histoire nous dira un jour que l'industrie canadienne a prouvé sa valeur lorsque les circonstances l'ont provoquée. Au cours de 1935, l'industrie s'est nettement améliorée, mais la diminution que l'on attendait dans le nombre des chômeurs ne s'est pas matérialisée".

DOME MINES LTD

Toronto, 16. (P. C.)—J.-S. Bache, président de la Dome Mines Limited, annonce que cette entreprise minière a acheté de Frederick-W. Schumacher, la propriété adjoignante à la Dome Mines. Dans les milieux miniers, on dit que le marché a été conclu pour une somme d'environ $1,000,000. C'est la deuxième propriété voisine des siennes que la Dome Mines achète depuis un an.

CANADIAN COTTONS LTD

Toronto, 16. (P. C.)—Le paiement de $108,620 en dividendes privilégiés a eu pour résultat de faire subir à la Canadian Cottons Limited une perte nette de $105,496 au cours de 1935, d'après ce que révèle le rapport annuel publié hier. Le compte de surplus se trouve, de ce fait, réduit à $1,979,684. L'an dernier, après le paiement des dividendes, le déficit fut de $176,330.

DISTILLERS-SEAGRAMS

New-York, 16. (P. A.)—La Distillers Corporation-Seagrams Limited a avisé hier la Bourse de New-York qu'un règlement final avait été effectué avec la Trésorerie américaine au sujet des réclamations de cette dernière.

Le règlement comprendra le paiement au gouvernement américain de $1,500,000 dont $250,000 comptant et le reste par versements, sans intérêt.

DECOUVERT MOINDRE

New-York, 16. (P. A.)—Le découvert en position sur la place de New-York était de 1,132,817 actions le 30 avril dernier, ce qui représente une diminution de 42,534 actions sur le total du 31 mars. Au 30 avril 1935 le total n'était que de 772,230 actions.

BRANTFORD CORDAGE

Toronto, 16. (P. C.)—La Bourse de Toronto a reçu avis que les actions 1er privilège, cumulatives, avec fonds d'amortissement et droit de participation de la Brantford Cordage Co., Ltd., seront rachetées le 15 juillet prochain. Le rachat des 56,000 actions en circulation à $30 chacune nécessitera un déboursé de $1,680,000.

La production d'huile brute aux Etats-Unis durant la semaine du 2 mai 1936 fut de 2,918,641 barils par jour, en diminution de 23,011 barils sur la semaine précédente

LES PRODUITS DE LA FERME SONT A DES PRIX STABLES

Montréal, 16. — Au cours de la séance tranquille de vendredi, les prix se sont maintenus sur le marché local des produits de la ferme.

En fermeture, les oeufs frais au wagon cotaient comme suit : A-gros 21-21½c la douzaine; A-moyens 20-20½c; B 19-19½c et C. 18½c.

Le beurre a fermé à des prix oscillant entre 19-19½c en gros, tandis que les revendeurs cotaient au détaillants 20-20½c sur le beurre en tinettes et 20½-21c sur le beurre moulé. Le fromage est demeuré stationnaire à 11 1-4c.

Voici quels sont actuellement les prix des patates, en sacs de 80 lbs: Ile du Prince Edouard (Montagnes) $1.65-$1.70 ; Nouveau - Brunswick $1.55-$1.60 ; Québec (Montagnes) $1.50é$1.55; blanches No 2 $1.45-$1.50. Nouvelles de Floride en paniers de 50 lbs $2.25-$250.

Voici quels ont été les arrivages d'hier: 23 boites de beurre; 408 boites de fromage et 2,415 caisses d'oeufs.

PRIX DE GROS A MONTREAL

Blé nord No 1	$0.87
Blé nord No 2	.85
Avoine d'engrais No 1	.34
Orge Ouest No 3	.47
Orge No 5 (par boisseau f. à b. Montréal)	.43
Farine de blé du printemps:	
Première patente	$5.30
Deuxième patente	4.90
Forte à boulanger	4.80
(En sacs de 98 lbs, mais cotée au baril, ci-desssus).	
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix au wagon par baril	$3.50
Qualité de choix irrégulière par baril ex-magasin	$3.70-$3.80
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre livré	$4.20
Farine d'engrais:	
Son	$20.25
Gru rouge	21.25
Gru blanc	25.25
par tonne y compris les sacs ex-voie ferrée moins 25 cents par tonne pour du comptant.	
Grain séché de brasserie	$20.00
Au détail	22.00
Gruau (avoine roulée) sacs de 80 livres au détail	$2.75
Foin pressé:	
Extra No 2	$10.00
Mil No 2	9.00
Mil No 3	7.00
Patates (sacs de 80 lbs):	
Québec No 1 Montagnes	$1.50 à 1.55
Québec, No 2 (blanches)	$1.45 à $1.50
Prov. Maritimes	$1.55 à $1.60
Ile du Prince Edouard	$1.65 à $1.70
Fraiches (du Texas) panier de 50 lbs	$2.25-$2.35
Floride No 1 (50 lbs)	$2.25 à $2.50
Oeufs :	Cartons Libres
A-1 gros	.28-.30 —
A-1 moyens	.25-.28 —
A-gros	.24 .23
A-moyens	.23 .22
B.	.22 .21
C.	.21 .20
Beurre :	
No 1	$0.19½
Fromage:	
No 1 d'Ontario	$0.11¼
Volailles:	
Dindons	.26-.28
Poulets engraissés au lait	.27-.29
Poulets de choix	.25-.27
Canards domestiques	.19-.21
Oies	.16-.18
Volailles en vie	.21 .23
Chevaux:	
Chevaux pour travail général	$ 70 à $115
Chevaux pesants	125 à 155
Bêtes à cornes (au 110 lbs)	
Bouvillons, choix	$5.25 à $5.75
Bouv. qualité moyenne	$4.50 à 5.25
Qualité commune	4.00 à 4.35
Vaches	2.00 à 4.25
Coupe et salaison	2.00 à 2.50
Taureaux	3.35 à 4.70
Veaux:	
Belle qualité et choix	$6.00 à $7.00
Comunes et moyens	3.50 à 5.75
Veaux des champs	3.00 à 3.75
Moutons :	
Agneaux, 1ère qualité (chacun)	$4.00 à $7.00
Agneux, qualité com. (100 lbs)	
Moutons	$3.00 à $5.00
Porcs:	
Porc à bacon (nourris et abreuvés)	$9.25
Léger	8.75
Boucherie et pesants	8.75
Extra pesants	8.25
Truies	$5.35 à 6.25
Mélasse d'engrais:	
Blackstrap des Indes occidentales (f. à b. Montréal baril de 40 gallons compris en char de 54 à 60 barils(le gallon	$0.18
Au wagon-citerne, le gallon	$0.16

ASSEMBLEE LE 27

Toronto, 16. (P. C.)—Une assemblée des créanciers de la firme de courtage Kirkham, Scanlon & Co., Ltd, qui a fait faillite le 6 mai, a été convoquée pour le 27 mai à Osgoode Hall. Parmi ces créanciers figurent 43 courtiers, dont l'un possède une réclamation de $53,510 à lui seul.

PETROLE BRUT

La production de pétrole brut en février est tombée à 107,928 barils au lieu de 121,231 durant le mois précédent et 111,545 en février 1935. Durant les deux premiers mois de l'année, la production totale a été de 229,159 barils, soit 3 p.c. de moins que durant la même période de 1935.

National Supply Co. a gagné 53 cents par action ordinaire durant le premier trimestre de 1936. La compagnie avait subi une perte nette de $100,422 l'an dernier.

"INVESTMENT TRUSTS"

	Off.	Dem.
xBritish Type Inv.	38	48
Can. America Trust	3½	4½
Can. Inter. Trust	5¼	5¾
Common Int. Corp.	3½	4½
xCumulative T.S.	5.65	5.75
xDiversified T.S. "B"	9½	9¾
Do. "C"	4.35	4.65
Do. "D"	6.60	7.30
First All Can. Units 1945	7½	8
xFundamental T.S. "A"	5.77	5.87
x Do. "B"	5.50	5.60
xIndependence Trust	2.93	3.03
Mass. Inves. Corp	24.72	26.87
xQuarterly Inc. Shares	1.51	1.54
Supervised Shares	12.90	14.02
xUnited Fixed	3¼	3½
United Gold Eq. of Can.	...	2.97
xUnited Ind. Trust	1½	1¾
xUnited N.-Y. Bank Tr.	3⅜	3¾
xUnited Oil Trust	3	4
AMERICAN DEPOSITOR CORP.		
xNew Corp. T.S. Accum.	3.25	3.35
xNew Corp. T.S. Distrib.	3.25	3.35
xOld. Corp. T.S.	2.70	2.80
EMISSIONS DE CALVIN BULLOCK		
Can. Inv. Fund	4.15	4.45
xNation Wide Sec. "B"	4.20	4.30
x Do. Voting	1.69	1.75
xU.S. Elect L. & P. "A"	17¼	18
x Do. "B"	2.65	2.75
x Do. Voting	1.02	1.12
DISTRIBUTORS' GROUP INC.		
xNorth. Amer. T.S. 1953	2.50	2.60
x Do. 1955	3.25	3.35
x Do. 1956	3.21	3.30
x Do. 1958	3.25	3.35

x—Fonds américains.

RENDEMENT DES ACTIONS

	Taux div.	Prix appr.	Rend %
ORDINAIRES:			
Bell Telephone	6.00	145	4.14
B.A. Oil	.80	23⅛	3.45
B.C. Power A	1.60	29	5.52
1 Building Prod. A	1.00	34¾	2.88
2Can. Malting	1.50	31	4.84
Can. North. Pow.	1.20	24	5.00
Can. Bronze	1.00	37	x2.70
Do. Extra	.50	37	4.05
Can. Celanese	1.60	26¾	5.98
Can. Converters	2.00	28	7.14
Can. Cottons	4.00	48	8.33
Can. For. Inv.	1.60	30	5.33
3Can. Indus B.	4.00	217	1.84
Dom. Bridge	1.20	37	3.24
Dom. Glass	5.00	112	4.46
Dom. Textile	5.00	68	7.35
Electrolux	1.60	23	6.88
Do. Extra	.20	23¼	7.74
Imperial Oil	.50	22½	2.22
Do. Extra	.37½	22½	3.89
Imperial Tobacco	.52½	13⅝	3.86
Internat. Nickel	1.20	47	2.55
Inter. Pete	1.50	38	3.94
Do. Extra	.50	38	5.26
McColl-Front	.80	15¼	5.29
Mont. Power	1.50	31½	4.76
Mont. Tramways	9.00	93	9.68
Nat. Breweries	2.00	43	4.65
Ogilvie	8.00	225	3.56
Ottawa Power	6.00	94	6.38
Ottawa Traction	2.00	18	11.11
Page-Hersey	3.00	89	3.37
Penmans	3.00	48	6.25
Quebec Power	1.00	16¾	5.97
Shawinigan	.60	20¾	2.89
So. Can. Power	.80	12¾	6.27
Steel of Canada	1.75	62½	2.80
Do. Extra	1.42½	62½	5.07
Walker-Gooderham	2.00	31½	6.35
BANQUES:			
Montréal	8.00	195	4.10
Nova Scotia	12.00	285	4.21
Can.-Nationale	8.00	139	5.76
Commerciale	8.00	153	5.23
Royale	8.00	173	4.62

1.—Non compris extra de .25 payé 1935.
2.—Non compris extra .50 payé en 1935.
3.—Non compris extra $2.00 payé 1935.

	Taux div.	Prix appr.	Rend %
PRIVILEGIEES:			
Anglo T. (C.Reg.)	3.50	53	6.60
Can. Nor. Power	7.00	109	6.42
Can. Bronze	5.00	104	4.81
Can. Celanese	7.00	115	6.09
Can. Cottons	6.00	101	5.94
Can. Fair. Morse	6.00	98¾	6.08
Can. Foreign Inv.	8.00	107	7.48
Dom. Coal	1.50	15⅝	9.60
Dom. Glass	7.00	145	4.83
Dom. Textile	7.00	146	4.79
Goodyear	2.50	56	4.46
Jamaica P.S.	7.00	125½	5.58
Montreal Cottons	7.00	95	7.37
Nat. Breweries	1.75	43	4.07
Ogilvie	7.00	160	4.38
Ottawa L.H. & P.	6.50	107½	6.05
Penmans	6.00	122	4.92
Power Corp.	6.00	99	6.06
South. Can. Power	6.00	98½	6.09
Steel of Canada	1.75	56¾	3.08
Tuckett Tobacco	7.00	150	4.67
Walker-Gooderham	1.00	18¼	5.48
MINES (Extra non compris):			
xDome	2.00	54	3.70
Falconbridge	.30	8.10	3.70
Hollinger	.65	15	4.33
xInt. Mining	.60	11⅛	5.39
Lake Shore	2.00	56⅝	3.53
xMcIntyre	2.00	43½	4.60
Noranda	2.00	54⅞	3.64
Pioneer, B.C.	.80	9¾	8.21
Sisco	.20	3.30	6.06
Teck-Hughes	.40	4.65	8.60
xWright-Har	.40	8.10	4.94

x—Payable en fonds américains.

IMPORTATIONS DE PAPIER

Les importations de papier au Canada en mars sont évaluées à $579,-339 contre $530,955 en mars de l'an dernier. Les importations des Etats-Unis avaient une valeur de $432,534 et celles du Royaume-Uni, de $84,-528. Les importations de papier durant l'année financière terminée en mars ont atteint $5,989,251 contre $5,600,024 durant l'année financière précédente.

UNE NOUVELLE ORDONNANCE DE LA COMMISSION D'ELECTRICITE

La Commission d'Electricité de la province de Québec vient de rendre une nouvelle ordonnance qui intéresse tout particulièrement les compagnies d'utilité publique. Cette ordonnance a trait aux demandes par les compagnies de service public pour obtenir la permission d'émettre, retirer ou rembourser des actions ou des obligations, ou pour effectuer un changement, à leur capitalisation, sous l'article 40 de la loi de la Commission d'Electricité de Québec.

La Commission dit à ce sujet : IL EST ORDONNE QU... lorsqu'un service public désire émettre, retirer ou rembourser des actions ou des obligations, ou faire quelque changement que ce soit à sa capitalisation, qui nécessiterait l'émission de titres ou le remboursement d'iceux, pour fins autres que celles de fonds d'amortissement, une demande d'approbation soit faite à la Commission, indiquant en détail :

La nature, le montant des obligations ou le nombre des actions ainsi que leur valeur au pair, le taux d'intérêt ou de dividende, la date à laquelle l'intérêt commencera à s'accroitre, l'estimé des dépenses d'émission et de remboursement ; si la transaction est sous forme de remboursement on indiquera le prix de rachat, la date d'échéance et la date de remboursement ; l'objet de la transaction, l'effet sur les coûts d'opération et sur les revenus nets de la compagnie, le prix net pour cent ou par action que le service public retirera de la vente des titres et le prix auquel il est proposé de les offrir au public, la suffisance de cette transaction projetée pour réaliser les fins auxquelles on la destine, ainsi que tous autres renseignements qui pourraient être raisonnablement requis pour permettre une étude complète de la transaction projetée.

Un bilan, ainsi qu'un état des pertes et profits de la companie antérieur d'au plus 90 jours de la date de la demande d'approbation devra acompagner cette dernière. Les noms et adresses des souscripteurs ou s'il y a un syndicat, des gérants et des membres du syndicat devront être mentionnés.

LA DEMANDE D'APPROBATION doit être faite au moins deux semaines avant la date à laquelle l'ordonnance de la Commission sera requise, et les amendements à cette demande d'approbation pourront être soumis jusqu'à sept jours avant cette date

La compagnie faisant cette demande d'approbation doit, au moins une semaine avant cette date, en donner avis public en insérant une annonce publiés dans la province de Québec payée d'au moins quatre quotidiens, dont deux (un en français et un en anglais) dans la cité de Montréal, et deux (un en français et un en anlais) dans la cité de Québec. Cet avis devra mentionner avec détails : la nature, le montant des obligations ou le nombre d'actions et leur valeur au pair, le taux d'intérêt ou de dividende, la date d'échéance et l'objet proposé par l'émission, le remboursement ou le changement dans la capitalisation. Si la transaction est un remboursement, on devra indiquer le prix de rachat ou de remboursement pour cent ou par action.

La formule générale de cet avis sera comme suit :

"Avis public est donné par les présentes qu'une demande d'approbation a été faite à la Commission d'Electricité de Québec pour (donner ici les détails requis ci-dessus)".

Date . . . .

Nom du service public . . . .

Officier . . . .

Obligations *capital et intérêts garantis*
H.-F. De LOTTINVILLE & Cie
82-84, rue Saint-Pierre — Tel.: 4-4651

PEAUX

Les importations de peaux en mars sont évaluées à $461,366 contre $261,-035 il y a un an. Les importations des Etats-Unis ont été de $106,331. On a importé de Nouvelle-Zélande pour $49,430 de peaux de bestiaux et pour $36,011 de peaux de veau. Nous avons importé de France pour $96,-206 de peaux de bestiaux et l'Argentine, pour $71,037. De la Nouvelle-Zélande, nous avons importé pour $43,637 de peaux de mouton. Les exportations de peaux ont été de $299,790; les Etats-Unis ont absorbé pour $245,103 de ce commerce. L'item principal a été les peaux de bestiaux, $252,079, suivi des peaux de veau, $20,975, des peaux de cheval, $13,929 et des peaux de mouton, $8,026.

GAZ NATUREL

La production de gaz naturel au Canada en février a atteint 4,011,-882,000 pieds cubes au lieu de 3,499,-092,000 et 2,585,258,000 en février 1935. Le total pour les deux premiers mois a été de 7,510,974,000 pieds cubes contre 6,147,248,000 l'an dernier.

Tél.: 2-3163 Québec
DUGAL & DUBUC
AVOCATS
105, côte de la Montagne
Bureau du soir 7 à 8 h. 30
J.-P. DUBUC, 449 St-Jean, Tél.: 4-4533

Exportations de blé

En mars les exportations de blé ont atteint 13,146,185 boisseaux d'une valeur de $10,239,260 contre 8,906,379 boisseaux et $7,457,828 le mois correspondant de l'année dernière. Le prix moyen d'exportation a été de 78 cents le boisseau, tandis que l'année passée il était de 84 cents. Le gain est de $2,781,432.

Les exportations de blé au cours de l'année fiscale terminée le 31 mars sont de 179,124,180 boisseaux valant $148,576,885, et le prix moyen au boisseau est de 83 cents. L'année précédente les exportations avaient atteint 165,701,983 boisseaux d'une valeur de $132,441,685 et le prix moyen au boisseau était de 80 cents. Le gain par rapport à l'année dernière est de $16,135,200.

Les recettes nettes du New-York Central durant 1935 furent de $115,045. Le chemin de fer avait subi un déficit de $7,603,335 durant l'année 1934.

O. CHALIFOUR INC. Fondée en 1872
Bois, moulures, portes, châssis, ouvrages de menuiserie
126, PRINCE-EDOUARD — — — — — — QUEBEC

TERRASSE OUVERTE A LA PLACE DE LA VERANDA

No 1904 D'APRES CHESTER-H. DISQUE

Bien que la terrasse à ciel ouvert ne serve pas aussi souvent que le porche ou véranda, cette disposition gagne en popularité par suite de ses nombreux avantages et possibilités.

La terrasse permet une meilleure circulation de l'air; ses murs surbaissés donnent plus de lumière au vivoir, tout en exposant à la vue les caractéristiques principales de la grande porte d'entrée et des fenêtres du vivoir. Un auvent protégera davantage pendant la chaleur du jour et, incidemment, vous aurez là une intéressante note de couleur.

On se rend sur la terrasse soit par le vivoir ou par le jardin, ce qui permet de placer l'entrée et le trottoir de l'autre côté de la propriété, comme le veut la tendance actuelle qui consiste à ménager l'entrée d'un seul côté plutôt que de diviser la

propriété en deux moitiés comme auparavant. Les murs de la terrasse et les murs principaux de la maison seront faits en pierre de ruisseau.

Des fenêtres à grillage seront utilisées pour les ouvertures du vivoir et de la salle à manger; ailleurs on employera des fenêtres à cadre de bois si on le désire. Planchers de bois dur, plâtrage fini au sable et boiseries de chêne, voilà comment finir tout l'intérieur de la maison. La chambre de bain sera exécutée en faïence de dessin moderne, matériau qui vient d'être lancé sur le marché. Sur le plan de l'étage, on voit qu'il y a amplement d'espace pour les garde-robes. On attire spécialement l'attention sur le passage arrière qui est plutôt de grandeur minimum, mais qui sert en même temps d'accès au sous-sol et à chacune des pièces de la maison, sauf à la salle à manger. On calcule que cette maison peut coûter de $3,000 à $4,000 à bâtir, réserve faite du chauffage et de la plomberie.

LA DECORATION DU FOYER

par PEGGY LLOYD

La salle à manger

Toutes les femmes aiment le changement. On dirait que passer une chaise d'un coin à l'autre leur fait du bien. Mais pour altérer réellement les apparences il faut changer les couleurs, mettre pour ainsi dire de nouvelles figures sur les murs et sur les planchers.

Il se passe une moyenne de trois heures par jour dans la salle à manger et, puisque l'atmosphère et les environs exercent un effet défini sur le plaisir qu'il y a à tirer d'un repas, il est logique que la scène d'action soit aussi charmante et aussi brillante que possible. Si vous voulez avoir des meubles modernes et que votre budget ne le permette guère, modifiez votre salle à manger à la moderne, et ce sera un véritable baume pour vos goûts. Une table noire à dessus blanc, des chaises noires munies de sièges émaillés blancs et de coussins de toile perse (chintz), des murs vert-forêt, portant un seul cadre blanc, voilà décidément qui est moderne. Pour compléter ce thème moderne, décorez les fenêtre de stores vénitiens blancs avec du ruban vert, et du chintz vert avec du lis calla.

La richesse des couleurs du peintre est capables d'enjoliver à merveille une pièce triste et sombre. Une fois que le peintre aura fini vos murs et vos plafonds, vous pourrez vous attaquer aux meubles. Pour cela point n'est besoin d'être une main experte. Avec un peu de patience et les bons matériaux, vous serez vous-même surprise de l'apparence professionnelle que vous pourrez donner à votre ouvrage. Les vieux meubles décrépits, paraitront comme des neufs. Vous pouvez également changer la couleur des meubles qui ne sont pas vieux, mais dont vous êtes fatiguée. Et tout cela peut se faire à très bon marché. Si le vieux fini est tout simplement mat ou sali, il n'est pas nécessaire de l'enlever. Il suffit de le laver et de l'essuyer avec de la gazoline. Sablez-le minutieusement et ensuite appliquez le verni, l'émail ou le laque immédiatement sur la surface. C'est là un secret pour avoir le fini lisse, sans défaut, qui ressemble à de la porcelaine.

N'ayez pas peur de la couleur. Sa peur doit être une violente réaction à la période des dix années de mauve. Plus d'une pièce tire sa distinction de l'arrangement des couleurs et de la disposition des meubles, quelque bon marché et modestes qu'ils puissent être. Couleur et décoration sont matière de goût personnel pour ce qui est des couleurs, des teintes et des nuances, dont il existe toute une variété, et même le mauvais goût est préférable à l'absence de renouveau. L'objet de tout changement consiste à créer une impression de bon acceuil et de confort.

Au fin fond de votre idée vous savez que vous ferez subir des changements à votre demeure ce printemps. C'est le BON TEMPS de tirer vos plans à cet effet . . . mieux encore, faites vos plans et exécutez-les TOUT DE SUITE.

Si vous désirez mettre à profit les nouvelles lois fédérales sur la construction de résidences
PRIX TRES RAISONNABLES *Informez-vous*
Voyez nos magnifiques terrains.
La Cie de Construction de Sillery LIMITEE
Ave McGuire Tél.: 2-4081, Local 124 3-2533 ou

REO "Flying Cloud"
$1395

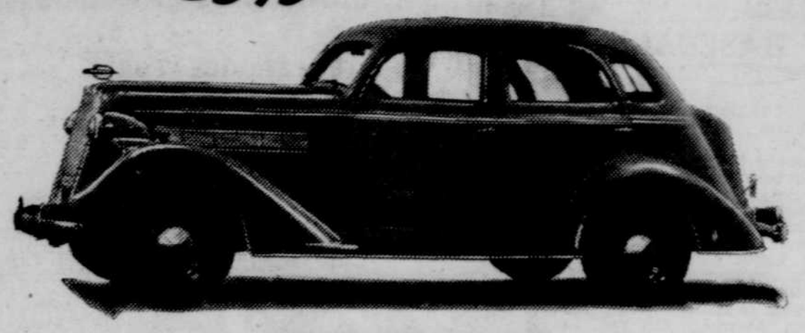

Automobile REO FLYING CLOUD
Automobile de la plus haute qualité pour le prix. Voiture économique, souple et puissante, avec des lignes gracieuses et très élégantes. $1395.00 F.O.B. Québec.

P.-L. LORTIE Limitée
73 rue St-Vallier, Tél.: 7171

DOULEUR AU FOIE

Le docteur dit: Rx *la prescription*
BILOCOLATE
aux sels biliaires

Favorise la sécrétion de la bile, laquelle contribue à la digestion intestinale, neutralise les acides et concourt à la formation du sang.

BILOCOLATE prévient et combat la **jaunisse, les coliques, vomissements bilieux, étourdissements, congestion et constipation** dues à l'insuffisance de la bile.

3 *En vente partout—50c la boîte.*

L'enquête du coroner sur la mort de madame G. Grenier est ajournée

(Suite de la page 3)

de son temps. Les autres témoins furent M. Gérard Chartier, Arthur Pageau, mesdemoiselles Aurore Jobin, Eva Lapointe, le docteur Paul Larochelle et le docteur André Simard.

M. GEORGES GRENIER

On interroge d'abord, M. Georges Grenier, détenu comme témoin au sujet de la mort de sa femme. Le coroner le met en garde et lui demande s'il veut rendre témoignage. Il y consent. Sa femme se nommait Eva Bergeron. Elle avait 28 à 29 ans. Ils ont deux enfants, de 5½ et 7½ ans. Le témoin est sans travail. Il a été suspendu par la Brookside qui l'employait parce qu'on trouvait qu'il faisait trop crédit. Il raconte que, jeudi matin, il est parti de chez lui à 8 heures et demi en bicycle par le Chemin St-Louis, de Belvedère, le Chemin Ste-Foy jusqu'à la rue Richelieu chez M. Falardeau. Il était 9 heures et dix, 9 heures et quart. M. Falardeau, Henri, est marchand de bicycle.

Il se rendit ensuite au feu qui eut lieu jeudi au coin de la rue St-Olivier et de la rue Racine, puis il descendit par l'escalier de la rue de la Couronne et se rendit aux quais où il est resté jusqu'à 2 heures et demie, trois heures. Il est allé à l'Anglo Pulp. Il est revenu sur la rue de la Couronne. Il a pris une tasse de thé au Paris Café. En entrant, il a entendu son nom au radio. Il est remonté chez Falardeau et a téléphoné à Sillery. Pas de réponse. Il a pris un taxi pour se rendre chez lui.

—Votre femme était enceinte? demande le coroner.

—Ma femme était enceinte. De cinq mois environ.

—Etiez-vous en bons termes avec votre femme?

—J'étais en bons termes.

—Vous a-t-elle dit qu'elle irait à la banque?

—Oui.

—Retirer de l'argent?

—Oui.

—Lui disiez-vous que vous travailliez?

—Oui. J'essayais d'entrer au parlement. Je lui disais que je travaillais.

—Prenez-vous un coup?

—Je ne me dérange jamais.

—Vous n'avez pas vu votre femme hier (jeudi)?

—Je n'ai pas vu ma femme hier. Pas du tout.

—Quand vous sortiez de chez vous, étiez-vous en habit de travail ou habillé?

—Endimanché.

—Etes-vous en deuil?

—Oui.

—De qui?

—De mon beau-frère, Arthur Bergeron, employé sur les plaines.

—Vous aviez des chaussures noires?

—Oui.

—Est-ce des souliers ou des bottines?

—Des souliers.

—Des talons de caoutchouc troués?

—Oui.

—Quelle marque?

—Goodyear. Il y a huit trous dans chaque talon.

Le témoin examine ses souliers.

—Quel soulier a un clou?

—Le soulier de gauche a un clou.

—Ça ce sont les souliers que vous aviez hier?

—Oui, monsieur.

—Montrez-moi donc vos mains? Vous avez des blessures?

—Je me suis fait cela en travaillant chez moi.

Le docteur Simard est appelé à regarder les mains du témoin pour voir si les blessures sont récentes.

Le docteur Simard: "Elles portent une égratignure qui peut dater d'hier".

M. GERARD CHARTIER

M. Gérard Chartier témoigne ensuite. Il a 21 ans et demeure à 7 St-Gabriel.

—Connaissez-vous M. Grenier?

—Oui. Depuis une couple d'années. Je lui ai parlé quelques fois sur la rue.

—Hier l'avez-vous vu?

—Oui. A 81 ou 83 rue Casot. Dans le tambour.

—A quelle heure?

—Vers 11 heures et quart ou onze heures et 20.

—Comment cela se fait-il?

—Je passais le pain.

—Etait-il seul?

—Avec une femme vêtue de noir. Je ne la connais pas.

—Pourriez-vous la reconnaître?

—Peut-être. Je ne l'ai pas remarquée.

—Y en avait-il d'autres?

—Ils étaient seuls.

—Les avez-vous revus?

—J'ai vu la femme un peu plus loin en sortant de la ruelle.

—M. Grenier était-il encore là?

—Je ne l'ai pas vu.

—Les avez-vous vus se parler?

—Non. Lui était dans le tambour. Elle était entre le garage et le tambour.

—Quand vous faites la livraison, êtes-vous seul?

—Avec M. Pageau.

—L'a-t-il vue?

—Il m'a dit que oui.

—Avez-vous été surpris?

—Oui.

M. ARTHUR PAGEAU

M. Arthur Pageau, 27 ans, 132, Ste-Thérèse, témoigne ensuite. Il est livreur de pain chez Hethrington. Il fait la livraison avec M. Gérard Chartier dans le quartier Belvedère.

—A quelle heure avez-vous fait livraison rue Casot, hier?

—Nous étions dans la ruelle de la rue Casot entre 11 heures 15 et 11 heures 30.

—Avez-vous vu une femme là?

—Une femme vêtue de noir, vis-à-vis de 89 ou 91 Casot.

—Avez-vous vu un homme?

—Pas avec elle. Un peu plus loin. M. Grenier, m'a dit M. Chartier. Je ne puis assermenter que c'est lui. Je l'ai vu de dos. Il portait un chapeau mou gris pâle. C'était un homme dans sa taille.

—Avez-vous fait des commentaires?

—On a dit: qu'est-ce qu'il peut venir faire ici.

Par un juré:

—A quelle adresse?

—J'ai vu passer M. Grenier entre le 89 et le 91.

Mlle AURORE JOBIN

Mlle Aurore Jobin, 29 ans, 85 avenue Casot, est en service chez M. Edmond Dussault. Hier vers 11 heures moins quart, elle a vu une femme qui avait l'air d'attendre quelqu'un à la porte d'un tambour à l'arrière de la maison où elle habite. Elle était allée chercher un tapis. La femme la regarda beaucoup. Vers 11 heures et quart, elle est sortie de nouveau et entendit la femme demander:

—Va-t-il venir bien vite?

L'autre apparemment lui a répondu oui. Elle a ajouté: "Ça prend donc du temps". C'était une voix assez faible venant du tambour. Plus tard, je suis revenue jeter les vidanges vers 11 heures et 30 ou midi moins quart. Il n'y avait plus personne dans le tambour.

Un juré:

—Etait-ce une voix d'homme ou de femme?

—Je ne saurais le dire.

Vers midi, madame Gosselin, du 81, a téléphoné à madame Dussault qu'une personne était assise au pied de l'escalier, dans un coin. Elle ne bougeait pas du tout. M. Dussault appela la police. Il était entre midi et midi et dix.

Mlle EVA LAPOINTE

—Quel âge avez-vous?

—Vingt ans.

—Où demeurez-vous?

—81 Casot, chez M. Edgar Gosselin, au troisième étage.

—Avez-vous remarqué une dame au pied de l'escalier?

—Oui. Une dame toute habillée de noir assise dans le coin d'un tambour juste en haut de l'escalier vis-à-vis la porte.

—Y avait-il quelqu'un avec elle?

—Non. J'ai regardé et j'ai passé mon chemin. J'allais vider mes vidanges. Je suis remontée et j'ai prévenu madame Gosselin.

—Avez-vous eu peur?

—Vous comprenez que j'ai eu peur.

Par un juré:

—Avez-vous remarqué si elle avait des marques au visage?

—Je n'ai rien remarqué.

LE Dr PAUL LAROCHELLE

—Votre âge?

—34 ans.

—L'adresse?

—67 avenue Casot.

—Vous avez été appelé hier pour soigner une personne sans connaissance?

—Oui. Elle était assise dans le tambour de la ruelle. Elle était morte. Elle avait un manteau noir, un chapeau noir. Je pense que sa robe était bleue avec des pois blancs.

—Portait-elle des lésions?

—A la lèvre inférieure, côté droit, elle avait une blessure récente. Il y avait encore du sang. Je l'ai auscultée. Elle était morte, violacée. Sous elle, il y avait une flaque d'eau. Je l'ai couchée sur le dos pour pratiquer la respiration artificielle et l'ausculter. Ensuite, on l'a assise tel qu'elle était.

LE Dr ANDRE SIMARD

Le docteur Simard a pratiqué une autopsie sur le corps de madame Georges Grenier. Au point de vue externe, elle était vêtue d'un manteau noir, chapeau noir, gants noirs et bas de soie noirs. Rien de remarquable sur le crâne, mais il y avait une plaie traumatique aux lèvres et à la gencive interne. C'est une plaie à multiples petites rayures se dirigeant de la bouche vers le côté externe, dit-il. Il y avait une déchirure récente en V sur le manteau. Du côté droit, au niveau de la racine des cuisses, il y avait la trace très nette d'une chaussure masculine sur le pan droit de son manteau, comme si quelqu'un avait mis le pied dessus. Le talon était en bas et la pointe du pied allait vers le haut. Sur le pan gauche, à l'intérieur du manteau, il y avait la marque de deux talons, semblant avoir été faite par la même chaussure. Sa chemise, sous sa robe, était maculée par la teinture de sa robe et par de la terre.

Elle portait le gant de la main droite, mais non celui de la gauche. Il y avait des traces de sang sur les deux. La seule explication semble celle-ci: elle se sera essuyée la bouche du revers et de l'avers de la main de sorte que l'un des gants était maculé à l'intérieur et l'autre à l'extérieur. Au coude gauche, elle porte une contusion. La peau a été déchirée sur une longueur d'un pouce. Nous avons fait l'autopsie.

—Est-ce que ces marques dénotent une lutte?

—Je ne crois pas car son manteau était presque propre. Elle a dû tomber.

Le docteur Simard continue:

Les constatations internes révèlent que le coeur était rempli de sang clair. Pas de lésions. Un estomac apparemment normal. Le docteur Simard a constaté que Mme Grenier était enceinte. Il n'y avait rien de particulier à mentionner à part l'état du coeur. La cause de la mort, autant qu'on puisse le dire actuellement, c'est une syncope propre aux femmes enceintes. L'examen des organes donnera peut-être la solution complète.

Le docteur Vallée, coroner, annonce que l'enquête est ajournée sine die.

Inondations de plusieurs cours d'eau

(Suite de la dernière page)

été inondé, hier, et le maire Rodolphe Moreau, de Pointe-Gatineau, a fait fermer la rue Jacques-Cartier, c'est l'église au terminus qui se trouve à la rivière Ottawa. L'inondation a rendu cette rue dangereuse. Rue St-Jean-Baptiste de Pointe-Gatineau, plusieurs familles ont dû abandonner le rez-de-chaussée de leurs maisons.

M. Rupert-F. Howard, gérant des ventes d'énergie électrique de la Gatineau PPower Co., dit que sans les barrages de la compagnie qui ont de grands réservoirs, les conditions seraient encore plus sérieuses, le long de la Gatineau et de l'Ottawa. Le barrage Mercier forme l'immense réservoir de Baskalong, à une trentaine de milles au nord de Maniwaki, tandis qu'il y en a d'autres à Paugan Falls et à Farmers Rapids.

La situation la plus sérieuse sur l'Ottawa est à Hawkesbury où dans la partie basse demeurent une centaine de familles qui subiront des pertes considérables, si l'eau continue à monter. Des bâtiments ont été emportés par l'eau ainsi que des centaines de cortes de bois.

A Chute-à-Blondeau, plusieurs villas non encore occupées ont été emportées. M. E.-C. Woolsey, de la "Upper Ottawa Improvement Co.", croit que le plus haut point sera atteint d'ici dimanche, à moins qu'il ne survienne de la pluie. Il y a des signes que l'eau commencera à diminuer. Ainsi, le niveau du Témiskaming a monté de deux pouces hier, soit un pouce de moins que la veille. La même constatation existe pour la rivière Noire, la rivière Coulonge et autres tributoires de l'Ottawa.

Mont-Laurier, 16. — L'inondation fait des ravages de plus en plus grands dans la région de Mont-Laurier les routes conduisant à Ferme-Neuve, Lac-des-Isles et Buckingham sont fermées à la circulation des autos. Si l'eau continue à monter, la route No 11, conduisant de Mont-Laurier à Maniwaki et Hull, sera aussi fermée. Le côté sud du village de Ferme-Neuve est inondé et plusieurs familles ont dû laisser leurs logis et transporter une partie de leur ménage en chaloupe. La rivière La Lièvre est montée de 7 pieds depuis le 1er mai, c'est le plu haut niveau atteint depuis plus de 25 ans. La pluie abondante et presque quotidienne que nous avons depuis plusieurs jours ne peut qu'aggraver la situation.

La route Montréal-Mont-Laurier, du moins dans la région nord, reste ouverte à la circulation.

QUATRE GENERATIONS

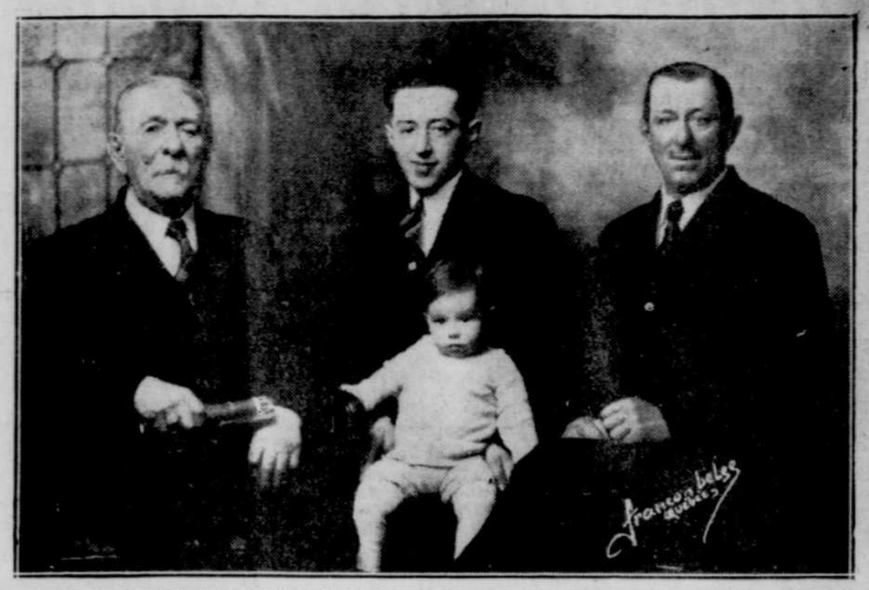

La famille de M. FRANCOIS-XAVIER POITRAS est heureuse de compter quatre générations. On voit ici M. F.-X. POITRAS, 85 ans et 6 mois, M. J.-ARTHUR POITRAS, 57 ans et 5 mois, M. Léo POITRAS, 30 ans et JEAN-GUY POITRAS, âgé d'un an.

ZOUAVES de LIMOILOU

Rassemblement des Zouaves de Limoilou, dimanche matin, le 17 mai à 7 h., en uniforme, à l'occasion du pélerinage annuel les Congréganistes de Limoilou, à Notre-Dame des Victoires.

Blum expose ses vues sur les faits actuels

(Suite de la 1ère page)

toute pensée de propagande guerrière. Peut-être les pays qui veulent que la paix règne dans le monde assureront-ils un jour la paix universelle, mais tout espoir d'une telle paix doit se fonder sur la garantie que promesses et signatures internationales seront tenues et respectées."

On désigne couramment M. Herriot comme le futur ministre des affaires étrangères dans le cabinet Blum. On rappelle à ce sujet que Herriot poursuivit jadis une politique de rapprochement avec l'Allemagne et la Russie et qu'il fut renversé naguère pour avoir prétendu que la France devait honorer ses échéances à Washington.

Le Japon resserre son emprise sur la Chine

(Suite de la 1ère page)

nos relations avec les autres puissances."

Péping, 16. (A.P.) — Le premier détachement envoyé comme renfort à la garnison japonaise de Péping est arrivé hier soir. Il comprenait 150 hommes et 30 chevaux. On en attend davantage aujourd'hui et durant le reste du mois.

Nankin, 16 (D'après l'Ass'd Press) —La Chine, dans une seconde protestation formellement adressée à Tokio, a sommé hier soir le Japon de cesser immédiatement toute immixtion dans la douane chinoise. La contrebande, qui se poursuit sur une vaste échelle dans le nord, est facilitée par la présence là-bas des troupes japonaises. Elle fait perdre au trésor chinois des sommes considérables. Une première protestation est restée sans résultat.

On a appris de bonne source à Londres jeudi que l'Angleterre et les Etats-Unis avaient fait des représentations à Tokio, mais que le Japon se lavait les mains de toute responsabalité dans cette contrebande effrénée. L'Angleterre a déjà consenti à la Chine des prêts considérables gagés sur les recettes de la douane. Or celles-ci diminuant, la créance anglaise perd beaucoup de sa valeur.

UNE CONFERENCE DE PHILIPPE CANTAVE

Québec a hâte d'entendre le jeune noir d'Haïti qui sera, lundi prochain, l'hôte de l'A. C. J. C. diocésaine, M. Philippe Cantave, avocat, journaliste et conférencier.

M. Cantave, bien qu'étant très jeune, est bachelier en droit de l'Université de Paris; il a puisé sa culture aux meilleures sources de la pensée française. Ses compatriotes ont bien compris l'excellence de sa formation puisque, durant cinq ans, ils l'ont désigné comme président de l'Alliance française de Port-au-Prince.

Le jeune conférencier a pris pour sujet: "Tendances de la jeunesse haïtienne d'aujourd'hui."

La conférence aura lieu dans la Salle Loyola, rue d'Auteuil, lundi soir à 8 h. 15.

Guerre ouverte entre les états démocratiques et le fascisme

(Suite de la 1ère page)

sur l'armée régulière et la milice, et Starhemberg qui le défie à la tête de sa Heimwehr la lice est maintenant ouverte. Un porte-paroles du gouvernement a déclaré hier, que celui-ci, se rendant compte du danger d'une guerre civile, n'envisage pas la dissolution immédiate des armées privées, bien qu'un projet soit à l'étude pour fondre la Heimwehr dans la milice.

L'armée régulière compte 30,000 hommes et la nouvelle milice en comptera bientôt 15,000. Quant à la troupe du prince, son effectif actif serait de 14,000 hommes avec une réserve de 140,000. On présume cependant qu'il manque d'argent pour maintenir pareille armée sur un pied d'efficacité.

APPREHENSIONS A PARIS

Paris, 16. (A. P.) — Les récents évènements d'Autriche créent de l'appréhension en France, où l'on craint que ces dissensions intestines n'affaiblissent la résistance autrichienne au projets annexionnistes de l'Allemagne. Dans l'entourage du gouvernement on exprime ouvertement la crainte qu'une guerre civile n'éclate entre Schuschnigg et Starhemberg.

L'HON. P. VENIOT

Montréal, 16. (P.C.)—L'honorable Peter Veniot, ancien ministre des Postes, se rétablit à l'hôpital, où il est sous observation. On croit qu'il pourra retourner à Ottawa au début de la semaine prochaine.

FUNERAILLES DE Mlle BERTHE BEAUDET

Le 29 avril est décédée Mlle Berthe Beaudet à l'âge de 20 ans et 5 mois. Elle était la fille de M. et Mme Conrad Beaudet. Son service eut lieu en l'église de la Paroisse Notre-Dame de Québec.

Conduisaient le deuil: Son père M. Conrad Beaudet; Ses frères MM. Roméo, Conrad, Oscar, Mathias et Georges-Ernest.

Mlle Berthe Beaudet laisse dans le deuil: Son père et sa mère M. et Mme Conrad Beaudet; Ses frères MM. Roméo, Conrad, Oscar de la Congrégation des Pères Blancs, Mathias et Georges-Ernest. Ses soeurs: La Rév. Mère Marie de l'Immaculée Conception de la Congrégation de Notre-Dame, Esther, Cécile et Gertrude.

Un nombreux cortège accompagnait la dépouille mortelle. Nos sympathies à la famille.

AVIS AUX BOUCHERS

La lutte des autorités municipales contre la mauvaise viande se poursuit avec vigueur à Québec et le Dr Martin, chef du service municipal d'hygiène, vient d'adresser aux journaux l'avis suivant, adressé à tous ceux que cela peut concerner:

BUREAU D'HYGIENE
CITE DE QUEBEC

Avis aux commerçants de viandes, cultivateurs et autres

Les commerçants de viandes, les cultivateurs et autres personnes faisant le dit commerce doivent fournir à la population de Québec, une viande saine et en bonne condition, sinon, les inspecteurs ont l'ordre de saisir toute viande impropre à la consommation publique et, de plus à traduire immédiatement les délinquants à la Cour du Recorder.

Par ordre,
Dr V. MARTIN.

ASSUREURS-VIE

Jos. M. LeBlanc, secrétaire de l'Association des Assureurs-Vie de Québec, nous informe que le prochain dîner-causerie de l'Association aura lieu mardi soir prochain, le 19 mai, à 7 heures, au Château Frontenac, sous la présidence de M. M.-A. de Goumois.

L'Association des Assureurs-Vie du district de Québec est heureuse de faire coïncider ce dîner avec la venue en notre ville de l'Association des Officiers d'Agence des Compagnies d'Assurance-Vie qui vient siéger à Québec les 18 et 19 mai.

A l'issu du dîner, une conférence sera donnée par M. E.-H. McKinnney président de l'Association des Officiers d'Agence, qui parlera du "Maintien du Revenu Familial, un problème national".

Tous les assureurs vie de Québec et toux ceux qui s'intéressent à cette question seront les bienvenus. Les cartes seront en vente à l'entrée de la salle, au Château.

LA COMPAGNIE DES REMEDES HERVAY, LTEE

(HERVAY REMEDIES, LTD)

Les journaux publiaient hier et la semaine dernière certains renseignements au sujet de la Compagnie Hervay Chemical, plus particulièrement au sujet d'un certain montant de taxes que cette Compagnie devait au gouvernement fédéral et qu'elle n'avait pas entièrement acquittées.

Cete compagnie HERVAY CHEMICAL, dont M. le docteur Armand Marcotte était président, avait autrefois ses établissements à St-Basile, comté de Portneuf, mais en 1933, la Hervay Chemical faisait cession de ses biens entre les mains des syndics Lefaivre, Marmette & Lefaivre, et tout l'actif de la compagnie passait au Le Sun Trust Limitée, fiduciaire des obligataires de la Compagnie.

Quelques employés de l'ancienne compagnie, avec l'aide des obligataires ont formé une nouvelle compagnie, LA COMPAGNIE DES REMEDES HERVAY, LTEE, qui continue l'exploitation de l'ancienne compagnie. Mais cette nouvelle compagnie est indépendante de l'ancienne. Ses officiers n'ont rien eu à voir avec les affaires de la Hervay Chemical. Par conséquent cette affaire de taxes dont M. Oscar Boulanger, le député de Bellechasse parlait aux Communes, récemment, ne la concerne pas.

La Compagnie des Remèdes Hervay appartient à MM. J.-Y. Bouchard, de Québec, et Alexandre Savary, de St-Basile. Elle fabrique à ce dernier endroit, tous les remèdes, produits chimiques et pharmaceutiques qui appartenaient autrefois à la Hervay Chemical. Elle est titulaire de tous ses brevets, formules, préparations et privilèges et est toujours en mesure de fournir aux commerçants tous ces produits. Inutile d'ajouter qu'elle ne doit pas de taxes au Gouvernement fédéral.

Tous les intéressés et surtout certains concurrents qui ne se gênent pas, dans leur intérêt, d'entretenir la confusion entre ces deux compagnies sont priés de prendre note de la présente mise au point.

LE GERANT

TACHE DELICATE

Le capitaine Anthony Eden, ministre des Affaires Etrangères d'Angleterre, quitte le palais de Buckingham, où avec le roi Edouard VIII, il a reçu les représentants de plus de cinquante nations qui ont présenté leurs lettres de créances attestant leurs titres comme représentants à la cour du nouveau souverain.

Bijouterie, Perles, Pierres Précieuses Or et Argent

LA JEUNE mère est complètement absorbée dans la contemplation de ses brillants ornements. Il est possible que ces bijoux réjouissent son coeur troublé mais il n'apporteront pas de soulagement à ses enfants. Nul doute que ceux-ci n'aient besoin d'un bon remède de famille, mais il n'y en a pas un seul dans le cabinet à pharmacie.

Nul foyer ne devrait être sans quelques bons remèdes domestiques bien choisis. Lorsqu'un membre de la famille se sent faible ou agité quand celui-ci ou celle-là n'a pas d'appétit et souffre de constipation, de maux de tête, d'étourdissements ou d'insomnie causés par une élimination intestinale défectueuse, c'est alors le moment opportun pour un bon remède de confiance, tel que le

Novoro du Dr. Pierre

de Stimuler l'Action de la Digestion et de l'Elimination ;
de Tonifier les Fonctions de l'Estomac et des Intestins ;
de Procurer au système un Sérieux Nettoyage.

Le Liniment Oléolo du Dr. Pierre

s'emploie extérieurement avec succès contre les

Douleurs Musculaires et Névralgiques, — Foulures et Contusions, — Blessures et Coupures bénignes, — Entorses et Muscles endoloris, — Morçures et Piqûres d'Insectes, — Tendons Contractés et Morçures du Froid.

Ne mettez pas tout votre argent dans une boite à bijoux ! Considérez aussi l'importance de votre cabinet à pharmacie ! Ayez en réserve du **Novoro** et du **Liniment Oléolo.** Il arrivera un jour où vous en aurez besoin et ils vous seront alors plus précieux que de l'or, des perles ou des diamants.
Le **Novoro** et le **Liniment Oléolo** ne sont pas fournis par les pharmaciens. Ils sont vendus exclusivement par des agents locaux.

Eprouvez les excellentes propriétés de ces remèdes. Envoyez le coupon pour cette

OFFRE SPECIALE:

Une bouteille d'essai de **Novoro du Dr. Pierre** contenant 14 onces de médecine, suffisant à faire un généreux essai de ce remède peut être obtenue en port payé, livrée à votre porte, au prix spécial de $1.00.

Deux bouteilles de

Liniment Oléolo du Dr. Pierre

peuvent être obtenues, délivrées chez vous sans frais de port, au prix spécial de $1.00.

Dr. Peter Fahrney & Sons Co.
2501 Washington Blvd., CHICAGO, ILL
Livré exempt de douane au Canada.

Dr. Peter Fahrney & Sons Co., **Coupon No. C2471**
2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Veuillez trouver ci-joint $ pour essai de la médecine marquée ci-dessous et qui doit m'être envoyée sans frais de port.

Faire une croix dans le carré devant l'offre que l'on désire:

☐ $1.00 pour une bouteille d'essai de Novoro du Dr. Pierre.

☐ $1.00 pour deux bouteilles de liniment Oléolo du Dr. Pierre.

☐ $2.00 pour une bouteille d'essai de Novoro du Dr. Pierre et deux bouteilles de liniment Oléolo du Dr. Pierre.

Nom .....

Adresse .....

Bureau de Poste .....

ANNIE ROONEY la petite orpheline — par Brandon WALSH

Inauguration de la ligue Qué-District demain au stade du C.N.R.A.

Les clubs Canadien et Silver Granite ouvriront officiellement la saison 1936 au stade du C. N. R. A., demain après-midi — Un duel de lanceurs entre Eloi Viau et A. Mandeville — Victor Bernard alignera pratiquement les mêmes joueurs que l'an dernier — Améliorations au terrain du Silver Granite.

MISE AU JEU A 2 H. 30

La ligue de la cité et district de Québec, que la Brasserie Champlain patronne d'une manière toute spéciale, cette année, fera son ouverture officielle demain après-midi au terrain du C. N. R. A., à St-Malo, alors que le champion de l'an dernier, le Canadien, rendra visite au Silver Granite, l'un des clubs les plus populaires du circuit Pouliot.

Son Honneur le maire J.-E. Grégoire a accepté de lancer la première balle que recevra M. Geo. Couillard, président de la Brasserie Champlain, pendant que le frappeur sera M. Ernest Jobin, sr., président de la Compagnie Silver Granite. M. P.-E. Jobin, président du club Silver Granite et le propriétaire, M. Georges Nadeau, auront comme invités d'honneur M. Pierre Bertrand, M. P. P., le chef Emile Trudel, les directeurs de la Brasserie Champlain, les échevins Edm. Trépanier et Phil. Garneau, M. Mark Drouin, Jos. Nolin, Geo.-H. Pouliot, Fernand Guay, Adélard Soulard, W.-B. Walsh, le notaire R. Cossette, le Dr Maurice St-Amand, M. Léopold Pouliot, et les présidents et gérants des clubs Limoilou et Lauzon.

Marcel Pouliot a complété ses préparatifs. Il enverra dans la boîte, lors du traditionnel "play ball", à 2.30 heures, son populaire lanceur gaucher, Eloi Viau, qui verra à tenir en échec les puissants frappeurs du Canadien. Lucien Cloutier recevra les balles de Viau. Les intérieurs seront : Alb. Plamondon, Marcel Cloutier, Lucien Viger et Paul Gignac, tandis que Alp. Desjardins, René Bernard et Jos. Plourde seront au champ. On calcule que le Silver Granite est plus redoutable au bâton qu'il ne l'était l'an dernier.

Victor Bernard reviendra à l'action avec comme lanceur, le grand Mandeville, un droitier. Gabby Cabana sera à son ancien poste, derrière le marbre. Faubert, Roland Beaupré, Chs Lepage et Emile Bernard composent l'intérieur. Les voltigeurs seront : Jos Beaupré, A. Carpentier et "Moose" Bernard.

La balle Daignault-Rolland a été adoptée par la Ligue Québec-District pour 1936 et celles qu'on emploiera dans la suite devront porter la signature du président de la ligue, M. Geo.-H. Pouliot.

On prévoit qu'une foule énorme se rendra demain au C. N. R. A. pour assister à cette joute d'ouverture.

Les amateurs apprécieront une nouvelle amélioration au stade de St-Malo qui consiste en une nouvelle porte d'entrée, située près de la traverse du tunnel. Le public aura accès au terrain plus vite et le champ a été remodelé à neuf.

Voici les alignements probables des deux clubs :

Silver Granite	Canadien
Receveurs	
Lucien Cloutier	G. Cabana
Lanceurs	
Eloi Viau	A. Mandeville
Bob Lachance	H. Labrecque
1er but	
Alb. Plamondon	C. Faubert
2e but	
Paul Gignac	Rol. Beaupré
Cour-arrêt	
Lucien Viger	Chs-E. Lepage
3e but	
Marcel Cloutier	Emile Bernard
Voltigeurs	
René Bernard	Jos. Beaupré
Alp. Desjardins	Moose Bernard
Jos. Plourde	A. Carpentier
	L. Marsan

Pichenettes

Québec nettoie son diamant.

Les poulains s'en promettent.

Oui, le club est bien chauffé.

La mauvaise humeur n'embellit personne.

Les aurores boréales s'invitent à souper avec nous.

Les oeufs de maringouins sont emportés par le vent.

Jusqu'ici, les fleurets ont l'avantage contre les haches.

Montréal a son Corbett, Québec aura son Fitzsimmons.

On a vu des ours américains au sommet du Mont-Royal.

Le terrible Ali-Baba ressemble à défunt Cazeau, terriblement.

La dent qu'on a contre quelqu'un dure mieux qu'une dent de sagesse.

Dans la homarderie, quand une homarde rit, tous les homards de rire, dans la homarderie.

LE BASEBALL AUX TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 16. (D. N. C.) — Le Trois-Rivières A. A., de Jean-Marie Girard et de Georges Héroux a ouvert sa saison par une victoire de 13 à 7 sur le Shawinigan, au stade Saint-Philippe, devant une foule d'environ 1500 personnes.

Le club local a profité de dix buts sur balles accordés par Deschênes et Trudel et de dix erreurs des joueurs de la ville de l'électricité pour compter 13 points avec seulement six coups sûrs tandis que Leduc se faisait cogner dix fois en lieu sûr.

Le Trois-Rivières A. A. donna le plus fort de son offensive au début de la partie comptant 1 points dans les quatre premières manches. Shawinigan réussit tous ses points en deux manches, la cinquième et la huitième.

L'inauguration de la ligue de la Vallée du Saint-Maurice fut présidée par Son Honneur le maire G.-H. Robichon qui lança la première balle, M. L.-P. Gouin, président de la ligue, était au bâton.

Les amateurs ont pu admirer les jolis costumes portés par les deux équipes. L'écusson de la Brasserie Dow qu'on retrouve sur tous leur a permis de se rappeler qu'ils étaient dus à la générosité de cette brasserie.

Score par manche

Shawinigan Falls :
000 040 030— 7 10 10

Trois-Rivières A. A. :
243 201 01x—13 6 5

DE L'ACTION CHEZ LES LUTTEURS

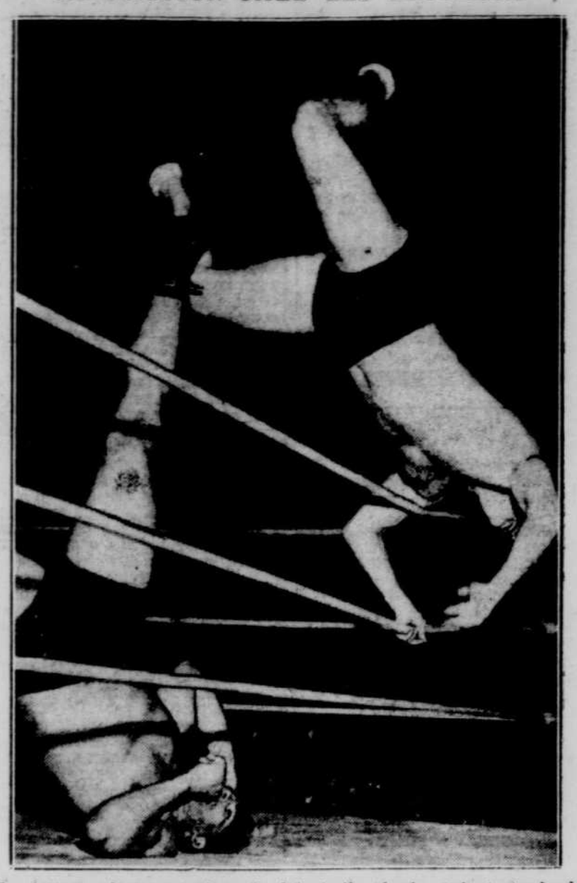

Les lutteurs n'ont pas toujours la tâche facile, témoin cet instantané pris au cours du récent match qui mettait aux prises HARDY KRUSKAMP (à gauche) et VINCENT LOPEZ, à San Francisco. Ces deux maîtres du matelas se lancèrent réciproquement hors de l'arène à cinq reprises. Lopez remporta les honneurs de la rencontre.

BASEBALL

HIER

L'INTERNATIONALE

Baltimore . . 100 002 000 02—5 6 2
Albany . . . 100 020 000 01—4 11 6
Blake et Florence, Spencer; Benton et Savino.

Buffalo . . . 000 111 100—4 10 1
Rochester . . 001 000 010—2 9 1
Kline et Crouse; Munns, Doyle et Poland.

LIGUE AMERICAINE

Wash. . . . . 500 110 012—10 17 1
St-Louis . . . 200 300 000—5 9 1
Newson et Millies; Tietje, Mahaffey, Andreue, Van Atta, et Hemsley.

New-York . . 000 410 110—7 13 4
Chicago . . . 102 005 10x—9 11 0
Broaca, Murphy, Brown, Malone et Dickey; Cain, Phelps et Sewell.

Phil. . . . . 021 000 300—6 9 1
Détroit . . . 200 030 000—5 11 0
Wilshere, Dietrich et Hayes, Berry; Bridges, Lawson, Kimsey et Cochrane.

Boston . . . 001 000 001—2 6 1
Cleveland . . 032 00 11x—7 15 0
Marcum, Wilson et R. Ferrell; Hildebrand et Sullivan.

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh . . 101 010 300—6 9 0
Brooklyn . . . 000 000 020—2 4 1
Weaver et Padden; Mungo, Leonard, Jeffcoat et Berres, Phelps.

Chicago . . . 010 500 000—6 14 3
Phil. . . . . 321 050 00x—11 16 2
Lee, Kowalik, Rott, French, Carleton et Hartnett; Bowman, E. Moore et Grace.

St-Louis . . . 010 001 120—5 11 1
Boston . . . . 021 030 01x—7 14 0
Parmelee, Heusser, Ryba et Davis, Ogrodowski; Chaplin, Smith et Lopez.

Cincinnati . . 000 000 000—0 5 1
New-York . . . 100 001 00x—2 10 0
Schumacher et Mancuso; Derringer, Grisson et Campbell.

ASS. AMERICAINE

Kansas City, 0; Milwaukee, 1.
St-Paul, 3; Minneapolis, 9.

LES CIRCUITS

HIER : Mize, Cardinals ; Camilli, Phillies, Allen, Phillies ;Frey, Dodgers ; Cavaretta, Cubs ; Johnson, Athletics ; Moses, Athletics ; Averill, Indians ; Trosky, Indians ; Sewell, White Sox ; Piet, White Sox ;Gehrig, Yankees ; Lazzeri, Yankees, un chacun.

LES MENEURS : Foxx, Rd Sox, 8 ; Dickey, Yankees, 7 ; Trosky, Indians, 7 ; Klein, Cubs, 5 ; Ott, Giants, 5 ; Camilli, Phillies, 5 ; Gehrig, Yankees, 5 ; Piet, White Sox, 5.

LES TOTAUX : Américaine, 123; Nationale, 112. Total : 236.

LES POSITIONS

L'INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Montréal	16	9	.640
Newark	17	10	.630
Buffalo	15	12	.556
Baltimore	15	13	.536
Rochester	12	11	.522
Toronto	13	14	.481
Albany	8	18	.308
Syracuse	5	14	.263

L'AMERICAINE

	G.	P.	P.C
New-York	19	9	.679
Boston	19	10	.655
Cleveland	16	10	.615
Chicago	12	10	.545
Washington	14	15	.483
Détroit	12	14	.462
Philadelphie	10	15	.400
St-Louis	4	23	.148

LA NATIONALE

St-Louis	15	9	.625
New-York	15	10	.600
Pittsburgh	14	10	.583
Chicago	12	13	.480
Boston	12	13	.480
Cincinnati	12	15	.444
Philadelphie	12	16	.429
Brooklyn	10	16	.385

VENTE et SERVICE "FORD"

Ford

Il nous fait plaisir d'annoncer l'ouverture d'un

Département de Peinture

Des procédés modernes — des peintres experts — un travail rapide et soigné — des prix comme vous désiriez en payer.

Tout cela vous est maintenant possible à notre nouveau département de peinture. Montrez-nous votre char, et nous vous dirons d'avance *ce qu'il vous en coûtera.*

DEBOSSAGE
sans Mastic—ni Glaise
fait par des experts

Quel que soit l'état de votre auto — confiez-le-nous
TOUS LES SERVICES MAINTENANT sous la MEME ENSEIGNE

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.

43 rue Dorchester. Tél. : 8181

UN "ESPOIR BLANC"

Robert (Bob) Henderson, de St-Romuald, est l'un des candidats que le public québecois verra à l'Aréna, lundi soir prochain. Cet "espoir blanc" est âgé de 22 ans, pèse 190 livres et mesure 6 pieds et un pouce.

L'"AIGLE D'OR"

L'"Aigle d'Or" qui portera désormais le nom de "Le Condor", relève le défi du Restaurant Chez Simone, pour jouer dimanche après-midi.

SERIE DAVIS

Dusseldorf, Allemagne, 16. (P. A.) — L'Allemagne a pris une avance de 2-0 sur la Hongrie dans le deuxième ronde de la coupe Davis, hier.

Le baron Gottfried Von Cramm a défait Emil Gabory, 6-3, 6-2, 6-3, tandis que Heiner Henkel disposait de George Dallos par 6-1, 6-1, 6-2.

Dublin, 16. (P. A.) — L'équipe suédoise, composée de Carl Schroeder et de C. Oestberg a défait G. Littleton Rogers, et T. G. McVeagh, d'Irlande, par 3-6, 6-2, 9-7, 7-5, dans la seconde ronde européenne de la coupe Davis.

L'Irlande s'est emparée des deux premiers simples et mène maintenant par 2-1.

LIGUE BOISSEAU

M. G.-Marcel Lagueux a été réélu président de la ligue de tennis Boisseau, au meeting tenu hier soir, à l'hôtel St-Roch. Les autres officiers de la ligue sont: Marcel Rochette, vice-président ; Fernand Guay, secrétaire, et Henri Côté trésorier.

Les clubs représentés à l'assemblée d'hier étaient Everell, Bellevue, Marcel Rochette, Palais des Sports, Voirie, Employés Civils, St-Georges, Château d'Eau, Sillery St-Patrick et Jacques-Cartier.

La ligue Boisseau qui est affiliée à l'Association Provinciale de Tennis, compte sur un effectif de 12 clubs. L'inauguration en aura lieu le 20 juin. La prochaine assemblée sera tenue durant la première semaine de juin.

CHEZ SIMONNE

Le club de balle-molle Rest-chez-Simonne a battu le Res.-Hélène, au score de 12 à 10. R. Deguise du chez-Simonne frappa un magnifique circuit alors qu'il y avait deux coureurs sur les buts. A. Lortie et Renaud y allèrent d'un triple. R. Parent, lanceur du chez-Simonne fut très solide dans la boîte en retirant onze frappeurs au bâton.

Batteries : Rest.-chez-Simonne : R. Parent, et J. Leclerc.

Rest.-Hélène : H. Vallière et C. Hamel.

Le Rest.-chez-Simonne, lance un défi au Rest. Côté,. Pour information s'adresser à M. Roland Parent, 143 Dorchester, ou répondre par la voie de ce journal.

LES "ESPOIRS BLANCS"

Les boxeurs inscrits au tournoi des "espoirs blancs" de Léo Bourgault pourront suivre leur entraînement, à titre gratuit, à l'Association Sportive de Québec, 1090 1-2, rue St-Vallier.

Les heures d'entraînement pour la journée de dimanche sont les suivantes : 10 hres A. M., 2 hres P.M., et de 5 hres à 10 hres P.M.

Les amateurs peuvent se procurer des billets pour la séance de lundi au local de l'Association Sportive de Québec.

JOHN LECLAIR

Marcel Pouliot, gérant d'affaires du club Silver Granite, nous a annoncé hier, que John Leclair avait accepté les conditions du contrat qu'il lui avait présenté.

Le tournoi des "espoirs blancs" attirera une nombreuse assistance

Afin de répondre à la demande de billets réservés, les organisateurs du tournoi de boxe de lundi soir prochain se sont vus dans l'obligation d'augmenter le nombre de sièges de parterre — Le spectacle commencera à 8 heures pour se terminer à minuit — Un seul tirage au début du tournoi — Des combats de 2 rondes de 2 minutes — La ceinture en or plaqué du chef Emile Trudel.

LES FINALES A MONTREAL

Les billets réservés, pour le tournoi des poids-lourds de Jack Dempsey, qui aura lieu à l'Aréna lundi soir, s'enlèvent avec une rapidité si "inquiétante" (!) que Léo Bourgault et Armand Vincent ont décidé de communiquer avec les officiels de l'Aréna pour leur demander d'ajouter une rangée dans le parterre, ce qui veut dire 160 sièges supplémentaires. Demain soir, ce qui veut dire 160 sièges supplémentaires. Demain soir, on prétend que les nouveaux billets sont à peu près tous disparus.

Depuis quelques jours, Bourgault s'est mis en communication avec tous ses "espoirs blancs" afin de s'assurer qu'ils seront tous au poste. Plusieurs nouvelles inscriptions ont même été reçues au cours de la journée d'hier. Si le tournoi n'avait lieu que mercredi, au lieu de lundi. Bourgault et Vincent auraient assez de boxeurs en mains, qu'il leur serait impossible de tenir le tournoi en une même soirée.

Cependant, le tournoi de lundi sera entièrement liquidé en une seule soirée.

J.-Emile Dion, membre de la commission de boxe, qui a assisté au tournoi de "Playfair" Brown, en compagnie du secrétaire J.-O. Nadeau, et des commissaires Ned McDermott et Pierre Gagné, sr., après l'assemblée de la Fédération Canadienne, expliqua à Bourgault, hier soir, le fonctionnement du tournoi de Montréal. Il prétend qu'en commençant à huit heures, le spectacle se terminera vers minuit, en tenant compte de trois intermèdes qu'il faut observer à tout prix afin de donner aux boxeurs, surtout dans les derniers stages du tournoi, la chance de se bien reposer.

On ne fera qu'un seul tirage, au début du tournoi, et les noms des boxeurs seront portés sur un tableau semblable à ceux dont on se sert dans les tournois de tennis. Ce système sera plus satisfaisant pour les "espoirs", car il permettra aux organisateurs de donner d'égales périodes de repos à tous les combattants.

—o—

Pour l'information de ceux de nos lecteurs qui n'ont pas compris de quelle manière on tiendra ce tournoi, nous donnerons aujourd'hui quelques informations supplémentaires.

—o—

En supposant qu'il y aurait 32 boxeurs ayant subi avec succès l'examen des médecins de la Commission de Boxex, il y aurait 16 combats en première ronde. Les seize vainqueurs fourniraient huit batailles en deuxième ronde. Les huit survivants de la deuxième ronde donneraient les qautre batailles du quart de finale, et les quatre gagnants passeraient en semi-finale de laquelle sortiraient deux vainqueurs: les finalistes. Dans ce cas le tournoi donnerait le nombre suivant de combats: 16-8-4-2-1, total: 31.

Tous les combats seront de deux rondes de deux minutes, avec une ronde supplémentaire au cas d'égalité à l'issue de la deuxième. A la fin de la ronde supplémentaire, un verdict devra être rendu, soit en faveur de l'un ou de l'autre des combattants.

—o—

Le boxeur qui, dans l'opinion des rédacteurs sportifs, aura fourni la meilleure performance de la soirée, recevra la ceinture en or plaqué offerte par le chef Emile Trudel, de la Sûreté municipale.

—o—

Tous les boxeurs qui gagneront leurs batailles dans la première ronde auront le privilège de se rendre à Montréal aux frais des Entreprises Vincent Inc., pour prendre part aux finales provinciales qui auront lieu au parc des Royaux, mercredi soir, le 10 juin prochain, où Jack Dempsey arbitrera toutes les rencontres afin d'examiner de près tous les boxeurs inscrits.

—o—

Ceux qui ont l'intention d'avoir de bons sièges lundi soir font mieux de se rendre en hâte à l'un des endroits suivants:

Edgar Langlois, rue St-Jean; J.-E. Giguère, rue St-Joseph; Quebec Sporting Goods, rue St-Jean; René Dion, rue St-Vallier; Association Sportive de Québec, rue St-Vallier;

SILVER GRANITE

Le Silver Granite tiendra sa dernière pratique cet après-midi, en vue de l'ouverture de la saison de baseball, demain, au stade du C. N. R. A.

Les joueurs sont priés de se rendre sur le terrain pour 1.30 hres.

Pharmacy Brochu, 86 de la Canardière; Léo Bourgault, rue de la Couronne; Henri Gagnon, Côte du Palais; au Château Frontenac (comptoir des journaux); à la salle d'attente de la traverse de Lévis; à l'Aréna, et chez Armand Demers, qui tient un poste d'essence et un restaurant au pont Etchemin à St-Romuald.

MONTANEZ L'EMPORTE

New-York, 16. (P. A.) — Pedro Montanez, boxeur poids-léger de Porto-Rico, est devenu un aspirant possible à la couronne de Tony Canzoneri, roi des "135 livres", depuis qu'il a défait d'une façon définitive Leonard del Genio, hier soir, à l'issue d'un combat de 10 rondes. La rencontre eut lieu au Madison Square Garden. Montanez pesait 133 livres et del Genio, 135 1-2.

FIN DE SAISON AU CLUB AIGLON

Demain soir à 10 hrs, le club de raquetteurs L'Aiglon, de Loretteville, clôturera sa saison 1935-36 par un banquet suivi d'une grande soirée.

De nombreuses invitations ont été lancées ; tous les membres sont cordialement invités.

L'orchestre du club fera les frais de la musique.

Inauguration de la Ligue Commerciale de balle-molle demain, au Parc Fontaine

Les quatre clubs du nouveau circuit de balle-molle commenceront leurs activités demain après-midi, au parc Fontaine — St-Jacques vs Garage Belleau et Hôtel Eldorado vs Carillon — Mise au jeu à 2 heures.

Les amateurs de balle-molle sont cordialement invités à assister à l'ouverture de la nouvelle ligue de balle-molle Commerciale nouvellement fondée et qui comprend quatre clubs des mieux balancés, à savoir : Garage Belleau, Carillon, Hôtel Eldorado et St-Jacques Inc. L'ouverture officielle se fera demain après-midi, à 2 heures précises, au parc Fontaine, et mettra les quatre clubs à l'oeuvre. Le programme pour demain a été préparé comme suit :

A 2 heures : St-Jacques Inc. vs Garage Belleau.

A 3 heures : Hôtel Eldorado vs Carillon.

Les amateurs peuvent être assurés de passer une agréable après-midi. Une batterie d'honneur qui sera choisie d'ici demain fera l'ouverture officielle de ce circuit. L'entrée sur le terrain est gratuite, mais une modique allocation sera chargée dans les estrades.

UNE PRATIQUE DU CLUB QUE.-OUEST

Le club de baseball Québec-Ouest tiendra une pratique, demain après-midi, à 2 heures, en vue de l'ouverture de la ligue au stade du C. N. R. A.

Les joueurs suivants sont priés de se rendre à l'heure indiquée :

Morissette, P. Bisson, R. Latulippe, G. Judd, J. Rousseau, M. Bolduc, St-Hilaire, L. Jobin et H. Gagnon.

CAUSEZ AVEC LES HOMMES QUI ONT DU SUCCES . . .

chacun dans leur ligne particulière . . . vous verrez qu'ils doivent à leur bonne santé l'activité, le courage, la résistance qui les mènent à la réussite.

Messieurs, si la force, la vigueur vous manquent, si votre santé n'est pas ce qu'elle devrait être, pourquoi n'essayez-vous pas les PILULES MORO, ce bon tonique recommandé dans les cas de : faiblesse, manque d'appétit, fatigues, nervosité, épuisement ? Elles vous donneront les forces et la vigueur qu'il vous convient d'avoir. Vous travaillerez plus aisément, vous réussirez mieux . . .

"J'ai été sept mois à ne pouvoir travailler parce que j'étais trop faible et que par suite j'ai souffert de nervosité et mauvaise digestion. Rien ne semblait vouloir me soulager et j'étais désespéré. C'est alors que je fis l'essai des PILULES MORO ; elles ont beaucoup augmenté mes forces et grandement amélioré ma santé. J'étais un tout autre homme après l'emploi de ce traitement . . ."

(Signé) EDMOND DURANCEAU,
167, 4ème avenue, LACHINE.

Témoin (Signé) — E. CLOUTIER

Pilules Moro, partout ou par la poste : 50c la boite ou 3, $1.25

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

Enfin, Voici...
Flash
DOUX Haché Fin
TABAC À CIGARETTES 10¢

5¢ Cigares PEG TOP
Le BON VIEUX FAVORI DEPUIS PLUS DE 50 ANS

elle est si bonne !
--- tout le monde l'aime.

Ma-de-lon Ma-de-lon Ma-de-lon

EN VENTE PARTOUT

Ouverture officielle de la ligue de balle molle de la Côte de Beaupré

Deux excellents programmes à l'affiche pour demain à 2 heures précises, à Courville et à Giffard — Les amateurs assisteront nombreux à ces joutes—Les joueurs sont déjà en bonne forme et promettent de bonnes exhibitions.

C'est demain, dimanche, à 2 heures précises, que la ligue de balle-molle de la Côte de Beaupré reprendra officiellement ses activités. Le sort a favorisé Courville et Giffard pour débuter sur leurs terrains respectifs. Le Salaberry, de Beauport, sera l'hôte du Courville cependant que le W. Lacasse, nouveau venu dans le circuit, rendra visite au Giffard.

L'enthousiasme est très grand dans tous les camps et l'on peut être assuré que les quatre clubs en lice débuteront très bien, car les joueurs affichent déjà une belle forme et attendent avec impatience que l'arbitre en chef lance le traditionnel "play-ball".

A Courville, les amateurs se souviennent encore de la fameuse série semi-finale de la dernière saison, quand leurs équipiers brillèrent de façon surprenante. Quelques nouvelles acquisitions leur permettent d'espérer voir le trophée Samson établir domicile chez eux, lorsque la présente saison sera terminée. De son côté, le Salaberry, de Beauport, a effectué de nombreux changements dans son effectif et il entend bien se classer pour la série de championnat 1936. Le gérant et capitaine, Héliodore Bédard, prétend avoir recruté de très dangereux frappeurs qui seront aussi très solides sur la défensive

A Giffard, le W. Lacasse fera ses débuts dans le circuit Plamondon en essayant d'enlever le double qu'il disputera aux hommes de Paul-Emile Lapointe. On nous dit que cette équipe compte de brillants joueurs.

Le Giffard aligne plusieurs nouvelles figures qui feront les délices de ses supporteurs.

Le F.-X. Bouchard sera inactif dimanche et jouera probablement une exhibition pour tenir ses équipiers bien en forme. Ce club sera dangereux cette année: plusieurs étoiles du circuit, l'an dernier, ont signé pour cette équipe qui débutera jeudi prochain en recevant le Courville.

LES ANNEAUX

CLUB CL.-FONTAINE

La direction du club d'anneaux Claire-Fontaine prie les membres des classes "A", "B" et "C" de se réunir dimanche matin, le 17 mai à 9 h. 30, à leur chalet, 69½ rue St-Luc pour se faire photographier. Nous espérons que tous les membres sans exception se feront un devoir d'être présents à l'heure indiquée.

TOURNOI ST-JACQUES

La troisième ronde de ce populaire tournoi qui se continue à 26 rue Racine et qui se terminera dimanche prochain par une grande journée sportive mettra aux prises les concurrents suivants.

A 10 heures.—Emile Carrier vs Antoine Paquet.

A 11 heures.—Rosaire Brunelle vs Patrick Nadeau.

Tous les amateurs sont cordialement invités..

Le St-Jacques Inc. aura une pratique obligatoire aux terrains Ste-Thérèse, cet après-midi, en vue des parties de ligue demain.

LIGUE INTERIEURE

Le tirage pour le tournoi annuel d'anneaux de cette ligue aura lieu demain matin à 10 heures précises au chalet Léveillé, 213 rue Kirouac. Tous les concurrents que ne sont pas encore inscrits peuvent le faire d'ici demain matin jusqu'à dix heures. Amateurs, à vous d'y voir.

(Rosaire)

LIGUE CL.-FONTAINE

C'est lundi soir le 18 mai, à 8 hrs, au local du Claire-Fontaine, 69½, rue St-Luc, qu'aura lieu la grande assemblée des amateurs d'anneaux.

Des questions tres importantes seront discutées à cette assemblée, tenue dans le but de commencer les activités de la ligue d'été Claire-Fontaine.

EN PRISON

Montréal, 16, (P. C.). — Coupables de fraude et de conspiration pour fraude, Edmond et Lucien Guilbeault, cousins, ont été condamnés à 15 jours de prison par le juge Gustave Marin. Un frère de Lucien a été acquitté. Les deux condamnés avaient organisé le "London Loan", et quand ils avaient obtenu des clients un cinquième du prêt demandé pour l'"enquête", ils refusaient l'emprunt et ne remboursaient pas.

LE CAN.-FRANCAIS

Il est rumeur que le club Canadien-Français, champion de la ligue de balle-molle St-Jean-Baptiste, fera partie de la ligue Senior, cet été. Des démarches auraient été faites auprès de son propriétaire, M. Alphonse Darveau, dans le but de l'amener à figurer dans le circuit de Me Gavan Power.

LIGUE FEMININE

La ligue féminine de balle-molle commencera bientôt ses activités. Déjà deux clubs sont pratiquement organisés; il suffit maintenant de compléter l'alignement du troisième. Toute jeune fille désireuse d'en faire partie, voudra bien communiquer avec Mlle Irène Fortin, 297 rue de la Reine, tél.: 3-4729, ou se rendre au parc Frontenac mardi soir, à 7 heures.

AU KENT GOLF CLUB

Cet après-midi, à 2 heures, aura lieu l'inauguration de la saison 1936 au Kent Golf Club. Les membres suivant participeront au traditionnel match Président vs Vice-Président. A l'issue du tournoi aura lieu une réception au chalet du club.

Le tirage a donné le résultat suivant :

PRESIDENT :	VICE-PRESIDENT :
R.-B. McDunnough (p.) W.-J. Lynch	H.-G. Bossé (v.-p.) R.-H. Kennedy
M.-T. Bancroft C.-C. McCartney	O.-D. McCooey J. MacDermott
L. LeBel R. Halpin	Albert Hardy J.-B.-E. Forgues
R.-T. Dooner E.-D. Gray-Donald	James Ruddick F. Lafferty
Maurice Huot G. Vasseur	Adj. Dussault L. Pacaud
O.-E. Sharpe G. Collie	M.-J. Poirier A. Royer
E. Lafferty Col. H. Draper	J. Blouin E. Morin
R. Fortier Dr R. Langlois	H. Amyot P.-J. Quinn
Dr C. Mainguy P.-J. Lane	L.-P. Drapeau J.-A. Talbot
J.-C. Dawson M.-K. Craig	Robert Wood David Kerr
G.-H. Perry C.-O. Paquet	A. Holliday Lauréat Royer

Les autres membres seront matchés sur le terrain.

UN ASPIRANT

PEDRO MONTANEZ, le brillant boxeur espagnol, s'est assuré la décision contre Leonard del Genio, hier soir, dans un combat de 10 rondes disputé au Madison Square Garden. Pedro aspire à la couronne de Tony Canzoneri, champion poids-léger du monde.

REUNION DE LA JEUNESSE LIBERALE DE BEAUPORT

La Jeunesse Libérale de Beauport se réunira lundi soir, à 8 heures, chez M. Héliodore Laberge, architecte, et la réunion sera présidée par M. Emile Dion.

Tous les jeunes libéraux devront être présents pour affaires importantes. On choisira aussi les délégués qui accompagneront le président de la Jeunesse de Beauport, à la réunion de la Fédération des libéraux, à Ottawa, à la fin de mai.

Fumez une Tudor. Vous serez épaté!

Décidément PLUS DOUCES...

Les CIGARETTES TUDOR sont en FAVEUR

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
Ville de Québec et Lévis seulement: une année d'avance	$5.00
Ville de Québec et Lévis seulement: par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

QUEBEC SPORTIFS
108 rue ST-JEAN — QUEBEC
le Paradis des Sportsmen
•Tennis
•Golf-Pêche
•Balle-molle—Balle au camp, etc....
Réparation de raquettes de tennis

UN CLUB DE BALLE-MOLLE A BEAUPORT

L'association sportive de Beauport s'occupera cette année, comme par le passé, du jeu de Balle-Molle. Pour des raisons majeures, elle est dans l'impossibilité de continuer l'opération de la ligue paroissiale. Par contre les amateurs peuvent être assurés que le club qui opérera cette année saura donner du jeu de première qualité. Il suffit de dire que le champion de la ligue de l'année dernière sera organisé cette année avec de nouvelles recrues, quoique ce club sera indépendant, la direction a pris le moyen nécessaire pour mériter l'encouragement du public. Le club est enregistré sous le nom de "Joseph Grenier Limitée". Cette maison de commerce mérite certainement des félicitations en donnant son patronage aux jeunes, qui par l'encouragement du public saura distraire tout Beauport.

Lors d'une assemblée tenue la semaine dernière le bureau de direction élu fut le suivant : Aumônier, M. l'abbé Lucien Villeneuve. Président honoraire : M. Joseph Grenier. Vice-président honoraire : M. Alphonse Grenier. Directeurs honoraires : MM. Gérard et Charles-Edouard Grenier.

Président : Adrien Grenier ;
Vice-président : Wilfrid Gamache.
Gérant : Henri Vallée.
Sec.-Trés. : Elphège Bélanger ;
Promoteur : Elzéar Gendreau.

Nous publierons dans quelques jours la date d'ouverture et les noms des joueurs.

LA CAUSE DE L'OTTAWA VALLEY

Toronto, 16. (P.C.)—Le juge Hugh E. Rose a pris en délibéré hier l'action de l'Ottawa Valley Power Company demandant aux tribunaux de déclarer que la Législature ontarienne a excédé ses pouvoirs en annulant les contrats de fourniture de courant. Cette compagnie réclame également de l'Hydro une somme de $115,000 pour le courant mis à sa disposition lors de l'annulation des contrats le 6 décembre 1935.

Facile à rouler 10¢ Doux à fumer

TABAC À CIGARETTES

GRADS

LE PLUS JEUNE PASSAGER

WILLIAM GOGAN, 14 ans, de Cleveland, préparant sa malle pour retourner en Allemagne sur le "Hindenburg". — C'était le plus jeune passager du dirigeable. — Il était l'hôte de son oncle, Joseph Cogan.

CLUB DE GOLF LEVIS

Le match mixte Président vs Vice-Président marquera l'ouverture officielle du Levis Golf Club, cet après-midi. Ce concours sera disputé simultanément avec le "2 ball foursome". Un lunch sera servi au chalet, une fois le match terminé.

Voici le résultat du tirage :

PRESIDENT :	VICE-PRESIDENT :
H.-E. Weyman Mlle M. Breakey	D.-A. Laurie Mlle E. Brown
R.-G. Currie Mlle B. Jackson	J.-C. Sauvageau Mme B.-D. Enright
B.-D. Enright Mlle H. Mulholland	W.-L. Bennett Mlle E. Gall
Alex. Murray Mlle R. Behm	T.-A. Johnstone Mlle M. Leitch
Geo. Warner Mlle M. Devine	J.-T. Keleher Mlle E. Hayes
R. McWilliams Mlle Roscoe	J.-H. Lawson Mlle A. Lewis
R.-R. Duffy Mlle H. Mackay	L.-C. Dupuis Mme R.-R. Duffy
W.-E. Reed Mme J.-E. Samson	Geo. Robinson Mme W.-E. Reed
R. Dion Mlle L. Belleau	R. Thivierge Mlle F. Belleau

Les membres dont les noms n'apparaissent pas sur la liste ci-haut, et qui veulent prendre part au match, n'auront qu'à se rendre au "club house", où d'autres "foursomes" seront formés.

AU ROYAL QUEBEC

L'ouverture officielle du Royal Quebec Golf Club aura lieu cet après-midi, lorsque sera disputé le traditionnel match Président vs Vice-Président.

A l'issue du match, réunion intime au chalet du club. Lundi prochain, la section féminine du Royal Quebec inaugurera ses activités pour la saison 1936.

LA FEDERATION DE BOXE CANADIENNE

M. J.-Emile Dion, le président de l'Association Sportive des Employés Civils et l'un des membres de la Commission Athlétique et Sportive de Québec, a rendu visite au chroniqueur sportif du "Soleil", hier après-midi, à son retour de Montréal où il avait été délégué à la convention annuelle de la Fédération Canadienne de Boxe.

Voici quelques détails additionnels à la nouvelle que nous avons publiée hier, concernant cette convention : les gants que l'on utilisera bientôt dans les arènes canadiennes, auront subi une importante transformation ; une pièce rembourrée protégera chaque pouce tandis qu'une autre pièce en cuir souple recouvrira les lacets et sera tenue en place par une bande élastique entourant le poignet, ce qui mettra fin aux "massages" intentionnels; chaque commission contrôlera les ententes intervenues entre boxeurs et gérants;

A la suggestion des délégués québecois, MM. J.-Emile Dion, Pierre Gagné sr., J.-O. Nadeau et Ned McDermott, M. F.-H. Braddley, ex-maire de Sherbrooke, a été élu vice-président de la Fédération Canadienne de Boxe ; M. E.-W. Ferguson a été réélu secrétaire-trésorier.

Les deux commissions de l'Ouest canadien (Winnipeg et Vancouver) étaient représentées par procuration ; il est probable que la prochaine convention ait lieu dans l'Ouest.

Ce que M. Dion ne nous a pas dévoilé, c'est que les intérêts des boxeurs québecois ont été sauvegardés. Deux des nôtres ont, en effet, été reconnus aspirants logiques aux championnats poids-mouche et poids plume, Aurélien Lamoth et Young Leblanc. C'est du moins ce que nous avons constaté en publiant, hier, la liste des champions et aspirants champions reconnus par la Fédération Canadienne de Boxe.

A ST-JOSEPH D'ALMA

St-Joseph d'Alma, 16. — (D. N. C.) La Ligue de balle molle de St-Joseph d'Alma se compose des clubs suivants : Coca-Cola, Pharysian, Sam Pasman et L'Ile Maligne.

Voici les résultats des deux premières parties : Coca-Cola 10, Sam Pasman 4 ; Pharysian 15, Ile Maligne 2.

La Ligue de baseball du Lac St-Jean comprend quatre clubs : le club Alma, le Desbiens Mill, St-Coeur de Marie et Ile Maligne.

CHEZ LES BISONS

Détroit, 16. — Mickey Cochrane, gérant des Tigers de Détroit, a envoyé hier Gilbert English, joueur d'intérieur, sous option aux Bisons de Buffalo. English peut être rappelé à 24 heures d'avis. English jouait au troisième but pour les Bisons en 1933.

Les producteurs canadiens ont expédié 17,038 tonnes d'amiante en février contre 17,016 le mois précédait et 11,844 en février 1935. La production durant les deux premiers mois de l'année a atteint 34,054 tonnes contre 22,350 durant la même période de 1935.

Brading's HOP ALE

POSSÈDE LA FORCE ET LE GÔUT QUE VOUS AIMEZ

BRADING BREWERIES LIMITED — MONTREAL — Phone DO-1129

R. ROBITAILLE Enr. — — Distributeurs
76, rue St-François — Téléphone : 4-1993

Les aventures de SON-PERE — par C. H. WELLINGTON

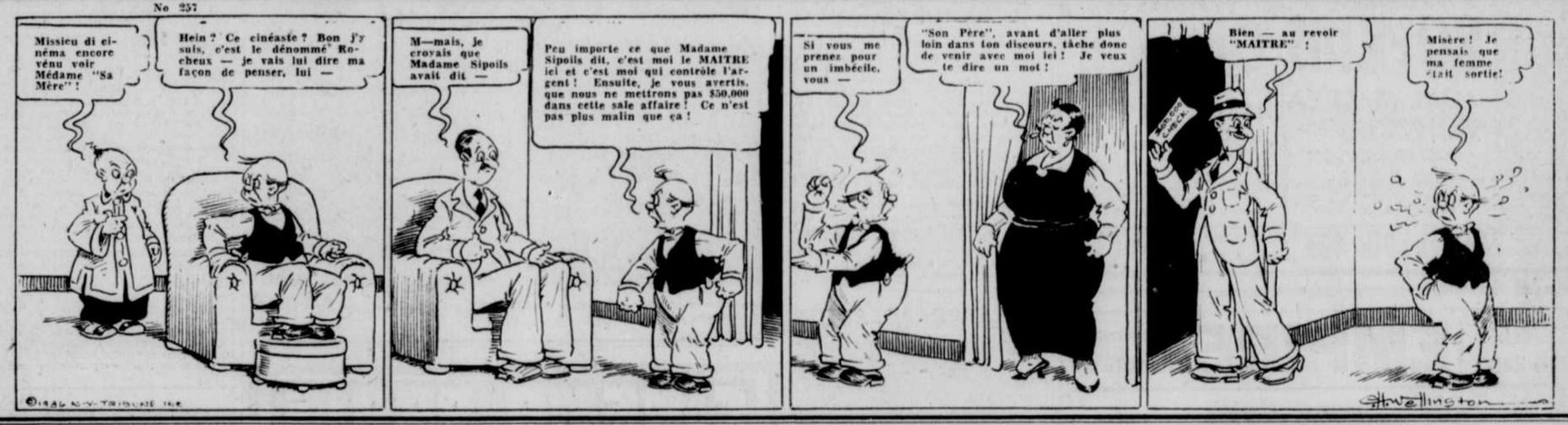

KING de la Gendarmerie Royale — par ZANE GREY

BRICK BRADFORD -:- Dans les îles au delà des Glaces -:- Par WILLIAM RITT et CLARENCE GRAY

DANS NOS THEATRES

MARCELLE CHANTAL AU VICTORIA

MARCELLE CHANTAL et JULES BERRY dans "BACCARA", aujourd'hui au Victoria en programme double.

A L'EMPIRE

"The Walking Dead"

La "salle de danse", comme les prisonniers de Sing-Sing appellent la rangée de cellules mortuaires, a été reproduite au complet dans tous ses détails sur le plateau du studio des frères Warner pour "THE WALKING DEAD", drame d'horreur qui prend l'affiche aujourd'hui au théâtre Empire.

La chambre de pré-exécution — pièce où les condamnés passent leur dernière journée avant de "marcher vingt pas à droite" vers la chaise électrique — a été montée sous la surveillance du directeur artistique Hugh Reticker.

La reproduction fidèle de la fameuse chambre de Sing-Sing, le plateau de "THE WALKING DEAD", comprend six cellules. Chacune a sept pieds de long, trois pieds trois pouces de large, six pieds sept pouces de haut, avec une porte de vingt-deux pouces de large.

Dans chaque cellule, comme dans celles de Singt-Sing, il y a une couchette de fer garni d'un matelas tampico, d'oreillers et de couvertures; on voit aussi une lumière électrique, une tasse à boire en fer-blanc et un bassin à laver.

Huit pas à la droite de la cellule occupée par Boris Karloff, l'étoile, se trouve une petite porte verte, qui conduit à la chambre d'exécution et à la chaise électrique, également construites suivant les spécifications de Sing-Sing.

Dans "THHE WALKING DEAD" Karloff est électrocuté pour un crime qu'il n'a pas commis, puis il est ramené à la vie par des méthodes scientifiques.

Font aussi partie de la distribution Ricardo Cortez, Edmund Gwenn, Marguerite Churchill, Warren Hull, Barton MacLane et Henry O'Neill.

C'est Michael Curtiz qui a dirigé cette vue d'après le scénario écrit par Ewart Adamson, Peter Milne, Robert Andrews et Lillie Hayward, scénario tiré du récit d'Adamson et de Joseph Fields.

AU CAPITOL

Etude psychologique d'une puissance extraordinaire

Parce que ce n'est pas un film à grand déploiement et qui a coûté des millions, bien des gens n'oseront pas dire que "THESE THREE" qui passera au Capitol les trois premiers jours de la semaine, est le plus beau film qu'ils aient encore vu. Pourtant, par la nouveauté et la puissance du scénario, par le jeu insurpassable des acteurs, par l'excellence de la direction, ce film éclipse tout ce qui a passé à l'écran depuis l'avènement du film parlant.

Tiré de la célèbre pièce "THE CHILDREN'S HOUR", le scénario a été adapté par l'auteur même, Lillian Hellman C'est dire que, pour une fois, il est intelligent, n'ayant pas été gâté par l'intervention des "producers". Le plus extraordinaire de tout, c'est de voir, dans ce film, les deux plus belles interprétations jamais données à l'écran. Ces deux merveilleuses actrices sont la petite Bonita Granville et sa jeune compagne, toutes deux âgées d'environ 12 ans. Elles sont très bien secondées par Joel McCrea, Merle Oberon et Miriam Hopkins. Catherine Doucet et Alma Kruger donnent un relief remarquable à des rôles épisodiques.

William Wyler, le directeur, a su extraire tout ce qu'il y a d'humain et de pathétique dans ce drame où tout le monde est victime d'une fillette vicieuse et gâtée. Dans une suite d'images claires, bien enchaînées, précises, il nous montre comment le mensonge d'une enfant ruine non seulement la vie mais le bonheur et la réputation de tous ceux qui l'approchent. "THESE THREE" est un film inoubliable Assistons aux matinées. Comme attractions supplémentaires, le Capitol présentera Buster Keaton dans "Grand Slam Opera", une Silly Symphony: Broken Toys, et les actualités Fox. La représentation sera continue le premier jour de 1 h. 30 à 11 heures et "THESE THREE" passera à 2 h. 20, 4 h. 40, 7 heures et 9 h. 20; lundi et mardi ce film sera montré à 1 h. 15 et à 3 h. 35 et à 7 heures et 9 h. 20. — Communiqué.

"Grand Exit"

Aussi débordant de mouvement impressionnant que la série des feux à trois alarmes dont il est ponctué, "Grand Exit", sensationnelle production de la compagnie Columbia qui nous montre à l'oeuvre les incendiaires et les investigateurs de compagnies d'assurance sur le feu, prend l'affiche aujourd'hui au théâtre Empire.

On y expose pour la première fois sur l'écran les méthodes employées par les dangereux "metteurs de feu" lesquels, oubliant la destruction et le désastre semés sous leurs pas, imaginent et exécutent les formidables conflagrations qui font payer à la vie humaine et à la propriété un terrible tribut chaque année.

Ignorant les cycles où s'attardent les autres organisations de productions cinématographiques, la compagnie Columbia livre une vue qui est toute une innovation dans un champ nouveau, spectaculaire, dramatique et instructif à la fois.

"Grand Exit" raconte principalement les aventures extraordinaires d'Edmund Lowe, dont le rôle de super-détective consiste à découvrir de quelle manière a commencé la conflagration et à traquer la "mouche à feu" criminelle.

Ann Sothern, jolie étoile blonde, joue le rôle d'une séduisante et provocante jeune femme qui a pour étrange habitude de se rendre aux incendies mystérieux. A la poursuite de l'incendiaire se joint la tendre romance qui s'ébauche entre Lowe et Miss Sothern. L'intrigue tire au dénouement dramatique lorsque Lowe, soupçonnant qu'elle en sait long sur les conflagrations, fait incarcérer sa fiancée.

Une comédie, un sujet court et un documentaire complètent le programme de l'Empire. — Communiqué.

"MATERNITE" AU CANADIEN

L'oeuvre la plus grandiose de 1936, "MATERNITE" avec Françoise Rosay et "VOGUE MON COEUR" avec René Lefèvre au Canadien aujourd'hui.

"MATERNITE" le film dont on a le plus parlé cette année est enfin à l'affiche du Canadien pour trois jours commençant aujourd'hui. C'est l'excellente artiste FRANCOISE ROSAY qui est l'interprète de MATERNITE dont on dit que c'est un hymne ensoleillé au plus magnifique sentiment humain L'AMOUR MATERNEL.

L'AUTRE grande attraction au programme est VOGUE MON COEUR avec René Lefèvre. Vogue mon coeur est une charmante idylle amoureuse remplie de franche gaieté et pleine de vie joyeuse. René Lefèvre y est à son meilleur et autre attraction du film, TINO ROSSI, le ténor si connu chante la chanson thème VOGUE MON COEUR, de sa voix chaude et prenante.

Voyez le programme du Canadien dès aujourd'hui en matinée ou en soirée. MATERNITE PASSE deux fois en matinée à 1.00 et 3.45 et le soir à 7.00 et 9.45. Le 2ième jour la représentation est continuelle, et jusqu'à 5 hrs le prix de la matinée est en vigueur. — Communiqué.

THEATRE ARLEQUIN

CIGARETTE (Charles ROSS) qui figure dans la grande comédie intitulée "L'ENFANT TERRIBLE", au Théâtre Arlequin, à partir d'aujourd'hui, pour une semaine.

VICTIMES DE MAUVAISES LANGUES!

Merle Oberon et Miriam Hopkins, les vedettes de "THESE THREE", de Lillian Hellman, que le Capitol présentera les trois premiers jours de la semaine.

PLUS EFFRAYANT QUE "FRANKENSTEIN"

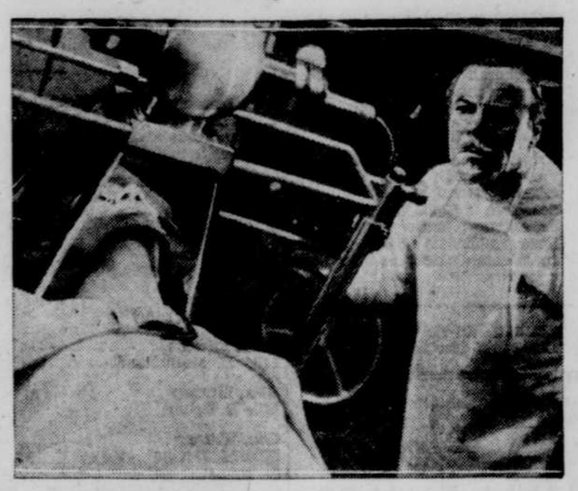

Baris Karloff (sur la table) et Edmund Gwenn donnent, pour la première fois dans les vues animées, une démonstration du "coeur de Lindbergh" et de la méthode de Cornish pour rendre un mort à la vie. On voit cette démonstration dans "THE WALKING DEAD" (Le mort ambulant), film d'horreur des frères Warner qui, avec quelques autres grandes attractions, prend l'affiche aujourd'hui au théâtre Empire.

AUJOURD'HUI AU CARTIER

Spencer Tracy et Myrna Loy dans "WHIPSAW", qui prend l'affiche du CARTIER, commençant aujourd'hui.

AU VICTORIA

Le public apprendra avec plaisir que le grand succès de Marcelle Chantal, "Baccara" prend l'affiche aujourd'hui au Victoria. C'est un film qu'il ne faut pas manquer pour aucune considération. D'abord il faut avoir vu Marcelle Chantal dans son nouveau rôle. Cette grande dame française n'a jamais été aussi belle, aussi attirante. Jamais elle n'a joué avec autant de justesse et de tenue. Il faut aussi voir Jules Berry qui se révèle un artiste d'une versatilité extraordinaire et aussi Lucien Baroux sur lequel repose toute la partie comique du film. N'ayez crainte, le fardeau n'est pas trop pour cet artiste de grand talent. En outre il faut voir "Baccara" parce que c'est la représentation la plus exacte et la plus cruelle à la fois de toutes les tares modernes. C'est un film qui donne à réfléchir sur bien des choses qu'on oublie: le devoir, l'honneur, le respect et la justice. Certaines scènes sont d'une vérité frappante. On sort du spectacle quelque peu bouleversé d'avoir vu une peinture aussi franche de notre vie moderne où la place des grands sentiments est bien petite.

Marcelle Chantal, Jules Barry, Lucien Baroux jouent, à notre avis, les meilleures compositions de leur brillante carrière qui compte pour chacun d'eux tant de succès inoubliables.

Le second film sera "La Mariée du Régiment", avec Pierre Larquey, le grand comique que le public aime toujours à voir et à revoir. Lyne Clevers Gaby Basset sont de la distribution et soutiennent le grand comique qui nous raconte une histoire comique à sa façon. Le thème de l'histoire est le résultat qui se produit lorsqu'un militaire a trop de fiancées. Naturellement les péripéties ne manquent pas et Larquey a un mal de chien à mettre tout le monde d'accord. La tâche n'est pas docile mais Larquey avec de la bonne humeur, de la gaieté et un peu de tact y parvient sans trop de drames. On aimera ce petit film gentil et plein de charme. C'est très drôle, c'est simple et ça distrait. Larquey à lui seul vaut tout le spectacle tant il sait mettre de l'action et du style partout où il se trouve. Ne manquez pas ce programme — (Communiqué).

AU FRANCAIS

3 grands spéciaux au même programme. Une attraction invraisemblable ! aux prix réguliers. 1o—Jackie Cooper dans "Dinky" avec Mary Astor, Roger Pryor et Henry Armetta. Ce film est 1ère fois dans le bas de la ville, une grande production de l'année.

2o—Fernand Gravey dans "Monsieur Sans Gêne" avec Josseline Gaël, Dranem, Jim Gerald. De l'entrain, des chansons, de l'humour, avec un collier d'étoile dans un écrin de gaieté.

3o—Hal LeRoy dans un grand musical Harold Teen. Des centaines de danseuses avec Hal LeRoy, fameux danseur de réputation. Gratis: en matinée le portrait en couleur, nouveau genre de Shirley Temple.

SAMEDI: dernière journée pour la grande série moderne de Vanishing Shadow, 12 épisode en une seule représentation. — Communiqué.

CINEMA DE PARIS

France film présente aujourd'hui le premier film français en couleurs naturelles: "JEUNES FILLES A MARIER" avec Jules Berry, Josseline Gael. — En programme double: "LE VERTIGE" avec Jean Toulout et Alice Field. — Une oeuvre d'une énorme puissance dramatique.

Le film "JEUNES FILLES A MARIER" qui prend l'affiche aujourd'hui au Cinéma de Paris est le premier film en couleurs naturelles réalisé en France. Il l'a été d'après le procédé Francita qui, se basant de préférence sur l'optique, a réussi enfin à photographier la couleur. Tous les autres procédés actuellement en usage donnent une couleur chimique trop brillante, trop vive qui n'est pas naturelle. Avec le procédé Francita c'est précisément le contraire qui s'observe Les tons sont doux, les teintes sont précises et l'ensemble est très harmonieux à l'oeil.

"JEUNES FILLES A MARIER" n'est pas qu'une expérience scientifique c'est aussi une comédie très agréable et très fine. Jules Berry, Maurice Escande, de la Comédie Française, Josseline Gael, Lyne Clevers et Mady Berry s'en partagent les honneurs avec beaucoup de facilité. Tous jouent dans un mouvement de bon vaudeville. Berry a de la fantaisie et dans le rôle de l'américain (petit secrétaire qui se fait passer pour un millionnaire pour masquer son patron, authentique richard) il est certainement très à son aise. Mady Berry se taille aussi un succès d'importance. C'est la mère qui veut à tout prix marier sa fille et qui dans sa hâte manque peut-être d'un peu de prudence. Le tout est dans le ton comique et devient très rigolo. "JEUNES FILLES A MARIER" mérite donc d'être vu pour voir ce qu'on peut faire avec la couleur et ensuite s'amuser d'une comédie intelligente.

Le second film "LE VERTIGE" tiré de la pièce de Charles Méré traite de la jalousie, cette passion abominable qui pousse un être humain à tous les désordres de l'âme et du coeur. Il met en vedette Alice Field, André Burgère, Jean Toulout, Pauley et Arletty, ces deux derniers ayant charge de l'intermède comique de façon à diminuer l'impression dramatique que laisse l'oeuvre. Cette histoire fera grande impression. Elle est violente cruelle et d'une humanité révoltante par l'excès de la passion farouche qu'elle fait voir. Jean Toulout y est splendide. Son jeu puissant, fort, force à graver dans notre cerveau le souvenir de son personnage. Aussi sujets courts et vaudeville filmé. Mardi et Jeudi soir le 19-21 mai à 11 hrs 30; reprise du grand film "UN JOUR VIENDRA" avec Jean-Pierre Aumont. Les personnes assistant à la dernière représentation sont invitées à y assister gratuitement. — Communiqué.

FILM EN COULEURS AU CINEMA DE PARIS

MAURICE ESCANDE, JULES BERRY et JOSSELYNE GAEL dans le grand film en couleurs "JEUNES FILLES A MARIER" aujourd'hui au Cinéma de Paris en programme double.

BORIS KARLOFF AU RIALTO

Boris Karloff, Robert Allen et Marian Marsh dans une scène de "THE BLACK ROOM" à l'affiche du RIALTO, à partir d'aujourd'hui avec plusieurs autres bonnes attractions.

CAPITOL
POUR 3 JOURS
JOUR D'OUVERTURE
Continu de 1.30 à 11.00
"These Three" à 2.20; 4.40; 7-9.20
LE SCANDALE MENAÇAIT DE GACHER L'EXISTENCE DE TROIS INNOCENTS...
Un mensonge, et ces trois êtres deviendraient la proie du ridicule et du mépris! Le spectacle théâtral le plus commenté de New-York, devient le film le plus sensationnel de l'année

Une adaptation de CHILDREN'S HOUR
These Three
avec Miriam HOPKINS - Merle OBERON
JOEL McCREA
Autres attractions : BUSTER KEATON dans "GRAND SLAM OPERA" "BROKEN TOYS" une Silly SYMPHONY en couleur
Dernier Jour : HAROLD LLOYD dans "The Milky Way" à 2 h. 30, 6.45 - 9.35 aussi '13 HOURS BY AIR' avec Fred MacMurray — Joan Bennett à 1 h. - 4 h. - 8.10
Mat: 25c Soir: 30c 40c Jour d'Ouverture jusqu'à 5 p. m. : 25c 35c

Tél. : 4-2880 EMPIRE Commençant Aujourd'hui
S-H-H-H-H-H!!! BORIS KARLOFF
Mat. : .15 Soir : .30
SORT D'ENTRE LES MORTS DU TOMBEAU
Pour frapper.... un par un...ses meurtriers et vous frapper de terreur au coeur avec son allure épouvantable de mort ambulant.
"THE WALKING DEAD"
Une parade d'horreur des frères Warner avec RICARDO CORTEZ, EDMUND GWENN, MARGUERITE CHURCHILL, BARTON MacLANE, WARREN HULL
et comme deuxième grande attraction.
ILS METTENT LA VILLE A SAC !
EDMUND LOWE ANN SOTHERN Grand Exit
Directed by Erle Kenton
Comédie : "SHORTS" et "NEWS"
2ième jour CONTINUEL. Avant 5 h. .25. Après 5 h. .30

FRANCAIS
SPECIAL : 3 GRANDES VUES
au même programme : prix régulier. 1ère fois dans le bas de la ville, une jeune étoile bien aimée ! en parade!
★ JACKIE COOPER ★
dans DINKY avec MARY ASTOR ROGER PRYOR
★ FERNAND GRAVEY ★
dans MONSIEUR SANS GENE
de l'entrain, des chansons, de la gaieté.
★ HAL LEROY ★
Le fameux danseur de réputation mondiale dans HAROLD TEEN.
GRATIS : en matinée le portrait en couleurs, nouveau genre, de SHIRLEY TEMPLE.
SAMEDI : dernière journée pour la grande série moderne : VANISHING SHADOW, 12 épisodes en une seule représentation.

CINEMA DE PARIS
FRANCE-FILM présente à la demande générale — Aujourd'hui
LE PREMIER Film français EN COULEURS NATURELLES
Jeunes filles à marier
JULES BERRY - JOSSELINE GAEL
MAURICE ESCANDE - LYNE CLEVERS
MADE BERRY
En plus du chef-d'oeuvre de la couleur "Jeunes filles à marier", on fera une démonstration avec "Constrastes". D'abord blanc et noir, ce film se changera SOUS VOS YEUX en un film en couleurs naturelles.
EN PROGRAMME DOUBLE avec
Un succès
Le récit d'un amour né dans le mystère et conduit par la fatalité.
une oeuvre d'une énorme puissance dramatique
LE Vertige
JEAN TOULOUT ALICE FIELD PAULEY
ANDRÉ BURGÈRE - PIERRE MORÉNO
Aussi VAUDEVILLE FILME et SUJETS COURTS

CINEMA ARLEQUIN
A partir d'aujourd'hui pour 3 jours (Programme double)
DON'T BET ON BLONDES
avec Warren Williams — Guy Kibbee — Claire Dodd
"SONS of STEEL"
avec Charles Starrett — Polly Ann Young — William Bakewell — Aileen Pringle
COMEDIE et NOUVELLES
sur la scène
VAUDEVILLE
COMEDIE
L'ENFANT TERRIBLE
Par CIGARETTE
PAUL HEBERT et sa troupe
ENTREE le premier jour à partir de 6 h. p. m. inclus la Représentation de Minuit

CANADIEN 3 JOURS, COMM. AUJOURD'HUI
2 GRANDS FILMS
MATERNITE
Réalisation de JEAN CHOUX avec FRANÇOISE ROSAY HELLA MULLER FELIX OUDART THÉRÈSE REIGNIER
2ème ATTRACTION RENE LEFEVRE, dans VOGUE MON COEUR
2ème jour. Représ. continuelle de 1 h. à 11 hres.
AVANT 5 Heures .12 TAXE .05

CARTIER AUJOURD'HUI JUSQU'A MARDI
SUR LA SCENE AUJOURD'HUI SEULEMENT Matinée et soirée
BERT ANSTICE
et ses douze montagnards. Les artistes favoris de la Com. Canadienne de Radio-diffusion.
VAUDEVILLE
CHANT, DANSE et MUSIQUE
COMPLETEMENT NOUVEAU
MYRNA REVIENT dans sa PLUS JOYEUSE IDYLLE !
Elle ravit coeurs et bijoux dans une merveilleuse aventure nouvelle!
MYRNA Loy IN WHIPSAW
SPENCER TRACY
Attraction SUPPLEMENTAIRE
JANE WITHERS
La "meanie" de "Bright Eyes", — l'espiègle de "Ginger", vous apporte des chansons, des danses et de la vraie gaieté.
dans "PADDY O'DAY
aussi: MICKEY MOUSE dans "MICKEY'S POLO STEAM"
ADMISSION pour SAMEDI seulement MATINEE .17 Taxe .03 SOIREE .26 Taxe .04
AVIS: Les billets de faveur ne seront pas acceptés aujourd'hui.

DANS NOS THEATRES

"MATERNITE" AU CANADIEN AUJOURD'HUI

Une scène du magnifique film "MATERNITE" l'oeuvre la plus grandiose de 1936 en programme double pour trois jours commençant aujourd'hui au Canadien.

AU PRINCESS

STAN LAUREL et OLIVER HARDY qui sont au Théâtre Princess jusqu'à mardi soir dans "BONNIE SCOTLAND", en programme double.

PRINCESS

Plus comiques que jamais dans ce grand film d'une heure !

LAUREL et HARDY

— dans —

'BONNIE SCOTLAND'

Des millions, tristes et rêveurs, s'éprennent de la vie, quand la glorieuse étoile "D'UNE NUIT D'AMOUR" éclate en chansons !

GRACE MOORE

LEO CARILLO, ROBERT ALLEN dans

"LOVE ME FOREVER"

Faites le tour du monde avec les gars de la marine !

'THE FIGHTING MARINES'

Aventures extraordinaires, 1re ép.

AU CLASSIC

ROBERT DONAT et MADELEINE CARROLL dans un émouvant film de mystère et d'action, "THE 39 STEPS" de Lord Tweedsmuir, actuellement à l'affiche du Théâtre Classic, deuxième et dernière fois à la Haute-Ville.

RIALTO

COMMENÇANT AUJOURD'HUI

L'OPERETTE LA PLUS AIMEE

Demain: Continuel de 1 à 11 p.m.

-VICTORIA-

FRANCE-FILM présente

AUJOURD'HUI POUR UNE SEMAINE

avec DEUX ARTISTES QUI SE PLACENT BIEN AU-DESSUS DE TOUS

JULES BERRY
LUCIEN BAROUX

VOTRE COMEDIEN FAVORI

En Programme Double avec

Continu de 1 h. à 11 h. p.m.

PIERRE LARQUEY dans

La Mariée du Régiment

avec LYNE CLEVERS - GABY BASSET

Les aventures d'un soldat qui avait trop de fiancées...

Le Succès est aux Spectacles FRANCE-FILM

CINEMA ARLEQUIN

Le théâtre Arlequin annonce un très beau programme double à partir d'aujourd'hui. Le premier film a pour titre "Don't Bet on Blondes". Il regorge de scènes qui portent à pleurer et à rire à la fois. C'est une réalisation caractéristique des frères Warner. Warren William y joue pour la première fois un rôle de comique léger. Il a pour partenaire Guy Kibbee. Ces deux grands rôles sont supportés par des favoris qui comprennent Clare Dodd, William Gargan, Vince Barnett et Hobart Cavanaugh.

Le second film, intitulé "Sons of Steel", est un épisode dramatique de la vie de tous les jours. Il est interprété par des acteurs bien connus : Charles Starrett, Polly-Ann Young, William Bakewell, Aileen Pringle, Walter Malke et Holmes Herbert. Ce programme se complète d'une comédie et de sujets courts.

Sur la scène il y aura du vaudeville et une scénette comique intitulée "L'Enfant Terrible", offerte par Cigarette (Charles Ross), Paul Hébert, Balloune et la troupe. Les amateurs ont là une heure d'excellente comédie et de vaudeville et deux splendides vues à prix populaires.

Tous les vendredis au soir, il y a concours d'amateurs. Tous les billets de faveur en circulation seront acceptés à chaque représentation.

Surveillez bien nos annonces : une grande surprise vous est réservée pour les 23 et 30 mai. — (Communiqué).

AU FRANCAIS
3 GRANDES VUES

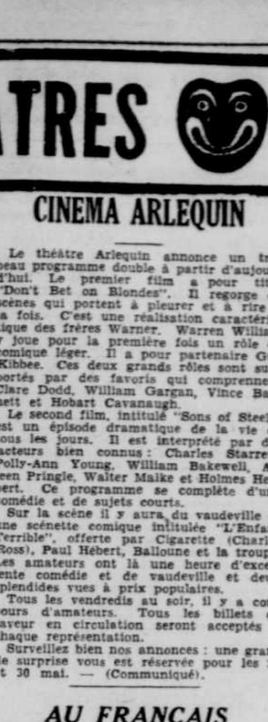

JACKIE COOPER dans DINKY à l'affiche du Français.

CLASSIC

L'incomparable

ELEANOR POWELL

ALICE FAYE, JAMES DUNN

NED SPARKS, LYDA ROBERTI, dans

"GEORGE WHITE'S SCANDALS"

2e et dernière fois Haute-Ville

Un film des plus excitants avec l'éminente vedette de "Monte Cristo"

ROBERT DONAT · MADELEINE CARROLL

THE 39 STEPS

"Into Your Dance" (en couleur)

INVITATIONS AU CONGRES DE LA S. D. N.

Ottawa, 16. (P.C.) — M. R. B. Inch, secrétaire général de la Société des Nations au Canada, a déclaré que tous les groupes du pays ont été invités au prochain congrès de jeunesse. M. Inch dit qu'il espère que les groupements de Canadiens-français se feront représenter. Le congrès aura lieu à Ottawa du 22 au 25 mai, et le président en sera M. T. W. L. MacDermot. Tous les Canadiens qui sont intéressés sont cordialement invités au congrès, quand même ils ne recevraient pas d'invitation personnelle, par oubli. Le comité d'organisation a reçu une lettre d'un groupe de sociétés canadiennes-françaises qui se plaignent de n'avoir pas été invitées et font remarquer que tous les autres groupes l'ont été. La lettre insiste sur le fait que les canadiens-français ne constituent pas une minorité en Canada et qu'ils sont sur un pied d'égalité, pour le moins, avec les autres citoyens. La lettre se termine par des mots de conciliation.

MORT ACCIDENTELLE

Drummondville, 16. (D. N. C.) — Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier soir sur la mort de Rodolphe Beausoleil, tué jeudi après-midi lors d'une collision entre un convoi du Canadien National et un camion, survenu au passage à niveau de Carmel, soit à une dizaine de milles à l'Est d'ici.

L'enquête présidée par le docteur Joseph Garon, coroner de cette ville, révéla que Nestor Gamelin, 31 ans, le conducteur du camion ne vit pas le convoi 'Express maritime' du Canadien National se dirigeant vers l'Est, vers trois heures de l'après-midi. Au passage à niveau de Carmel le convoi heurta le camion qui fut réduit en pièces. Les trois occupants : Gamelin, Rodolphe Beausoleil, 20 ans, et Rosario Beausoleil, 19 ans, tous trois de St-Joseph de Grantham, furent projetés à l'extérieur du véhicule. Trois investigateurs de la police des liqueurs de la Province de Québec, les policiers Richard Gaudrault, Emile Grimard et Louis Letarte, de Québec qui se trouvaient sur la route, non loin de là, furent témoins de la tragédie et se portèrent au secours des accidentés.

AVIS A LA CHAMBRE

Ottawa, 16. (D.N.C.) — Le président, M. Casgrain, a donné avis officiel hier de la mort la semaine dernière, de D.-Archy Plunkett, et la vacance qui en est résulté dans le siège électoral de Victoria, C.B. C'est un avis formel et aucun trait à la date de l'élection complémentaire qui sera fixée par le gouvernement.

UNE MOTION DU Dr LEO DUGUAY

Une motion présentée par le Dr Léo Duguay, député du Lac Saint-Jean, a été adoptée hier après-midi par l'Assemblée Législative après quelques explications fournies par son parrain et une déclaration de M. Pierre-Emile Côté, ministre de la Voirie.

La motion de M. Duguay se lisait comme suit :

"Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de cette province, aucun de ses membres ou officiers, depuis le 1er novembre 1935, inclusivement, jusqu'au 7 mai 1936, entre Joseph Fillion, ex-député, de Saint-Joseph-d'Alma, comté du Lac-St-Jean, et toute personne de la municipalité de St-Bruno, comté du Lac-St-Jean, se rapportant au non-réengagement de M. René Tremblay, ex-cantonnier, et ayant rapport à la nomination de M. Joseph-Georges Gagnon, cantonnier, de la municipalité de Saint-Bruno, comté du Lac-St-Jean."

M. Duguay proteste contre le fait qu'on a mis sur le pavé le père d'une famille de 5 enfants pour la seule raison, dit-il, que son frère a été organisateur pour l'Action Libérale Nationale, lors des dernières élections. Il expose que M. Tremblay lui-même ne s'est pas du tout occupé de politique et qu'il a toujours rempli ses fonctions à la satisfaction du gouvernement.

"C'est une honte qu'un individu, pour gagner sa vie, soit obligé d'appartenir à un parti politique plutôt qu'à un autre", dit-il. "Si encore c'était un parti politique honorable !"

L'hon. M. Pierre-Emile Côté, ministre de la Voirie, explique que M. Tremblay a obtenu sa position, en 1931, par patronage politique, et parce qu'il avait besoin de travailler. Aujourd'hui, on le remplace par M. Gagnon qui, lui aussi, a besoin de travailler. Il nie qu'il se soit borné à donner du travail à ceux qui professent la même foi politique que lui. Il dit qu'il a toujours eu soin de ceux qui avaient besoin de travail et qu'il continuera à faire de même.

Le Dr Duguay termine le débat en disant qu'étant donnée l'indépendance d'esprit affichée par le ministre, il espère qu'on redonnera bientôt sa position à M. Tremblay.

La motion est adoptée sans autre discussion.

PROTESTATIONS DES CANADIENS-FRANCAIS

Ottawa, 16. (D. N. C.) Vingt-cinq associations Canadiennes-Françaises de jeunesses d'Ottawa et de Hull ont envoyé à Toronto une résolution protestant énergiquement parce qu'aucune d'elles n'a été invitées à participer à l'organisation et au programme du congrès national de la jeunesse, qui aura lieu à Ottawa les 23, 24 et 25 mai prochain. Voici quelques extraits de la protestation: Selon le programme distribué jusqu'ici nous ne pouvons faire autrement que noter que toutes les nationalités et les races au Canada excepté la nôtre, ont été invitées officiellement à participer actuellement à ce congrès de la jeunesse canadienne. Que nos amis se souviennent, cependant que les Canadiens-français ne sont aucunement une minorité dans ce pays. La constitution actuelle leur garantit des droits égaux à ceux de tous les autres groupes et ils représentent évidemment une grande partie de la population canadienne.

"De plus ce pays est bilingue. L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord stipule en termes clairs le droit de la population de la langue française de faire usage de sa langue partout. C'est pourquoi, nous, jeunes Canadiens-français, soutenons que ce congrès ne saurait prétendre représenter le Canada à moins que nous soyons invités en bonne forme à y participer ou que le français soit reconnu publiquement comme langue convenable pour les délibérations, les mesures et les résolutions du congrès.

"Nous leur demandons aux gens de langue anglaise de se souvenir qu'à tout événement, les officiers de la société seraient très surpris si le Canada n'envoyait qu'une délégation de langue anglaise. Notre pays est considéré par Genève comme officiellement bilingue. N'oublions point de plus que lorsque le Canada a eu l'honneur de donner un président à la société, un Canadien-français fut nommé à ce poste et le retint.

Nous espérons que nos demandes seront prises en bonne considération et ne seront pas considérées comme une manifestation de fanatisme ou une expression de mauvais esprit de combativité, mais simplement comme un honnête appel à votre sens et justice de "British fair play".

LES TROIS MOUSQUETAIRES

(30) Les quatre amis se rencontrèrent chez Athos, qui, il y avait déjà longtemps, était en liberté. "Dressons un plan de campagne, dit Porthos. "Où allons-nous d'abord ?"—"A Calais, dit d'Artagnan; c'est la ligne la plus directe pour arriver à Londres. Je suis porteur d'une lettre, voilà tout. Si je suis tué, l'un de vous la prendra et vous continuerez la route. S'il est tué, ce sera le tour d'un autre, et ainsi de suite; pourvu qu'un seul arrive, c'est tout ce qu'il faut. Il y a dans ce sac trois cents pistoles; prenons-en chacun soixante-quinze."

"Bravo, d'Artagnan ! ton avis est le mien, s'écria Athos. "Souvenez-vous que je vais prendre les eaux et que vous m'accompagnez. Si on veut nous arrêter, je montre la lettre de M. de Tréville, et vous montrerez vos congés. Si on nous attaque, nous nous défendrons. Nous armerons nos quatre laquais de pistolets et de mousquetons, et même si on envoie toute une armée contre nous, nous livrerons bataille".

A deux heures du matin nos quatre aventuriers sortirent de Paris par la barrière Saint-Denis. L'aspect de la caravane était des plus formidables: les chevaux noirs des mousquetaires, leur tournure martiale trahissaient que c'était des soldats.

ST-BRUNO, LAC ST-JEAN

Funérailles

Samedi, à neuf heures, le 9 mai, eurent lieu en l'église paroissiale de St-Bruno, les funérailles de sieur Elzéar Tremblay, âgé de soixante et seize ans, époux de feu Amanda Belley. Le service fut chanté par M. le curé G. Pelletier, de St-Bruno. Nos plus sincères sympathies à la famille en deuil.

Naissances

Le 24 avril, Marie-Cédulie-Colette, fille de Ovide Tremblay, née Emilie Bergeron. Parrain, Antoine Tremblay ; marraine, Mlle Lucie Tremblay.

Le 28 avril, Joseph-Gislain-Benoit, fils de Paul-Henri Tremblay, née Armandine Tremblay. Marraine, Mlle Yvette Tremblay; parrain, Pierre-Alexandre Tremblay.

Le 6 mai, Joseph-Léo-Bertrand, fils de M. Joseph Truchon, née Rollande Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Truchon, grands-parents de l'enfant.

Départ

M. et Mme Georges Lebel, sacristain de St-Bruno, ainsi que sa famille nous ont quitté, la semaine dernière, pour aller demeurer à Kenogami.

Sacristain

M. Jean-Bte Fortin, de St-Bruno, est nommé sacristain, en remplacement de M. Georges Lebel, démissionnant.

Etaient les hôtes de M. et Mme Ludger Gauvin, dimanche dernier : M. et Mme Euclide Gagné et leur famille ainsi que M. Charles-Edouard Girard, de Chicoutimi, aussi M. et Mme Joseph Boivin, Mlles Cécile Boivin et Claire Gauvin, de St-Joseph-d'Alma.

M. Ludger Gauvin est de retour d'un voyage à Québec.

Dimanche dernier le Rév. Père Bisson, de Chic, était de passage à St-Bruno.

M. Albert Lebel, de Roberval, était de passage à St-Bruno, lundi dernier.

REGRETS TARDIFS

Kansas City, 16. (A.P.) — Parlant jeudi soir au congrès annuel de l'American Medical Ass'n, le Dr Rudolph Holmes, de Chicago, a déclaré: "Je suis l'homme qui apporta la scopolamine aux Etats-Unis. Je ne savais pas ce que je faisais. Je m'en suis aperçu depuis. Il faut protester vigoureusement contre la pratique qui consiste à faire de la femme donnant le jour à un enfant une masse inerte sans nulle vie mentale".

Le débat s'était engagé sur l'anesthésie dans l'accouchement, certains spécialistes s'élevant contre cette pratique et d'autres la défendant. Les premiers soutenaient que l'anesthésique qui épargne la souffrance à la mère peut être préjudiciable à l'enfant.

M. J.-A. PARADIS A UN CONGRES

M. J.-A. Paradis, assistant-surintendant des assurances de la province est parti aujourd'hui pour Toronto, puis aux Chutes Niagara, où il adressera la parole à la convention annuelle de la Canadian Fraternal Association qui s'ouvrira mardi, le 19 courant, à l'hôtel Brock, de Niagara Falls. Ce congrès est sous la présidence de M. Camile Manseau, sous-directeur général de l'Alliance Nationale.

Près de soixante délégués des sociétés de secours mutuels solvables à cent pour cent assisteront à cette convention.

SURSIS A SINCLAIR

Ainsi que le "Soleil" l'a annoncé il y a deux jours, M. le juge en chef Albert Sévigny, de la Cour Supérieure, a accordé à Roland Sinclair, qui devait être pendu le 22 mai, un sursis jusqu'au 26 juin. C'est Me Valmore Bienvenue, procureur de la Couronne, qui a fait la demande. Me Mark Drouin, qui porte la cause en Cour Suprême avec Me Ls Lemay, a demandé que la date de l'exécution soit fixée plus tard, attendu que la Cour Suprême ne doit siéger qu'en octobre. Mais le procureur de la Couronne a déclaré que, d'après ses informations, il y aura une session de la Cour en mai. A tout événement, si la Cour Suprême ne fait qu'entendre les causes déjà sur le rôle en mai, Sinclair devra obtenir un autre sursis.

L'HYGIENE par

SERVICE D'HYGIENE DE L'ASSOCIATION MEDICALE CANADIENNE ET DE COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE DU CANADA

La vésicule biliaire

Tout près et en dessous du foie est située la vésicule biliaire, petit sac mince qui contient la bile secrétée par le foie. Le fait de manger cause la contraction de la vésicule biliaire; par le fait même la bile se décharge dans l'intestin où elle joue un rôle important dans la digestion des aliments.

Les affections de la vésicule biliaire constituent la cause la plus commune de ce que l'on appelle vulgairement les maux d'estomac chez les adultes. La vésicule biliaire fait partie de l'appareil digestif et tout dérangement qui y survient peut causer une infection de la vésicule biliaire.

L'infection de la vésicule biliaire apparait souvent comme dernier vestige de la pneumonie, l'influenza ou la fièvre typhoïde dont le malade vient de guérir. La vésicule biliaire, en effet, semble très sensible à l'atteinte des microbes qui sont la cause d'une foule de maladies contagieuses.

Une femme "belle, grasse et dans la quarantaine" constitue le type de personne chez qui l'on peut suspecter quelques troubles de la vésicule biliaire. Ces affections se rencontrent assez souvent chez les femmes enceintes, les nouvelles mères ou chez les femmes obèses, bien que ces malaises ne soient pas nécessairement exclusifs à ces personnes.

Les premiers symptômes peuvent être une sensation de gonflement ou de distension de l'abdomen, avec besoin de rejeter des gaz. Les maux de tête et la constipation sont aussi communs dans ces cas et il arrive souvent que le malade soit irritable et nerveux.

Des pierres se forment quelquefois dans la vésicule biliaire et tendent ensuite à augmenter de volume; si elles deviennent trop grosses pour en être éliminées par le conduit qui va à l'intestin, il s'en suit nécessairement des troubles. Beaucoup de personnes, toutefois, ne s'aperçoivent pas de la présence de ces pierres qui ne révèlent leur présence que lorsqu'elles deviennent trop volumineuses et qu'elles ne peuvent s'engager dans le conduit naturel; le malade peut alors ressentir de vives douleurs, avoir des nausées et des vomissements.

L'affection de la vésicule biliaire constitue la cause la plus commune de la jaunisse; elle est dûe à l'obstruction du conduit qui devrait permettre la sortie de la bile, au lieu de se déverser dans l'intestin, est absorbée par le sang. Dans certains cas le traitement consiste dans le régime approprié et des habitudes hygiéniques de vie; dans d'autres cas l'intervention chirurgicale s'impose. Dans chaque cas, la décision doit être prise par le médecin qui connait l'état du malade concerné.

La plupart des gens font leur vie sans se rendre même compte qu'ils ont une vésicule biliaire. Nous avons à notre disposition des moyens pour prévenir les troubles de la vésicule biliaire, ce sont: le régime approprié, ne contenant pas trop de graisses, des repas réguliers, se tenir en garde contre l'obésité, des exercices modérés et pris régulièrement, puis des soins attentifs aux convalescents de maladies infectieuses.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

Ici !
RHUMATISANTS
QUEL PRIX DONNERIEZ VOUS ?

RHUMATISMES
LUMBAGOS
SCIATIQUES
NÉVRALGIES
MIGRAINES
la grippe
insomnie

pour être délivrés de vos souffrances ? —Une fortune, dites-vous! Quelques sous suffiront! Le prix minime d'une cure d'AREX.

Ne crée pas d'accoutumance — ne gêne ni le coeur, ni l'estomac, ni les reins.

On peut douter de l'efficacité des médicaments nouveaux, mais on ne peut douter de l'efficacité d'AREX—il a plus de 25 ans d'expérience.

LE COMPOSÉ AREX COMPOUND
ATTAQUE LE MAL LÀ OÙ IL SE FAIT SENTIR

A L'AMICALE DU SEMINAIRE

L'Amicale du Séminaire de Québec, aura son grand ralliement annuel le 28 mai prochain, à Maizerets. On sait l'enthousiasme que suscite cet événement chez les anciens, heureux de venir se retremper à l'Alma Mater et de rencontrer les anciens condisciples. La réunion cette année, revêtira son caractère de charme habituel et sera marquée par le traditionnel goûter champêtre. Voici d'ailleurs le programme détaillé de cette fête du souvenir :

3 h. p.m. (heure avancée) : Le Comité de réception accueille les Anciens. Inscription, jeux, causeries.

4 h. 30 : Arrivée du Supérieur du Séminaire et des Officiers de l'Amicale ;

5 h. : Réunion du Bureau de direction, élection des officiers ;

6 h. : Goûter champêtre;

7 h. : Assemblée générale des Anciens. Discours du Président, l'abbé J.-H. Fréchette, du Secrétaire et du Secrétaire-adjoint, du Supérieur. — Proclamation des nouveaux officiers.

8 h. 30 : Chants à la Madone. — O Canada !

LA CAISSE D'ÉCONOMIE
de Notre-Dame-de-Québec

Etes-vous en situation de saisir le succès ?

Le succès est souvent le résultat d'être en situation de profiter des occasions quand elles se présentent.

Une réserve à La Caisse d'Economie permet d'acheter un commerce, de faire un placement avantageux, d'acquérir une propriété, etc. ; elle vous met sur le chemin du progrès.

Prenez l'habitude de déposer régulièrement un pourcentage fixe à La Caisse d'Economie chaque jour de paye.

Vous accumulerez ainsi à léger sacrifice un capital qui protègera votre avenir et vous aidera à réussir.

Commencez à la prochaine paye.

Le camion que vous devriez acheter parce qu'il ne vous coûtera rien pour les réparations

REO

Il peut faire cent mille milles sans dépenser plus d'huile (sans pomper d'huile) parce que son moteur est fabriqué avec du CHROME NICKEL, matériel très dur à user, très économique sur la gazoline, puissant et rapide, construction de toute première qualité. Moteur en Chrome Nickel, vilebrequin contrebalancé et à sept paliers, freins hydrauliques, différentiel très fort.

Il y a de votre intérêt à venir les examiner à notre salle d'échantillons avant d'acheter un autre camion.

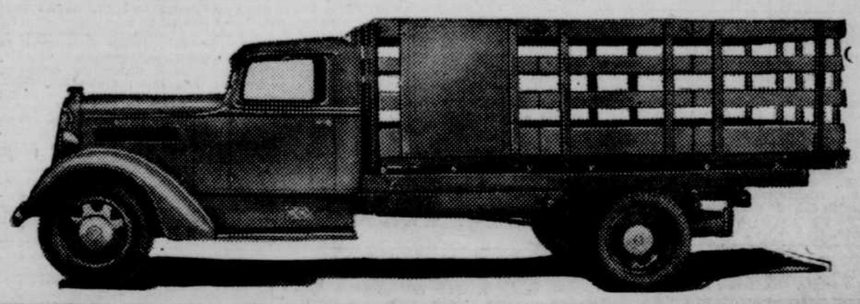

73 rue St-Vallier **P.-L. LORTIE Ltée** Tél.: 7171

Avez-vous choisi votre maison de campagne pour l'été ? Si non---Voyez les petites annonces

CHARS USAGES
PIECES de RECHANGE ACCESSOIRES de tous genres

Automobiles à vendre

OCCASION PLYMOUTH 34 de Luxe, 2 pneus de réserve, valise, licence 36, à vendre à sacrifice. Besoin d'argent. S'adresser 134, 11e Rue. 14mai-2fs-12B

CABRIOLET PONTIAC 1935, roulé seulement 8,000 milles avec soin, chaussé de pneus 6 plis, deux de rechange n'ont pas servi une seule fois. Auto jamais sorti en hiver. Propriétair part pour l'Ecosse. Conditions. Téléphoner: 4-0770 12B

FORD COACH 1930, Ford Cabriolet 1930, Auburn Sedan 1928, tous en parfait ordre, très propres et à bon marché. S'adresser 77 Blvd. Charest, tél.: 9368. 22avril-26fs-12T

$100,000 Autos usagés

GROUPE "A", marques diverses, 1931, 1930, 1929, pas plus que $98.
GROUPE "B", marques diverses, 1932, 1931, 1930, pas plus que $249.
GROUPE "C", marques diverses, 1933, 1932, 1931, pas plus que $399.
GROUPE "D", marques diverses, 1934, 1933, 1932, pas plus que $540.
Sur demande donnons garantie de 45 jours sur ces chars
Venez avec votre voiture actuelle, elle vous servira de montant comptant. Balance en versements faciles.
UNIVERSAL AUTO LTD.
35-27-33-39-41 de la Couronne
Tél.: 5112 13-14-15
18avril-156fs-12T

PONTIAC 1928, en très bon ordre de marche, pneus neufs, batterie neuve, à vendre à très bon marché. S'adresser 432 St-François, tél.: 3-0911, le soir: 9592. 14mai-3fs-12B

2 CHARS A VENDRE, 1 Ford Sedan, 1931, DeSoto 1930 Sedan, en parfaite condition. S'adresser 133 du Pont. 24avril-26fs-12G

CAMIONS "FARGO" 3 tonnes 1936, Chevrolet 1935, Dodge 2 tonnes, Federal 2 tonnes, Chevrolet 1 tonne, deux Fords 1½ tonnes, tous avec roues doubles et hoist hydraulique, Chevrolet Pannell 1931, Ford Pannell 1931, Ford 8, runabout 32, Essex Cabriolet 1929, Buick Sedan Spécial. Parties neuves et usagées, toutes sortes. Emile Giroux, Beauport Est, tél.: 4-1246. 12mai-26fs-12B

TRUCK G.M.C., 1929, en parfait ordre, à vendre très bon marché. S'adresser Paul Giroux, 106 Caron. 12B

CAMION CHEVROLET avec plate-forme, ridelles, (winch) pour basculer plate-forme, le tout en parfait ordre, pneus 32 x 6, en arrière, à vendre à $125. S'adresser 249, 4e Ave, tél.: 9658. 11-13-15-16mai-12G

GRAHAM SEDAN de Luxe, neuf 1936, à vendre à prix d'occasion cause maladie. S'adresser G. Brousseau, Loretteville, tél.: 101. 15mai-26fs-12B

CAMION CHEVROLET, 1 tonne, "Stake body", licencié, Graham, 6 Spécial, modèle 31, $350. Nash Coach, 1930, $325. S'adresser 58 St-Patrice, tél.: 5151 ou 4-2807. 12B

GRAHAM 1930 à 1935, Chevrolet 1933, Hupmobile 1935, Ford 1931, 1932, De Soto 1930, Plymouth 1931, Dodge 1931, Packard 7 passagers. Plusieurs autres chars de $100 à $150.00. Côté & Côté, 163 St-Vallier, tél.: 2-6200. 18avril-26fs-12T

CAMION FORD à vendre à très bas prix pour prompt acheteur, ayant servi faire distribution d'huile. Ecrire casier No 936 Le Soleil, Québec. 14-16-19mai-12T

OLDSMOBILE 1930, $150.00 avec licence 1936, 32 mille milles, coach, peinturé à neuf. Oldsmobile 1927, sedan $60.00 avec licence, bons pneus, tous deux parfait ordre, bon bargain. S'adresser 5 Ste-Ursule, tél.: 2-5383. 16mai-6fs-12R

TRUCK FORD, 1931, moteur et transmission neufs, freins neufs, peinturé à neuf. S'adresser tél.: 4-1295. 12R

STUDEBAKER Big Six, 7 passagers, de luxe, condition parfaite, intérieur et extérieur, petit millage, en été seulement, occasion splendide pour taxis ville ou campagne. S'adresser à Ernest Tremblay, 146 du Pont, Québec, tél.: 4-4084. 12G

WHIPPET SEDAN 1929, overhaulé à neuf, très propre avec licence 1936, à vendre, occasion pour prompt acheteur. S'adresser L. Pigeon, 2 Dessane. 16mai-1fs-12B

DODGE COUPE 1930 avec siège arrière à vendre, 4 pneus neufs et licence 1936, vraie occasion pour un prompt acheteur. S'adresser à 122 de l'Eglise. 14-16mai-12B

Quebec Used Cars Ltd.

SI VOUS DESIREZ avoir un bon char, n'hésitez pas, la meilleure place en ville, c'est toujours à 230 de la Couronne. Prix défiant toute compétition et char toujours en parfaite condition, tél.: 3-1915. 12G

UN TRUCK DE LIVRAISON Nash en condition de marche, au prix de $45.00. S'adresser 188 du Pont. 14-16-18mai-12G

ESSEX COACH, avec licence 1936, à vendre très bon marché. Demandez M. Robert, le jour, 18, 4ème Rue. Repas et soirs, 225 St-Vallier, tél.: 4-4955. 12B

FORDS COUPE, 1929-30, en parfait odre, à vendre. Je suis acheteur de petits chars usagés ou accidentés. A vendre traineau de travail et chaises de lorry neuf, Wench avec 80 pds de câble corde, tout à prix de débarras. S'adresser Alfred Fiset, 10 de la Couronne, tél. 9193. 13mai-26fs-12T

Hupmobile 5 passagers sedan

MODELE 1932-33, en parfaite condition, ayant fait seulement 17000 milles, n'a jamais sorti l'hiver; prix raisonnable pour du comptant; à termes pour personne responsable. Ecrire à Casier 818, "Le Soleil". 16-18mai-12B

CHRYSLER SEDAN, 5 passagers, modèle 72, moteur, peinturée en très bon ordre, pour du comptant seulement. S'adresser 79 d'Aiguillon. 14mai-3fs-12B

CHEVROLET 1930, n'ayant pas servi depuis 3 ans, pratiquement neuf $150.00 pour du comptant, seulement. S'adresser 2 rue St-Stanislas, tél.: 2-6050. 13mai-6fs-12B

Epargnez

de $50.00 à $100.00 sur ces AUTOS USAGES à prix réduits
1933 Pontiac Sedan.
1929 Pontiac Coupé.
1929 Chevrolet Coupé.
1929 Ford Touring.
1933 Chrysler Sedan.
1934 Oldsmobile Sedan.
1931 Buick Sedan 7-pass.
1934 Buick petit Sedan.
1934 Ford Sedan.
Aussi choix entre 75 autres aubaines
Termes faciles
AUTOMOBILES INC.
466, St-Vallier — Tél.: 2-1208
(Coin Dorchester)
18avril-26fs-12T

CHEVROLET SEDAN 1931, Chevrolet Victoria Spécial 1931, Chevrolet Coach Spécial 1931, Plymouth Sedan 1931, Plymouth Sedan 1930, Ford V 8, Sedan 1932, Ford 4, cabriolet 1930, Ford 4, coach 1930, Ford 4 Sedan 1930, Oldsmobile Sedan 1930, Camion "Fargo" 1936, 3 tonnes neuf. Garage Emile Giroux, Beauport Est, tél.: 4-1246. 1ermai-26fs-12B

200 CHARS ET CAMIONS de toutes marques, démontés en pièces chez J.-A. Cadorette, doublure de freins posée sur bande. Distributeur Muffler Universal. Attention spéciale aux commandes par malle. Service spécial de livraison, 37, 1ère Avenue, tél.: 2-5143. 8mai-26fs-12G

CHEVROLET, modèle 1933, coach de Luxe, très propre, en parfaite condition, n'a que 15,000 milles. S'adresser tél.: 2-6362. 12B

Avez-vous besoin d'un objet qui vous paraisse difficile à se procurer: faites appel aux annonces classées du "SOLEIL" sous la rubrique "On demande à acheter" et après quelques jours vous trouverez ce que vous désirez.

Automobiles à vendre

PLYMOUTH Sedan 1932, licence 1936, pneus neufs. S'adresser Station gazoline Shell, Côte d'Abraham, M. Demers, tél.: 2-6045. 14mai-3fs-12B

Beaudoin Automobile Enr

ICI VOUS TROUVEREZ un bon choix de chars usagés à prix très réduits et de marques populaires, tels que Chevrolet, Ford, Terraplane, Plymouth, Chrysler, Pontiac, etc. Modèles 1930 à 1935. Achetons chars usagés, de récents modèles, 508, Blvd. Charest, tél.: 3-4306. 21avril-26fs-12T

TRUCK FORD.— et 2 Essex avec licences, en bonne condition. Aussi petite maisonnette pour enfants, grandeur 7 x 8 pieds. S'adresser 104 Ave Murray, tél.: 3-2873. 15mai-2fs-12R

ATTENTION. — A vendre un lot de chars à partir de $15.00. Aussi truck 4, International 1928. Pneus, tubes, pièces d'automobiles neufs ou usagés. Achetons, échangeons, pneus usagés. Achetons automobiles d'accident ou d'occasions. A. Tremblay, 45, 1ère Avenue, Limoilou. 12G

A VENDRE un Studebaker 'coach' très propre et en excellente condition, millage 30,000 milles, modèle 1927, bon marché. S'adresser H. Laliberté, 308, 1e Avenue, tél.: 4-4791. 13mai-6fs-12G

SPECIAUX CETTE SEMAINE. Camion Dodge 1931, 2 à 3 tonnes, Studebaker Sedan 1935, Ford Sedan de Luxe 1935, avec radio. Aussi plusieurs modèles de 1930 à 1935, toutes marques, à prix d'occasion. Termes faciles. Motors Limited, 15 de la Couronne, tél.: 6185. 14mai-26fs-12T

CHRYSLER SIX sedan 1935. Radio, six pneus, parfait état. Graham Spécial de luxe Sedan, six roues, valise, Dodge Sedan 1931, Chevrolet Coupé, M. Lepage, tél.: 2-6290. 16mai-2fs-12B

GRAHAM PAIGE 29-30, garanti en parfait ordre, pneus et tubes neufs, licence 1936, aussi trailer avec attachement neuf. Sacrifiera, besoin d'argent. 50 St-François. 15mai-2fs-12B

Motors Limited

Hupmobile Sedan	1933
Studebaker Sedan Dictator	1934
Dodge Sedan	1928
Studebaker Sedan Dictator	1930
Studebaker Sedan Dictator	1932
Ford V-8 Sedan	1932
Pontiac Coupé	1931
Hudson Sedan	1931
Chevrolet Sedan	1929
Rockne Sedan "65"	1932
Ford De Luxe, avec radio	1935
Pontiac Coach	1931

Aussi grand assortiment d'autres chars usagés.
15, de la Couronne, tél.: 6185
14mai-130fs-au15oct.-12T

Ford Cabriolet 1933, Pontiac Sedan 1932, Ford Coach 1932, Chevrolet Coach 1932, Dodge Coupé 1931, Ford Sedan 1931, Dodge de Livraison 1931, Ford Livraison 1931. Aussi autres chars tous reconditionnés à neuf. Morissette & Frère 237, Prince-Edouard, Angle Caron, téls. 7158-7159. 22avril-26fs-12G

Automobiles demandées

ATTENTION. Plus haut prix payé pour chars usagés ou accidentés. Aussi quelques petits chars en bon ordre 1929 à 33, bon marché. S'adresser 305 Dorchester ou 145 Ave Renaud. marjeu-sam-25mai-13B

RADIO A VENDRE pour automobile, marque Philco, 7 lampes, modèle 1936, ayant coûté $89.50, vrai bargain pour vente immédiate. S'adresser Garage Sportif Shell, coin 1ère Avenue et 5ème Rue. 12B

ON DEMANDE à louer un petit truck, panel, pour 2 ou trois semaines. Gardera s'il fait l'affaire avec conditions. S'adresser lundi à 18 des Zouaves. 13B

ON DEMANDE un petit char usagé. Mentionner détails et prix. Paiera comptant, Casier 923, "Le Soleil". 11mai-6fs-13B

Il vous est maintenant facile de vous débarrasser d'un meuble usagé qui ne vous est plus utile et qui peut servir à d'autres. Publiez une petite annonce classée dans le "SOLEIL" et voyez les résultats immédiats.

Accessoires d'automobiles

United Auto Parts of Quebec

333, BOULEVARD CHAREST tél.: 2-6828. Service nuit: 2-7722. Pièce de rechange, véritables pour camions et autobus. Engrenages de transmission et engrenages de différentiel arbres d'essieu, ressorts, joints universels, coussinets, doublure pour freins, batteries, etc. 28avril-26fs-12T

PORTE-PNEU Duplex, serrure Yale pour porter un deuxième pneu à l'arrière. Très solide et sûr. A l'état d'un neuf, aussi jante (rim) 20 x 500. S'adresser Garage Donat Careau, 69 Bagot, Québec. j.-n.-o.-15B

REPARATIONS de moteurs, générateurs, démarreurs, et magneto, robinage, échange d'armature, troubles électriques de tous genres. Roger Gagnon, électricien, 130 de la Couronne, tél.: 2-2334, résidence 3-0632. 18avril-26fs-12G

LUDGER FERLAND. Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars neufs ou usagés à un prix spécial pour le temps de nos réparations. Achetons aussi les vieux chars. S'adresser 105, 1ère Ave. tél.: 4-2920. 24avril-26fs-12G

REPARATIONS de pneus, chambres à air, pneus et chambres à air neufs, vulcanisation, lavage et polissage de chars. J. Boucher, 667 St-Vallier, tél.: 3-3752. 16mai-1fs-12T

250 PNEUS usagés, remis à neuf, dans toutes les grandeurs, aussi pneus pour trucks. Vulcanisation de toutes sortes par nouvelle machine électrique Réparations de pneus vulcanisés .25 Service de Pneu Parent, 133, 9e Rue tél. 9658 Rés. 249, 4e Ave. 28avril 26fs-13G

AUTO SERVICE REG'D. Pièces de rechange neuves et usagées, aussi réparations, moteurs, générateurs, starter, prix défiant toute compétition. Satisfaction garantie. Une visite vous convaincra S'adresser à 197½ de la Couronne, tél.: 3-2692. 1mai-26fs-12G

PNEUS SEIBERLING. — Roues en bois, de broches et d'acier, pour n'importe quel char, Tambours de freins, "Lining", Jantes, (rims), chrome nickel, argenterie. Pneus usagés, achetons, vendons, échangeons. Garant Service Enr. 612 Saint-Vallier, Qué. tél.: 9351. 2mai-sam. au 4 juil-10fs-12T

Perçage des Cylindres

NOUS SPECIALISONS dans le perçage des cylindres avec nouvelle machine, sans sortir le moteur du châssis Consultez-nous si vous voulez remettre votre moteur comme neuf. Prix très spécial pour ouvrage complet. Garage Jos Lortie, 133½ Ave. Taschereau, tél.: 2-0438. mar-jeu-sam-au2juillet-12T

GARAGE ANDREWS, 136 Blvd. Langelier. Parties de rechange pour Ford et Chevrolet et en général. Bicycles neufs et parties de bicycles. Parties de rechange, seconde-main, toutes marques et plusieurs chars de seconde-main. Ouverture 5 a.m. Fermeture 2 a.m., tél.: 3-3738. mar-jeu-sam-au23mai-Ac.Autos

Accessoires de bicycles

ACHETONS ET VENDONS bicycles à pédales, ainsi que morceaux de réparations touts sortes. S'adresser Le Bicycle Enrg., 53 Richardson, (près de la rue du Pont). 12G

ATTENTION.—Ouverture d'un nouvel établissement pour parties de chars usagés de toutes marques. Prix défiant toute compétition. Une visite vous convaincra. S'adresser J.-A. Bérubé, 18, 3e Rue, tél.: 2-7454. 16mai-26fs-12G

PNEUS USAGES à vendre, 550 x 17, 600 x 19, 500 x 20, 34 x 7. Roues pour ford 1929 1931, 32 x 6. S'adresser Gaudias Caron, tél.: 4-4016. Acc-d'auto.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée - Henri Gagnon, président et directeur-gérant.

Téléphone le jour : 7131
Téléphones des chefs de services le soir
NOUVELLES, M. Irénée Masson ... 4-0657
ANNONCES, M. F.-L. DeHaitre ... 3-1442
PETITES ANNONCES, M. Alfred Morissette ... 6719
IMPRESSIONS et RELIURE, M. Ferdinand Lachance ... 4-3968

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsables".

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANÇAILLES, MARIAGES, devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

42 Succursales

A QUEBEC, où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

ALLIANCE LIMOILOU (Ltée), 138, 5e Rue. Tél.:	4-0581
BEAULIEU EUCLIDE, 371, St-Luc. Tél.:	6050
BLAIS DAMASE, épicier, 174, rue Ste-Thérèse. Tél.:	4-0249
GAGNON, J.-ALB., épicier, 884, Chemin Ste-Foy Tél.:	5862
CLOUTIER Mlle R.-A. 1131, rue St-Vallier. Tél.:	7840
JOS. COTE, (Ltée).	
Suc. No 2, 26, St-Jean	4-0574
Suc. N 3, 332 St-Jean	2-0203
Suc. No 4, 15 Buade	2-0288
Suc. No 5, 459 St-Joseph	4-0592
Suc. No 6, 321 St-Joseph	4-0082
Suc. No 7, 436 St-Jean	4-0431
Suc. No 8, 103, St-Joseph	4-0454
Suc. No 11, 176, 3e Avenue	4-0523
Suc. No 12, 27, St-Joseph	2-0395
Suc. No 14, 355 St-Paul	2-0117
Suc. No 13, 15, Ch. Ste-Foy	4-0262
DELISLE ALEX. restaurant. 121, de la Couronne. Tél.:	3-0376
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél.:	4-5033
DION RENE, 786, St-Vallier. Tél.:	4-0473
DUBE J.-EDM., 152, St-Jean. Tél.:	2-6190
DUBE MAURICE, pharmacien 269, St-Joseph. Tél.:	4-3423
DUBUC, F.-X.-LEON, 114, 4e Rue. Tél.:	4-1962
FORTIN Mme E., 74, 4e Ave., Qué-Ouest.	
GAGNON J.-EDG., 766, St-Vallier. Tél	4-0422
GARNEAU, L.-P., 470, St-François. Tél:	3-0032
BIGAOUETTE, 1251B, St-Vallier. Tél.:	4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste. 223, St-Joseph. Tél.:	3-0738
357, St-Joseph. Tél.:	4-0562
GIROUX ADELARD. 15, de la Canardière. Tél.:	4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 96½, de la Canardière Tél.:	4-1320
P.-E. LANGEVIN, 95, St-Paul. Tél.:	2-0341
LEVESQUE J.-A. 146½, 3e Rue. Tél	4-0320
MATEL ALEX., Loretteville. B. P., 129. Tél.:	112
TROTTIER MATTE 595, de la Canardière. Tél.:	4-0051
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél.:	159
ROGER RENE, 297½, 1ère Ave. Tél.:	4-0238
ROY Mlle B., 193, des Franciscains Tél.:	6941
ROYER, épicier, 117, rue Victoria. Tél.:	2-2083
SOUCY PAUL-H., pharmacien, 81, Ave. Cartier, (coin St-Cyrille. Tél.:	2-1235
ROULEAU GEO., 149, St-Patrice. Tél.:	3-1431
TALBOT MAURICE, 419½, 1ère Ave. Tél.:	4-4449
DEPARTEMENT DES PETITES Ann. du "SOLEIL". Tél.:	7131

AVIS

Nous n'assumons aucune responsabilité pour manque par inadvertance ou autrement de publier une annonce commandée et acceptée. Nous n'assumons aucune responsabilité non plus pour erreurs dans les annonces au delà du montant payé. Toute erreur devra être rapportée immédiatement après la première insertion sinon, nous ne nous engageons pas à remplacer les autres insertions.

Agents

AGENTS ET VOYAGEURS demandés dans tout Dominion pour vendre marchandise merveilleuse, détail ou gros ; prix $0.25. Payons 100% commission et plus. Informations, écrire 4422, Papineau, Montréal. 6-9-13-16-20-23-27-30mai-8fs-2B

AGENTS DEMANDES pour vendre cravates soie et cuir. Nous vous vendons à un prix qui vous permet de faire 100% commission. Ecrivez aujourd'hui pour échantillons et renseignements gratuits. Ontario Neckwear Company, Dept. 505, Toronto, 8, Ont. 2B

GAZ MAGIQUE, AUGMENTE millage 25-50%. Employé par grandes compagnies autobus. Inoffensif, garanti. Approuvé par ingénieurs automobiles. Epatants records ventes. Annonces gratuites radio. Nom agent sur bidons. Renseignements, preuves gratis. P.-A. Lefebvre & Co., Ltd., Alexandria, Ont. 2B

WASHO, NETTOIE TOUT. Employé tous les jours dans toutes familles. Inoffensif, économique. Enfileur aiguille gratis avec chaque paquet. Bat tout record ventes. Bonne répétition de commandes. Bonne commission. Proposition exceptionnelle. Se hâter écrire: 7 Washo Bldg., Alexandria, Ont. 25avril-1fs-2B

Agents demandés

POUR VENDRE bracelets en argent contrôlé (sterling silver). Beaucoup d'argent à faire par temps de loisir. Ecrire Case 950, "Le Soleil". 2T

AGENTS POUR VENDRE les poudres de liqueurs digestives, gazeuses "Kono", grosse commission, détails sur demande, échantillon 10c. Kono, Casier 576, Sherbrooke. 2B

AGENTS. — Nouvelle proposition. Gros profits. Demandez notre catalogue. Ecrivez à Javelle Jowder Mfg. Plan Reg'd, Dépt. B., Hull, P. Q. 2B

CRAYONS qui aditionnent automatiquement, invention récente. Se vend à première vue. Agents demandés au Canada immédiatement Add-O.-Graph. Co., dépt 6, Saltillo, Miss., E. U. 11-13-15-16mai-4fs-2B

Animaux domestiques

JEUNES CHATS angora à vendre, couleurs assorties. S'adresser 29 Ste-Angèle. 4B

CHIEN "FOX", de 6 semaines et "Boston Bull" 2 mois, pure race à vendre. S'adresser 155 rue Boisseau. 16mai-1fs-4B

Animaux domestiques

CHIENS A VENDRE.—2 gros chiens à vendre à bon marché pour la campagne seulement. S'adresser S. P. C. A. Kennis, 5 rue des Bernières, Stadacona. 4B

CHIEN "FOX RATIER" âgé 1 an et demi, pesanteur 4½ lbs, à vendre à prix raisonnable; offre sérieuse sera considérée. Tél.: 4-3957, 29 St-Anselme. 16mai-1fs-4B

IL ME RESTE encore un chat angora de Perse, âgé 6 semaines, parents sujets Exposition, vrai petit renard vivant. A qui la chance, $2.00, 44 Demeules, Stadacona, Québec. 4B

SERINS A VENDRE.—Mâles jaunes, verts et canelles, $3.00 et plus, tous de bons chanteurs, aussi deux belles femelles jaunes à 0.75. S'adresser 12 Ste-Claire. 4B

SERINS IMPORTES, anglais et allemands, grand assortiment de Rollers, vert, jaune blanc et choppers, cannelle, jaune, orange, Norwick, vert et orange. Femelles 75c. à $1.25. Cages assorties $1.25 à $2.50. Nous vendons les produits Brock. S'adresser à J.-R. Hallé, 87 Lachevrotière. 13mai-6fs-4R

Appartements à louer

APPARTEMENT NORO. — Appartement meublé, chauffé, possession immédiate, dans le centre des affaires. S'adresser 8 St-Joseph. 14mai-6fs-5G

APPARTEMENT meublé, à louer, pour la saison d'été. Aussi divanette à vendre, très propre. S'adresser 4-4186. 5B

APPARTEMENT de 4 pièces, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser au concierge, tél.: 2-7915, 144 Grande-Allée. 14mai-6fs-5R

APP. LINCOLN à louer pour 1er mai appartement 4 pièces, réfrigération électrique, eau chaude à l'année, service concierge. Information, tél.: 2-5075. 25avril-26fs-5R

APPARTEMENT A LOUER meublé ou non meublé, à partir de $30.00 par mois, des plus modernes. S'adresser aux concierges: Turnbull, 4-0361. De Salaberry 6987, Rita, 4-0131. 23avril-26fs-5R

A LOUER. — Appartement McMahon, 10, rue McMahon, suite d'appartements modernes, à louer, service de frigidaire, concierge, ascenseur, interphone. S'adresser au concierge, tél.: 4-0208 13mai-26fs-5R

LOGEMENT, 4 pièces, cuisinette et salle de bain comprises meublé ou non meublé, chauffé, eau chaude à l'année, moderne, à louer pour le 1er mai. S'adresser 574 St-Jean, tél.: 5311. 5R

41, REMPARTS, appartements 2-3-4 chambres et bain, meublés, chauffés, planchers bois dur, véranda, vue sur fleuve. Aussi 38, Ste-Angèle. Références exigées. S'adresser 41, des Remparts, tél.: 2-3381. 5R

SUITE 3 CHAMBRES à louer, meublées, bien ensoleillées. S'adresser 18 Couillard, Appt. 2. 5R

Argent à prêter

PAUL GRENIER, notaire, argeent à prêter à Québec 5%-6%. S'adresser 325 Blvd. Charest, tél. :3-1531. 6mai-26fs-7T

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473 rue St-Jean, téls. : bureau 4-2918 ; rés. : 3-2459. 22avril-26fs-7R

REPARATIONS D'AUTOS
Accessoires de tous genres
VOYEZ LES PETITES ANNONCES

Confiez la réparation de votre automobile à des experts et n'achetez pas vos pièces de rechange, accessoires, etc., etc., avant de consulter les annonces classées du "SOLEIL". Véritables occasions chaque jour qui vous permettront d'économiser plusieurs piastres.

LES ANNONCES CLASSEES FOURMILLENT D'OCCASIONS.

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur première hypothèque, maison à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87 de l'Eglise, tél.: 9450 ; rés. : 4-5312. 24avril-26fs-7T

$500 à $10,000 sur 1ère hypothèque en ville. Maisons à vendre dans tous les quartiers. S'adresser à de La Bruère Fortier, notaire, 37 de la Couronne, tél.: 3-0755. Soir: Rés.: 3-2580. mar-jeu-sam-au4juil-7T

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 540 Saint-Jean, Québec, tél.: 3-1161 4mai-26fs-7R

Argent demandé

ON DEMANDE à emprunter la somme de ($10,000.00) dix mille dollars sur hypothèque de première classe. Mentionner conditions. Ecrire Casier 948, "Le Soleil". 16mai-2fs-8B

Articles de ménage

AVONS PLUSIEURS POELES fournaise, de cuisine, laveuse électrique, divanette, water front, livrés en ville. Une visite vous convaincra. Achetons meubles de toutes sortes, plus haut prix payé. Allons à domicile. L. Barbeau, 22-24, 4e Rue, Limoilou, tél.: 4-1558. 13mai-4fs-9G

3 BEAUX RUGS, kodak, balayeuse, raquette de tennis, horloge, beau miroir, 2 carabines, typewriter avec table. Bon trailer pour automobile, 50, St-François. 15mai-2fs-9B

POELES. — Achetons poêle cuisine, poêle fournaise, vendons set salle à diner, bureau toilette, couchettes, sommier, matelas, chaises, laveuse électrique, valise, glacière. Achetons à domicile Pierre Denis, 188 du Pont, tél.: 4-0388. 23avr-26fs-9G

ACHETONS à domicile, toutes sortes de ménage, aussi vendons poêles, couchettes, sommiers, moulin à coudre, table, chaises, piano, outils, lingeries toutes sortes à bon marché. S'adresser Louis-Georges Bélanger, 136 du Pont, tél.: 2-0178. 13mai-26fs-9G

ACHETONS meubles lingeries. A vendre : commode, bureau à toilette table à cartes antique, lits, sets salle, chaises de salle, restaurant, laveuse électrique, buffet, table extension, rug Turquie, divanette coach, J.-M. Lévesque, 13¾ Lacroix, tél.: 2-7713. 12-14-16mai-9R

ON DEMANDE à acheter toutes sortes d'ameublement plus haut prix payé. A vendre: poêles, set salle diner, set chambre, bureaux, radios, vitrines, lit d'arpenteurs dans sac, gramophone, pardessus, habits, $1.00 à $9.00. M. Savard, 148 du Pont, tél.: 2-0043. 9G

POELE A L'HUILE, 4 feux, en parfaite condition. S'adresser à 81 Manrèse, appt. 4. 9B

LAVEUSES ELECTRIQUES usagées, remises en parfaite condition, telles que Connor, Beatty, Blackstone Easy, etc., vendues avec garantie, conditions faciles. P.-L. Frenette, 284 St-Joseph, tél.: 3-4536. 23avril-26fs-9G

COUCHETTE en fer, double, brune, buffet, stand de passage avec miroir et banc, le tout en bonne condition. A vendre. S'adresser 89, 9e Rue. 9B

JOLI SET CHESTERFIEL, 3 morceaux en peluche très propre, bon marché, cause déménagement. S'adresser 181 Ste-Marguerite, tél.: 4-2528. 9B

ATTENTION. — Nouveau seconde-main. Achetons toutes sortes meubles, poêles, etc. Lingerie hommes et femmes. Plus haut prix payé. A vendre meubles, lits, carrosse, etc. Allons à domicile. J.-E. Bernier, 77 du Pont, tél.: 2-2319. 9mai-26fs-9T

Articles de ménage

JOLI CAROSSE en fibre drab pour bébé, aussi voiturette pliante, neuve, grande couchette en bois pour enfant, chaise-haute, manteau de lapin blanc. S'adresser 24 Ave Cartier, tél.: 3-3190. 16mai-1fs-9R

Set de salle à dîner

VENDONS ROBES 50c. Blouses hommes 50c. Machine Singer, Chesterfield, matelas, poêles, divanette, laveuses électrique, radio, set de cuisinette, set rotin. Achetons à domicile, poêles, bicycles, lingerie, etc. V. Drapeau, seconde-main, 44 Ste-Thérèse, tél. :4-0194. mar-jeu-sam-au14juil-9T

GARDE-ROBES, commodes, tables, moulin à coudre, moteur électrique, couchettes brunes, sofa-lit, matelas, pharmacie, chaise berçante, vitrine de comptoir, table à cartes, etc. Jos. Simard, 11½ Ancien Chantier. 9R

AVEZ-VOUS DU MENAGE A VENDRE? — Achetons tout genre de meubles usagés, poêles, laveuses, moulin à coudre, radio, aussi plusieurs beaux poêles à vendre. S'adresser 138 du Pont, tél.: 4-3975. 6mai-26fs-9G

J'achète les poêles de cuisine, bureaux, couchettes, chaises toutes sortes,tables d'extension, moulin à coudre, bicycles à pédales, aussi habits d'homme. Allons à domicile et payons le plus haut prix du marché. Aurèle Denis, 178 Blvd Charest, tél.: 2-8503. 9mai-26fs-9T

ACHETONS A DOMICILE Meubles, poêles, moulin à coudre, etc. A vendre bibliothèque chêne, 2 rayons, poêle pour chalet, carrosse, set boudoir, machine à tricoter Auto Knitter, tondeuse pour gazon, chaise haute de bébé, extensions à gaz, etc. A. Bouchard, 32 St-Nicholas, tél.: 5636. 17avril-26fs-9R

Associés

MANUFACTURE organisée produit bonne demande rapportant gros profit, accepterait associé actif avec $500.00 et pouvant diriger vente finance s'installera avantageusement dans votre place. Ecrire Casier 953 Le Soleil. 16mai-1fs-10B

Automobiles à louer

TAXI PRIVE, voyage dehors ville, à 6 cts, du mille, Hôpital Laval, Beauport, Charlesbourg, Cap-Rouge, Loretteville, Lac Beauport, prix spéciaux. Magasinage, compérage, mariage, enterrement, prix très spéciaux. S'adresser 4-0153 — 3-0993. 26avril-26fs-11T

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à plancher, bardeaux pin B. C. Fir embouveté, moulures. Aussi épinette toutes dimensions. Demandez prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enr., 280 St-Paul, tél.: 2-5085. 15mai-26fs-bois-const-R

Bureaux à louer

MAGNIFIQUE BUREAU pour dentiste ou médecin situé à 23, rue St-Jean, en haut de la Caisse d'Economie. Autres magnifiques bureaux situés dans l'Edifice Cimon, 2 Côte d'Abraham. S'adresser H.-P. Cimon, tél.: 5169. 14mai-6fs-18R

Si vous avez quelques meubles dont vous n'avez plus besoin: faites de l'argent en les vendant. Une petite annonce publiée dans le "SOLEIL" accomplira ce travail pour vous.

Bureaux à louer

PLUSIEURS BEAUX BUREAUX et salles d'échantillons à louer, à bon marché, différentes dimensions, dans l'édifice Guillemette, 37 de la Couronne, centre des affaires, bâtisse moderne, ascenseur rapide. 15mai-26fs-18T

Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration le "Soleil". 2mars-j.-n.-o.

Camps à louer

LAC FAIRY, camp meublé sur le bord du lac, terrain boisé, bon chemin jusqu'au camp, à louer pour la saison seulement. S'adresser tél.: 7794. 14mai-4fs-20B

CAMP MEUBLE avec eau courante, à louer, sur la rivière Jacques-Cahtier, 10 minutes de la station Valcartier. S'adresser téléphone 2-1916. 12mai-6fs-20B

Camps à vendre

CAMP A VENDRE ou à louer au Lac Beauport, endroit idéal pour petite famille, tél.: 2-6362. 20B

OCCASION. — Petit camp à vendre au Lac Beauport, endroit idéal pour petite famille. Aussi beau terrain chemin du Lac. S'adresser 120, Garnier, E. C., Québec, tél. 8512. 9-14-16-21-23-28mai-6fs-21B

Camps demandés

CAMP DEMANDE, meublé et pouvant accommoder quatre personnes, pas plus de 18 milles de Québec, de préférence à Laval ou sur rivière Jacques-Cartier. Endroit de bain exigé. Ecrire à Casier 927, ou téléphoner à 3-0418. 12mai-6fs-22B

Chalets à louer

CHALETS A LOUER, 2-4 pièces meublés ou non, pour saison d'été, eau courante, électricité, route Québec-Montréal, 8 milles Québec, situés près d'une rivière. Place de bain et canotage avec canot. Aussi terrains à vendre, côté sud lac St-Augustin. S'adresser Ulderic Fiset, propriétaire, Hôtel Champigny, tél.: 4-6928. 23B

CHALETS situés sur chemin du Lac Beauport, une ½ heure de la ville à louer ou à vendre, très belle place d'été. S'adresser 137 Couronne, tél.: 3-0817. 23G

CHALET MEUBLE à louer au Lac Ferry, 16 milles de Québec. S'adresser Armand Rochette, tél.: 16 Loretteville 8-9-15-16mai-4fs-23B

CHALETS A LOUER à Laval ou à vendre. S'adresser à Mme Lachance, 54 Ave des Oblats, tél.: 3-0638 14mai-3fs-23B

Chalets à vendre

2 CHALETS SITUES sur la grève à vendre, paiements faciles, prendrais en acompte Ford ou Chevrolet, modèle récent. S'adresser A. Saint-Jacques, Second Lac St-Charles, Co. Québec. ven-samau30mai-24B

DEUX CHALETS à vendre ou à louer au Lac Sergent sur un grand terrain de 600 x 75, magnifique bocage, vendra bon marché. S'adresser par tél.: 4-2761 ou 2-5868. 16-22-23mai-24G

Chauffage, bois, charbon

SPECIAL, merisier, érable 2 pds $4.00, 2½ pds, $5.00. Croûtes merisier, 3 pds $6.00, livré à domicile. Slabs d'épinette. P. Desharnais, 349 Marie de l'Incarnation, tél. : 2-1834. 27avril-26fs-34T

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS
LE GUIDE
Du service que vous désirez chaque jour

CHIRURGIENS-DENTISTES

DR LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-U., bureau et résidence, 207, 3e Avenue, tél.: 4-3312. 7mai-26fs-C.D.G.

CORRESPONDANCE

DEVENEZ membre de notre Société et faites-vous plusieurs amis et connaissances. Service absolument confidentiel. Demandez-nous des renseignements en incluant cinq sous en timbres. Société des Lettres, casier 710, Le Soleil, Québec. C.D.Corr

QUICONQUE DESIRE se distraire pourra échanger correspondance sur bons sujets avec jeunes gens d'outre-mer Recevra tous les renseignements désirés en incluant timbre-poste à Cousine Andrée, St-Isidore, Co. Dorchester. samediau30mai-C.D.B.

ELECTRICITE

SOUDURE OXYGENE, weeding électrique, manufacturier, radiateurs, muffler, ressorts d'auto. Réparation: radiateurs, joint universel, etc. J.-Emilien Audet, 35 1ère Avenue, tél.: 4-2317; rés.: 4-3157 21déc-sam-mar-jeu-26fs-C.D.G.

FOURRURRES

ALBERT GAUVREAU—Storage 1%, voûte moderne pour la garde de vos fourrures. Assortiment complet, fourrures printemps, Marte du Nord, Marte roche, Renard argenté, etc. Manteau fait sur ordre dans les récents modèles, prix réduit pendant l'été, 97, 5e Rue, tél.: 4-1374. mer-ven-sam-34fs-C.D.R.

GLACE

GLACE FRONTENAC: Fabriquée avec de l'eau filtrée, pure, propre, hygiénique; vendue au mois ou par BONS, service parfait. GRATIS Pic-à-Glace avec première commande. Phone 7107, 150 Avenue Renaud. 25avril-26fs-C.D.B

ECONOMISEZ! PROFITEZ du service Holden supérieur: glace pure, sanitaire, vendue au morceau, par bons ou au mois. Demandez nos prix. Téléphone: 2-5770, 515 rue Champlain. 28avril-26fs-C.D.R.

GLACE PAQUET, glace propre, hygiénique. Donnez votre ordre au plus tôt, afin d'avoir notre service. Téléphoner Philias Paquet, marchand de glace, tél.: 3-1080, 47, Blvd. Charest. 2mai-26fs-C.D.R

HEMSTICH

HEMSTICTH boutons couverts, vraquage de jupes, boutonnières, pressage et accessoires de moulins à coudre. W. Bessette, 803 St-Vallier, tél.: 3-0011. 13mai-4fs-CDT

MATELAS

REPARATIONS MATELAS.—Faites réparer vos vieux matelas. Manufacture matelas neufs. Réparations de sommiers. S'adresser à Louis Rousseau, 486, 3e Avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. Allons chercher meubles et matelas à domicile. 12mai-26fs-C.D.G.

Royal Mattress Co.

NOUS REPARONS et stérilisons différentes qualités de matelas feutre, laine, crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques, tél.: 3-0503, 167 Avenue Renaud. 1mai-26fs-C.D.T.

MEDECINS-CHIRURGIENS

DOCTEUR CHS RINFRET, voies genito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 59 St-Joseph, Appt. 101, Québec Heures du bureau 9 à 11 heures a.m., et 2 à 4 heures p.m., le soir: 7 à 3 h., tél.: 4-4061. 13mai-26fs-C.D.T.

Dr. J.-O DUSSAULT, ex-élève des hôpitaux de Paris, rayons X électricité médicale, depuis 20 ans, voies génito-urinaires et maladie de la peau. Tél.: 2- 1975, 417 St Jean. 28avril-26fs-C.D.R.

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71 St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties Administration de succession Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o.

PRESSAGE-NETTOYAGE

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE, 565, St-Jean, tél. : 4-4686, teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagne. Nous sollicitons une commande d'essai. 21avril-26fs-CDR

P. Ferland

TEINTURE, nettoyage de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maison etc. Département spécial pour commandes de campagne, 155-157, du Pont, coin de la Reine, tél.: 4-3531. jeu sam-lun-mer-au28mai-C.D.G.

TEINTURERIE DORCHESTER Enrg. Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis. Attention spéciale aux commandes de la campagne Nos 116-120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 27avr-26fs-C.D.G.

QUINCAILLIERS

Accessoires de bicycles

QUINCAILLERIE, vaisselles cadeaux de noces, tapisserie, articles de pêche, sports en général, peintures, émail, outils, accessoires plomberie, électricité, poupées, jouets, etc. Chas-A. Parent, 106, rue St-Joseph, tél.: 4-2451. 8mai-26fs-C.D.G.

RACCOMMODAGE-TISSAGE

REPRISAGE ET RACCOMMODAGE. — De tous genres faits à la main, habits, paletots, sous-vêtements, linge de monsieur, etc., etc. Satisfaction garantie, prix modérés. S'adresser 34, rue St-Jean, tél. : 2-3154, Mme Arlette. 12-14-16mai-C.D.R.

REPARATION DE MEUBLES

J.-E. LAROCHELLE.—Réparation de meubles de tous genres. Rembourrage et polissage. Ouvrage garanti prix les plus bas. Ouvrage fait avec promptitude, 119 ½ Richelieu, tél.: 2-1498. Aussi meubles à vendre. C.D.R.

CONSULTEZ-NOUS pour vos réparations de meubles, polissage, vernissage. Aussi spécialisons dans les réparations de chesterfield, meubles antiques à prix très bas. Satisfaction garantie Omer Jobin, bourreur, 168 rue Dorchester tél.: 3-0733. mar-jeu-sam25juin-C.D.G.

A.-G. Wright

LINOLEUM et Upholstering Pose de prélarts et tapis de toutes sortes. Réparations rembourrage et polissage de meubles. Echantillons sur demande. Ouvrage garanti, 10 Laliberté, tél.: 3-0461. lun-merc-sam-au31juin-C.-D.-T.

REPARATION DE RADIOS

AVIS. — Réparations radios (toutes marques). Prix très modérés, inspection gratuite, par maison connue et établie depuis 15 ans. Garantissons satisfaction ou rien à payer. Service prompt pour client de campagne. J.-A. Breton, 32, Côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 13mai-26fs-CDR

SALON DE MODES

COUTURIERE — 20 ans d'expérience suivant coupe américaine. Confections de tout genre, femmes, hommes, enfants, copie tout modèle, réparations toute sortes aussi enseignant coupe. S'adresser 252, du Roi, tél.: 2-7333. 9-16-23-30maiC.D.G.

SALON DE COIFFURE

75c trait à l'huile 75c

DONNEZ UN BAIN D'HUILE, à vos cheveux avant votre nouvelle ondulation permanente de mai. Votre permanent sera plus durable, vos cheveux seront plus soyeux et brillants, ce traitement enlève pellicules et démangeaison du cuir chevelu. Une consultation gratuite avec Mlle Richard avant votre permanent, coiffeuse de longue expérience. Permanent $1.50, autres $2.50 et $3.50 à l'huile garanti sur n'importe quels cheveux fins, blancs, teints ou desséchés par les mauvais permanents, autres individuel d'Hélène Curtis un nécessaire pour chaque cliente $5.00. Salon Lido, 84 Dorchester, (coin St-Joseph), tél. 9404. 27avril-26fs-C.D.G.

Per. Huile 1.50 Sal. Paulette

AVEC LA MEILLEURE SOLUTION à l'huile garantie pour 6 mois ou plus. L'huile spéciale pour chaque couleur de cheveux. Travail exécuté avec soin sur nouvelle machine sans électricité ou sur machine ordinaire. Madame Lauzier, 764 St-Vallier, tél.: 4-2754. 29avril-26fs-C.D.T.

SECHOIRS A VENDRE, en parfaite condition. Aussi coiffeuse d'expérience demandée. S'adresser Château St-Louis, appt. 2, le soir après 7 heures, tél.: 3-0319. 15mai-2fs-CDR

SALON MARQUISE, 61½ Dorchester. Permanents huile $1.50 à $5.00, aussi tous autres genres coiffures, Mme R. Renaud, prop. tél.: 4-1463. 2mai-26fs-C.D.T.

Permanents $5 pour $1 50

8 JOURS SEULEMENT, permanents à l'huile $5.00 pour $1.50, garantis pour 8 mois. Aussi marcel, komol, ondulations à l'eau, papier. Machine Acmé, sans fil. Appointement : 8021. Salon LaRose, autrefois 111, St-Joseph est déménagé à 87, de l'Eglise, coin St-Joseph. 25avril-26fs-C.D.T.

SALON MARINA, 47 St-Olivier, tél. 2-0440-4-4538. Spécial pour 8 jours, permanent à l'huile de lin, garanti sur cheveux les plus difficiles. Solution sans ammoniaque, régulier $7.00 pour $2.50 Autre sans fil ou avec fils $3.50 pour $1.50. Donné par coiffeuse de 8 ans d'expérience. 14mai-4fs-C.D.R.

Grand Spécial Permanent

APPELEZ 4-3210. Pour permanent Acmé avec ou sans fil, tous genres coiffures, Mlle Harvey, 159 Canardière 9 années d'expérience. Une visite est sollicitée. 22avril-26fs-CDG

SALON FRANÇAIS, 1048 St-Vallier, tél.: 2-6376. Spécial permanent l'huile, $3.50 pour $1.50, garanti 8 mois, autres genres $1.00 comptant, balance conditions faciles, tous genres coiffures. S'adresser Mme N. Barbeau. 16mai-26fs-C.D.T.

Permanents $1.50

SALON JEANNOT, 60 Ste-Marguerite, grand spécial permanent, $3.50 pour $1.50, on dulation à l'eau, marcel et shampoo à 35c, Komol 50c. Satisfaction garantie. Propriétaires, Mlles C & J-D Lemieux, tél.: 4-1052. Coiffeuse, Mlle Perreault. feuse d'expérience demandée 9mai-26fs-C.D.T.

Salon Modèle

GAGNANT DE LA COUPE au concours de coiffure de Québec. Permanent sans fils, "Acmé". Coiffures tous genres, Mlle Alice Boucher, 205½, 3ième Avenue, tél.: 4-0610. 12mai-26fs-C.D.G.

AVIS, SALON FLORENCE autrefois 238 Arago et 31½, 8e Rue, déménage à 305 St-Joseph. Permanent sans fil sans électricité, résultat merveilleux $2.50 à $5.00, sur machine Shelton, $5.00 pour $1.50. Komol, Marcel, ond. à l'eau, shampoo, 12 ans d'expérience, Mme Florence Racine, tél.: 9274, (en face du Cinéma Paris). 27avril-26fs-C.D.G.

SALON SIMONE.— 333½, St-Joseph, tél. : 8895. Spécial: Permanent avec électricité, $5.00 pour $2.50, $3.00 pour $1.50. Sans fil, sans électricité, Lido de Paris, garanti sur cheveux les plus difficiles. Consultez nos 6 coiffeuses expertes, pas d'apprenties. Komol, Marcel, etc 12mai-26fs-CDR

SALON DE COIFFURE

MLLE MARTHE PARADIS, 273 St-Joseph, Permanents à l'huile $1.50 à $5.00, Marcel, Komol, ondulation à l'eau, papier, sourcils, shampoo, etc. Pour appointement: 2-0212. 29avril-26fs-CDT

LE SALON FLEUR-ANGE, annonce qu'il vient de faire l'achat d'une nouvelle machine Acme sans fils, pour permanent. Aussi permanents sur machine avec fils. Coiffures de tous genres. Prix réduits, tél.: 7893. Mlle Gagnon, 130 d'Abraham. 2mai-6fs-C.D.R.

AU SALON POPULAIRE, offre maintenant permanent sur machine Acme sans électricité $1.50 à $5.00. Autre permanent sans ammoniaque, tout genre de coiffure. E. Blouin, prop. 117 Hermine, tél. : 2-3547. 2mai-26fs-C.D.T.

W. TREMBLAY, tél.: 4-0334 Faites-vous donner permanent avec merveilleuse machine Acmé sans fil, prix $2.50 en montant. Ondulation à l'eau, Marcel Shampoo, 35c, Komol 50c. Permanent ordinaire $1.50. S'adresser 266 du Roi 2mai-26fs-C.D.G.

Permanent sans fil 1.50

SUR MACHINE ROYALE pour 8 jours seulement avec meilleure solution française. Aussi autre permanent sans fil sur machine D. S. ou avec fil machine Shelton, Mlle Béatrice Fortin et Mlle Yvette Simard et Mlle M. Gosselin, coiffeuses experts sont à notre emploi. Salon Alma, 74 St-Joseph, tél.: 4-3013, Mlle A. Rochefort. 8mai-26fs-C.D.G.

STUDIO CHARRIER.—Sans fils, sans électricité. Nouvelle machine, aussi trois autres machines à votre disposition pour permanents. 13 années d'expérience. Permanents garantis. Traitement des cheveux, du cuir chevelu sur machine spéciale. Mlles R. Charrier et C. Mathieu, Studio Charrier, 259, St-Joseph, près Théâtre Arlequin, tél.: 3-2920. 30avril-26fs-C.D.T.

TAXIS GRATIS avec chaque permanent à l'huile $1.50 ou à termes faciles si désiré. Ouvrage garanti, tél.: 2-8377 Mme Leblond, prop. mar-jeu-sam-au19mai-C.D.T.

Salon Colette

SALON COLETTE, 395 St-Jean, tél.: 4-4051, permanents à l'huile $1.50, garantis 6 mois Komol .50, papier .75, Marcel .35 ond. à l'eau, .35, Mlle Dutil, coiffeuse. Drapeau & Frère, prop. 7mai-26fs-C.D.B.

SALON DE BEAUTE IDEAL Mlle L. Blouin, autrefois du Salon Populaire Québec Ouest, ouvre un salon de coiffure à 172 Boisseau. Permanents $1.50 en montant. Tous genres coiffures, tél.: 4-3636. 9mai-26fs-C.D.T.

SALON LAFORME. Permanent huile garanti $1.50, Komol 50c. Marcel, eau 35c, Papier 75c, tous genres de coiffures. Permanents Lido et Zatos sans électricité, sans chaleur. Mme Laforme prop., 285 Colomb, tél.: 9690. mar-jeu-sam-au11juillet-26fs-CDT

PERMANENTS LIDO, sans électricité, sans chaleur, garantis sur tous les cheveux à prix réguliers. Autres permanents Komol, Marcel, Ondulation eau, Shampoo. Mme J.-A. Nadeau, prop., 10 années d'expérience, 80 Franklin, tél.: 3-3648 Ouvert le soir. En mai, ce salon déménagera à 137 Blvd Langelier. mar-jeu-sam-au16mai-26fs C.D.T.

SALON LAFLAMME. — 60 Cartier, tél. : 4-0269. Mesdames, mesdemoiselles, pour votre permanent ou autres coiffures faites l'essai de notre salon et vous serez satisfaits du résultat obtenu et de l'expérience de nos coiffeuses. Produits de qualité employés. Machines Acmé sans fil et Shelton. Coupe de cheveux faits par des barbiers avant ou après votre coiffure. 8mai-26fs-C.D.R.

MLLE B. ROY, coiffeuse.—Permanent Lido sans fil, résultat merveilleux sur n'importe quels cheveux $3.00 à $7.00. Permanent Shelton, $1.50 et plus. Mme Bernier, experte en teinture et coiffures de tous genres, à votre disposition, 240 rue St-Jean, Appt. 3, tél.: 2-7926. 9mai-26fs-C.D.R.

SPECIAL pour 8 jours seulement. Nouveau Salon Ivoire, 93 St-Joseph. Permanents Acmé sans fils, $7.00 pour $3.00, avec fil, machine Empress, $3.00 pour $1.50, ceux de $5.00 pour $3.00. Tout genre de coiffure. Mlle Bélanger, tél. : 2-8378, rés. : 4-1942. 2mai-26fs-C.D.T.

SALON CAPITOL. — 143 St-Jean, pour 8 jours, permanents à l'huile, avec ou sans électricité, $5.00, pour $1.50, garanti 9 mois. Autres: $2.50 à $10.00. Komol, Marcel, ondulation à l'eau, manicure, tél.: 2-5983. Blanche Delisle, prop. 24avril-26fs-CDR

SALON L. LAPOINTE.—Annonce le fameux permanent sans fils FREDERICS "une minute", et le Frederics Vitron Neutra, une minute de durée. Un essai vous convaincra de sa remarquable supériorité sur toutes les machines sans fils 376 St-Jean, tél.: 2-7842. 30avril-26fs-C.D.R.

SALON FRANÇAIS, 1048 St-Vallier, tél.: 2-6376. Spécial permanent l'huile, $3.50 pour $1.50, garanti 8 mois, autres genres $1.00 comptant, balance, conditions faciles, tous genres coiffures. S'adresser Mme N. Barbeau. 14avril-26fs-C.D.B.

TAPISSERIES

VOUS TROUVEREZ un bel assortiment de tapisseries Sunworthy, à partir de 10c en montant au No 149 Dollard. Aussi un tapisseur offre ses services. j n o-Tapisserie

Peinture et Tapisserie

PAPIER tenture Sunworthy 10c et plus la pièce. Blanc mat d'intérieur, fait par Crown Diamond, $2.80 le gallon. Peinture d'extérieur $2.80 le gallon. Walpamur 12½ lbs $3.00. Vernis à plancher $3.00 le gallon. Email de 4 heures $5.00 le gallon. Sylvio Demers, Ent.-peintre, 27 Bourlamaque, tél.: 4-1561. 25avril-26fs-CDR

Chambres et pension

VOUS TROUVEREZ grande chambre ou suite deux chambres avec pension 1ère classe. Système eau chaude, bain, téléphone. Conviendrait pour deux personnes. S'adresser 116 Lockwell. 14mai-6fs-26B

A LOUER dans famille privée, chambre et pension pouvant accommoder deux personnes, étage du bain et tél., près du Parlement, confort du chez soi. Tél. 4-4195. 15mai-3fs-26B

CHAMBRE DOUBLE pouvant accommoder 2 personnes, ainsi que chambres simples, à louer, près du Parlement Repas régulier à 25c du repas. S'adresser 60 Ste-Julie, tél.: 2-5416. 7mai-26fs-26B

CHAMBRE avec pension pour jeune homme avec références, dans famille privée. S'adresser 31 Ste-Ursule. 15mai-2fs-26B

187 LAVIGUEUR, belle grande chambre, pour une ou deux personnes, penison si désirée, famille sans enfant, eau chaude à l'année, bain, téléphone. Bon chez soi, avec garage, tél.: 3-3196. 26R

CHAMBRE DOUBLE, conviendrait pour deux personnes, eau courante, 2 grandes fenêtres sur la rue. Aussi chambre avec pension. S'adresser à 17 rue St-Jean, tél.: 2-7348. 14mai-4fs-26B

A LOUER dans famille privée, chambre et pension pouvant accommoder deux personnes, étage du bain et tél., près du Parlement, confort du chez soi. Tél. : 4-4195. 14mai-3fs-26B

CHAMBRE A LOUER, conviendrait pour deux messieurs à louer pour le 1er mai, avec pension. S'adresser 25½ rue Couillard. 26B

CHAMBRES ET PENSION à la semaine, prix modéré, aussi chambre au soir et à la semaine. Bons repas pour 25c. Maison tranquille, au centre des affaires. S'adresser Mme Lizotte, 19½ St-Joseph, tél. : 2-0317. 2-9-16-23mai-26T

GRANDE CHAMBRE meublée à louer avec pension pour 1er mai. S'adresser 112½, d'Aiguillon. 14-16-19-21mai-26R

Chambres et pension

CHAMBRE-BOUDOIR.—Divan de studio, eau chaude à l'année, chauffage central, près de l'église St-Jean-Baptiste et rue St-Jean. Pension si désirée. Maison très propre, tél.: 3-0279. 16-20mai-26R

PENSION PRIVEE dernièrement, ouvert au public. Service prompt et courtois, prix modéré. Spécialité pour repas du dehors, menus variés. F. Gaudreau, 92 de la Couronne. Nouveau propriétaire. 13-16mai-26B

BELLE CHAMBRE avec pension, pour personne seule, usage du bain. S'adresser 38 Avenue Parent. 26B

GRANDE CHAMBRE avec boudoir, ensoleillée, famille privée, avec pension, eau chaude à l'année, bain, téléphone, tout confort moderne. Avenue Cartier, Belvedère. Ecrire Casier 935 Le Soleil. 16-19-21mai-3fs-26R

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER, centre de St-Roch, famille privée, usage bain et téléphone, poêle à gaz, dans chaque chambre, prix modéré. S'adresser 298 St-François, tél.: 4-1521. 12mai-6fs-27B

CHAMBRES DOUBLES et simples, bien meublées, très propres, usage bain,, téléphone, place tranquille, libres immédiatement, prix très modérés. Aussi garage à louer pour petite machine. S'adresser 29 Charlevoix. 12mai-6fs-27B

PRES DE LA BASILIQUE, chambre décorée à neuf, lavabo dans chambre, garde-robes, bain même étage, usage téléphone, radio, 2e plancher, pour personne distinguée, 27 St-Flavien, tél.: 2-3024. 27R

40 COTE STE-GENEVIEVE, à louer 1 grand salon avec Chesterfield, eau courante, grand miroir, un autre grande chambre 2 fenêtres, sur la rue, tapissée à neuf, eau chaude à l'année. j.-n.-o-27B

COIN ST-AMABLE et St-Michel, No 79, magnifiques chambres chauffées sur rue. 1re étage, confort du chez-soi, prix modéré, tél.: 2-4188. 27B

Chambres à louer

2 FLATS de 2 pièces, avec gaz. Tous les deux avec l'eau. Aussi 2 autres chambres avec ou sans gaz, à louer. S'adresser 13, Ferland. 13mai-4fs-27R

BELLE GRANDE CHAMBRE meublée ou non, famille tranquille, près du Parlement, avec pension si désirée, usage téléphone, pour personne distinguée. S'adresser 73 Lachevrotière, tél.: 3-0446. 16mai-6fs-27R

CHAMBRE SIMPLE à louer avec usage bain et téléphone. S'adresser à 2A Lockwell, coin Claire-Fontaine, tél.: 4-2169. 27R

CHAMBRE genre boudoir, avec garde-robes, aussi autres chambres avec gaz, usage bain, téléphone, à partir de $2.00 par semaine. S'adresser 16 rue Latourelle, tél.: 3-0824. 27R

378 ST-JEAN—Belles grandes chambres très propres, bien ensoleillée, usage bain, téléphone, confort du chez-soi, prix modéré. Mme N. Doire, tél.: 3-1443. 27B

RUE ST-JEAN, grande chambre, bien éclairée, meublée ou non, chambre bain sur même plancher, usage du téléphone, garde-robes. S'adresser Mme Duchêne, 378 St-Jean, tél.: 3-0807. 27B

BELLE CHAMBRE à louer, fini très moderne, vue sur 3 rues, près magasins et église, place très centrale. S'adresser par téléphone 8760. 12mai-2fs-27B

CHAMBRE A LOUER, pour personne distinguée dans famille privée, confort moderne, pension si désirée. S'adresser téls.: 3-2597. 13mai-4fs-27B

CHAMBRE A LOUER, double $1.00 par jour, chambre simple 50c par jour. Aussi chambre à la semaine. S'adresser Hôtel-Bélanger, 367, St-Paul, tél.: 2-2075. 15mai-2fs-27R

BELLE GRANDE ET PETITE CHAMBRES. Réparées à neuf, très ensoleillées, usage du bain et téléphone, eau chaude, etc. En face de la Halle Berthelot. S'adresser 126 St-Patrick, tél.: 2-2628. 16mai-2fs-27R

JOLIE CHAMBRE boudoir à louer, bien éclairée, chaude à l'année, avec usage du téléphone à 38 rue Garneau. 27B

LOGEMENTS A LOUER

Quartiers divers

A Louer

9 PLACE GEORGES V — Logement de 6 pièces, plus chambre de bain. Chauffé. Refrigérateur électrique. Concierge. Service eau chaude à l'année.
20, AVENUE LAURIER. — Logement de 3 pièces, plus chambre de bain. Chauffé. Refrigérateur électrique. Concierge. Service eau chaude à l'année.
Pour location, s'adresser au concierge, 9 PLACE GEORGES V. Phone 2-2421, ou au Trust General du Canada, 71, rue St-Pierre, Québec, 2-6651.
116 AVE. HOLLAND, 6 pièces avec chambre de bain, système chauffage à l'eau.
73 AVE. BOURLAMAQUE 6 pièces avec chambre de bain., chauffé.
TRUST GENERAL DU CANADA
71, rue St-Pierre, Québec
Tél.: 2-6651
9mai-6fs-73R

54 COTE LA MONTAGNE. — Beau logement, plain-pied, 6 chambres, plus chambre bain, chauffé. S'adresser G. Turcotte, 56 Côte la Montagne. 73R

A LOUER prix d'occasion, raison départ de la ville. 7 pièces plus chambre de bain, plancher bois dur, chauffé, eau chaude à l'année. Grande galerie, cour clôturée, $35.00 par mois. Téls.: 2-8794 ou 2-1390. sam-merc. au 24 juin-12fs-73R

Royal Trust

469A ST-JEAN, Appt. No 1, 7 chambres et chambre de bain.
469A ST-JEAN, Appt. 5, 3 chambres, cuisinette et chambre de bain.
4. RUE ST-PIERRE, 5 chambres.
11-13, RUE HALDIMAND appartements à louer.
51 ST-LOUIS. —2 bureaux à louer.
S'adresser : Royal Trust, 68 rue Ste-Anne, tél.: 2-4031. 13mai-6fs-73R

Limoilou, etc.

ST-FRANÇOIS D'ASSISE, logement à louer, 5 pièces, plus chambre bain, réparé à neuf. Situé 50, 13ème Rue. Informations s'adresser téléphone 2-6488; soir 4-3910. 73R

126, 1ère AVENUE, St-Esprit, 6 chambres, plus bain, chauffé, planchers bois dur, prix modérés, très ensoleillé, beau grand balcon, garage si désiré. Tél.: 4-1098. 14-16mai--73G

St-Roch – Jac-Cartier

RUE FLEURIE 2 logements, 6 chambres, plus chambre de bain, 9 chambres, plus chambre de bain. Prix modéré. S'adresser 120 Fleurie. 73T

10 DU PONT "Carré Lépine", beau logement, très propre, améliorations modernes, 10 chambres, chambre bain, lavabos, eau courante dans chambres. S'adresser Hôtel Clarendon, ch. 125, concierge, 282 St-Vallier, tél.: 3-3345. 15mai-2fs-73T

Basse-Ville

RUE SOUS-LE-FORT, logement 4 pièces, chauffé. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires. 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 15mai12fs-73R

"Extermination-Vermine"

COQUERELLES, PUNAISES complètement exterminées au moyen des insecticides : "Mystérieux", garantis comme étant efficaces contre insectes depuis 1917. Approuvés du Gouvernement Fédéral. Références de Montréal, Québec et New-York. Entièrement garantis. Prix très modéré. Démonstrations gratuites. Maheu & Maheu, Cie. Exterminateurs, 145 du Pont, tél.: 8380. 17avril-27fs-73G

Belvédère

380 CHEMIN STE-FOY, logements neufs, 6 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique, garage; 220 Avenue Brown, 6 chambres, 57, 69 Moncton, 7 chambres. S'adresser Fr. Jobin, 88 Chemin St-Louis, tél.: 3-1651
23avril-26fs-73R

LOGEMENTS neufs, 5-6-9-10 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique, situés Chemin Ste-Foy, avenue Lévis, Belvédère, Chrys. Jobin, 184, Latourelle, tél.: 5388; 6965; 3-1701, 2-5993.
13mai-6fs-73R

LOGEMENTS 6 et 8 chambres, plus chambre bain, plancher bois dur système chauffage. Situés avenue Désy, rue Dolbeau et Jeanne d'Arc. S'adresser Habitations Manrèse Ltée, 114, Dolbeau, téléphone: 6681.
12mai-26fs-73R

APPARTEMENT MEUBLE de 6 pièces et chambre de bain tuilée et douche, frigidaire, eau chaude. S'adresser par téléphone: 4-1752 12mai-6fs-73R

185 FRASER, logement de 7 chambres et chambre de bain, tout remis à neuf (murs et planchers), chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser à 193 Fraser, tél.: 6921.
12mai-6fs-73R

LOGEMENT moderne et ensoleillé, 7 pièces, plus chambre bain, chauffé eau chaude à l'année garage, etc., situé 109 rue Marquette. S'adresser Roch Julien, 435 Chemin St-Foy, tél.: 5593.
8mai-26fs-73R

AVE CARTIER, 6 pièces, plus chambre bain, planchers durs, chaud. bien ensoleillé, galerie, garage, globe électrique, enseigne, lit d'enfant, poêle à gaz, 2 ronds. Pour informations s'adresser 4 Avenue Cartier, tél.: 9947. 73R

RUE MAISONNEUVE, rez-de-chaussée, à louer, 5 pièces chauffées. S'adresser A. Paradis, 250, Marguerite-Bourgeoys, tél.: 7984. 12mai-6fs-73R

APPARTEMENT chauffé, 6 chambres et chambre toilette à "Elizabeth", 50 Fraser. S'adresser au concierge sur les liuex, tél.: 2-1475, le soir: 3-4498. 9mai-26fs-73R

464 ST-CYRILLE, 3e étage, plain-pied, neuf grandes pièces éclairées, plus chambre de bain, eau chaude à l'année S'adresser à J. Robitaille, 1050 Chemin Ste-Foy, tél.: 3-3203 ou 8167. 21avril-26fs-73B

PLAIN-PIED MEUBLE comprenant sept chambres plus chambre de bain, à louer, pour la saison d'été. Quartier Belvédère, téléphone 8925. 15mai-3fs-73B

164 FRASER, 8 chambres, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, claire neige, vidanges, planchers bois dur, galerie vitrée, glacière électrique. S'adresser 162 Fraser, tél.: 6675.
14mai-26fs-73R

LOGEMENT MEUBLE.— Logement de six appartements meublés à louer pour la saison d'été. Adressez-vous à 14 Maisonneuve. tél.: 2-5953. 15mai-2fs-73B

Dans la banlieue

LORETTEVILLE, beau logement à louer, rue Racine. Améliorations modernes. Pour plus amples informations, s'adresser M. Charles-Auguste Beaupré, Banque Provinciale ou 174 St-Ambroise, Loretteville.
16mai-2fs-73B

Coquerelles, Punaises

AUTRES INSECTES domestiques. Extermination garantie par écrit $1.00 par appartement payable après satisfaction complète pour coquerelles. Pour punaises, pas nécessaire de sortir du logement, nouveau procédé. Autre méthode Gaz en 6 hrs. Estimés gratuits. Vendons aussi produits et livrons à domicile. Poudre infaillible pour Coquerelles, 75c livre. Punaisol pour punaises 75c chop. $1.00 pinte, $2.50 gallon, J.-H.-J. Gosselin, 18 Ste-Ursule, Québec, tél.: 2-4902.
25avril-sam-mar-jeu-au21mai-12fs-73R

Belvédère

69, AVE BOUGAINVILLE. — Plain-pied, 5 chambres, plus bain, ensoleillé, planchers bois dur, chauffé, beau coin, balcon, satisfaction garantie, $35.00 par mois, clair neige. S'adresser 67, Bougainville, tél.: 3-4134. 14mai-4fs-73R

LOGEMENT MODERNE. — 5 chambres, plus chambre de bain, chauffé, planchers en bois dur, eau chaude à l'année, clair de tout. S'adresser 47, Artillerie, tél.: 2-1705. 7-9-12mai-3fs-73R

APP. STE-FOY, coin Murray, 5-6 pièces, plus chambre de bain tuile, chauffé, moderne, planchers bois dur, eau chaude à l'année, glacière électrique. S'adresser 1 Murray, Appt. 3, Saunders 50, 7 pièces plus chambre bain, 2-4962.
mar-sam-au4juil-16fs-73R

POUR 1er JUIN, flat à louer, meublé, chauffé, 3 chambres, cuisinette, chambre bain, grenier, grande gallerie, 32 St-Gabriel. S'adresser 421 St-Jean. 73B

2 LOGEMENTS de 4 chambres et un de six chambres, planchers bois dur, prix réduit. S'adresser 138¼ Richelieu. 73R

164-170, de la Ronde.—1er et 2e étage, 5 chambres, plus chambres de bain, éclairés. S'adresser à O. Plamondon, tél.: 8167-3-3826. 15mai-26fs-73R

AVE LAURIER, No 324, appt. 11, troisième étage ,ensoleillé, frigidaire, construction moderne, eau chaude à l'année, etc. Pour visites, sonnez appt. 8. Pour conditions Georges Paquet, tél.: 4-4221.
9mai-26fs-73R

LOGEMENT à louer, 5 chambres, chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année. Service de concierge moderne S'adresser sur les lieux 265A Fraser ou à Abel Ratté, 446 St-Cyrille, tél.: 3-0745. 11mai-26fs-73R

St-Jean-Baptiste

3 LOGEMENTS à louer chauffé, rue Latourelle, 1 rue St-Vallier, 1 magasin Côte d'Abraham, 1 magasin 127 Couronne. S'adresser 137 Couronne, tél.: 3-0817. 73G

RUE ARTILLERIE, PLAIN-PIED, 3 pièces et chambre de bain, améliorations modernes, réservoir eau chaude avec raccords, meublés en partie ou non. Aussi garages avec éclairage électrique et eau. S'adresser 59 Artillerie, téléphone : 2-1969.
15mai-26fs-73R

Haute-Ville

28 COTE DU PALAIS. — Logement de 7 chambres, sur 2 étages, pas chauffé, avec magasin ou boutique, pour cordonnier ou autre genre de commerce, tél.: 2-1723. 73R

Logements demandés

ON DEMANDE un logement de 3 ou 4 chambres, plus bain dans Limoilou, St-Esprit, St-Fidèle, St-Frs. d'Assise, St-Roch, Jacques-Cartier. Ecrire en mentionnant le prix à Casier 931, "Le Soleil".
12mai-3fs-74B

LOGEMENT DEMANDE 3 ou 4 chambres, chambre de bain, en ville, de préférence dans Limoilou, pour des nouveaux mariés. S'adresser 351 rue Richardson, téls.: 3-1857 ou 3-4364.
16mai-1fs-74B

Coquerelles, Punaises

INSECTES DOMESTIQUES, débarrassés en 2 heures par L. Campagna 177 de Beaujeu, Limoilou. Depuis 20 ans au service du public. Entreprenons du plus gros édifice au plus petit. Vendons, livrons à domicile nos produits, tél.: 4-3669. 15-22-29fév.-7-14-28mrs-4-11-18-25avr-2-9-16-23mai-73G

Chambres à louer

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfants, usage du bain et téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. S'adresser par téléphon. 9711 j.n.o.-27B

BELLE CHAMBRE à louer, fini très moderne, vue sur 3 rues, près magasins et église St-Sauveur, place très centrale. S'adresser par téléphone 8760.
16mai-1fs-27B

CHAMBRE A LOUER avec ou sans pension, usage bain, téléphone, balcon, garde-robes, 2 fenêtres sur la rue. S'adresser 9½, 5e Rue, 2e étage, tél.: 4-1396. 27B

1185 ST-VALLIER, chambres doubles et simples à louer, usage bain, téléphone, cuisine si désirée. Famille privée sans enfant, maison seule, beau parterre, tél.: 3-4734. 27B

AVIS AUX NOUVEAUX MARIES, 3 belles pièces entièrement meublées, rue St-Jean, et maison d'été de 6 pièces. Aussi salon double dans famille privée dans Montmagny, appeler 3-4972. 16-18-23mai-27B

FLAT A LOUER aussi chambre avec gaz, prix modéré, famille privée. S'adresser 31 Blvd Langelier, 3e étage, tél.: 2-5567.
16mai-2fs-27T

14 ST-FLAVIEN, dans famille privée, jolie chambre avec confort voulu, pour jeune homme sage et paisible. Possession immédiate. 12-14-16-19mai-27R

DESIREZ-VOUS CHAMBRE au grand air dans famille privée sans enfants, conviendrait pour couple marié. Adressez-vous à 298 rue Maufils, tél.: 2-7288. 27B

LA RESIDENCE, 30, Côte du Palais, grandes chambres, avec garde-robes, armoires vitrées, gaz et eau dans la chambre, bain même étage. 16mai-2fs-27R

BELLES GRANDES chambres, genre boudoir, 2 fenêtres sur la rue, pour une ou deux personnes, famille privée sans enfant, usage bain et téléphone, bon chez-soi, tél.: 2-4550. 16mai-6fs-27R

CHAMBRE MEUBLEE au 2e étage avec gaz, garde-robes, chambre de bain, téléphone. S'adresser 7 des Remparts, tél.: 2-2879. 27R

A LOUER grande chambre, très ensoleillée, fenêtre rue St-Jean, accommodations modernes, aussi petite chambre sur l'étage du bain. S'adresser à 38 St-Jean, (porte à droite). 27R

LIMOILOU, 3 GRANDES chambres, une double, 2 fenêtres sur la rue, dans famille privée sans enfant. Usage de bain, téléphone, pension si désirée. 147, 5e Rue.
15mai-4fs-27B

CHAMBRES A LOUER, près Parlement, grandes et moyennes chambres, très éclairées, meublées, boudoir. Famille privée sans enfants, eau chaude courante, bain, téléphone, confort du chez-soi. A louer immédiatement. S'adresser tél.: 3-0884.
15mai-2fs-27B

88 RUE SCOTT, belle grande chambre avec ou sans boudoir à louer, confort du chez-soi et autres avantages, tél.: 2-4334.
15mai-4fs-27R

CHEZ MLLE BEDARD, 135½, d'Aiguillon, coin Ste-Marie, chambre et pension, bas prix, libre 1er juin, maison tranquille, usage bain, téléphone, bon chez soi.
16mai-2fs-26R

Chauffage, bois, charbon

SLABS DE MERISIER, $2.25 le cordon scié merisier, érable, scié et fendu, $5.25 la corde. Charbon de toutes sortes. Cour à Bois Sutherland, Faubourg St-Jean-Baptiste, 40 Sutherland, tél.: 2-0006.
24avril-26fs-34R

AVIS SPECIAL, merisier, érable, 2 pds, $4.00, scié $4.50, 2½ pds $5.00 Bois d'allumage, 5 poches $1.00 Croûtes bois mou $2.00 le cordon. Croûtes merisier 4 pds, $2.00 le cordon. Slabs épinette scié $1.90 le cordon. Livré en ville, R. Desruisseaux, 186 Montmagny, tél.: 4-0734.
20avril-26fs-34T

A.-B. FORTIN, St-Côme, Beauce. Bon bois de Beauce, érable, merisier 2 pds, $4.00, scié $4.50 livré, 2½ pds $5.00 Slabs bouleau de merisier, d'épinette. Spécial ½ corde de bois mêlé fendu $1.80. Résidence 85½ St-Mathias. Cour 59 St-Benoit, tél.: 9481. Aussi déménagement à bon marché.
27avril-26fs-34T

Chauffage, bois, charbon

Spécial bois franc 2.50

ERABLE ET MERISIER 12", scié, fendu, $2.50 la corde, slabs bois mou et bouleau. Stove, Chesnut, $13.50 poche 75c, Coke $10.50. Livraison partout. Bouchard & Claveau, Enrg., 112, 3e Rue, tél.: 3-1978.
24avril-26fs-34G

BOIS CHAUFFAGE à des prix vraiment économiques, 5,000 cordes: merisier, érable, plaine, bouleau, longueur 12, 15, 18, 24, 30, 36 pouces. Nos prix sont les plus bas. Livré chez vous. Demandez nos prix. Caius Roy, marchand général, Beauceville, P. Q. 9mai-10fs-34B

Huile pour brûleurs

POUR VOTRE GAZOLINE, huile distillée, huile à moteur, faites l'essai de notre service et nos prix. Seul distributeur de fameuse huile Rouge, réputée comme toujours meilleure. Trudelle Petroleum Enr., 193 St-Germain, tél.: 3-1352. 13mai-26fs-35T

Chevaux, voitures, harnais

OLIEOZOF, brun castor 950 lbs, 10 ans, beau trotteur, peut aller 33 secondes au quart de mille. Aussi 4 chevaux d'ouvrage. Voiture couverte de marché, 1 boghei. S'adresser 99 Blvd. Langelier 15mai-2fs-31T

PONEY noir et et blanc, 280 livres, voiture d'été et d'hiver et harnois à vendre. Le tout pour $80.00. J. Gosselin, 43 rue St-Sauveur. 31B

Henri Blouin

JE RECOIS samedi le 18 un char de beaux chevaux et belles juments d'Ontario de 1200 à 1500 lbs. Bon marché. Visite est sollicitée. Ancienne écurie Elz Bédard, rue St-Luc. S'adresser H. Blouin, 234 Kirouac, coin St-Sauveur en arrière taverne Bédard, tél.: 3-2638. mar-sam-au26mai-31T

BEAU CHEVAL noir, âgé 6 ans, garanti sans défaut, aussi un lorry, 2 tombereaux, set de bacul double et simple S'adresser 86 Ste-Agnès, tél.: 8474. 16mai-2fs-31T

JE REÇOIS toutes les semaines 3 chars de chevaux, venant de l'Ontario, vendus garantis et au plus bas prix du marché. Aussi bois de corde en échange de chevaux. Elz. Bédard, coin St-Luc et Kirouac, bois et charbon.
lun-merc-sam-au22juin-26fs-31T

BON CHEVAL d'ouvrage, à vendre, pesanteur 1300 livres, parfaitement sain, bon marché. S'adresser 28 rue Bonaventure. 31B

J'AI RECU PLUSIEURS BELLES JUMENTS d'Ontario pour cultivateur. Aussi un beau poulain de 4 ans. Chevaux usagés au plus bas prix du marché. S'adresser Ovila Clavet, 257 Boisseau, Québec
14mai-jeu-ven-sam-au6juin-12fs-31T

Cyrille Bussières

COMMERCANT DE CHEVAUX Je vous invite à venir vous choisir de bons chevaux, que je vendrai avec garantie. J'ai toujours 30 à 40 chevaux et très belles juments de 12 à 1500 lbs et chevaux de voiture. Epicier et bois de chauffage, coin St-Bernard et Montmagny St-Malo, tél.: 6827. mar-jeu-sam-au25juin 31-T

CHEVAL A VENDRE. — Très bon cheval pesant environ 1100 livres, ferait bien pour livraison. S'adresser à 322, rue Arago, tél.: 4-0342. 16mai-2fs-31B

VOITURE DE LIVRAISON pouvant servir pour épicier ou autres, ainsi que harnais. Le tout excellente condition. Prix d'occasion, s'adresser à Epicerie Economique, tél.: 4-2002. 31T

TROIS CHEVAUX à vendre, âgés de 10 ans, pesant 1300 lbs, pouvant faire tous genres d'ouvrage, prix $100 à $125.00, visible en tout temps en s'adressant 261 Ave des Oblats. 31B

POUR LES CULTIVATEURS, vous trouverez toujours à mes écuries ce qu'il vous faut en fait de chevaux tant pour la ferme que pour la voiture légère. Tous ces chevaux sont bien domptés, double et simple et seront en vente au plus bas prix du marché. J.-P. Bordeleau Enrg., 1087 St-Vallier, tél.: 5887. 16mai-1fs-31T

La section de l'Automobile vous offre chaque jour des occasions; renseignez-vous en lisant et obtenez des résultats en la lisant.

Chevaux, voitures, harnais

CHEVAUX.—Ouverture d'une nouvelle écurie à 87, 7e Rue, Limoilou. Chevaux de travail, depuis 1000 à 1600 livres. Aussi autres pour voiture légère, tél.: 4-1525. Satisfaction garantie. Une visite est sollicitée. 8mai-26fs-31G

Commerce à vendre

IMPRIMERIE A VENDRE en opérations. Pour plus amples renseignements, s'adresser à H.-P. Cimon, 6 côte d'Abraham, tél.: 5169. 14mai-6fs-36R

A BEAUPORTVILLE, maison et magasin à louer, à vendre ou à échanger. S'adresser à 117 rue St-Joseph, tél.: 2-1939.
16-19-21-23mai-36B

CORDONNERIE A VENDRE avec machine moderne et toute meublée pour une chambre à coucher, etc. Ls-Ph. Labadie, 20½ Ste-Marie, Qué. 36B

MAGASIN à louer avec logement au dessus, avec stock. Cause de vente vieillesse. Bonne clientèle. S'adresser 640 Dorchester, tél.: 4-0183. 16mai-1fs-36B

CHARNY, Rue Commerciale, ancien magasin Beshro, établi depuis 12 ans. Logement 18 appartements, garage, parc, jardin. Pouvant servir d'hôtel ou divisé en logement. Ecrire J.-A. Beshro, Scott Jonction, P.Q. mar-jeu-sam-au16mai-36R

PRES VILLE DE QUEBEC, route Nationale. A vendre belle station de gazoline, restaurant, cabines de touristes, maison 10 chambres, 20 arpents de terre à culture. Bons revenus. S'adresser St-Georges Morency, 235 St-Joseph, Québec. 36T

BREVET D'UN REMEDE A VENDRE. — Liniment & Inhalant unique dans son genre, agréable senteur. Incolore ne tache pas, ne détériore pas le linge, etc. D'une efficacité indiscutable. Quelque peu dans un mouchoir dure 3 jours au moins. Contre la grippe, rhumes, bronches, mal de tête, de dent, gorge, névralgie, entorse, nerfs forcés, brûlures, piqûres d'insectes, etc. S'annonce par lui-même. S'adresser à "Steward" Barge 4, Saint-François, Ile d'Orléans, P.Q. 36B

MANUFACTURE DE LIQUEURS douces, bien équipée. Bonne chance d'avenir pour un ou deux jeunes hommes sérieux. Accepterait partie comptant, balance termes faciles. Raison de vente, autres occupations. Casier 535, Trois-Rivières, P.Q.
11-16mai-2fs-36B

ETAL DE BOUCHER à vendre, "Etal de Choix", situé à 223 Ste-Marguerite, près rue de la Couronne. Cause de vente: départ. S'adresser sur les lieux ou tél. : 2-5067. 13mai-4fs-36B

BOIS CHAUFFAGE, scié. fendu, merisier, érable 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûtes merisier, bois mou Charbon dur Stove, Chesnut tonne, la poche Coke 35c la poche, 3 pour $1.00 L. Verreault, 153 Napoléon, tél.: 6231.
mar-jeu-sam-au13juin-26fs-34T

JEAN BEAUPRE, 152 Bayard, merisier, érable, bouleau, 2 pds, 2½ pds, croûtes, épinette, 4 pds $1.40 cordon, croûtes merisier, érable 4 pds $1.75 cordon Prix spéciaux, plusieurs cordes. Bois 2 pds $3.50, 30 pcs, $4.25. Bois de toutes sortes, tél.: 3-2381.
mar-jeu-sam-au19mai-34T

ELZEAR BEDADRD, bois de 2 pieds, $3.50, le cordon $1.00, charbon toute sortes, chevaux de toutes sortes, garantis, au plus bas prix, 340 St-Luc, tél.: 4-3917.
mardi-jeudi-samedi au 23juin-26fs-34T

BON POSTE COMMERCE à vendre ou louer, convenant pour manufacture, garage, entrepôt, environ 5,000 pieds plancher, logement au-dessus si désiré. au centre des manufacturiers de chaussures. St-Roch. Ecrire pour renseignements Casier 758, "Le Soleil". 22avril-26fs-36B

POSTE d'épicerie restaurant à vendre. Prendrais un char en échange, pas plus vieux 1930, tél.: 2-6295. 15mai-2fs-36B

Cottage à louer

COTTAGE D'ETE meublés de 5 à 7 pièces, eau courante, grève, tennis à Boischâtel, (en bas), près du fleuve. Visible en tout temps. S'adresser P.-W. Dugal, tél. : 3-1541. 11mai-6fs-38B

JOLI COTTAGE à louer au lac Beauport, 9 chambres. S'adresser 377½ St-Jean.
16mai-3fs-38B

Déménagements

DEMENAGEMENT — Comme par le passé, je m'occupe de déménagement en général. Spécialité longue distance avec camion couvert si désiré. Satisfaction assurée. Plus bas prix fournis en téléphonent à 3-4967, J.-E. Paque 23avril-26fs-41B

A BARBEAU. Déménagement de tous genres. Spécialités pianos, radios, refrigérateurs. Aussi déménagement à la campagne. Voitures et camions couverts, ouvrage garanti. S'adresser 42 Nelson, tél. : 3-1489. 23av-32fs-41T

FAITES FAIRE votre déménagement par un expert se servant de camions couverts dans la ville et longue distance Spécialité: gros morceaux, pianos, coffre-forts, etc. S'adresser A. Drolet, 441 St-Joseph, tél.: 2-7456. 16avril-26fs-41T

Divers à louer

PARTIE BUREAU, avec l'usage téléphone, services d'une sténographe. Logement ou chambres, St-Louis de Courville, 61 Avenue Royale. S'adresser S. Houde, agent d'assurances, 251, St-Joseph, Québec, tél.: 9892. 16mai-2fs-42B

A LOUER, COUR A BOIS, grand terrain, clôturé 117 x 60 pds, centre de la ville. Bon poste pour commerce de bois à louer à prix avantageux. N. Rhéaume, 65 du Roi, tél.: 4-0056. 14mai-4fs-42B

Divers à vendre

PECK TELEVISION A qui la chance 300 parts à vendre bon marché. Ecrire Casier 944, "Le Soleil". 15mai-2fs-43B

ROMANS. — Vendons, échangeons, achetons romans français. Grand assortiment à vendre et échanger, 5c, 10c., 15c et plus. Toutes commandes ou demandes renseignements doivent être accompagnées de timbres suffisants pour malle. Gros et détail. J.-A. Breton, 32, Côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 13mai-26fs-43R

BONNE MACHINE de cordonnier à vendre, marque "Singer". Pour tous renseignements. S'adresser à Georges Picard, Ste-Louise, Co. L'Islet. 14mai-3fs-43B

AUTOMOBILE CHEVROLET coach, très bon ordre. Chien Boston Terrier Enregistré, très bien marqué. Evantail électrique 10" bonne condition. S'adresser 24, 9e Rue.
15mai-2fs-43B

CASH REGISTER NATIONAL, en parfait ordre. Aussi fontaine à orangeade de (2) globes, sur comptoir, très bon marché. S'adresser J.-O. Roger 52 Sous-le-Fort. 14mai-3fs-43B

COUPONS. — Linge militaire usagé et de seconde main, à vendre à des prix défiant toute compétition. Demandez liste de prix de gros et détail, M. Gilbert, 88 St-Vallier, Québec. 7mai-26fs-43R

MANTEAUX — PLUSIEURS ROBES, grandeur 12 à 15 ans, habit, chaussures différentes pointures, très peu usagé, à vendre. S'adresser 12 Candiac. 15-16mai-43B

MONTREAL JOBBING, 21 St-Joseph, Québec. Linge de toutes sortes. neuf et seconde main. Plus bas prix en ville. Prix spéciaux pour campagne et paroisse. Petit capital requis, très gros profits. Nouveau stock tous les jours. Montreal Jobbing, 21 St-Joseph, Québec, P. Q.
23avril-26fs-43T

"COUPONS" A VENDRE, belle qualité non tachés mesurant pas moins de 3 verges, plusieurs bouts assortis envoyé franco sur réception $2.00 formant gros paquet, Faucher & Frères, St-Zacharie, Qué.
25avr-2-9-16mai-43B

NECESSAIRE DE COUTURIERE à vendre, mannequin pour ajustage, corsage et jupe compris, système pour femme et un pour homme, pouvez tailler n'importe laquelle grandeur. Instruction fournie gratuitement, bon marché. Mme Edouard Giasson, St-Jean-Port-Joli. 9-16-23-30mai-43B

AVOINE DE SEMENCE belle avoine de semence à vendre, prix raisonnable. S'adresser par téléphone 9581.
14-16mai-43B

AUX PHILATELISTES. Timbres du Montenegro, émission 1918, qui n'a pu servir parce que ce pays fut peu après enclavé dans la Yougoslavie; cette émission est connue en philatélie sous le nom de "Les timbres émis trop tard". Rareté. Nombre d'autres timbres. S'adresser à Mme G. Vekeman, 365, Blvd. Charest, de 4½ à 6 hrs. ou de 8 à 9 hrs. p.m. 43B

MARCHETTES en acier pour bébé, aussi roues de 8 pouces pour petit lorry, des fondeurs de neige. Le tout à bon marché. S'adresser F. Gingras, 165 du Pont. 43B

AMEUBLEMENT MAGASIN comptoir, Show Case, accessoire, cuillère crème à la glace, etc. Tél.: 2-0155, après 5 h. P.M.
43B

DEVENEZ VOTRE MAITRE; apprenez métier. Rapportant gros profits, Vendra ou échangera machineries, installation complète pour manufacturer chocolats, bonbons, avec recette et méthode de fabrication. Casier 952 Le Soleil.
16mai-1fs-43B

A VENDRE, à louer, à échanger, grande bâtisse, grand terrain pouvant servir manufacture, garage, entrepôt, clos bois, charbon, situé boulevard Capucin, face de l'église. Renseignements 216 4e rue.
16mai-1fs-43B

AVONS RECU stock de $5,000 linge de seconde main et neuf assortis. Vendons prix très bas. Prix en gros, défiant toute compétition. Satisfaction garantie Catalogue sur demande. Malle gratis. Attention. Ontario Jobbing, 31 rue St-Joseph, Qué.
16avril-26fs-43T

AUX JOBBERS, imprimeurs, bureaux d'affaires etc. Un lot de 225 milles enveloppes blanches Nos 7 et numéro 8 à vendre à des prix aussi bas que 65c le mille. S'adresser à 1102½ St-Vallier, en arrière.
14mai-6fs-43B

DIVERS A VENDRE, 2 drills mécaniques, marchant avec moteur ou à la main, jack de garage, bicycle Harley-Davidson, 2 cylindres, pompe à vapeur, petite bouilloire vapeur 5 pieds par 24", 21 tubes parfait ordre. A. Tremblay, 45, 1ère Ave. 43G

A QUI LA CHANCE—Cash électrique, hache-viande électrique, balance calculante, vraie occasion, à vendre très bon marché prompt acheteur. S'adresser J. Maheux, 454½, St-Joseph. 14mai-3fs-43B

PERFORATEUR à chaussures, poêles à gaz, 2 feux, heater à gaz, 2 échelles extension 27 x 32 pieds, 2 palans à corde avec poutre 400 pieds. Radiola 18, électrique 7 lampes. Tél.: 9487. S'adresser 9 de Jumonville. 9-16mai-43B

LAIT A VENDRE 24 pots par jour. S'adresser H.-S. Dynes, St-Sauveur R.R. Téléphone 4-5320. 15mai-2fs-43B

COMPTOIR frigidaire marque Sherer Gillett, 6 pieds en parfait ordre avec coil. S'adresser Jos. Gagnon, boucher, 381 St-Jean. tél.: 2-1414. 15mai-3fs-43B

AMEUBLEMENT. — Show-case pyramide, base en marbre, balance porcelaine blanche à rouleaux pour étal de boucherie, balance évantail, doré, 10 lbs, moulin à viande électrique, 3 blocs, 1 pousse-saucisse, 1 poêle à gaz, une boîte à poissons, comptoir lunch, wall-show-case en chêne, machine à hot-dog, tablette de mur, moulin à café électrique, etc. S'adresser toujours à Rosaire Drolet, 194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 21avril-26fs-43R

Peinture

ACHETEZ la peinture "Rock Paint", employée avec satisfaction depuis 10 ans par nombreuse clientèle. Satisfaction ou argent remis, $2.25 gallon, 24 St-Joseph.
2mai-26fs-43B

SHOW-CASES, ameublement de magasins, toutes sortes, neuf ou seconde main, pharmacie, magasin général, restaurant, etc. Prix défiant toute concurrence, Art. Show-Case, Reg'd, tél.: 3-2920, 259 St-Joseph, Québec. 22avril-26fs-43T

Plomberie usagée

BAINS, sinks, lavabos, cuves et cabinets d'aisance à vendre à bon marché. S'adresser Gaudiose Brousseau & Fils, Ltée, 10 rue Fleurie, Québec, tél.: 2-3643.
mer-sam-au30mai-43T

HORLOGE GRAND-PERE Anglaise, antique, mouvement et cadran en cuivre, marquant la date de chaque jour. Aussi montre d'argent avec chaîne antique. Motocyclette "Harley Davidson" pour $50.00, en parfait ordre, meubles antiques. S'adresser 5 rue Fleurie, Québec. 43T

POURQUOI PAYER $10.00 pour vos lunettes. Nous les avons à l'ancien prix. Montures à partir de $1.00. Réparations de lunettes. Smith Souvenir Store, 49 rue Notre-Dame, pied de la côte la Montagne.
43R

OUVERTURE d'un nouveau magasin à 41¼ St-Joseph. Vous y trouverez un grand assortiment à bon marché de lignes pour hommes, femmes et enfants, neuf ou de seconde main. S'adresser 41¼ St-Joseph. 16mai-2fs-43T

Divers à vendre

Bagues d'Argent 49c

SPECIAL 49 cts. — Bagues en argent (sterling), avec initiales ou nom gravés pour hommes et femmes. Prenez la grandeur avec un morceau de papier autour de votre doigt. Envoyez nom et adresse avec grandeur et 49 cts à Casier No 643, "Le Soleil", Québec. 43T

MONTRE d'homme, Cyma de poche, 17 pierres, nouveau modèle plaqué or. Montre brocelet Longines, bon marché. Premier Spic Span presque neuf, aussi bague d'or signet. Prix de débarras. S'adresser Tissage, Reprisage Invisible Royal, 170½ d'Abraham, tél.: 2-6285. 43R

AVONS REÇU stock de $5,000, ligne de seconde main et neuf assorti. Vendons prix très bas. Prix en gros, défiant toute compétition. Satisfaction garantie. Catalogue sur demande. Malle gratis. Atteention. Ontario Jobbing, 31 rue St-Joseph, Qué.
16mai-26fs-43T

Vitres 60 x 82

DEUX BELLES VITRES (plate-glass), dimensions ci-dessus à vendre à prix d'aubaines, vitre dans plomb 17 x 49½. Aussi vitrage général. Spécialité vitres d'autos et windshields. S'adresser A. Vaillancourt, 64 Ste-Hélène. 43T

Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS, 25 St-Stanislas, à l'angle de la rue St-Jean, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province.
15mai-26fs-46R

PROFESSEUR DE CHANT. — Mme Jeynevald de Mercier, artiste diplômée de France, chant, pose de la voix, déclamation lyrique. Téléphonez ou écrivez pour appointements, 48 rue Conroy, tél.: 2-7817.
16-23-30mai-6-13-20-27juin-4juil.-46B

MISS ALLEN, de Toronto et Londres. Apprenez à parler l'anglais commercial et l'anglais classique, 17 ans d'expérience, cours du soir pour petit groupe, ou leçon privée. Heures bureau 10 h. a.m., à 10 h. p.m., 196 St-Jean, app. 9, tél.: 2-3331.
sam-lun au 29juin-20fs-46R

Mademoiselle IRENE ROCHETTE, Brevet d'enseignement Académie de Musique, donne des leçons de piano solfège et dictée musicale, chez elle ou à domicile, S'adresser à 70 Avenue Maisonneuve.
1.-n.-o.-46B

Leçons de Guitare

HAWAIENNE, Espagnol ou ténor. Apprenez à jouer guitare hawaïenne ou Espagnole, ténor, mandoline, banjo, ukelele solos et accompagnements, système numéroté ou à note. Demandez liste morceaux chiffrés. Cours rapides. Prix modérés, conditions faciles. Studio Oahu. Ecoutez guitaristes Oahu à CHRC, le jeudi 8.45 p.m. T.-W. Gagnon, 49A Avenue Parent, Québec, tél.: 4-2802. mar-jeu-sam-au30mai-46T

Emploi demandé, homme

CHAUFFEUR D'EXPERIENCE, licencié, en même temps que mécanicien, demande position permanente sur char privé. Quantité de références pouvant être fournies sur tout rapport. Ouvrage et Service absolument garantis. Veuillez vous adresser à J.-Luc Ouellet, 28 rue St-André, Rivière-du-Loup, Sta., P.Q. Canada.
14-16-20mai-47B

JEUNE HOMME AYANT brevet supérieur d'Ecole Normale, trois ans d'expérience comme professeur, désire position d'instituteur en ville ou compagne, dans classe privée ou au service d'une commission scolaire. Peut fournir d'excellentes références. S'adresser par écrit ou personnellement, 168, Blvd Charest, Québec, tél.: 4-4020. 47B

CHAUFFEUR mécanicien, 10 ans d'expérience demande position sur char privé ou camion. S'adresser par téléphone à 4-4147.
15mai-2fs-47B

AVIS AUX AUTOMOBILISTES. — Mécanicien désirerait prendre ouvrage dans garage privé, 25 ans d'expérience. Prix modéré. S'adresser téléphone 8760.
13mai-4fs-47B

Emploi demandé, femme

VOUS TROUVEREZ une couturière diplomée avec références, travail de tout genre. S'adresser 196 rue St-Jean, App. 4, Imm. P. Turgeon. 48B

FEMME POSSEDANT automobile, demande emploi avec son char ou ferait ménage dans les bureaux ou en journée. S'adresser 118 Marie-Louise, Mme Descarreaux, tél.: 7553. 13-16mai-46B

COUTURIERE ayant plusieurs années d'expérience, pouvant fournir très bonnes références, en s'adressant par téléphone : 2-1770. 14mai-3fs-48B

STENOGRAPHE bilingue, demande position dans un bureau, ayant 6 années d'expérience dans bureau d'avocats. Peut fournir références, Casier 922, "Le Soleil".
12-13-15-16mai-48B

JEUNE BILINGUE, instruit demande emploi, soit bureau ou autre, peut fournir référence. Ecrire casier 942 Le Soleil.
14mai-3fs-48B

"Extermination-Vermine"

DEBARRASSEZ VOTRE MAISON des rats, souris et toute vermine, en quelques heures, par la méthode scientifique au gaz (sans soufre). "The Montrose" Vermin Exterminators Reg'd., téléphone: 2-0334.
13mai-26fs-Extermination vermine

DEMANDEZ un estimé pour la désinfection de vos maisons ou édifices, aussi liquide à planchers, toilette, poudre à coquerelles. La Cie Désinfectant de Québec, 175 Richardson, tél.: 8229.
15mai-2fs-ext.verm.

DESTRUCTEURS DE PUNAISES liquide,, destructeur de mites, liquide et en poudre et destructeur de coquerelles en poudre Ces trois produits distincts sont très effectifs et très recherchés Vendus par Produits Anglo Canadiens, 658 St-Vallier, Québec, tél.: 2-1112.
2mai-mai-jeu-sam-30mai

Femmes demandées

OCCASION D'AFFAIRES. Femme, avec ou sans auto, possédant expérience organisation en ville, pour représenter grande fabrique de corsets. De préférence une personne connaissant la corseterie. Les meilleures références requises. Excellent occasion pour personne voulue Ecrire Case 937, "Le Soleil". 13-14-16mai-52B

DAMES DEMANDEES pour couture légère chez elle. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. National Manufacturing, Co., Dépt. 11, Montréal. 2-9-16-23-30mai-52B

Femmes et filles demandées

SPIRELLA DEMANDE 2 corsetières, avantage exceptionnel. Téléphoner au bureau de 8 à 10 a. m. et 5 à 7 p.m., tél.: 4-4347. 16mai-1fs-53B

PETIT TRAVAIL FACILE à exécuter privément chez soi durant loisirs. Partout : villes, villages, campagnes. Rien à vendre, ni sollicitation. Ecrivez à Javelle Powder Mfg. Plan, Dépt. B, Hull, P.Q. 53B

CUISINIERE d'expérience munie de références, les mois d'été se passent à la campagne (Pointe-au-Pic). S'adresser Mme Albert Paquet, 49 d'Auteuil.
15mai-6fs-53B

Filles demandées

ON DEMANDE FILLES d'expérience sur machines à couture intérieure, extérieure, "prixseams" et bordure. Ouvrage stable et gages excellents. S'adresser Montreal Glove, 961 des Inspecteurs, Montréal. 57B

FILLE DE SALLE avec expérience et une fille pour aider à la cuisine demandées. S'adresser 20 rue St-Pierre 15mai-3fs-57B

Fourrures

Fourrure Frontenac

1% ENTREPOSAGE de fourrures dans nos voûtes possédant le système Sprinkler, et Dominion Electric Protection contre le vol. Confections et réparations de tous genres. Consultez nos dessinateurs. 96. St-Joseph, tél.: 2-2249. jeu-sam-mar-au26mai-59R

Chs-N. Emond Storage

PRENONS LES FOURRURES en garde. Profitez des prix d'été pour vos transformations, réparations et confections. Nouveautés pour le printemps. 353 Blvd. Charest coin de la Couronne. Tél : 6741.
lun-jeu-sam-au23mai-59T

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

Fourrures

Ovide Marceau Ltée

FOURRURES.—MARTRES DU NORD NATURELLES Maison de 26 ans d'existence. Supécialité Fourrures de printemps, renards argentés, renards croisés, renards blancs, martre de roche. Aussi manteaux toutes sortes en stock et faits sur mesures. mar-jeu-same-27juin-26fs-59T

Lavoie & Jobin "Storage"

EMMAGASINAGE de fourrure, 1% dans nos voûtes contre tout danger. Réparations, remodalage, prix plus bas que l'automne. Achetons les peaux de rats musqués. Venez voir nos prix. En haut du magasin 5-10-15cts. Woolworth, Co., 14½ rue St-Joseph.
mar-jeu-sam-au19mai-59T

Jos. Robitaille Enrg.

CONFIEZ-NOUS vos fourrures en storage. Réparations prix réduits pendant l'été. Assortiment de martres, renard. fourrures pour garnitures Jos. Robitaille. Enrg. 108, Richelieu, tél.: 2-3288. 21avril-26fs-59R

Eudore Poliquin

VOUTE TRES MODERNE pour la garde de vos fourrures, assortiment complet, martre du Nord, martre de Roche, renard argenté, seal Hudson, écureuil, seal français, mouton de Perse, etc. Réparation et transformation de tout genre, 358, 2e Ave tél.: 4-1339.
sam-lun-merc-au11mai-59G

Garage à louer

1¼ RUE SHERBROOKE, garages non chauffés, avec eau et lumière, pouvant aussi servir comme garage ou entrepot, entrée facile. S'adresser, tél.: 3-3563. 60R

RUE ST-MICHEL, près Parlement, 2 garages à louer, entrée sur la rue. S'adresser 43, rue Lachevrotière, tél.: 2-3498.
12mai-4fs-60R

GARAGE A LOUER. — Garage privé à louer, avec plancher ciment, lumière, etc. $3.00 par mois, Ave Laurer. S'adresser tél.: 3-4316. 13mai-6fs-60R

GARAGE EN CIMENT pour automobile, rue Claire-Fontaine. S'adresser Jules Savard, tél.: 2-8245. 9mai-6fs-60B

Hommes demandés

MECANICIEN monteur et tourneur d'expérience demandé. Ecrire Casier 943, "Le Soleil". 15mai-3fs-65B

ON DEMANDE des voyageurs de commerce qui visitent les marchands et restaurants de la campagne, et qui voudraient s'occuper de la vente de petits articles de pharmacie faciles à vendre et payantes. Pour renseignements, écrire casier 941 Le Soleil. 14mai-3fs-65B

REPRESENTANTS DEMANDES dans chaque paroisse pour vendre ligne de seconde main. Très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à 41¼ St-Joseph, Québec. 30avril-26fs-65T

HOMMES DEMANDES pour la Cie des Désinfectants de Québec, pour vendre produits tels que appareils sanitaires de toutes sortes, savon liquide, etc. S'adresser 175 Richardson, tél.: 8229. 13mai-4fs-65G

REPRESENTANTS D'EXPERIENCE demandés.—Une des plus fortes Sociétés Mutuelles en Amérique, demande des Organisateurs d'expérience pour les principaux centres de cette province. De préférence des Messieurs ou Dames qui ont déjà travaillé pour des Sociétés mutuelles ? A salaire et commission ou Commission et dépenses. Faites application par écrit. Tout sera confidentiel. Si nécessaire devra fournir références. Mentionnez conditions. Ecrire à Casier No 956 Le "Soleil", Québec. 16-23mai-2fs-65B

VOYAGEURS ayant clientèle chez les garagistes ou marchands de fer pour lignes supplémentaires. Bonne commission. Ecrivez à Casier 949, "Le Soleil". 65B

HOMME DE CONFIANCE bilingue pour prendre commande d'arbres et plantes, garantie, attirail gratis. Nouvelles méthodes. Paye hebdomadaire, E.-D Smith & Sons, Limited, Dépt 7, Winona Ont. 65B

AGENT POUR VENDRE CIMENT à toiture et peinture. Système vente permettant battre concurrence. Fabrication canadienne. Expédition de Toronto. The United Builder Co., 6007 Euclid Ave., Cleveland, Ohio, U. S. A. 65B

FAITES GROS PROFITS, spécialités javelle seule maison donnant tous renseignements gratuits pour installation et fabrication. Marchandise première qualité garantie, bon marché, 5111 Charlemagne, Rosemont, Montréal.
samedis-au20juin-65B

HOMMES AMBITIEUX 18 ans et plus, pour apprendre profession de détective. Bons salaires. Récompenses. Intéressant cours d'études par correspondances. Renseignements gratuits. Ecrire Maurice-L. Julien, Boite 25, Station T., Montréal.
2-9-16-23-30mai-65B

APPRENEZ métier de barbier. Plus grande école du Canada, écrivez Ecole MOLER 1212 St-Laurent, Montréal.
22avril-mer-sam-au30mai-65B

Représentants demandés

POUR LA VILLE QUEBEC L'Association Nationale de Bénéfices Mutuels émet un contrat protégeant tous les membres d'une famille en cas de décès, y compris soins médicaux gratuits pour une prime de .50 par semaine. Rémunération intéressante à personne qualifiée et chance d'avancement, 1117 Ouest, rue Ste-Catherine, Montréal. 65B

HOMMES, GARCONS AMBITIEUX. Apprenez métier de barbier, conditions avantageuses. Succès assuré à nos élèves, Ecole moderne et hygiénique. Information écrivez Arthur Moreau, 930 St-Laurent, Montréal. lun-mer-sam-au22juin-65B

VENDEURS DEMANDES pour vendre une centaine de nécessités qui s'emploient quotidiennement. Représentants sérieux et actifs se feront bons salaires. Ecrivez pour détails au Dr N.-A. Sirois, Enr'g, Ste-Anne de la Pocatière, Qué. 16mai-6fs-65B

LE DEVELOPPEMENT rapide Diesel offre opportunités sans bornes aux hommes entraînés. Si vous êtes ambitieux, aimez la mécanique et possédez assez d'anglais. Informez-vous immédiatement des positions importantes que vous pouvez obtenir comme (Ingénieur Diesel) dans la marine, l'aviation, l'automobile, l'industrie et partout où les moteurs Diesel économiques remplacent tout autres formes de moteurs. Ecrire Casier 754, "Le Soleil".
29avril-26fs-65G

Hommes et femmes

ADRESSEZ ET MALLEZ des enveloppes à la maison, dans vos temps de loisirs, tout en vous faisant un bon revenu, s'adapte aux deux sexes, et s'opère partout. Ecrire joignant timbre et réponse Croat Mailing Service, C. P., 68, Station R., Montréal.
11-18-25avril-2-9-16mai-66B

JEUNE HOMME et jeune fille qui désirent se faire plusieurs amis pour passer d'agréables soirées, n'auront qu'à s'adresser à la Société des Lettres, casier 710, Le Soleil, Québec, en incluant cinq sous en timbres. 66B

HOMMES ET FEMMES propositions intéressantes pour travail facile à la maison. Villes et campagnes. Ecrire en anglais seulement à Canadian Mailing Service, 1125 Montcalm, Montréal.
25avril-2-9-16-23-30mai-66B

HOMMES ET FEMMES pour vendre à domicile 300 nécessités domestiques 100% de profits, choix des territoires. Compagnie 100% Canadienne-Française. Les Produits Jito, chambre 203, 59 St-Joseph, Québec.
mer-sam-au20juin-66T

Hôtel à vendre

HOTEL A STE-ANNE-DE-BEAUPRE. — Echanger pour propriété de ville, 13 chambres, garage, etc. Claire d'hypothèque. Pour autres détails, s'adresser H.-P. Cimon, 6 d'Abraham, tél.: 5169.
16mai-6fs-68R

Instruments de musique

HARMONIUM-ORGUE en chêne à vendre, avec deux claviers, pédalier et bras pour souffler. Ecrire à Casier 945 Le Soleil.
15mai-2fs-72B

Information

AVIS. — Je ne serai pas responsable d'aucune dette contractée par Ferdinand Veilleux, de St-Côme, Beauce. Signé Auguste Létourneau, St-Côme, Beauce. 71B

Avis aux propriétaires

POURQUOI CHARROYER l'eau pour campagne ou ville. Nous vous vendons l'eau à la maison, sans briser solage, trottoirs ou rues, plus économique. Ouvrage garantie. Pour renseignement écrire Casier Postal 71, Bureau Poste, Lévis. 71B

Information

AVIS. — Je ne me tiens aucunement responsable de toutes dettes contractées en mon nom par qui que ce soit sans un avis signé de ma main. J.-N Roy, hôtellier, Ste-Pétronille, I.-O. 71B

D'ICI LE 15 JUIN, à toute personne qui s'abonnera pour 2 ans à la revue LES AFFAIRES nous enverrons GRATUITEMENT les "Expressions justes en Affaires", volume de 320 pages, relié simili-cuir (5x 7½"). Ce volume contient toutes les expressions françaises et anglaises de comptabilité et de bureau. Un guide sûr pour la correspondance commerciale. Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous rembourserons votre argent. Envoyez $4 dès aujourd'hui aux AFFAIRES, 10 avenue des Pins, Bergerville, (Québec), P Q
14mai-12fs-71B

Machineries à vendre

A VENDRE, appareil à souder à l'oxygène, au complet. Aussi machine Black-Decker, pour fascer les valves. Prix d'occasion. S'adresser 133½ Ave. Taschereau, tél.: 2-0438. 16mai-1fs-73T

ELECTRICIEN-MECANICIEN. — Réparations, refilage de tous moteurs, générateurs. Inspections, localisons troubles, gratuitement, ouvrage garanti, prix sur demande. Achetons moteurs usagés, brûlés. S'adresser A. Thomassin, 30½ Latourelle, tél.: 3-1525. 16-20mai-75R

MOTEURS ELECTRIQUES, neufs et usagés, ventilateurs, compresseurs, pour Duco, supports de meules, tours à bois, etc. C.-A. Dorval, 132 côte d'Abraham, tél.: 7893. Réparation et refilage de moteurs électriques, soudure acétylène, etc.
16mai-1fs-75R

Canadian Fairbanks Morse

MACHINES A BOIS DELTA, tours South-Bend, Meules Norton, courroies, engins Diesel et à gasoline. Banlances de toutes sortes, 337 Boulevard Charest. 57T

MACHINERIES. — moteurs électrique et à gasoline, poutre acier, chaine, ancres, tuyaux, valves, raccords, bouilloires et réservoirs à eau, équipement de garage, bas prix. Québec Machinery & Supply Co., 19 Canoterie, téléphone: 2-7662.
15mai-2fs-75R

Magasin demandé

POSTE POUR RESTAURANT ou commerce de fruits demandé, St-Roch de préférence. S'adresser par lettre M. L Maranda, 19, 11e Rue, Limoilou. 14mai-4fs-78B

ON DEMANDE à louer un étal de boucher. Ecrire casier 940 "Le Soleil".
14mai-3fs-78B

Magasin à louer

CENTRE ST-JEAN-BAPTISTE, magasin à louer avec comptoir, tablettes, aussi back store, cave, prix $15.00 par mois. S'adresser M. H. Breton, 220 St-Olivier, tél.: 6442. 76B

93-97, COTE D'ABRAHAM, 2 grands magasins actuellement occupés comme salon d'automobiles, conviendraient aussi pour tous genres commerce, chauffé. S'adresser J.-L.-R. Lorquet, Ste-Foye, tél.: 4-5854.
2-9-16-23mai-76R

CHIC MAGASIN pour tout genre de commerce, à louer pour 1er mai, coin Richelieu et Ste-Marie, plancher bois dur, mesurant 40 x 14, chauffé, prix raisonnable. S'adresser 138¼ Richelieu 76R

$38.00 par mois

EDIFICE MARIER & TREMBLAY, rue du Pont, 50 pds du Boulevard Charest, petit magasin 16 pds, long par 30 pds profond, chauffé, porte et vitrine sur rue du Pont. Convient pour bureau, salle d'échantillons, barbier, salon de Beauté, modiste, restaurants, etc. S'adresser Marier & Tremblay, 42 du Pont, tél.: 4-3541. 16mai-26fs-76T

MAGASIN, étal de boucher avec tout l'outillage, hache-viande, etc., 197 St-Paul. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 15mai-2fs-76R

Magasin à vendre

MAGASIN A VENDRE, avec marchandises générales à 70 milles de Québec, près de l'église, à vendre à bon marché. Ecrire à Casier 947, "Le Soleil". 16mai-7fs-77B

A vendre ou à louer

MAISON MODERNE à louer ou vendre 2 étages, prélarts sur planchers, le tout de première classe, avec garage, grande cour. S'adresser à Philias Méthot, St-Nicolas, Co. Lévis. 15mai-2fs-79B

Maison à louer

A LOUER, CAP-ROUGE, famille privée, deux chambres à coucher et salle à dîner meublées, face au fleuve, place idéale, bocage, verger, lumière électrique, eau courante, toilette et garage, tél.: 2-4421.
15-16-23-30mai-79B

A LOUER, 40 Dauphine, maison seule, 10 appartements. Système chauffage l'eau chaude. Belle location, face des terrains du Parlement. Réparé à neuf. S'adresser M. Gardner, 645 St-Vallier, Québec.
15mai-3fs-79B

MAISON ST-ROMUALD, près de l'église, 8 pièces, chambre de bain, chauffage à l'eau chaude, garage, verger et jardin. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 15mai-3fs-79R

A LOUER. Quartier Belvédère, pour mois d'été, maison semi-détachée, 8 chambres, meublée, grenier, cave ciment, améliorations modernes. S'adresser 16 Ave Désy, tél.: 6976. 15mai-2fs-79R

BONNE MAISON, (maison seule), 12 chambres, deux salles de bain, située à 171, Avenue Cartier, tél.: 7541 j.n.o.-79B

Maison à vendre

UNE MAISON AVEC TROIS garages y annexés, 12 chambres plus trois chambres de bain en parfait ordre, vis-à-vis le Jardin McPherson. Chauffage moderne à l'huile, conditions faciles, situé à 77 rue Ste-Ursule, sur le Cap S'adresser à A.-C. Taschereau, téléphone No 2-8790 ou 2-1892.
j.-n.-o.-80B

MAISON A VENDRE 131 rue St-Cyrille, 10 pièces. Grande cour avec garage. A bon compte, pour règlement succession. S'adresser à J.-A. Gauvin, 64 Salaberry ou au Palais Montcalm. 17sept-j.-n.-o.-80B

Maison demandée

ON DEMANDE à louer pour l'été maison meublée ou en partie meublée, aux environs de la ville, endroit isolé, tranquille, à prix raisonnable. Ecrire Casier 946, "Le Soleil". 15mai-6fs-81B

MAISON DE CHAMBRES demandée à louer pour occupation immédiate. Mentionner prix et nombre de chambres. Ecrire à Casier 932, "Le Soleil". 12mai-6fs-81B

Maison de campagne

CAP-ROUGE, maison de campagne à louer ou à vendre. Aussi beau terrain à vendre, près du fleuve S'adresser A Bédard, Manoir Cap-Rouge, P.Q. 7mai-12fs-82B

MAISON DE CAMPAGNE à louer, à Laval, route du Lac Beauport. 8 chambres meublées. S'adresser 452 du Roi. Tél.: 3-2911.
16mai-1fs-82B

MAISONS de CAMPAGNE à vendre. Maisons de campagne dans les plus beaux endroits aux environs de Québec, meublées ou non, à des prix très intéressants. Pour plus de détails, s'adresser à Geo. Paquet, 351 Blvd Charest, tél.: 4-4221.
16mai-6fs-82T

STE-PETRONILLE, I. O., 2 maisons près l'eau, à louer ou à vendre, aussi terrain à vendre. S'adresser 37 St-Jean, tél. : 2-8763. samedi-au30mai-82B

LORETTEVILLE.—Grande maison en partie meublée, à louer pour la saison d'été. Comprenant 9 chambres, plus chambre bain, électricité, grande véranda, grand terrain, au bord de la Rivière. S'adresser Dr Geo. St-Amand, 205 St-Joseph, téls.: 4-3622-2-2448. 16mai-6fs-82T

ST-JEAN.—I. O. Près église et grève, belle maison, 9 chambres, eau, lumière W. C., terrain 30,000 pieds, garage, autres informations. Jules Turcotte, 10 St-Antoine, tél.: 2-7475—5545. 6mai-26fs-82R

A LOUER. Magnifique résidence d'été à Neuville, 7 appartements, meublés, chambre de bain, eau électricité, améliorations modernes, grande véranda, vue splendide du fleuve. S'adresser Edgar Langlois, 40-42 St-Jean, tél.: 2-3673. 8mai-8fs-82G

STE-PETRONILLE, I.-O., maison à louer sur la grève du nord, belle vue, idéale pour villégiature. Pour renseignements s'adresser à . Arsène Chatigny, prop., Ste-Pétronille, I.O. 16mai-3fs-82B

Maison de campagne

LORETTEVILLE.—Rang St-Jacques, 9 milles de Québec, maison d'été à louer ou à vendre, genre bungalow, avec garage, terrain 216 pieds front par 150 de profondeur, meublée. Pour plus de détails, 44 d'Aiguillon, tél.: 2-4180. 14mai-6fs-82R

A Kamouraska

MAISON DE CAMPAGNE à louer, située sur le bord de l'eau, meublée, 9 chambres, endroit idéal pour les vacances, prix modérés. Autres informations tél.: 2-5192.
82B

MAISON A BEAUPORTVILLE, Ave Royale, route Ste-Anne, près l'église belle vue, maison carrée, pierre, brique solide, système à l'eau chaude, 9 chambres, bain, électricité, terrain, garage, hangars, poulaillers. S'adresser 35 Latourelle, Québec.
82R

CAP ROUGE, maison à vendre avec grand terrain, verger. Information s'adresser M. Wilfrid Thibault, Cap Rouge, P. Q.
sam-au6juin-4fs-82B

A VENDRE MAISON D'ETE de 12 pièces, au lac Beauport, vendrons bon marché à prompt acheteur. Pour renseignements s'adresser à M. P.-J. Brown 56 Bougainville ou téléphoner: 3-4223.
6-8-9-12-14-16mai-82B

LAC BEAUPORT. A vendre. Maison toute meublée, éclairée à l'électricité. Garage et remise à chaloupes. Grand terrain sur le lac. S'adresser à 189 Grande-Allée, Québec. 11mai-12fs-82B

MAISON DETACHEE MEUBLEE commodément située près tramway et autobus, aux locataires responsables. S'adresser par télocataire res ponsable. S'adresser par téléphone: 4-4274. 14-16-19mai-82B

A LA POINTE-AU-PERE maison en brique, entièrement meublée, neuf appartements, électricité, eau courante, garage, située près de l'église et quai S'adresser à Mme Louis-G. Lavoie, Ste-Luce, Co. Rimouski. 9-16mai-82B

A VENDRE—A Château-d'Eau, cottage 6 appartements, plus chambre de bain, habitable à l'année, près de station, termes de paiements faciles. S'adresser à D.-A. Gauvreau, 89 Montcalm, tél.: jour: 7131.
18avril-26fs-82B

4 MAGNIFIQUES VILLAS à louer, meublées avec garage. Situées 10 milles de la ville, beau site, place de santé, rivière, fruitages, etc. S'adresser 316 St-Paul, tél.: 2-4197. 14mai-3fs-82R

STE-PETRONILLE, I. O. Grande maison de campagne, meublée, système de chauffage, près de la mer, prix très modique. Pour informations. S'adresser Marcel Morin, tél.: 2-5228. 15mai-2fs-82B

MAISON D'ETE ou cottage demandé, dans un rayon de 8 milles de la ville, Ste-Foy ou Charlesbourg de préférence. Je paierais comptant, donner détails. Ecrire casier 939, Le Soleil. 14mai-3fs-82B

MAISON DE CAMPAGNE à louer près de l'eau, avec garage si désiré, situé à St-Jean. S'adresser à Joseph Gobeil, St-Jean, I.-O. 9mai-6fs-82B

Maternité

MATERNITE LICENCIEE—Honnête, tranquille, repas servis dans chambres. Prix spécial sur place retenue à l'avance. Aussi servante demandée. S'adresser 10 d'Artigny, tél.: 2-1966. 28avril-26fs-44R

HOPITAL DE LA MISERICORDE. A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambre semi-privée, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitements de toutes affections. Avantages religieux, aumônier, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté de place, demandez admission à l'avance. Discrétion assurée, Mère Directrice, 682, Chemin Ste-Foy, Québec.
12mai-26fs-matr44R

On demande à acheter

VIEIL OR — VIEIL OR – Bijoux, payons plus haut prix. Pesée contrôlée 18 karats, $21.00 l'once. Allouance accordée sur vieilles montre ou vieilles bagues sur l'achat d'une bague ou montre neuve Catalogue de magie gratis. Omer Rousseau, bijoutier, horloger, 46½ St-Joseph, Québec.
21avril-26fs-86G

ON DEMANDE bois de construction usagé, aussi tombereau de seconde main en bon ordre. S'adresser H.-S. Dynes, St-Sauveur R.R., téléphone 4-5320. 15mai-2fs-86B

NOUS ACHETONS ET PAYONS les plus haut prix pour habits, robes, fourrures, paletots, bijouterie, vieil or, argent, platine, valise, etc. Allons à domicile. Frank's Enrg., 44½ St-Joseph, tél.: 2-1060.
13mai-26fs-86R

ON DEMANDE à acheter bicycle en bon ordre et vieux violon. S'adresser les mardi et jeudi, entre 5.30 à 7.00 heures p.m. et de 6.00 à 10.30 p.m. les lundi, mercredi, vendredi et samedi. S'adresser à Edgar Gagné, 120 rue St-Germain. j.n.o.-86B

Timbres du Canada

Et Etats-Unis, anciens et nouveaux achetés aux plus hauts prix. Sur réception d'un timbre de chaque sorte avec quantité, nous vous donnerons nos prix. Jap Stamp Co., 597 St-Jean, Québec. 86R

SOU 1909 $10. Nous achetons certaines pièces rares ou communes. Les unes valent $6,000 : sous Tête Indien 1864-1865 $100 chacun; dix-sous avant 1895 $450 ; nickels Liberté avant 1914 $300 gros deux-sous $2,000 ; timbres-poste encaissés $13; demi-sous $275 cinq-sous $175; vingt-cinq-sous $300; monnaies fractionnaires; papier-argent; dollars or $1,500; sous coloniaux $300; dollars argent $4,000; 50c 1933, $4; sous étrangers $165, etc. Envoyez 25c aujourd'hui pour gros catalogue 1936 illustré avant envoyer pièces. National Coin Company (Q), Springfield, Massachusetts. 86B

Mines Development 1c

JE SUIS ACHETEUR d'un certain lot de ces actions au prix mentionné ci-dessus. Ecrire Casier 158, "Le Soleil", Québec.
jeu-sam-mar-au2juin-86R

NOUS ACHETONS linge, bijouteries, diamants, argenterie, articles sport, instruments musique, sac en cuir, carabine, fusils, lunettes d'approche. Pour plus haut prix, appelez 4-1431. Toutes transactions confidentielles. Louis Enrg. 28 St-Joseph.
23avril-26fs-86G

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX — Achetons vieux bijoux, chaînes, bracelets, dents or. Evaluation gratis, $26.00 pour 22 karats, montre de seconde main, de toutes sortes, etc. Raffinerie de l'Est, 74 St-Joseph, Ch. 10, Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097.
20avril-26fs-86G

Objets perdus

PERDUE la semaine dernières, dans St-Sauveur, parure de cou améthyste montée sur marcassite. Généreuse récompense en rapportant Mme A.-G. Lachance, 57 Carillon, tél.: 3-0115. 87B

MONTRE (de poche) marque "Illinois Watch Co", jaune, avec initiales sur le fond, J. B. V., perdue le 12 du Blvd. Langelier allant à St-Augustin Remettre J.-B. Verret, 37 rue Dollard, tél.: 7649. Récompense. 15mai-2fs-87B

$10.00 en 25c roulé dans papier spécial à cette fin perdu, partir rue de la Ronde, Maufils, Vitré, la Canardière, 18e Rue, Cmapfleury. Rapporter à M. Gustave Richard, 128 Maufils. Récompense promise.
87B

RUG TAPIS perdu mardi après-midi, dans la partie haute de la ville. Récompense promise en rapportant à Achille Beaudoin, marchand meubles, 94 Côte du Passage, Lévis, tél.: 667, Lévis. 15mai-2fs-87B

Animaux perdus

CHIEN "Black & Tan", répondant au nom de "Prince", portant collier perdu de 33, Ave Moncton. Si retrouvé appeler 4-3551.
15mai-2fs-88B

PIANO $150.00 "Lindsay" droit, réparé à neuf, caisse acajou, véritable occasion. $10.00 comptant, $6.00 par mois. S'adresser chez C.-W. Lindsay, 201-203 St-Jean.
93B

Pension d'été

PENSION D'ETE, maison de repos pour vacance. Convalescence, confort chez soi, bonne cuisine soignée, bain, téléphone, autobus, toutes les heures, 5 minutes de la gare, s. v. p. tél.: 4-5575. 89B

2 CHAMBRES DOUBLE ou simple à louer dans une maison de campagne, située près de l'eau avec balcon, place idéale pour la santé. S'adresser à Mme Napoléon Bégin, Petite-Rivière Nord, tél. 4-5643.
mar-jeu-sam-16mai-89B

(Suite à la page 18, 1ère col.)

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES
SURVEILLEZ CES ANNONCES

St-Georges Morency
IMMEUBLES — ASSURANCES
235 ST-JOSEPH — TEL.: 8311-5680

CHEMIN ST-LOUIS, près pont de Québec, maison 2 logements et tenue du bureau de Poste, restaurant en été, vente pour cause maladie.
SITUEE 6 milles de Québec, maison 8 chambres, restaurant en été, poste gazoline, jardin. Prix: $1,500.
BEAU COTTAGE à Beauport. Site magnifique. Belle vue sur fleuve et Québec. Coût $8,000. Prix $4,000.
BEAUPORT, maison 7 chambres. Aucune offre raisonnable refusée.
CAP-ROUGE, maison des mieux situées, près du fleuve, occasion rare.
ST-FRANÇOIS D'ASSISE, maison 3 logements. Prix sacrifié. Peu de comptant.
BELVEDERE, maison 3 logements. Site exceptionnel. Prix sacrifié.
ST-FRANÇOIS D'ASSISE, 2 logements, grand terrain, endroit tranquille, genre campagne. Prix d'occasion ou échange pour maison seule 8 à 10 chambres.
ST-FRANÇOIS D'ASSISE. Maison seule. Prix sacrifice, $2,500.
ST-FRANÇOIS D'ASSISE, maison 3 logement à échanger pour terre près Québec ou maison seule à St-Sacrement, Ste-Foy ou Charlesbourg.
AUTRES PROPRIETES, prix d'occasion.
TERRES PRES VILLE. Aussi échanges. 114T

Construisez-vous à Sillery
MAGNIFIQUES TERRAINS à vendre au Parc Preston Sillery, à un prix avantageux pour vous bâtir un joli petit cottage, en vertu de la loi fédérale des Emprunts (Dominion Housing Act). Ayant une organisation complète concernant cette nouvelle loi, nous sommes à votre disposition pour vous fournir les détails désirés et même vous construire à votre goût. Adressez-vous à H.-P. Cimon ou Immeuble Preston Ltée, 2 Côte d'Abraham, tél.: 5169. 16mai-6fs-114R

H.-P. Cimon
IMMEUBLES et ASSURANCES
6, COTE D'ABRAHAM — TEL.: 5169

COTTAGES construits sur demande à Sillery, payables au mois.
SILLERY, terrains des mieux situés, conditions faciles ou rente constituée.
$5,600.00, RUE ST-OLIVIER, coin de la rue Ste-Marie, 2 logements, maison en pierre et brique solides. $600.00 comptant, balance comme loyer.
COMMERCE de tous genres à vendre. Informations strictement confidentielles.
PLUSIEURS PROPRIETES seules et à revenus dans la ville ou la banlieue. 13mai-6fs-114R

Emile Brousseau
IMMEUBLES-ASSURANCES
255 ST-JEAN — TEL.: 2-5768

RUE DES FRANCISCAINS maison de 3 logements de 7 chambres, plus chambre de bain, système de chauffage, prix $9,000. 114R

FAUBOURG St-Jean-Baptiste, rue Richelieu, près église, maison 3 logements, 5-6-8 chambres, avec grande cour, à vendre, prix d'occasion pour acheteur sérieux. S'adresser Emile Brousseau, 255 St-Jean, tél.: 2-5768. 16mai-6fs-114R

FAITES-VOUS AIDER par le gouvernement pour la construction de votre résidence. Le numéro de mai de la revue LES AFFAIRES vous donne l'essentiel de la nouvelle loi fédérale du logement. On y trouve aussi plusieurs renseignements inédits sur la vente, la publicité par la poste, etc. 20c le numéro dans tous les dépôts de journaux de la ville ou chez l'éditeur, Louis-A. Belisle, 10 av. des Pins, Bergerville, P. Q. 14mai-12fs-114B

Rosaire Drolet
TOUJOURS EN MAIN postes de commerces, de tous genres, résidences privées à la ville ou à la campagne, maisons de pension et chambres, et ameublement de magasin en général. S'adresser Rosaire Drolet, 194, avenue de Erables. tél.: 3-4217 21avril-26fs-114R

(Suite de la page 17)

Pension d'été
PRENDRAIS ENFANTS de tout âge en pension, place très ensoleillée. Idéal pour enfant, donnera les meilleurs soins maternels, références exigées, tél.: 4-3122, 216 Maufils. 90B

Radios à vendre
RADIO $45.00, "Philco", joli cabinet noyer, récent modèle, avec garantie $5.00 comptant, $4.00 par mois. S'adresser chez C.-W. Lindsay, 201-203 St-Jean. 99B

Remèdes
ACIDEX.—Contre tout trouble d'estomac, ulcères, gaz, etc. Voici ce que dit M. Allison Conrad. "J'ai pris votre traitement pour les ulcères seulement quinze jours et il m'a fait un grand bien". Pour informations écrivez à The Good Products Distributing Company, Martinville, Qué. 13-15-16-20-22-23mai-Remèdes

Servante demandée
ON DEMANDE servante générale sachant faire la cuisine. S'adresser 889 Chemin Sainte-Foy, téléphone: 2-5092. 13mai-6fs-104B

BONNE DEMANDEE pouvant fournir bonnes références, pour passer l'été au Lac Beauport, dans petite famille, pas de gros lavage. S'adresser 72 Avenue Parc. 14mai-3fs-104B

SERVANTE GENERALE demandée pour famille deux personnes. S'adresser 108½, 1ère Avenue. 14mai-3fs-104B

SERVANTE.—On demande une bonne servante générale, dans famille privée, bonnes références. S'adresser immédiatement 109 Avenue François 1er. 16mai-6fs-104B

SERVANTE.—Maison privée ayant déjà une servante désire une autre sachant faire la cuisine. S'adresser 122 St-Georges, Lévis, tél.: 864. 16mai-6fs-104B

SERVANTE GENERALE demandée, de 24 à 30 ans, dans famille de 4 personnes, gros lavage en dehors, appeler Mme Traill, tél.: 566, Lévis. 104B

SERVANTE DEMANDEE, pas de lavage. S'adresser 289 de la Reine. 104B

SERVANTE DEMANDEE dans famille avec enfants, pas de cuisine. S'adresser 370 rue St-Cyrille. 16mai-3fs-104B

ON DEMANDE une servante générale, pouvant aller à la campagne. Références exigées. S'adresser à 108 Marie de l'Incarnation. 14mai-6fs-104B

SERVANTE DEMANDEE, sachant bien faire la cuisine. Références exigées. Bons gage. S'adresser Mme Nadeau, 167 Avenue Hollande, tél.: 6218. 15mai-3fs-104B

ON DEMANDE une servante générale, références exigées. S'adresser Mme M. Gaudry, 100 Ave des Braves. 15mai-2fs-104B

SERVANTES DEMANDEES pour les mois d'été à partir du 15 juin, bonne apparence générale, habiles et d'expérience. S'adresser à Case 955, "Le Soleil", Québec. 16mai-3fs-57B

Terrains et lots
STADACONA, face au terrain Exposition beau lot à vendre, coin de rues (trottoir en ciment), à échanger pour automobile, modèle récent ou autre valeur. S'adresser à M. Larochelle, 4½, 3e Rue, tél.: 4-2191. lun-mer-sam-23mai-105B

Terrains à vendre
MAGNIFIQUES TERRAINS à vendre, côté sud, sur le bord du lac St-Augustin, Conditions faciles. S'adresser J.-A. Beaupré, tél.: 4-5291. 9-16-23-30mai-106B

SILLERY. — Terrains à prix dérisoires, 115 et 140 pieds de la rue St-Cyrille, 63 x 80 pieds de front par 90 x 98 profondeur. Coin de ruelle. S'adresser P.-F. Laliberté, 245 St-Cyrille, tél.: 8281. 11mai-6fs 106R

Avenue Ploërmel
GRAND TERRAIN à vendre 45 x 100, près du collège des Jésuites, entre rue St-Cyrille et Chemin St-Louis. Informations, écrire Casier 928, "Le Soleil". j.n.o.-106B

TERRAINS A VENDRE.—Occasion Magnifique terrain situé sur le Chemin Ste-Foy. Au delà de 5,000 pieds de superficie. A vendre en bas de $1,000.00. S'adresser à Geo. Paquet, 351 Blvd Charest, tél.: 4-4221. 16mai-6fs-106T

Terrains à vendre
2 TERRAINS à vendre Parc Richelieu, Charlesbourg, 50 x 80, à vendre à bon marché. S'adreser tél.: 6739 28avril-26fs-106B

Terres à vendre
TERRE A VENDRE avec maison, située à l'Ancienne Lorette (village). S'adresser à M. Baptiste Drolet, sur les lieux. 14mai-3fs-108B

DEUX BONNES TERRES à vendre planche, pas rocheuse, près de Québec formant 105 arpents chaque avec bois Bonnes conditions. S'adresser à Arthur Nolin, St-Jean-Chrysostôme, Lévis. 15mai-2fs-108B

252 ARPENTS, 120 en culture, terre forte, bien bâtie, aqueduc, sucrerie, verger, roulant, 2 chevaux, 14 vaches à lait sur route nationale, 5 minutes des chars, vue sur le St-Laurent, prix $8,000, lait vendu $1.60 le cent livre. Terre 2 x 30 arpents, maison, grange, aqueduc, 1,000 érables, à 12 milles de Québec, pour le prix de 1,200. Terre, St-Vallier, 60 arpents en culture, 35 en bois bien bâties, route nationale, pour le prix de $2,500. Octroi du Gouvernement sera accordé sur ces terres. S'adresser E. Lemieux, 114 des Franciscains. 108R

ANCIENNE-LORETTE, route Nationale, 7 milles de Québec, 37 arpents de culture, plus terre à bois de 12 arpents. A vendre prix d'occasion pour acheteur sérieux. S'adresser Emile Brousseau, 255 St-Jean, tél.: 2-5768. 16mai-6fs-108R

A ST-DAVID, terre bien bâtie, sur la route nationale, eau, électricité, roulant, animaux St-Jean Chrysostôme, bien bâtie, animaux et roulant. St-Louis de Pintendre: bien bâtie, Beaumont: bien bâtie, roulant, animaux. St-Michel, avec roulant, animaux, bien bâtie sur route nationale. St-Vallier, avec roulant, animaux, sucrerie, clientèle de lait. St-Anne de Beaupré: roulant, animaux, clientèle de lait Château Richer: avec sucrerie verger, roulant, animaux, bien bâtie. Charlesbourg: avec roulant, animaux. Loretteville, Charny: roulant, animaux, clientèle de lait. Ste-Anne de la Pérade: 200 arpents de terre, 100 en culture, 100 en bois, roulant, animaux, pas de taxe, avec sucrerie, voisin de beurrerie. Terre de 60 arpents, bâtie, eau électricité, prix $1800. Ste-Catherine, près de l'église, 200 arpents, bien bâtie, eau, électricité, roulant, animaux. St-Anselme, près église, bien bâtie, eau, électricité. St-Gérard: bien bâtie, électricité. St-Augustin: bien bâtie. S'adresser M. E. Lemieux, 114 des Franciscains, Québec. 108R

A VENDRE, à louer, à échanger, 80 arpents terre 1ère qualité pas de roches, 2-3 culture. 1-3 boisé, près Québec, avantageusement située pour camping, élevage volailles, culture, maraîchère, Casier 951, Le Soleil. 16mai-1fs-108B

TERRE A VENDRE pour prompt acheteur, terre trois arpents front x 50 profondeur, située paroisse Christ-Roi, Co. Lévis, à deux arpents de la route Lévis-Jackman, un mille et demi Lévis, tout près marchés de Lévis et Québec. Sur cette terre 30 arpents en bois franc, érable, et 120 en très belle culture très bien bâtie. Pour autres informations s'adresser sur les lieux. Pierre Dallaire, Christ-Roi, Co., Lévis, P. Q. 8-9-15-16mai-4fs-108B

ST-AUGUSTIN, terres 80 et 90 arpents en culture, roulant, bonnes bâtisses avec terre à bois, 14 milles de Québec Champigny Ancienne Lorette, 6 milles Québec, route nationale, 4 terres 5 à 50 arpents, maison, grange, roulant ou non. Loretteville, 4 terres roulant ou non, toutes dimensions, bon marché. Aussi maisons villes et campagnes. S'adresser J.-B. Savard, 52 Montmartre, tél.: 3-3424, de 5 à 7 hres p.m. 12mai-6fs-108B

Terres demandées
ON DEMANDE à acheter ou échanger terres de 15 à 50 acres, près des bons centres de divers endroits de la province, beaucoup d'acheteurs avec argent comptant, aussi beaucoup de terres à échanger pour propriétés de ville, aussi on demande à acheter des beurreries avec beaucoup de comptant, dans divers endroits de la province. S'adresser, à Albini Samson, agent d'immeubles, 41 King-Ouest, Sherbrooke. Tél.: 510. 25avr-2-9-16-23mai-109B

Trouvé
MANCHON TROUVE peut être reparé en payant les frais d'annonces. S'adresser 164½ rue Aberdeen. 111B

CHIEN TROUVE.—Chien "Coolie". Si non réclamé d'ici 5 jours, il en sera disposé. S'adresser S. P. C. A. Kennels, 5 rue des Bernières, Stadacona. 111B

TROUVE, TAPIS tombé d'une automobile. On pourra le réclamer en payant les frais d'annonce, 68 Lockwell, tél.: 3-2512. 15mai-2fs-111B

Volailles
POUSSINS d'un jour, à vendre, Leghorn blanc. Aussi nous nous occupons de faire couver les oeufs. S'adresser Moise Trudel, Charlesbourg-Ouest, Rang St-Bonaventure, tél.: 4-5384. 112B

Annonces non classifiées

Fissure Anale
LA GUERISON est de règle en une ou deux injections indolores, sans interruption des occupations. Même résultat pour varicocèle, hémorroïdes externes et hydrocèle. Douleur de la fissure définitivement enrayée au premier traitement. Dr L.-G. Perrin, 24, rue du Pont, Québec. jeu-sam-au25juin-115T

Restaurant Peking Oriental
99 RUE ST-JEAN. L'endroit idéal pour vos repas. Déjeuner club à partir de 20c et plus. Repas régulier 40c et plus. Table d'hôte 75c. Service spécial de thé après-midi. Service à la carte de luxe. Bières et vins. lun-mer-sam-29mai-115T

Paris Café
DINER A LA DINDE, 35c Repas réguliers 25c et plus. Bières et vins servis avec repas. Spécial : Bières et vins servis le dimanche de midi à minuit. 15 N.-D. des Anges, Québec. mar-jeu-30mai-115T

Hémorroïdes
A TOUS DEGRES, effacées par très court traitement de bureau, sans opération ni électricité, et sans arrêt des occupations. Hémorragies enrayées dès le premier traitement. Renseignements sur demande. Dr L.-G. Perrin, rue du Pont, Québec. jeu-sam-au25juin-115T

Sablage sans poussière
POUR PLANCHER IDEAL. — Dufour est sans rival. Posage, sablage planchers bois dur. Prix défiant toute compétition. E. Dufour, 99¾ d'Aiguillon, tél.: 3-3237. 115R

Henri Falardeau, bicycles
BICYCLES NEUFS, différents modèles et couleurs, pour dames, messieurs et enfants. Prix depuis $27.50. Pièces de rechange, réparations: une spécialité. Ouvert le soir jusqu'à 10 hrs. Henri Falardeau, 324 1-4, Richelieu, tél.: 5494. 115R

H.-L. Dufresne, march.-tailleur
JE DESIRE AVISER ma clientèle que pour des raisons de santé, je me vois forcé de discontinuer tout travail pour quelques temps, mais ils trouveront à mon atelier un tailleur d'expérience capable de leur donner pleine et entière satisfaction. J'offre à tous mes clients à cette occasion une réduction sur toutes les marchandises. Une visite vous convaincra. 90-92 rue de l'Eglise. 16mai-2fs-115B

MACHINE PERMANENTE
Sans Fil
"D.S."
France Création

L'UNIQUE APPAREIL SANS FIL QUI PUISSE CHAUFFER 28 CHAUFFEURS DANS UNE SEULE OPERATION.
Demandez nos prix et conditions.
HECTOR NOREAU
ST-JOSEPH - Tél. : 4-4594

L'enquête de la radio a pris fin
(Suite de la 1ère page)

longtemps parce qu'ils n'étaient pas conformes aux contrats. En outre, des frais supplémentaires étaient comptés nonobstant les clauses des contrats. M. Shaver dit qu'il fut aussi en charge des comptes de l'Office national de recherches, de la Commission du tarif, de la Commission des eaux limithropes, et que l'auditeur général n'a jamais ou très rarement fait d'observations à ce sujet.

Le colonel R. P. Landry, secrétaire de la Commission, a été interrogé par M. Bertrand sur la réception à Québec à l'inauguration du nouveau poste. A sa connaissance il n'y eut qu'un verre de champagne et encore ne fut-il pas payé par la Commission. M. Landry dit qu'il a entendu parler de membres du personnel de la Commission qui ont participé à des programmes étrangers sous des noms d'emprunt. C'est tout ce qu'il en sait. M. Denton Massey dit qu'il a lui-même engagé des artistes sous des noms d'emprunt; il ne voit pas quel mal il y a à cela, et c'est un usage admis partout. Il reste qu'un M. Waddington gagnait $3,600 par année de la Commission et travaillait pour d'autres moyennant salaire.

M. Landry, témoignant au sujet de lui-même, dit qu'une fois il a chargé ses dépenses de voyage en auto. Mais comme on le lui a reproché en lui faisant observer qu'il avait une "passe" sur le chemin de fer, il n'a pas insisté. Par la suite, il a voyagé en chemins de fer.

450 Blvd. Charest
Le foyer du Petit Char Usagé

Attention !
Ne faites pas d'erreur

Oldsmobile
Sédan spécial 1934. Excellent état.
Prix rég. $825.
Prix de vente.... $725

Dodge
Sédan 1932. Remis au point avec licence 1936.
Prix rég. $475.
Prix de vente ... $375

EXTRA SPECIAUX
ESSEX Sédan 27 $60
ESSEX Coach 29 $90

et aussi plusieurs autres marques et modèles, à prix variés.

J L DROLET LIMITEE
OK 4 Etoiles, 30 Jours Garantie Graissage Gratuit

NOUS GARANTISSONS TOUJOURS LA MEME PROMPTITUDE A L'INSTALLATION ET REPARATION DE
MACHINERIE
Spécialité pour
DENTISTES --- IMPRIMEURS
et améliorations pour
LAVEUSE DE BUANDERIE
STANISLAS HUOT
Expert — Mécanicien
192 RUE STE-HELENE
TEL. : 9852

Chars Usagés
en parfait état et à prix défiant toutes conditions

Tous ces autos ont été soigneusement remis à neuf et sont en mesure de vous fournir encore un excellent service. Venez les voir !

OLDSMOBILE	sédan	1930
FORD	sédan	1931
ESSEX	sédan 7 pass.	1931
CHEVROLET	coupé	1931
NASH	sédan	1931
BUICK	sédan	1932
DE SOTO	coupé	1932
DODGE	sédan	1933
FORD	coach	1934
DODGE	sédan	1935

Distributeurs des autos DODGE et DeSOTO
MORISSET & FRERE
337 PRINCE-EDOUARD
TEL. : 7158

Le Coin du Radiophile

Auditions recommandées

LES BEAUX CONCERTS DE LA SEMAINE

Radio-Canada fait le relais des émissions suivantes diffusées par les postes américains: le dimanche, à 8 heures p. m., l'orchestre de Lud Gluskin (Columbia B. C.)

Le LUNDI, à 8 h. 30 p.m., "Music for To-Day". Morton Gould avec Larry Taylor, baryton, (Mutual B. S.)

Le MARDI, à 6 h. 15 p.m., Quatuor vocal et orgue, (National B. C.) à 8 h. 30 p. m., "Jazz Nocturne" (Mutual B. S.)

Le mercredi, à 6 h. 15 p.m., Mary Small chant. (National B. C.); à 8 h. 30 p.m., "Band Box Revue", orchestre et chant (M.R.N.); à 9 h. 30, la Petite Symphonie d'Alfred Wallenstein, (Mutual B. S.))

Le JEUDI, à 8 h. 30, l'orchestre de Don Orlando (M.R.N.); à 9 heures p.m., "Across the Border".

Le VENDREDI, à 6 h. 15 p.m., Mary Small, chant, (National B. C.): à 11 heures p.m., "Across the Border", (National B. C.)

Le SAMEDI, à 9 heures p.m., les concerts "pop" de Boston, (National B. C.), à 11 heures p.m. "Across the Border", (National B. C.)

JOAN BLONDELL — Samedi soir, à 10 heures et 30, au poste WABC, on pourra entendre cette grande vedette.

GIOVANNI MARTINELLI, ténor de l'Opéra, chantera à 9 heures dimanche soir au poste WABC.

LILY PONS, soprano, chantera à WABC à 9 heures, mercredi soir.

AU POSTE CRCK

SAMEDI, 15 MAI

5.30 p.m.—Horaire des émissions.
5.31 p.m.—Variétés.
6.00 p.m.—Cours de la bourse.
6.15 p.m.—Echos et réminiscences, causerie par Pierre Daviault.
6.30 p.m.—En dinant.
7.00 p.m.—Nellie Smith, contralto.
7.15 p.m.—Luigi Romanelli et son orchestre.
7.45 p.m.—Le duo romantique.
8.00 p.m.—Bert Anstice et ses Montagnards.
8.30 p.m.—L'orchestre symphonique de Boston.
9.30 p.m.—Les Cavaliers de LaSalle.
9.45 p.m.—Le Vieux Carillon.
10.00 p.m.—"The Musical Merry - Go-Round".
10.30 p.m.—Appel en faveur de la Croix-Rouge.
10.35 p.m.—Lloyd Huntley et son orchestre.
10.45 p.m.—Radio-journal français.
10.52 p.m.—Radio-journal anglais.
11.00 p.m.—L'heure exacte.
11.01 p.m.—"Across the Border", relais de la NBC.

DIMANCHE, 17 MAI

6.00 p.m.—Les Grenadiers de Sa Majesté; directeur J. J. Gagnier.
6.30 p.m.—Regards sur le monde actuel; conférencier Victor Barbeau.
6.45 p.m.—Paul De Marky, pianiste.
7.30 p.m.—La Vieille Maison.
8.00 p.m.—"America Dances"; relais du CBS.
8.30 p.m.—Discours de l'hon. Hector Authier.
9.00 p.m.—La Petite Symphonie de Radio Canada à Québec, directeur Jean-Robert Talbot.
9.30 p.m.— "Blue Pacific Moonlight".
10.00 p.m.—"The Mirror of Melody".
10.30 p.m.—Le Vieux Carillon.
10.45 p.m.—Radio-journal français.
10.52 p.m.—Radio-journal anglais.
11.00 p.m.—L'heure exacte.
11.01 p.m.—"Atlantic Nocturne".
11.30 p.m.—"Sweet and Low".

LUNDI, 18 MAI

5.30 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
5.45 p.m.—Horaire des émissions.
5.46 p.m.—Variétés.
6.00 p.m.—Cours de la bourse.
6.15 p.m.—Chansons françaises.
6.30 p.m.—En dinant.
7.00 p.m.—John Cook, baryton.
7.15 p.m.—Les Cavaliers de LaSalle.
7.30 p.m.—Radio-journal français — Première émission.
7.37 p.m.—Radio journal anglais.
7.45 p.m.—Jimmy Namaro, xylophoniste.
8.00 p.m.—"Rhythm River".
8.30 p.m.—"Music for To-day"; relais du MBS.
9.00 p.m.—"Show Shop Songs".
9.30 p.m.—Radio théâtre.
10.00 p.m.—Tambour Battant.
10.30 p.m.—Fémina.
10.45 p.m.—Radio-journal français.
10.52 p.m.—Radio-journal anglais — Edition finale.
11.00 p.m.—L'heure exacte.
11.01 p.m.—Retransmission des cérémonies en l'honneur du Capt. George Vacouver par l'entremise de la NBC.
11.30 p.m.—Paysage de rêves.
12.00 a.m.—Fin des émissions.

L'OPERA

Demain après-midi, CHRC irradiera directement de ses studios : 'La damnation de Faust'', de Berlioz. Cette émission vous sera donnée à 3 heures.

L'ORIGINE DE NOS VIEILLES CHANSONS

Le dimanche soir, à 10 h. 30, Radio-Canada diffuse avec M. Ovila Légaré, une moderne et toute meublée pour une chambre de ces auditions porte surtout sur les explications que donne M. Légaré quant à l'origine des vieilles chansons de chez nous, leurs différentes versions, etc. Voilà certes un programme éducationnel qui ne saurait manquer de plaire à ceux qui s'intéressent au folklore. Ce genre de concert-causerie est d'un précieux apport à l'oeuvre si intéressante d'un Marchand, d'un Barbeau, d'un Massicotte, d'un Bédard, etc.

RADIO-THEATRE

Les artistes dramatiques que dirige M. Albert Duquesne, à Radio-Canada, joueront le lundi soir, 18, à 9 h. 30, une comédie en un acte de Maxime Léry, "Un mari sur mesure".

"AUTOUR DU MONDE"

C'est le programme de la compagnie B. Houde qui fabrique le tabac "Alouette". José et Joson continuent leur randonnée à travers le monde. Les péripéties de cette randonnée sont des plus intéressantes. Tous les dimanches soirs, à 7 heures 15, CHRC vous donne ce programme des plus intéressants.

AU POSTE CKAC

SAMEDI, 16 MAI

9.00 a.m.—Bandwagon. — CBS.
9.30 a.m.—Richard Maxwell. — CBS.
10.00 a.m.—Press Radio News. — CBS.
10.05 a.m.—Fred Feibel at the Organ. — CBS.
11.30 a.m.—Emission Conservatoire de Musique de Cincinnati. — CBS.
12.00 p.m.—Chorale du collège Manhattan. CBS.
12.30 p.m.—Le programme Bee Hive.
12.55 p.m.—Mercuriale des produits laitiers.
1.00 p.m.—Jack Shannon, ténor. — CBS.
1.30 p.m.—Buffalo Presents. — CBS.
2.00 p.m.—Al Roth & Syncopators. — CBS.
2.45 p.m.—Clyde Barrie, baryton. — CBS.
3.00 p.m.—Down By Herman's. — CBS.
3.30 p.m.—Tours in Tone. — CBS.
4.00 p.m.—Frank Dailey et orchestre — CBS.
6.30 p.m.—Press Radio News — CBS.
6.35 p.m.—Al RoRth et son orchestre. — CBS.
7.00 p.m.—Maybelle Jennings — CBS.
7.15 p.m.—"Song Stylists. — CBS.
7.30 p.m.—Causerie de l'A. C. J. C.
8.00 p.m.—L'heure Philip Morris.
8.00 p.m.—Ziegfield Follies of the Air. — CBS.
9.00 p.m.—Bruna Castagna, contralto et un orchestre symphonique. — CBS.
9.30 p.m.—Salon Moderne. — CBS.
10.30 p.m.—L'heure Philip Morris.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.00 p.m.—Bob Crosby et orchestre. — CBS.
11.30 p.m.—Henry Halstead et orchestre.— CBS.
12.00 a.m.—Abe Lyman et orchestre. — CBS.
12.30 a.m.—Orchestre Bernie Cummins. — CBS.

DIMANCHE, 17 MAI

9.00 a.m.—Le dimanche matin chez tante Suzanne. — CBS.
10.30 a.m.—Nouvelles Press-Radio. — CBS.
10.35 a.m.—Sonates de Beethoven, exécutées par Alexander Semmler, pianistes — CBS.
12.30 p.m.—"Romany Trail". — CBS.
3.00 p.m.—L'orchestre symphonique Columbia, dirigé par Howard Barlow.— CBS.
4.00 p.m.—"Sunday Serenade". — CBS.
4.30 p.m.—Chants russes. — CBS.

AU POSTE CKCV

SAMEDI, 16 MAI

8.00 a.m.—Bonjour radiophiles.
8.15 a.m.—Le Réveil.
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner.
8.45 a.m.—Boivin & Fils.
9.00 a.m.—Cocktail matinal.
9.15 a.m.—Empire Shoe Rebuilders.
9.20 a.m.—Laiterie Champlain Ltée.
9.25 a.m.—Lucien Proulx.
9.30 a.m.—Heure Fourrures Frontenac.
9.31 a.m.—La boite à musique — Demandes spéciales.
9.45 a.m.—Pharmacie Jolicoeur.
10.00 a.m.—Teinturerie Parisienne.
10.30 a.m.—Boivin & Fils.
10.45 a.m.—Laiterie Laval, Fortier Ltée, Lévis.
11.00 a.m.—Programme musical.
11.30 a.m.—One Minute Wireless Wave.
12.00 p.m.—L'heure 'Eugène Morel''.
12.01 p.m.—Laiterie Frontenac, Ltée.
12.05 p.m.—Laboratoire Excel.
12.10 p.m.—Landry Jacot Ltée.
12.15 p.m.—Alp. Gauvin, Enr'g.
12.30 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
12.30 p.m.—Taxis Idéal.
12.45 p.m.—Mozart Ltée.
1.00 p.m.—Alex. Coulombe.
1.05 p.m.—Henri Poitras.
1.12 p.m.—Au pays du jazz.
1.14 p.m.—Morisset & Frère.
1.15 p.m.—John Millen Ltd.
1.30 p.m.—Rex Battle — Réseau.
2.00 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
2.01 p.m.—Au pays du jazz.
2.16 p.m.—Avant le magasinage.
2.30 p.m.—Fermeture.
5.00 p.m.—Le thé de 5 heures.
5.30 p.m.—Le Dilettante.
5.59 p.m.—Théâtre Arlequin.
6.00 p.m.—L'heure 'Eugène Morel''.
6.01 p.m.—Jazz.
6.15 p.m.—Modern Neon Nenr'g.
6.30 p.m.—Laiterie de Québec.
6.35 p.m.—Renaud & Cie, Ltée.
6.40 p.m.—St. John Silk Co. Ltd.
6.45 p.m.—St-Cyr & Frère.
7.00 p.m.—Ludger Ferland, Enr'g.
7.15 p.m.—En Argentine.
7.30 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
7.30 p.m.—Le chroniqueur CKCV.
7.45 p.m.—Harmony Sisters.
8.00 p.m.—Récital de piano.
8.30 a.m.—Nos airs favoris — WBS.
8.45 p.m.—La Gitane.
9.00 p.m.—Le tapis magique — WBS.
9.30 p.m.—Let's Go To The Music Hall.
10.30 p.m.—Les Grands succès — WBS.
10.45 p.m.—Canadian Press News —C.C.R.
11.00 p.m.—Fermeture.

DIMANCHE, 17 MAI

12.08 p.m.—Nouveau garage Frontenac.
12.15 p.m.—Cie G. I. Lachance.
12.30 p.m.—Cie J. H. Jacques & Fils.
12.45 p.m.—National Mint Corp'n.
1.00 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
1.00 p.m.—F. A. Fluet, Enr'g.
1.15 p.m.—Poudre à Pâte Champlain.
1.30 p.m.—Théâtre Arlequin.
1.31 p.m.—En Argentine.
1.45 p.m.—La Romance.
2.00 p.m.—Boite à musique — Demandes spéciales.
2.30 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
2.31 p.m.—Boite à musique. — Demandes spéciales.
5.00 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
5.00 p.m.—La Romance.
5.59 p.m.—Théâtre Arlequin.
6.00 p.m.—L'heure "Eugène Morel".
6.01 p.m.—La chansonnette Anglaise.
6.15 p.m.—La gaieté Lyrique.
6.30 p.m.—Au pays du soleil.
6.45 p.m.—Au pays du jazz.
7.00 p.m.—La chanson française, présentation St-Cyr & Frère.
7.30 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
9.30 p.m.—Discours de l'hon. Hector Authier.

AU POSTE CHRC

SAMEDI, 15 MAI

8.00 a.m.—L'horloge musicale — Trans. NBC.
10.00 a.m.—L'heure du déjeuner — Vente Rexall.
10.30 a.m.—Concert varié — J.-RR. Croteau.
11.00 a.m.—Pot-Pourri musical — L'Association des aveugles.
11.30 a.m.—Variétés musicales — Teintures Tintex.
12.00 p.m.—Tante Line — La Peptonine.
12.45 p.m.—Musique du diner — Laiterie Laval.
6.00 p.m.—Musique d'orchestre — Jos. Thivierge Ltée.
7.30 p.m.—En dinant — Trans NBC.
8.00 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
8.45 p.m.—Danses modernes — Trans. NBC.
9.30 p.m.—Au foyer — Trans. NBC.
10.30 p.m.—L'orgue du rêve — Trans. NBC.
10.45 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.00 p.m.—Le reporter C. Robitaille Enrg.

6.00 p.m.—Radio journal politique.
7.15 p.m.—Le programme tabac Alouette.
9.00 p.m.—L'heure dominicale Ford. — CBS.
10.00 p.m.—Terror by night. — CBS.
10.30 p.m.—John Barclay's Community Sing. — CBS.
11.15 p.m.—Vincent Travers et orchestre. —CBS.
11.30 p.m.—Bob Crosby et orchestre — CBS.
12.00 a.m.—Frank Dailey et orchestre. — CBS.
12.30 a.m.—Henry Halstead et orchestre.— CBS.

LUNDI, 18 MAI

9.00 a.m.—Parade metropolitaine. — CBS.
9.30 a.m.—Richard Maxwell. — CBS.
9.45 a.m.—Hubert Hendrie, baryton. — CBS.
10.00 a.m.—"Press Radio News". — CBS.
10.30 a.m.—Poetic Strings. — CBS.
10.45 a.m.—Ozark Melodies. — CBS.
12.30 p.m.—Le programme Bee Hive.
1.15 p.m.—Castoria présente — La chansonnette.
1.45 p.m.—"Between the Bookends. — CBS.
2.30 p.m.—Manhattan Matinee. — CBS.
3.15 p.m.—Milton Charles, organiste. — CBS.
3.30 p.m.—Hoosier Hop. — CBS.
4.15 p.m.—Concert Miniature. — CBS.
4.30 p.m.—L'heure de variétés de Chicago. — CBS.
7.15 p.m.—Jeanne et Arthur.
9.00 p.m.—Radio-Théâtre Lux — CBS.
10.00 p.m.—L'heure Philip Morris.
10.01 p.m.—L'orchestre de Wayne King. — CBS.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Jack Denny et son orchestre.— CBS.
11.30 p.m.—Vincent Lopez et orchestre. — CBS.
12.00 a.m.—Henry Halstead's Orchestre. — CBS.
12.30 a.m.—Hawaii Calls. — CBS.

DES SYMPATHIES

Le département de Ponts et de Construction du C. N. R., local 162, a résolu de présenter leurs sincères condoléances à l'ex-président des griefs, M. W.-J. Edgley, à l'occasion du décès de sa vénérable mère, madame Alex. Edgley.

Ecoutez:
RADIO-REPORTAGES POLITIQUES
Le DIMANCHE SOIR de 6h. à 6h.15
INFORMATIONS vibrantes d'actualité
COMMENTAIRES
DOCUMENTATION complète sur les événements politiques provinciaux
POSTES:
CKAC • CHRC
MONTREAL QUEBEC

F. Leduc et la motion Lauriault
(Suite de la dernière page)

qu'il ne voudrait pas par cette motion entraver l'industrie privée. Toutefois, il n'y a pas de danger. Il demande au secrétaire provincial "de descendre des nuages pour voir la réalité telle qu'elle est. La gauche lui indique une ligne de conduite à suivre, le moyen de résoudre un problème. Donnera-t-il un prolongement pratique à notre suggestion, se demande M. Leduc. Voici ce qu'il faudrait faire: développer nos richesses naturelles non pas au détriment de l'initiative privée, mais en s'occupant de tous les problèmes de l'industrie textile. Il dit qu'il faudrait s'employer à donner du travail à nos techniciens.

Il devrait ouvrir un concours pour tous les techniciens lorsqu'il s'agit de l'exécution de grands travaux. On aurait ainsi des oeuvres valables. Il dit que le ministre de la Voirie a développé nos routes au petit bonheur, faute de bonne organisation technique. A cause de cela, on a fait des dépenses inutiles.

Il dit que nous n'avons pas profité des recherches de laboratoire et que Québec n'est pas à la page dans ses travaux de pavage. "Nous payons $9 la tonne pour le matériel qui sert à paver les routes, dit-il, tandis qu'on ne paye que $3 la tonne au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse. Cela n'arriverait pas si nous avions des laboratoires, bien outillés pour étudier les questions des pavages.

Il dit que les ministres devraient meubler leurs bureaux avec des meubles fait chez-nous avec des bois de chez-nous.

M. Athanase David: On le fait actuellement. On est en train de faire, à l'Ecole Technique tout un mobilier pour le bureau du ministre de l'Agriculture.

M. Leduc: Je suis heureux de l'apprendre.

M. Duplessis: Ca vient trop tard. C'est insuffisant.

M. Leduc poursuit et dit que l'on devrait mettre à plus grande contribution encore les laboratoires de l'école technique.

M. Leduc dit que ces laboratoires de recherches n'auraient pas pu sauver toutes nos inudstries car les causes de cette déchéance sont encore plus profondes que cela. Nos gens n'ont pas eu l'orgueil de laisser un nom à une grande industrie, ils n'ont pas eu l'ambition de créer et de conserver.

M. Leduc dit qu'il n'a pas toute la documentation sous la main et qu'il voudrait bien ajourner le débat.

M. Léon Casgrain: Le débat sera-t-il ajourné ?

M. Taschereau: Nous voulions adopter la motion.

M. Leduc: Je voudrais créer une profonde impression.

M. Taschereau: Elle est profonde.

Le débat sur la motion est alors ajourné.

Les paquebots attendus aujourd'hui et demain
(Suite de la dernière page)

fréteur "Tercero" arrivé aussi hier et qui doit charger à l'Anse au Foulon, une importante cargaison de papier, le "Seven Seas Spy" qui prend une cargaison de bois à destination de l'Angleterre.

VAISSEAUX COTIERS

Plusieurs navires côtiers sont aussi en rade dans le havre : Le Gaspé County est arrivé à 10 heures, hier soir, le "Cap Gaspé" est entré à peu près dans le même temps en roupe pour Gaspé, le "Pictou County" arrivé hier soir avec une forte cargaison générale.

Le "FLEURUS" REPARTIRA LE 20 JUIN

Le "Fleurus" de l'Anticosti Shipping Corporation actuellement dans le havre local après avoir subi certaines réparations d'usage ne repartira que le 20 juin avec un groupe de pêcheurs.

LES FRETEURS

Les fréteurs attendus en fin de semaine sont le "Lionel" qui vient des Antilles avec un chargement de mélasse, de sucre, etc., et la barge "Wellandoc" qui a atteint Montréal en route pour Québec avec un chargement de grain.

LE "NEW-NORTHLAND" REVIENT CE SOIR

Le "New-Northland" de la Clarke Steamship Line est attendu ce soir d'un voyage dans le golfe. Il s'est rendu jusqu'à Cornerbrook, visitant tous les principaux postes de la côte-nord. Le navire repartira pour Montréal après avoir laissé ici une partie de sa cargaison. Il quittera la métropole la semaine prochaine pour un second voyage. Il aura également une forte cargaison et plusieurs passagers.

LE "QUEEN-MARY" N'A PLUS DE PLACES

L'affluence des demandes de places à bord du "Queen-Mary" est si grande qu'on nous affirme que déjà toutes les places sont retenues à bord pour les six premières traversées. M. Randels, le gérant-général du service des passagers pour la ligne Cunard-White Star Line rapporte que les demandes d'embarquements ne cessent d'affluer à son bureau. Ces demandes viennent surtout de l'Amérique du Sud, des toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. On prévoit que le "Queen-Mary" effectuera en tout quatorze voyages, cette saison.

L'"EMDEN" DE PLUS EN PLUS POPULAIRE

Montréal, 16. (Spécial) — La foule ne cesse de se rendre au quai Laurier à Montréal, pour voir le fameux croiseur-école de l'Allemagne. Les demandes de permis au consulat se chiffrent par milliers et l'on prévoit pour dimanche, une affluence extraordinaire de visiteurs. La foule a suivi avec un très vif intérêt les exercices de gymnastique, de signalisation et de navigation faits sur la jetée. Les cadets et marins allemands se sont montrés des cadets accomplis.

LA MAREE

Aujourd'hui, la marée sera haute à 2 heures 38 et à 3.05 cet après-midi. Demain, elle sera haute à 3 heures 40 et à 4 heures 08 p. m.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
Dans l'affaire de :
HENRI BLOUIN,
Québec, Qué. Cédant.
AVIS est par le présent donné que les soussignés ont été nommés syndics aux biens de cette faillite à une assemblée tenue en le palais de Justice à Québec, le 11 mai, 1936.
R.-E. LEPAIVRE, J. MARMETTE & R. LEFAIVRE, Syndics.
Bureaux :
147 Côte de la Montagne,
Québec, Qué.

PROCEDURE SOMMAIRE
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 54175.
COUR DE MAGISTRAT DE DICTRICT
LAURA COUTURE
Demanderesse,
vs
MAURICE DESCHESNES,
Défendeur.
AVIS public est par le présent donné, que les biens meubles et effets mobiliers du dit défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un Bref de Saisie-Gagerie, seront vendus en vertu d'un Bref de Venditioni Exponas, le vingt-sixième jour de mai, 1936, à DIX heures de l'avant-midi, aux "Enchères Marceau Enr", situées au No 12 de la rue St-Joseph, en la Cité de Québec.
Les dits biens meubles et effets mobiliers consistant en : glacière, phonographe, table, etc.
Québec, le 16 mai 1936.
ULRIC GELLY,
H. C. S.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
COUR SUPERIEURE
SOUS LA LOI DES LIQUIDATIONS
Dans l'affaire de :
MAGASINS CARTIER INCORPORE
Corps politique et incorporé, ayant sa place d'affaires à Québec, au numéro 63 de l'Avenue Cartier.
AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'un jugement de l'honorable Juge Gibson, en dâte du 15ième jour de mai 1936, la Compagnie susnommée a été mise en liquidation sous le "Winding Up Act", et les soussignés ont été nommés Liquidateurs provisoires.
AVIS est aussi donné qu'une assemblée des créanciers, contributaires, actionnaires et membres de la dite Compagnie, sera tenue au Palais de Justice à Québec, le 26ième jour de mai 1936, à onze (11) heures de l'avant-midi, pour la nomination des Liquidateurs permanents et des Inspecteurs.
Dâté à Québec, ce 15 mai 1936.
R.-E. LEFAIVRE, JOS. MARMETTE & R. LEFAIVRE,
Liquidateurs Provisoires.
Bureaux :
147 Côte de la Montagne,
Québec.

AVIS DE SOUMISSION POUR PONT

LA MUNICIPALITE DE LA CORPORATION DU COMTE DE LEVIS, donne avis qu'elle recevra des soumissions pour la construction d'un pont sur la rivière Etchemin, Site : Village St-Henri, jusqu'à 8 hrs p.m. (heure solaire), le 1er juin 1936.
Les travaux devront être exécutés suivant les plans et devis préparés par le Ministère des Travaux Publics de la Province de Québec.
Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de garantie, accepté par une banque canadienne, et payable à l'ordre de la Municipalité de la Corporation du Comté de Lévis, pour une somme représentant 10% du montant total de la soumission.
Les soumissionnaires pourront consulter les plans et devis au bureau du secrétaire, ou s'en procurer des copies au Ministère des Travaux Publics de la Province de Québec.
La Municipalité ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune soumission.
Les soumissions devront être faites sur des formules fournies par le susdit Ministère.
Toutes les soumissions devront être scellées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en bas de l'adresse, les mots : Soumission, pont sur rivière Etchemin, la Municipalité de la Corporation du Comté de Lévis, aux soins de Charles Cantin, St-Romuald, Comté de Lévis.
CHARLES CANTIN,
Secrétaire-Trésorier.
St-Romuald, 15 mai 1936. 16-18-19

SOUMISSIONS POUR DU CHARBON ET DU COKE

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées : "Soumissions pour charbon" seront reçues jusqu'à **midi (heure avancée), le lundi, 8 juin 1936** pour la fourniture du charbon et du coke aux édifice du Dominion dans toute la province de Québec.
On peut se procurer des devis et des formules de soumissions en s'adressant à l'acheteur du ministère des Travaux publics, Ottawa; au commis des Travaux, 150 rue Saint-Paul-Ouest, Montréal; au surintendant, 150, rue Saint-Paul-Ouest, Montréal, et au commis des Travaux, édifice de la Douane, Québec.
Les soumissions qui ne seront pas faites sur les formules fournies par le ministère, conformément aux conditions et devis ministériels, ne seront pas étudiées.
Le ministère se réserve le droit d'exiger de l'adjudicataire un dépôt ne dépassant pas 10 pour cent du montant de la soumission, afin d'assurer la bonne exécution du contrat.
Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 11 mai 1936.

CHOIX spécial de belles VACHES LAITIERES
J'arriverai lundi, avec plusieurs belles vaches à lait HOLSTEIN et DURHAM, achetées des fermes les plus recommandées. J'aurai aussi 3 chevaux de travail et de voiture. Venez me voir avant d'acheter ailleurs, mes prix défient la compétition.
WILBROD SAVARD
Commerçant de vaches laitières
172, Marie de l'Incarnation.
Tél.: 7991

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession.
LA LOI DE FAILLITE
Dans l'affaire de :
LOUIS-PHILIPPE HUARD,
Marchand et Contracteur, Islet Jérémie.
Cédant autorisé.
AVIS est par le présent donné que Louis Philippe Huard, de Islet Jérémie, Co. Saguenay, marchand et contracteur, a, le 7ième jour de mai, 1936, fait une cession autorisée de tous ses biens, et que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec, au Greffe de la Loi de Faillite, au Palais de Justice, le 26ième jour de mai, 1936, à 11 heures de l'avant-midi.
Pour avoir droit de voter à la dite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.
Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens, doivent les faire parvenir au gardien ou au syndic, lorsqu'il sera nommé, avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit, sans égard à ces réclamations.
Québec, ce 12 mai, 1936.
J.-HENRI JOBIN,
Gardien.
80 rue St-Pierre, Québec.

PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
COUR SUPERIEURE
SOUS LA LOI DE FAILLITE
Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une ordonnance de séquestre.
Dans l'affaire de l'actif de :
L'HOTEL LORRAINE LIMITEE,
Corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaire à Québec.
Hôtel, 9-11, des Jardins, Québec. Failli
AVIS est par les présentes donné que le susnommé a été déclaré en faillite et qu'une ordonnance de Séquestre a été rendue le 14 mai, 1936, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27ème jour de mai, 1936, à 11 heures de l'avant-midi, à Québec, au Palais de Justice.
Pour vous donner droit de vote à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.
Tous ceux qui ont des réclamations contre cette faillite, devront produire leur réclamation entre les mains des Gardiens ou des Syndics, quand ils seront nommés avant que la distribution soit faite, autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard à ces réclamations.
Québec, le 15 mai, 1936.
R.-E. LEFAIVRE, J. MARMETTE & R. LEFAIVRE,
Gardiens.
Bureaux :
147 Côte de la Montagne,
Québec, Qué.

Succession de feue Demoiselle CATHERINE McLAUGHLIN, en son vivant de St-Gabriel de Valcartier.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que VENDREDI, le VINGT DEUXIEME jour du mois de mai, 1936, à DIX heures de l'avant-midi (heure solaire), je procéderai à la mise aux enchères et à la vente, à la porte de l'église de St-Gabriel de Valcartier, des immeubles appartenant à la dite succession et comprenant les lots connus et désignés sous les numéros 364 et 367 du cadastre pour la paroisse de St-Gabriel de Valcartier.
Ces deux lots forment une ferme d'environ (200) deux cents acres en superficie, avec maison, grange et dépendances, avec au dela de 40 acres en front sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier, à environ un mille de l'église.
Pour toutes informations et pour visite des lieux, prière de s'adresser au soussigné,
ADELARD L'HEUREUX, notaire,
Loretteville, P. Q.

AVIS

Avis est par le présent donné que Monsieur Charles Cantin, maire de Val St-Michel, s'adressera à la Législature de la province de Québec pour faire amender l'article 499 de la charte de la cité de Québec, en y ajoutant un paragraphe à l'effet que ledit article ne s'applique pas au Lac Cantin, sur la rivière Nelson, situé à une distance de sept milles et quart en remontant le lit de la rivière, à partir de la prise d'eau de la cité de Québec.

Québec, le 24 avril, 1936.
Boulanger, Marquis & Lessard,
Procureurs de M. Charles Cantin
Maire de Val St-Michel.

SOUMISSIONS POUR DRAGAGE

DES soumissions cachetées adressées au soussigné et portant en suscription les mots: "Soumission pour dragage, Cross Point, P. Q.", seront reçues jusqu'à **midi (heure avancée), le vendredi 22 mai 1936.**
On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le Ministère et conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.
On peut se procurer les devis et formules de soumission combinés en s'adressant au soussigné, ainsi qu'au bureau de l'ingénieur régional, rue de la Cathédrale, Rimouski, P.Q.
Les soumissions devront comprendre le remorquage de la drague et ses accessoires, aller et retour.
Les dragues et autre outillage qu'on se propose d'employer pour ces travaux devront avoir été dûment enregistrés au Canada le ou avant le trente et unième jour de décembre 1929, ou avoir été construits et enregistrés au Canada depuis ladite date.
On devra joindre a la soumission un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans conditions par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant. En nul cas la garantie ne devra être moins de $500.00.
Par ordre.
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics.
Ottawa, le 11 mai 1936.

LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN
Dans l'affaire de: EMILE GODIN, Boucher, 280½, rue St-Olivier, Québec, Qué., Failli.
AVIS est par le présent donné que: LUNDI le 25 MAI 1936 à 11 HEURES A. M. (Heure avancée) sera vendu à mon bureau No. 85, rue St-Pierre, Edifice Canadian Pacific Express, Québec, Qué., l'actif en cette affaire comme suit:—

Item A	—Un Comptoir frigidaire "Sherrer"	$500.00
Item B	—Un Moulin à viande électrique	150.00
Item C	—Une Balance Standard (30 lbs)	150.00
Item D	—Une Balance Standard (30 lbs)	150.00
Item E	—Une Balance au mur (650 lbs) "Forschner"	25.00
Item F	—Un Couteau à jambon électrique "Dayton"	125.00
Item G	—Une caisse Enregistreuse "National"	25.00
Item H	—Un coffre fort 30 x 30 "Taylor"	50.00
Item I	—Un Registre McCaskey	25.00
Item J	—Un Bloc à viande Eureka 26 x 30	20.00
Item K	—Un Bloc à viande Eureka 30 x 32	30.00
Item L	—Un Bloc à viande Eureka 25 x 60	50.00
Item M	—Deux comptoirs en marbre 24 x 96	25.00
Item N	—Une enseigne lumineuse	25.00
Item O	—Une presse à saucisse	15.00
Item P	—Une balance plate forme "Fairbanks" 1,000 lbs	10.00
Item Q	—Garnitures et installations	139.00
Item R	—250 Actions de "Peck television Corp. Inc.	
Item S	—10,000 Actions de "Rouyn-Chibougamou Mining Co. Ltd.	

La vente se fera pour chaque item séparément "en bloc" et au plus haut enchérisseur pour tous les item.
La liste de l'installation et des garnitures est visible à mon bureau No. 85, Rue St-Pierre, Québec.
Le magasin sera ouvert VENDREDI, le 22 mai, 1936 pour inspection.
CONDITION DE PAIEMENT:—
ARGENT COMPTANT
Daté à Québec le 9 mai, 1936.
LUCIEN CHAREST,
SYNDIC.
Bureaux: 85, rue St-Pierre, Québec.

NAISSANCES

LAPLANTE — M. Antonio Laplante et Mme Laplante, (née Marie-Thérèse Rochette), de Jacques-Cartier de Québec, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 13 mai et baptisé le 15 mai, sous les prénoms de Joseph-Alphonse-Laurent.

Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Deschamps, de Québec, amis de la famille. Porteuse, Mme Gaudiose Beaubien, amie de la famille.

LEBEL — M. Rosario LeBel et Mme LeBel, (née Blanche Baribeau), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 12 mai et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Arthur-Majella-Paul.

Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Morency, amis intimes de la famille. Porteuse, Mme Germaine Gravel, grand'tante de l'enfant. -b

TANGUAY — M. Achille Tanguay et Mme Tanguay, (née Marie-Yvonne Bédard), ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 10 mai et baptisé le même jour, en l'église de la paroisse du Sacré-Coeur de Jésus, par Monsieur l'abbé Eudore Trépanier, sous les prénoms de Joseph-Wilbrod-Albert-Jean-Paul.

Parrain et marraine, M. et Mme Wilbrod Bédard, grands-parents de l'enfant. Mlle Marie-Jeanne Bédard, portait son neveu sur les fonts baptismaux. -b

ST-CYR — M. G.-Emile St-Cyr et Mme St-Cyr, (née Alphonsine Boucher), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 12 mai et baptisé le 13, sous les prénoms de Joseph-Robert-Paul-Henri.

Parrain et marraine, M. et Mme Henri St-Cyr, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Marcelle Coulombe, amie de la famille. -b

MARIAGE

CORMIER-LAMONTAGNE — On annonce pour le 26 mai, en l'église St-Charles de Limoilou, le mariage de Mlle Jeannette Lamontagne, fille de M. et Mme Honoré Lamontagne, employé C. N. R., avec M. Armand Cormier, comptable, fils de Mme Vve Edmond Cormier, Québec. Pas de faire-part. 1b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

CORNEAU — A Limoilou, le 15 mai 1936, à l'âge de 18 ans, est décédée subitement, Mlle Alma Corneau, fille adoptive de M. Ludger Lamothe, détective Provincial.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 122 10e Rue, à 8 heures 50, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. -b

COTE — A St-Agapit, le 14 mai 1936, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Côté, époux de Alvina Bélanger.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 8 heures 30, en l'église de St-Agapit et de là au cimetière. -b

GIGNAC — A Québec, le 14 mai 1936, à l'âge de 55 ans, est décédée Mlle Stéphanie Gignac, fille de feu Louis Gignac, ancien clerc au marché, et de feu dame Stéphanie Lortie.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, No 36 rue Bayard, à 9 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Elle était la soeur de Mme Odilon Brindamour ,née Marie-Louise Gignac.

GINGRAS — Le mardi, 19 mai, à 9 heures a.m. (heure solaire), sera chanté en l'église de Berthier (en Bas), le service de madame Henri Gingras (Anna Lepage), décédée à Palm Beach Floride, le 30 mars 1936, à l'âge de 61 ans. 15mai-3fs

MILLER — A l'Hôpital St-Sacrement, le 15 mai 1936, à l'âge de 44 ans 6 mois, est décédé M. Georges Miller, époux de dame Eva Laprise.

Les funérailles auront lieu lundi, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 970 rue St-Vallier, à 7 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière St-Charles. -b

NORMAND — A Charny, le 15 mai 1936, à l'âge de 49 ans 9 mois, est décédée dame Azilda Dussault, épouse de sieur Moïse Normand, junior.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures (heure solaire).

Départ de la maison mortuaire, No 131 rue Poirier, à 8 heures 45, pour l'église de Charny, et de là au cimetière de la paroisse.

Elle était des dames de Ste-Anne et de l'Union de Prières. -b

SAVARD — A Québec, le 14 mai 1936, à l'âge de 32 ans, est décédé M. Joseph Savard, fils de feu Alexis Savard et de dame Albertine Girard.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 170, 2e Rue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Charles de Limoilou, et de là au cimetière St-Charles. 16mai-2fs-b

SERVICES ANNIVERSAIRES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

FALARDEAU — Mardi, le 19 mai, sera chanté, à 8 heures, en l'église de St-Roch de Québec, le service anniversaire de feu J.-E. Falardeau, maître-boulanger, époux de dame Philomène Letarte. -b

MATHURIN — A la Basilique d'Ottawa, le 29 mai, à 7 heures, sera chanté le service anniversaire du Capt. Edmond Mathurin, ancien employé civil.

POULIOT — A St-Michel de Bellechasse, sera chanté, mardi, le 19 mai, à 9 heures, (heure solaire), le service anniversaire de Madame Vve François Pouliot, née Azilda Lamontagne. 16mai-2fs-b

REMERCIEMENTS

BEAUDET — Madame Conrad Beaudet, Monsieur Conrad Beaudet, ainsi que toute la famille, désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui à l'occasion de la mort de leur fille, Mlle Berthe Beaudet, décédée à Québec, le 29 avril, à l'âge de 20 ans et 5 mois, leur ont exprimé leur sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, affiliations ou cartes de sympathie, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

RICHARD — Mme Vve Alexandre Richard et sa famille, Joseph, François Richard, Mme J.-A. Venne, présentent leur profonde gratitude à tous les parents et amis pour leurs témoignages de sympathie à l'occasion de la mort de Alexandre Richard, par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. -b

REMERCIEMENTS à saint Joseph, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. C. L.

TRIBUTS FLORAUX
Prix modérés chez
McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean — Tél.: 2-6868

AVOCAT
Achille Pettigrew, C. R.
111, Côte de la Montagne, Québec
TEL. : 2-5860

VETEMENTS DE DEUIL!
Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.
Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.
Messieurs, nous sommes en mesure de vous confectionner un complet sur mesures et vous le livrer pour les funérailles.
M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve.

SERVICES FUNERAIRES

J.-E. Lefebvre fleuriste
SPECIALISTE : Bouquets de mariées naturels et artificiels, morceaux mortuaires et fleurs pour toutes occasions. Maison fondée en 1906, 54 Côte du Palais, tél.: 2-2180. Serv-Fun-R

Nouveaux incidents à la séance du comité des Comptes Publics

(Suite de la page 3)

mention, c'est qu'il n'y a pas eu de frais de voyages qui ont été payés.

M. Bourque : Les factures que j'ai sont marquées "F. O. B."

M. Morel : Lorsque les frais de transport sont payés, il en est fait mention.

M. F.-M. GIBAUT

Le surintendant des pêcheries maritimes pour la province est appelé à témoigner ensuite. En réponse aux questions de M. Oscar Drouin, il déclare qu'il remplit cette fonction depuis mars 1929. Il a passé trente ans au milieu des pêcheurs, et s'est occupé d'affaires de pêche sur la côte de Gaspé. Il a été déjà au service de Robin Jones Limited qui possède 22 succursales dans toute la province.

A la demande de M. Oscar Drouin, M. Gibaut explique ensuite le système de distribution des octrois aux pêcheurs pour construction de barques.

M. Gibaut : Avant 1933, nous donnions un octroi aux pêcheurs qui faisaient application pour la construction d'un bateau de pêche. Après la construction de ce bateau, on lui faisait remplir la formule que je produis. Dans la suite, on s'est aperçu que dans plusieurs cas, on construisait des bateaux seulement pour avoir l'octroi. Le commerce de bois avait diminué alors sur la côte, et pendant l'hiver les gens construisaient des barques.

M. Duplessis : Combien de temps est-ce que ce système a duré ?

M. Gibaut : De 1930 à 1933. Depuis 1933, nous avons fait préparer un questionnaire que les pêcheurs devaient remplir.

M. Drouin : Quel est l'octroi que vous accordiez pour ces barques ?

M. Gibaut : Nous avons commencé par $4.00 du pied de (keel) de 1930 à 1933. Dans la suite, on a exigé des barques de dix-huit pieds, en 1933, je pense, et on payait $3.00 du pied pour un bateau.

L'hon. Perrault : Quel genre de bateau ?

M. Gibaut : Une barque de pêcheur. Avant 1933, il n'y avait pas de formules et de correspondance et tous les pêcheurs en profitaient.

M. Duplessis : Qui payait ces octrois ?

M. Gibaut : Le département de la colonisation, mais sur production de la formule signée par l'inspecteur du district.

M. Drouin : Pouvez-vous dire que jamais depuis trois ans ces formules n'ont été transmises sans être accompagnées d'une lettre dans aucun cas ?

M. Gibaut : Il peut y avoir des cas où ça s'est présenté, mais au bout de deux ans les lettres étaient détruites.

M. Drouin : Je veux avoir toute la correspondance échangée entre ceux qui recevaient les octrois, les inspecteurs, et toute autre personne.

M. Gibaut : Avant 1933, nous n'avons pas toute la correspondance, car tous les pêcheurs recevaient l'octroi.

M. Drouin : Quand un pêcheur s'adressait au département pour avoir un octroi, c'était de la correspondance officielle ça.

M. Gibaut : Il n'était pas obligé d'adresser de la correspondance car tous avaient l'octroi accordé.

(Ici, M. Alexis Caron intervient, mais M. Duplessis commence à protester).

M. Caron : Le chef de l'opposition n'a pas le monopole de la parole ici, et il ne l'aura pas. Le député de Hull ne le laissera pas faire.

Voix à droite : Très bien . . . très bien !

M. Drouin : Je veux savoir quelle est la correspondance qui a été détruite de 1930 à 1933 ?

M. Gibaut : Au bout d'un certain temps, nous repassons la correspondance et s'il y a des documents qui ne sont plus bons, on les jette.

M. Drouin : Il pouvait y avoir des plaintes parmi ces documents?

M. Gibaut : Il ne pouvait y avoir des plaintes dans le temps, tous les pêcheurs recevaient cet octroi. Mai,s après par exemple . . .

M. Duplessis : Vous avez déclaré que pendant trois ans, les pêcheurs ont construit des barques pour avoir les octrois seulement ?

M. Gibault: Ah non, par exemple, pas tous. Nous nous sommes aperçus de la chose dans certains cas.

M. Duplessis : Dans combien de cas ?

— Je ne puis vous répondre.

— A peu près ?

— Cela est impossible à dire de mémoire.

— Pendant la période électorale de 1931, n'est-il pas vrai que les octrois ont été de $50,000 plus élevés que l'année précédente et l'année suivante ?

— Je ne puis vous dire ceci de mémoire. Je vais aller chercher les renseinements, et dans cinq ou dix minutes vous pourrez les avoir.

M. Oscar Drouin : Avez-vous les formules des demandes d'octrois entre 1930 et 1933 ?

M. Gibaut : Oui. (Le témoin en produit des exemplaires).

L'hon. J.-E. Perrault : Vous avez produit des formules pour l'obtention des octrois. Je comprends qu'au bas de ces formules il y a une déclaration de l'inspecteur des pêcheries. Combien aviez-vous d'inspecteurs sur la côte nord ? de 1930 à 1933 ?

M. Gibaut : Nous en avions deux sur la côte nord et deux sur la cô-

Comptes Publics—Copie A—SAMSO

te de Gaspé.

L'hon. Perrault : Avez-vous payé des octrois sans qu'il y ait eu production du certificat de l'inspecteur ?

—Jamais.

—Pourriez-vous nommer les noms de ces inspecteurs ?

—De Tadoussac à Natashquan, c'était M. Achille Cormier. De Natashquan à Blanc-Sablon, c'était M. John Wilcox. Dans la péninsule, à l'ouest de Bonaventure jusqu'à Cap Gaspé, c'était M. J.-A. Bourget. Enfin, de l'autre côté, c'était M. Jacob Packwood jusqu'à Matane.

—C'étaient des gens d'expérience.

—Oui.

—Après avoir reçu les formules de quelle manière le département payait-il ces octrois ?

—Après avoir reçu les formules, nous donnions un permis de construire si la formule était acceptée évidemment. Une fois que la construction du bateau était terminée, le pêcheur devait remplir la même formule avec un certificat de l'inspecteur.

M. Duplessis : Vous avez mentionné le nom de M. Packwood comme inspecteur. Est-ce le même qui a été condamné pour intimidation électorale ?

—Oui.

—Est-il encore à l'emploi du département ?

—Oui.

—Quel est son salaire ?

—$1,400, je crois, ce n'est pas moi qui fais la paie.

—Etes-vous intéressé dans la Robin Jones Limited ?

—Non, aucun intérêt.

—Quand la correspondance a-t-elle a été détruite ?

—J'ai dit deux ou trois ans après.

—Comment l'avez-vous détruite s'il n'y en avait pas ?

—J'ai dit que la correspondance se rapportant entièrement à la construction des bateaux il n'y en avait pas à la date dont vous parlez, mais il y avait d'autres correspondances.

—De 1930 à 1933, avez-vous reçu des lettres des députés ministériels pour ces octrois en vue de la construction de barges ?

—J'ai dit qu'au meilleur de ma connaissance il n'y en avait pas à cette date.

M. Duplessis : Vous êtes sous serment.

—Je ne suis pas pour me parjurer pour deux ou trois lettres.

—Combien de lettres ont été détruites ?

—Des centaines. Quand nos filières étaient remplies les lettres qui n'étaient pas importantes nous les détruisions. J'ai dit qu'il n'y avait pas dans ces lettres de correspondance se rapportant seulement aux barges. Nous avons eu les lettres dont vous parlez après 1933 alors que le système des permis a été établi, mais avant cela nous en donnions à tous sur recommandation de l'inspecteur.

M. Duplessis : Mon collègue M. Oscar Drouin nous dit qu'après 1933 il y avait des lettres des députés ministériels se rapportant à la construction de ces barges.

—Ah oui; mais parce que nous refusions les octrois. Vous allez voir ici, par exemple, dans cette correspondance des lettres dans lesquelles le député recommandait l'octroi, mais nous avons refusé. A ce moment, le docteur Trudel demande un document en disant: "On peut bien consulter les documents puisque le ministre (M. Perrault) vient de les consulter."

L'hon. Perrault : Je demanderai à mon collègue de ne pas faire d'insinuation. Les documents étaient là et tout le monde les a consultés.

Le président Casgrain : M. Drouin vient de les consulter lui-même. Je ne crois pas qu'on ait raison de faire de telles insinuations.

M. le Dr Trudel : Je n'ai rien insinué.

(M. Gibaut se retire pour aller chercher les autres documents).

M. L.-A. RICHARD

M. Duplessis : Avez-vous déjà été notifié que des employés de la colonisation dans l'Abitibi avaient fait des détournements de fonds ?

—Je ne m'en rappelle pas.

—A Amos, par exemple ?

—Bien oui; un employé est parti et il était en défaut de $2,000, je crois, je parle de mémoire.

—Il avait volé ce montant au département de la colonisation ?

—Je me demande si c'était au département ou au chef de district.

—Il travaille encore pour le département ?

—Je ne le crois pas. Si c'est l'homme que j'ai dans l'esprit, je puis vous dire que non...

—Voulez-vous produire la liste de ceux qui se sont rendus coupables de détournements de fonds au service de la colonisation, et voulez-vous nous dire si on a fait signer aux colons des reçus pour des effets que ces colons ne recevaient pas.

—Je la produirai.

M. Duplessis : A part de l'Abitibi, depuis 1930, avez-vous été avisé que des employés avait fait des détournements de fonds ?

M. Richard : Je ne sais pas, de mémoire.

—Rafraichissez votre mémoire.

—Je le ferai.

—Le détournement de fonds consiste à produire des factures inexactes et falsifiées ; cela veut dire l'action d'un employé qui produisant des comptes faux, retire plus d'argent qu'il n'en devrait retirer.

Le Dr Hamel : Avez-vous un casier spécial pour les détournements? (rires à gauche).

M. Richard produit alors plusieurs documents qui lui ont été demandés.

M. Duplessis : Avez-vous l'état pour les fils de cultivateurs ?

—Non, à la prochaine séance.

M. Richard : Je produis l'original de l'état des frais de déménagement de M. Grenon.

M. Duplessis : Je vous ai demandé un état des argents payés, dépensés, engagés à même le budget ordinaire de la Colonisation.

M. Richard : Nous sommes en train de préparer les états.

M. Duplessis : Pour la Colonisation, à même le $10,000,000. Je veux savoir aussi quels sont les montants engagés.

—Cela ne devrait pas être long. Nous allons commencer par vous donner un état des sommes dépensées, nous vous donnerons ensuite un état des sommes engagées

Il est ensuite question des engagements écrits et des engagements "moraux".

—Fournissez aussi une liste des engagements moraux.

M. J.-E. Perrault : Cela n'est pas possible !

M. Duplessis : Il peut y avoir des engagements pris par les députés, ou achats sans écrits, ce sont quand même des engagements moraux. Je voudrais avoir cela.

M. Oscar Drouin : Je voudrais avoir copie d'une lettre de M. Jules Brillant, en date du 2 janvier.

M. Richard : C'est une lettre personnelle.

M. Duplessis : Marquée personnelle ?

M. Richard : Oui.

M. Duplessis : Personnelle ou confidentielle?

M. Perrault : On ne peut forcer le témoin à produire une lettre personnelle.

M. Duplessis : Dans ce cas, cela voulait dire que le signataire voulait que la lettre arrivât au destinataire.

M. Duplessis demande certains détails au sujet de la lettre. M. Perrault s'objecte.

M. Duplessis : (au témoin) Cette lettre est de sa nature confidentielle ?

—Oui.

Le Dr Hamel : Comment se fait-il que M. Perrault s'objecte à la production d'une lettre qui se rapporte à une autre qui n'est pas confidentielle ?

M. Oscar Drouin : Voulez-vous demander à M. Jules Brillant s'il a objection à ce que sa lettre soit produite et nous donner la réponse mardi ?

M. Richard : Oui.

M. Duplessis appelle ensuite M. Walter Manning.

M. John Bourque : Avez-vous les états au sujet des états de bois, de bardeaux.

M. Manning : On est à les préparer.

—Ce bois a été acheté f. o. b. ?

—Certaines factures comportent le fret, et il a été chargé. Le fret a toujours été payé par le département. MM. Daigle & Paul ont parfois payé le fret, mais nous leur avons ensuite remboursé le fret.

—Où sont les comptes ?

—On doit les avoir en filière.

—Daigle & Paul font-ils le commerce de l'étoupe ?

—Ils nous en ont vendu.

—Vous avez demandé des prix à diverses maisons ?

—Oui !

—Donnez copie des soumissions ?

—Ce sont des soumissions par téléphone, on était pressé.

—Mais, il y avait des moments de relâche ?

—Nous expédions 500 commandes par semaine. Il n'y avait pas grands moments de relâche.

—Avez-vous travaillé pour la Commission Scolaire de Montréal ?

—Oui.

—Quand?

—En 1933, mais je me demande si cela regarde le comité.

M. Duplessis demande combien il a été payé de frais de transport à même les crédits de la Colonisation.

Le témoin répond que le comptable serait en mesure de dire ça.

M. Duplessis: Vous avez acheté des patates du Nouveau-Brunswick.

—Je ne le sais pas !

—Comment cela !

—C'est avant moi.

—Qui était acheteur alors.

—Je crois qu'il n'y en avait pas !

—Lh'on. J.-E. Perrault fait ensuite produire une liste des maisons qui ont fourni du bois à la province pour fins de colonisation.

M. J.-G. Morel prend la liste et dit qu'il voudrait la comparer. On lui demande de la produire quitte à la corriger plus tard s'il y a lieu.

M. Perrault (à M. Manning). Il y a dans cette liste un item de $31,084.90 à la Abitibi Lumber de Amos, c'est dans l'Abitibi. M. Perrault nomme plusieurs autres marchands de l'Abitibi qui ont aussi fourni des matériaux au gouvernement pour des sommes considérables

Le témoin dit qu'il pourra donner la nomenclature des matériaux achetés.

M. Perrault: combien de maisons ont été construites pour les colons en Abitibi.

M. Manning.—Je ne suis pas en état de répondre à cette question moi-même, mais nous avons cela au département.

M. CHARLES LANCTOT

M. Duplessis appelle Me Charles Lanctot, assistant du procureur général de la province. Avant qu'il soit rendu à la table, le président Léon Casgrain rappelle qu'une question posée la veille à M Lanctot au sujet de savoir s'il a été avocat d'autres compagnies, reçu des honoraires de ces compagnies, etc., a été suspendue.

M. Léon Casgrain: Cette question est-elle retirée.

M. Duplessis: Nous ne sommes pas "retireux". La question est suspendue.

M. Duplessis, (A Me Lanctôt:) Sous le même serment que vous avez prêté hier, n'est-ce pas?

—Oui.

—Hier, il a été question de certaines attributions de l'assistant du procureur général. En vertu des Status Refondus de 1925, chap. 20, art. 10, l'assistant du procureur général fait partie de la trésirerie de la province avec le ministre du trésor, le premier ministre et le ministre des terres et forêts.

—Oui.

—Il est aussi question au chapitre 16 des attributions de l'assistant procureur général.

—Oui.

—Avez-vous besoin des statuts pour y référer?

—Je les connais par coeur.

—Hier, vous ne le saviez pas !

—Je ne savais par le numéro de l'article.

—M. Duplessis continue à lire les articles qui se rapportent aux attributions du procureur général et de l'assistant du procureur général il demande à M. Lanctôt:

—C'est bien ça?

M. Lanctôt: Vous lisez le statut...

—Comme assistant procureur général, vous êtes chargé d'aviser les départements de l'administration.

—Oui.

—Vous agissez comme sous-ministre de tous les départements?

—Sous le contrôle du procureur général?

—Oui.

Vous êtes l'homme de confiance du procureur général?

—Le procureur général ne garderait pas à son service un homme à qui il n'aurait pas confiance.

—Comme assistante procureur général, vous avez la direction de la police provinciale?

—Oui, sujet au contrôle du procureur général.

—Comme assistant procureur général, vous avez un salaire ?

—Oui, j'ai des émoluments de $6,000 par année.

—A part cela, vous chargez des honoraires lorsque vous plaidez une cause pour la province de Québec? Vous chargez les honoraires que vous voulez?

—Non, pas les honoraires que je veux. Je charge un honoraire lorsque j'examine des causes pour la province de Québec ou que je suis appelé à plaider pour la province. Mes notes d'honoraires sont alors examinées par le trésor et payées par le trésor.

—Vous chargez les honoraires que vous pouvez?...

—Comme tous les avocats, je charge ce que je crois être juste. J'aime ma profession et je ne charge que ce que je crois être juste. J'ai eu l'occasion de comparer mes notes d'honoraires avec celles d'autres avocats avec qui j'ai plaidé et les miennes étaient meilleur marché que les leurs.

—Si vous entrez sur ce terrain, vous allez me forcer à faire des comparaisons...

—Ce n'est pas moi qui ai ouvert la porte, c'est vous , j'ai répondu à votre question.

—A part les émoluments que vous retirez, vous avez des honoraires pour les causes ou la province de Québec est intéressée?

—Pour les causes que je plaide ou que je prépare, pas pour toutes les causes dans lesquelles la province est intéressée. Je ne charge rien lorsqu'on me demande mon avis sur de s causes qui ne sont pas litigieuses, ou dans lesquelles je n'agis pas moi même comme avocat. Je ne charge d'honoraire que lorqu'il s'agit de défendre des causes.

M. Peter Bercovitch: Pour le gouvernement?

—Oui.

M. Duplessis: Vous comparaissez dans toutes les causes du gouvernement?

—Oh mon Dieu non, pas toutes. Il y en a des centaines et des milliers dans lesquelles je ne comparais pas !

—Oui, les causes d'automobiles, des liqueurs...

—Non, même dans plusieurs causes civiles ou je n'agis pas moi-même comme avocat.

—Voulez-vous nous faire une liste...

—Non.

—Comment non. Vous ne pouvez dire non, jurer que non avant que je vous aie posé ma question!

—Je suis avocat comme vous, plus modeste peut-être, et si je réponds non, c'est parce que j'ai prévu votre question.

M. Duplessis: Laissez moi finir ma question, vous ne pouvez jurer d'une chose avant de savoir ce que je veux vous demander.

M. Peter Bercovitch: M. le président, je m'objecte. Le comité doit se rendre compte au sujet des sommes déboursées à même les fonds de la province de Québec Jusqu'ici M. Duplessis a bien conduit sa cause. Il n'a pas le droit de faire des commentaires sur les réponses du témoin. S'il veut plus tard présenter une plaidoirie devant le comité, il lui sera peut-être loisible de le faire. Jusque là, il n'a pas le droit de commenter les réponses reçues.

M. Duplessis: Je veux dire ceci: ce n'est pas moi qui ai commencé. Le témoin a lui même commenté et s'il le fait, je le ferai. Il ne peut jurer d'une chose avant de savoir de quoi il s'agit. Je lui ai posé une question et il me répond non avant que j'aie fini de la poser

M. Bercovitch: Il vous a dit qu'il avait prévu votre question

M. Duplessis, (à M Lanctôt). Eh bien! Quelle question croyez-vous que je voulais vous poser?

—Vous vouliez avoir une liste des causes ou d'autres que moi ont comparu.

—Non, c'est le contraire, je veux avoir une liste des causes dans lesquelles vous avez comparu avec d'autres.

—Vous l'aurez.

M. Bercovitch: Pour quelle période ?

M. Duplessis: Pour commencer, du 1er janvier 1928 à date.

M. Duplessis: Voulez-vous aussi nous donner la liste des avocats au dossier, pour les plaidoiries, ou enquêtes, dans les mêmes causes; ainsi qu'un état des argents qui vous ont été payés par la province à quelque titre que ce soit pour la même période ?

M. Lanctôt: "Je suis prêt à m'en rapporter à ce qui est chargé pour moi au département du Trésor, mais je ne tiens pas de livres.

—Vous ne tenez pas de livres depuis combien d'années ?

—Depuis toujours.

—Alors, comment faites-vous pour préparer votre rapport de l'Impôt sur le Revenu ?

M. Lanctôt: "Ca, ça me regarde!

M. Duplessis: N'oubliez pas que vous êtes ici un témoin ordinaire, M. Lanctôt, et je ne tolérerai pas d'impudences et d'impertinences.

M. Bercovitch: "Je soulève un point d'ordre, monsieur le président. Nous sommes intéressés à savoir ici ce qui se rapporte aux Comptes Publics."

M. Duplessis: Je ne tolérerai pas d'impudences et d'impertinences. Je demande, M. Lanctôt, comment vous faites pour préparer votre rapport sur l'impôt si vous ne tenez pas de livres....

M. Bercovitch: Je soulève la même objection, et je demanderais de plus que la question soit rayée des records.

M. Oscar Drouin: Parlant sur le point d'ordre, je dis que nous avons le droit de contrôler tous les faits qui peuvent nous éclairer sur certains comptes, et de faire toute l'enquête.

M. Bercovitch: "Même la Cour a décrété que dans ces cas on n'a pas le droit d'aller chercher dans les affaires personnelles.

M. Duplessis: M. Lanctôt a dit hier qu'il était prêt à prendre un avocat, et il en a pris un bon. M. Bercovitch dit que nous n'avons pas le droit de faire les recherches dans les questions d'impôts. La Cour d'Echiquier a le droit de le faire, il peut y avoir même appel à la Cour Suprême et au Conseil Privé."

M. Bercovitch: "Quand le gouvernement poursuit... Je tiens à déclarer ici que je ne suis pas l'avocat de personne, pas plus de M. Lanctôt que d'un autre. Je veux que dans cette enquête sur les comptes publics nous obtenions la vérité légalement et pas plus.

M. Duplessis: Le député de St-Louis dit que les tribunaux adjugent sur ces cas seulement quand le gouvernement poursuit, mais je dis qu'ils adjugent même quand le taxé se plaint de la taxe.

Voix à droite : Ça revient à la même chose.

M. Duplessis: Je ne demande pas à M. Lanctôt combien il paie au gouvernement, s'il a payé ou non, ou s'il s'est conformé à la loi. Je lui demande comment il s'y prend pour faire son rapport s'il ne tient pas de livres. Nous ne sommes pas liés par les réponses du témoin, et quant à moi je ne suis pas prêt à accepter toutes ses réponses. Il déclare qu'il ne tient pas de livres, et j'ai le droit de lui demander comment il s'y prend pour faire son rapport sur le revenu. C'est une question de nature à faire peser la crédibilité du témoin pour que nous puissions apprécier la valeur de son témoignage. Je trouve étrange l'attitude des gens de l'autre côté. Dans l'intérêt même de M. Lanctôt, on n'a pas le droit de laisser l'impression qu'il a quelque chose à cacher. Le président Casgrain: "Les pouvoirs de ce comité sont limités par l'article "390", et cette question est limitée par l'article.

M. Oscar Drouin : "C'est le bâillon."

Le président Casgrain: "Messieurs, je proteste contre cette remarque. Je me suis efforcé, et tout le monde m'en rendra témoignage, de présider avec dignité et impartialité. Je trouve cette question illégale d'après nos règlements, et je ne permettrai pas qu'on dise que je veux imposer le bâillon."

M. Oscar Drouin : "Je ne dis pas cela contre vous, monsieur le président. Je veux dire que la majorité ministérielle s'est aperçue que les déclarations de M. Lanctôt pouvaient être compromettantes, et elle a décider de faire imposer le bâillon. D'ailleurs le député de Drummond a donné l'exemple au début en demandant d'appliquer l'article "390".

M. Bercovitch: Monsieur le président, votre décision est rendue. Ces commentaires sont superficiels, et ils ne devraient pas paraitre dans les minutes de ce comité."

Le président Casgrain: Ici, comme en Chambre, je crois, on n'a pas le droit de critiquer la décision du président, on peut tout simplement en appeler d'une décision.

M. Duplessis: On veut créer une impression dont le témoin lui-même va souffrir, et on veut même faire rayer des déclarations des records du comité. "L'autre jour, le Procureur-Général a dit qu'on prendrait toutes les déclarations.

L'hon. Perrault: "J'ai dit avoir constaté que le sténographe prenait les déclarations de M. Duplessis et que de ce côté ici nous n'avions rien. J'ai ajouté que si l'on prenait les déclarations d'un côté, on devrait prendre celles de l'autre également".

M. Hould (sténographe judiciaire au service du comité). Je désire faire une remarque. Je n'ai reçu instruction d'aucun parti. Je prends ce que je peux, et je ne dois pas plus au gouvernement qu'au parti adverse. Pour moi, bleu, rouge ou vert, ça ne me fait rien, je gagne le pain de ma famille."

Des voix: Très bien... très bien!

L'hon. J.-E. Perrault: "Je n'accuse personne, et je comprends très bien, mais j'ai dit que nous avions constaté que certains commentaires manquaient.

M. Hould: "Il n'y a aucun blâme à adresser; ça se fait des deux côtés.

M. Duplessis: Quelle était la question ?

M. Hould répète la question et demande s'il va la retrancher comme l'a demandé M. Bercovitch.

M. Duplessis: Une minute, ce n'est pas M. Bercovitch qui mène ici.

M. Bercovitch: Je me suis adressé au président pour lui demander si la question ne devait pas être biffée.

(On discute maintenant pour savoir si les sténographes vont enregistrer seulement les questions, réponses et objections, ou enregistrer même les commentaires. Finalement on s'entend pour que les commentaires ne soient pas recueillis).

On revient à la question principale. M. Duplessis déclare qu'il en appelle de la décision du président Casgrain ne lui permettant pas de demander à M. Lanctôt comment il prépare son rapport sur le revenu. Un premier vote est recueilli, et par 19 voix contre 12, la décision du président est maintenue. Le vote est partagé comme suit:

Pour maintenir la décision:

Les honorables Bastien, David, Godbout, Francoeur, Mercier, Perrault, MM. Bercovitch, Bergeron, Caron, Casgrain, Connors, Dansereau, Delagrave, Gaudet, Messier, Turcotte, Rajotte, Taschereau (Robert) et Thurber. (19).

Contre la décision du président : MM. Bourque, Drouin, Duguay, Duplessis, Fisher, Hamel, Lesage, Rochefort, Sauvé, Tardif, Tremblay, et Trudel. (12)

La décision du président ayant été maintenue au vote, M. Duplessis revient à la charge quand même.

M. Duplessis : M. Lanctôt, comment faites-vous vos rapports au gouvernement fédéral pour l'impôt sur le revenu?

M. Bercovitch : C'est la même question, monsieur le président.

Le président Casgrain : C'est la même question sous une autre forme. Je déclare la question illégale.

M. Duplessis : Puisque vous déclarez la question illégale, j'en appelle de nouveau de votre décision. Nouveau vote.

Pour la décision rendue : Les honorables Bastien, David, Francoeur, Godbout, Mercier, Perrault, MM. Bercovitch, Connors, Casgrain, Caron, Dansereau, Delagrave, Gaudet, Messier, Rajotte, Robert Taschereau, Thurber, Turcotte. (19).

Contre la décision : MM. Bourque, Drouin, Duguay, Duplessis, Fisher, Hamel, Lesage, Monk, Paquette, Rochefort, Sauvé, Tardif, Tremblay, et Trudel. (14).

La décision du président est maintenue cette fois par 19 voix contre 14.

M. Duplessis : Vous avez dit, M. Lanctôt, ne pas tenir de livres.

M. Lanctôt : J'en tiens jamais.

M. Duplessis : Comment faites-vous pour faire vos comptes si vous ne tenez pas de comptes ?

M. Bercovitch : Monsieur le président, le principe est encore le même. On veut s'ingérer dans les affaires personnelles du témoin. S'il s'agit des livres du département, mais ceci ne relève pas du département du Procureur-Général. S'il s'agit, encore une fois, des livres du Procureur-Général, je n'ai aucune objection à retirer ma première objection.

Le président Casgrain : Il s'agit de savoir ce qui se rapporte aux affaires personnelles du témoin dans ce cas.

M.Duplessis: Il y en a trop qui ont des consciences personnelles et des consciences publiques. Le témoin est en charge d'un bureau qui fait partie de la trésorerie. J'ai le droit de lui demander comment il fait pour envoyer ses comptes s'il ne tient pas de comptes. On nous donne à droite l'impression qu'on veut cacher les réponses du témoin.

M. Caron : Il s'agit de savoir si l'on veut parler des comptes du département ou des comptes personnels du témoin.

M. Duplessis : Je ne conçois pas qu'un membre du comité n'ait pas encore compris cette question.

M. Caron : Je proteste. Je vous ai demandé la permission de poser une question; vous avez accepté, et vous n'avez qu'à me répondre poliment.

M. Duplessis : On veut évidemment retarder la procédure.

M. Caron : Je juge la question insultante, et je demande que le chef de l'opposition la retire.

M. Duplessis : Je n'ai rien à retirer.

M. Caron : Que le chef de l'opposition précise au moins s'il s'agit des affaires personnelles du témoin ou des comptes du département du Procureur-Général.

(Ici, le sténographe lit la question . . . comment le témoin fait-il pour tenir ses comptes s'il n'a pas de comptes?

M. Caron : Je demande au témoin de répondre seulement sur ce qui a trait aux comptes publics.

M. Duplessis s'objecte de nouveau, et le président Casgrain intervient : "Je demande au chef de l'opposition de préciser car il s'agit évidemment ici des affaires personnelles du témoin. A moins que la question ne soit plus claire, je dois la déclarer hors d'ordre.

M. Duplessis en appelle de nouveau de la décision du président qui est maintenant de nouveau par un vote de 19 voix contre 14.

Le vote est enregistré comme suit:

Pour la décision : Les honorables Bastien, David, Francoeur, Godbout, Mercier, Perrault, MM. Bercovitch, Bergeron, Caron, Connors, Casgrain, Dansereau, Delagrave, Gaudet, Messier, Rajotte, Robert Taschereau, Thurber, Turcotte, (19).

Contre la décision : MM. Bourque, Drouin, Duguay, Duplessis, Fisher, Hamel, Lesage, Monk, Paquette, Rochefort, Sauvé, Tardif, Tremblay, et Trudel, (14).

La décision du président est maintenue. Comme il est une heure, le président Casgrain propose l'ajournement, mais M. Duplessis prend la parole.

M. Duplessis : Je crois que nous devrions avoir au moins deux séances par jour, le matin et le soir pour pousser cette enquête plus activement. Nous pouvons toujours demander au moins les mêmes privilèges que le comité des Bills Privés qui siège souvent le soir.

Le président Casgrain : Il nous faut la permission de la Chambre, et je suis prêt à soumettre un rapport en conséquence.

M. Duplessis : Pas besoin. Que les ministres y songent d'ici quelques jours. Je le répète nous voulons deux séances, le matin et le soir, car nous entendons procéder avec diligence, et pour ma part j'entends continuer.

M. Bercovitch : Je crois que nous pourrions nous entendre pour ajourner à l'autre mardi, le 26 courant. Le bill de Montréal viendra la semaine prochaine, et il y a un congé de fête au milieu de la semaine. Il est inutile de commencer l'étude du bill de Montréal si ce comité siège. En plus de cela, il y a des délégations qui viendront pour ce bill, et je crois qu'il serait juste pour les députés des deux côtés de la Chambre intéressés dans le bill de Montréal que nous ajournions au 26.

M. Duplessis : Le nombre des membres du comité des Bills Privés est de 90, c'est-à-dire qu'il se compose de toute la Chambre. Personne n'est plus intéressé que l'opposition à surveiller le progrès de Montréal. Le comité des Bills Privés est toujours le comité des Bills Privés. Ceux qui voudront aller siéger à cet endroit pourront y aller. Ici, c'est le comité des comptes publics qui peut s'enquérir de tous les comptes de la province. L'enquête va durer tout le temps qu'elle devra durer, et il me semble qu'on ne devrait pas laisser croire qu'on prend des mesures dilatoires pour la retarder. Je veux que nous procédions avec toute la diligence possible, car pour ma part tant que j'aurai un souffle de vie, cette enquête ira jusqu'au bout.

M. Bercovitch : Monsieur le président, je fais motion pour que nous ajournions au 26.

Le président Casgrain accepte cette motion, mais M. Duplessis en appelle encore de sa décision. On passe au vote, et c'est le quatrième en moins de quinze minutes. Par 19 voix contre 14 il est décidé que le comité ne siégera pas maintenant avant mardi, le 26 courant.

Le vote est enregistré- comme suit:

Pour l'ajournement au 26 : Les honorables Bastien, David, Francoeur, Godbout, Mercier, Perrault, MM. Bergeron, Caron, Connors, Casgrain, Dansereau, Delagrave, Gaudet, Rajotte, Taschereau, Thurber, Turcotte, Messier, Bercovitch. (19).

Contre : MM. Bourque, Drouin, Duguay, Duplessis, Fisher, Hamel, Lesage, Monk, Paquette, Rochefort, Sauvé, Tardif, et Tremblay. (14).

Le comité s'ajourne donc à mardi, le 26 courant. M. O. Drouin lance : "Encore une semaine de gagnée contre le peuple! Au moment où la députation quitte la salle, un groupe d'admirateurs de la gauche jette les hauts cris. Il se fait un brouhaha en arrière de la barre où se trouvent les spectateurs, pais le calme revient rapidement pendant que l'on évacue la salle.

Wilfrid LABERGE
DIRECTEUR DE FUNERAILLES et EMBAUMEUR
Salon mortuaire à la disposition des familles.
SERVICE JOUR ET NUIT
186 Ave des Oblats. Tél.: 9811

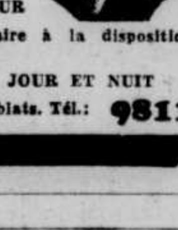

MONUMENTS
MONTREAL GRANITE WORKS CO.
10 Saint-Jacques Ouest
Montréal
HArbour 9271
Ecrivez-nous pour Photos, Dessins, Prix

TELEPHONE 2-8023
JEAN TURGEON
AVOCAT
No 81 rue ST-PIERRE,
QUEBEC

FUNERAILLES DE Mme JAMES MULLUN

St-Sylvestre. (De notre corr.) — Le 9 mai ont eut lieu les funérailles de Mme James Mullum née Mary Doherty, âgée de 79 ans décédée à Berlin N. H., il y a quelque temps.

M. le curé L. Verreault, a chanté le service assisté de MM. les vicaires A. Desblois, de St-Patrice et L. Fortier, de cette paroisse.

M. l'abbé J. O'Reilly ami de la famille, assistait dans le choeur. Tous ses enfants étaient présents. Elle laisse 9 enfants, 5 filles: Mme Michael McComb, de St-Sylvestre, Mme Elisabetm Sullivan, de Concord, N. H., Mme Edouard Moran, de Montréal, Mme Paul Daly de Berlin, N. H., Mme Val Flynn de Shenectady, N. Y., 4 fils: M. John Mullnn, de St-Sylvestre, M Patrick Mullun, de Montréal, P.Q M. Thomas Mullun, de Lancaster N. H., M. James Mullun, de Berlin, N.H.; 2 soeurs: M. et Mme James Heany (Sara), de St-Patrice de Beaurivage, M. et Mme Patrick Boyce (Annie), de Plymouth N. H., ainsi que plusieurs petits-enfants, dont deux religieuses.

Nos sympathies à la famille en deuil.

ANCIENNE-LORETTE

Conférence

Le 13 mai, les Religieuses Missionnaires Franciscaines de Montréal donnèrent une conférence sur leur mission dans le sous-bassement de l'Eglise paroissiale. Cette réunion était sous les auspices du Cercle-de-Fermières.

Mariage

Il nous fait plaisir de mentionner le mariage de M. Edouard Côté, gérant de la Banque Canadienne Nationale à Lorette à qui nous souhaitons beaucoup de bonheur.

Mois de Marie

Les enfants de Marie sous la direction de Mademoiselle Maria Drolet, exécutent le chant aux exercices du mois de Marie, tous les soirs à 7 heures 30. Mlle Anne-Marie Robitaille touche l'orgue. Nous félicitons Mlle Drolet pour tout son dévouement. Il est bon de rappeler à toutes les Enfants de Marie qu'il est temps de payer sa contribution, tel que l'a annoncé le Directeur le 10 mai dernier. Que chacune se fasse un devoir de se rendre au désir de Monsieur l'Aumônier très promptement.

FRUITS FRAIS

Les importations de fruits frais au Canada durant mars sont évaluées à $1,134,996 contre $1,023,690 il y a un an. Des Etats-Unis, il nous est venu pour $1,028,124. Les principales importations sont: 185,400 rèimes de bananes dont 147,542 des Antilles britanniques, 18,777 des Etats-Unis et 16,610 de l'Equateur. 5,341,948 livres de pamplemousses dont 4,577,475 livres des Etats-Unis, 385,000 de l'Honduras, 165,361 des Antilles britanniques et 157,710 de Porto Rico; 169,182 livres de raisin frais, dont 153,114 livres des Etats-Unis, 2,408 de l'Argentine et le reste de la Belgique; 37,426 caisses de citrons; 537,815 pieds cubes d'oranges et de mandarines; 263,574 livres de pêches et 4,596 caisses d'ananas venant surtout des Etats-Unis. On a aussi importé 125,376 livres de fraises, toutes des Etats-Unis. Les importations totales de fruits frais en mars sont évaluées à $303,650 contre $1,030,0508 l'an dernier. Le Royaume-Uni nous en a fourni pour $483,308. On a exporté 135,271 barils de pommes valant $502,141 et 38,724 livres de fraises. Les exportations totales durant les 12 mois terminés en mars sont évaluées à $9,473,981 contre $8,598,179.

JONQUIERE

Confirmation

Mgr Lamarche a confirmé dimanche après-midi à 3 heures, 330 enfants. Notre Excellence est venu seulement pour la cérémonie et est reparti immédiatement après avoir administré le sacrement de Confirmation.

Une foule nombreuse était présente à l'église à cette occasion malgré la mauvaise température.

Au conseil

Vendredi dernier, avait lieu une réunion des membres du Conseil Municipal de la ville de Jonquière.

A cette réunion, un contrat fut accordé à M. J.-A. Dumas, tailleur, pour confectionner les habits des membres de notre corps de police. M. Dumas recevra $38.50 par habit qu'il confectionnera.

Pour le marché

L'article 41 du règlement : 138 concernant le marché a été aboli. Cet article donnait droit aux cultivateurs d'acheter des produits pour venir les vendre ensuite sur le marché municipal. A l'avenir un cultivateur n'aura le droit de venir vendre que les produits qu'il aura récoltés lui-même sur sa ferme. Avis aux intéressés.

Propriétés vendues

Les propriétés suivantes ont été vendues:— La propriété de M. Xavier Chrétien a été vendue à Mme Emile Gagnon. Cette propriété est située sur la rue Trefflé.

M. Patrick Villeneuve et Chs-Henri Villeneuve ont acheté la propriété de M. Elzéar Villeneuve, située sur la rue St-Pascal.

STE-CLAIRE (Dorch.)

Décès

Est décédée en cette paroisse, le 5 mai, Mme Narcisse Lamontagne, née Evangéline Audet, âgée seulement de 56 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu dans cette paroisse le 8, au milieu d'un and concours de parents et d'amis. Elle laisse dans le deuil, son époux, M. Narcisse Lamontagne ; deux fils adoptifs, M. Wilbrod et M. Méville Caron ; une fille adoptive, Mme Louis Bissonnette, de St-Lazare ; plusieurs frères et soeurs, et beaucoup de parents et d'amis. A cette famille éprouvée, nos plus sincères sympathies.

Si vous ne trouvez pas chez votre marchand
le MEUBLE désiré . . .
VOYEZ
E.-A. ROUSSEAU
LE MEUBLIER
158 du Roi -:- Tél. : 4-4366
et soyez assuré qu'il sera fabriqué avec satisfaction

La Chambre discute le bill des directorats

La Chambre a commencé à étudier hier après-midi le bill de M. Drouin concernant les directorats de compagnie — Point d'ordre de M. Taschereau — Le président réserve sa décision à mardi.

La Chambre a commencé à étudier hier après-midi le bill de M. Oscar Drouin concernant les directorats de compagnies, mais au milieu du débat sur cette question un point d'ordre a été soulevé par l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre, et comme le président Dugas a déclaré qu'il rendrait sa décision mardi prochain, la discussion sur cette mesure a été remise également à la semaine prochaine, et il n'en a pas été question dans la soirée.

Ce point d'ordre a été soulevé quand M. Oscar Drouin a voulu citer des noms de compagnies dans lesquelles des ministres du gouvernement seraient intéressés. Le premier ministre a fait remarquer que le député de Québec-Est, alors que le bill était en deuxième lecture seulement, pouvait en discuter le principe exclusivement et non entrer dans les détails. On a discuté longuement à gauche sur ce point d'ordre, et comme il était six heures à ce moment, le président a réservé sa décision à plus tard. Dans la soirée, il a annoncé qu'il fera connaître cette décision mardi prochain.

Lorsque la deuxième lecture du bill du député de Québec-Est a été appelée, M. Oscar Drouin a pris la parole immédiatement:

M. OSCAR DROUIN

— "J'aurais aimé donner toute l'ampleur nécessaire à ce débat, mais malheureusement un surcroit de travail m'empêche de lui accorder tout le temps nécessaire. Néanmoins, par les faits que j'exposerai ci-dessus, on verra que cette mesure est nécessaire, non seulement dans l'intérêt de la moralité publique, mais encore pour amener la fin de la dictature économique en cette province.

L'objet de ce bill est clair et précis. Si ce bill est adopté, aucun ministre du gouvernement provincial ne pourra être directeur ou administrateur d'une compagnie faisant affaire dans la province de Québec. J'ai cherché à donner aux termes de ce bill la portée la plus générale. Mon intention est de ne laisser aucun échappatoire afin d'amener toutes les compagnies sous la portée de cette mesure et pour que personne ne puisse y échapper plus tard sous différents prétextes. Les compagnies dont il est question dans ce bill sont celles qui font affaire directement ou indirectement avec le gouvernement de la province de Québec, et celles qui sont sous la surveillance du gouvernement. Je crois que ces deux catégories englobent toutes les compagnies que nous trouvons ici, car dans notre province toutes les compagnies sont sous la surveillance du gouvernement.

Nous sommes à la deuxième lecture de ce bill. Nous sommes à soumettre le principe, mais si au comité où il sera référé on veut en resserrer la portée, je serai heureux d'accepter tout amendement qu'on voudra y greffer pourvu que ces amendements aient pour but de ne laisser aucun échappatoire et pour but d'empêcher les ministres d'être directeurs de compagnies.

Cette mesure est réclamée depuis longtemps par l'opinion publique, je dirai même depuis plusieurs années, et la crise a accentué cette demande. Les raisons qui ont motivé en faveur de cette mesure c'est la situation intolérable de ministres dans le gouvernemnt et qui sont directeurs de compagnies. Je fais une tentative pour améliorer notre système gouvernemental. Cette réforme a été demandée également par des économistes distingués, et après les abus, les soupçons, il ne reste pas autre chose à déclarer que le fait d'être directeur de compagnie pour un ministre c'est incompatible avec les fonctions publiques.

—J'ai dit que cette réforme avait été demandée depuis plusieurs années, et je dirai tout-à-l'heure quelle a été l'attitude des éléments de l'Action Nationale Libérale sur ce point. Dès le 24 mars 1926, l'opposition a proposé une motion pour dénoncer le paiement par le gouvernement de certaines sommes à des compagnies qui comptaient parmi leurs directeurs des membres du gouvernement, telles que la Canada Cement, la Metropolitan Life.

L'an dernier, alors que je siégeais de l'autre côté de la Chambre, M. Paul Sauvé, député des Deux-Montagnes, secondé par M. Béique, a présenté une motion censurant les ministres faisant partie de compagnies qui font des affaires avec le gouvernement. J'ai été le seul libéral à voter en faveur de cette mesure. (App. à gauche).

L'Action Nationale Libérale, de son côté, a réclamé cette mesure comme l'un des principaux articles de son programme. Ses orateurs ont parcouru la province en demandant que les ministres ne fissent pas partie des compagnies. (Ici, M. Drouin lit l'article du programme

(Suite à la page 6. 4e col.)

F. LEDUC ET LA MOTION LAURIAULT

Il s'agit de la création d'un laboratoire de recherches, d'un office de renseignements pour nos commerçants et nos industriels et de l'amélioration de notre industrie — Uniformes d'étoffe du pays.

Il a encore été question en Chambre de la création de laboratoires de recherches, lorsque M. F.-J. Leduc, député actionniste de Laval, a repris le débat sur la motion proposée l'autre jour par son collègue, M. Lauriault, député de Saint-Henri. On se souvient que M. Athanase David, secrétaire de la province, fit à ce sujet un très intéressant discours, vendredi de la semaine dernière, pour approuver l'idée de M. Lauriault et montrer ce qui a déjà été fait dans le domaine des recherches scientifiques depuis quelques années un peu partout dans la province.

M. Leduc a parlé assez longtemps puis il a demandé l'ajournement du débat sous prétexte qu'il n'avait pas en main toute la documentation qu'il voulait avoir. Le premier ministre Taschereau a déclaré que le gouvernement était prêt à adopter la motion d'emblée, mais comme M. Leduc insistait pour continuer son discours et que M. Lauriault semblait tenir à son droit de réplique, le premier ministre consentit à l'ajournement de la discussion à une date ultérieure.

LA MOTION

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Lauriault, (S. Henri) qui se lit comme suit:

"Que cette Chambre émet l'opinion que le Gouvernement devrait:

1. Créer un laboratoire de recherches afin de trouver de nouveaux emplois pour les ressources naturelles;

2. Créer un office de renseignements pour nos commerçants et nos industriels;

3. Coopérer avec les industriels pour améliorer l'industrie".

M. F.-J. Leduc, (A. L. N.) Laval). parle sur la motion. Il dit que si nous voulons développer notre industrie domestique, il faut créer des laboratoires de recherches. Il demande au gouvernement de vêtir tous ses fonctionnaires avec des uniformes fabriqués d'étoffe du pays.

"Nous de la droite, dit-il.

On rit à droite et la gauche applaudit.

M. Leduc félicite M. Lauriault d'avoir proposé sa motion et dit

(Suite à la page 18, 6e col.)

C.-A. GAUCHER
MED-ORTHOPEDISTE
84 rue ST-VALLIER Québec
Tél. : 2-1847

Manufacturier d'appareils Orthopédiques
Membres artificiels, Bandes abdominales, Bandes herniéres, Supports C. A. G. Corsets, etc., etc.

PRESIDENT

M. LAURENT LORTIE, de Giffard, a été élu président de l'Association de la Jeunesse Libérale de cet endroit et ce groupement fait maintenant partie de l'Association de la Jeunesse Libérale du comté de Québec.

DISCUSSION DES BILLS EN COMITE

La Chambre se forme hier en comité plénier et étudie plusieurs bills d'intérêt public et privé, dont l'un sur l'insaisissabilité de certains traitements, salaires et gages — Encouragement à une industrie.

La Chambre formée en comité plénier, sous la présidence de M. Léon Casgrain, a étudié hier après-midi quelques bills. La loi modifiant la loi de la division territoriale concernant la municipalité du comté de Témiscouata est approuvée en troisième lecture sur division sans donner lieu à aucune discussion.

On prend ensuite en considération le bill modifiant le Code de procédure civile concernant la saisissabilité de certains traitements, salaires et gages. Le parrain du bill M. Alexandre Chouinard explique brièvement qu'il s'agit des salaires autrefois insaisissables et qui pourront l'être dans l'avenir sur présentation d'une requête devant un juge. Il ajoute que ce bill a été présenté à la demande du Barreau de Montréal.

L'hon. L.-A. Taschereau : Il ne s'agit pas ici, comme on l'a prétendu, de l'indemnité payée aux chômeurs et qui est insaisissable. La loi est faite pour atteindre les salaires de certains fonctionnaires fédéraux, et les autres provinces ont déjà une loi semblable. Un juge pourra ordonner à un fonctionnaire fédéral de verser telle ou telle partie de son salaire à celui qui aura un jugement contre lui. Il est arrivé que les fonctionnaires qui avaient de gros salaires ont abusé de la loi suivie jusqu'ici.

M. Bélanger : Les salaires des ministres sont-ils insaisissables ?

L'hon. L.-A. Taschereau : Non, c'est la même chose que pour les salaires des députés.

M. Bélanger : quand on les reçoit !

M. Duplessis : Il y a un danger dans ce bill. On procédera par enquête et ceci est une procédure extraordinaire. Quand on veut prendre une saisie, on doit procéder par saisie-arrêt. Par cette mesure, un juge pourrait décider qu'un fonctionnaire qui reçoit $50 par mois devra verser $49.50 à celui qui aura jugement contre lui. Supposons, par exemple, le cas d'une saisie contre un membre de la Magistrature. C'est son collègue qui sera appelé à en décider. Je crois que la procédure dont il est question dans ce bill comporte plus d'écueils que d'avantages."

Après ces remarques de M. Duplessis, le comité rapporte progrès, et l'étude de ce bill est suspendue.

Dès le début de la séance du soir, la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un bill ratifiant une entente par laquelle le conseil de ville de Joliette accordera un octroi de $660, pendant dix ans à la Harnois et Fils Limitée.

M. Lucien Dugas (qui a quitté le fauteuil présidentiel) : Le préambule de ce bill est très long, et je vais essayer de le résumer. Au premier janvier 1936, une industrie importante de la ville de Joliette a été incendiée. Dans la suite elle a demandé à la ville de l'aider, et il y

(Suite à la page 8 3e col.)

Une saine population rurale

par
L'HON. ADELARD GODBOUT, B.S.A., D.Sc.A.,
Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec.

Il fait bon, de temps à autre, reporter ses regards sur la campagne québecoise pour goûter à la contemplation de notre saine population rurale un bienfaisant repos.

Une saine population rurale ! C'est bien là l'impression qui se dégage du spectacle de ces centaine des mille ruraux — cultivateurs, fermières et leurs fils et leurs filles — consciencieusement occupés au noble travail des champs, population besogneuse que les fièvres de la ville n'atteignent pas, ou si peu, que les angoisses internationales ne troublent aucunement et que les commotions mondiales ne détournent pas de la tâche quotidienne.

La population agricole de la province de Québec est saine, c'est-à-dire solide dans ses croyances, fidèle à ses traditions d'honnêteté et de labeur, et généralement réfractaire aux tendances subversives de certaines philosophies sociales modernes. Et c'est là le secret de sa confiance inébranlable en l'avenir.

Certes, elle a été éprouvée comme les autres classes de la société, mais elle a lutté avec courage et avec la certitude de la victoire finale sur la dépression parce qu'elle sentait qu'elle avait quelque chose sur quoi s'appuyer : la terre qui ne trompe pas, la bonne terre de chez nous toujours féconde, toujours docile, toujours prête à nourrir son occupant.

Cette terre, nos cultivateurs la travaillent avec amour et science. Autrefois, alors que l'agriculture était plutôt une affaire de routine, ils l'aimaient fidèlement, c'est vrai, mais ils ne lui donnaient pas tous les soins qu'ils auraient dû. Ils l'épuisaient tranquillement, inconsciemment, mais ils s'attachaient néanmoins au sol arrosé de leurs sueurs mais fatalement appauvri, et, s'ils étaient forcés de le quitter, c'était pour aller plus loin abattre un pan de la forêt et tracer de nouveaux sillons dans une terre vierge et riche.

Aujourd'hui, nos cultivateurs sont plus stables. Ils considèrent leur ferme comme un domaine qui se transmettra de génération en génération, un dépôt dont ils ont la garde et qu'ils doivent faire fructifier, et c'est pour le conserver intact et toujours fécond qu'ils font largement entrer la science agricole dans leurs opérations variées. Aussi, peut-on dire qu'une véritable transformation s'est opérée en ces quelque trente-cinq dernières années dans la conduite rationnelle de la ferme québecoise.

Nos cultivateurs réalisent que la science leur procure des moyens propres à rendre au sol les propriétés fécondantes et constructives que lui arrachent les récoltes successives. D'où il résulte que l'emploi des engrais chimiques s'accroit d'année en année, que l'acidité de certains sols est corrigée par l'apport de la chaux pulvérisée et qu'un égouttement approprié rend annuellement à la culture de vastes superficies de bonne terre arable. De plus le cultivateur a maintenant le souci de n'enfouir en terre que des semences certifiées, saines, vigoureuses et exemptes de graines de mauvaises herbes.

La zootechnie, ou connaissance des animaux appliquée aux besoins de l'homme, n'est plus un mystère pour nos cultivateurs. Leurs troupeaux sont constamment améliorés par l'introduction de reproducteurs pur sang et des croisements appropriés, par la pratique de la tuberculination chez les bovins, par l'observance d'une hygiène plus rigoureuse et par une alimentation adaptée aux fonctions de tel animal.

Les cultivateurs québecois ont depuis des années mis l'individualisme

(Suite à la page 5. 1ère col.)

Le Jardin Zoologique va ouvrir ses portes

L'ouverture du parc de Charlesbourg aura lieu demain — Plus tôt que l'an dernier — Nouveaux spécimens.

Le surintendant du Jardin Zoologique de Charlesbourg, M. le Dr J.-A. Brassard, nous communique que le Jardin ouvrira ses portes au public un peu plus tôt qu'en 1935, cette année. Malgré que l'organisation ne soit pas encore tout à fait au point, le surintendant du Jardin veut faire bénéficier les Québecois des leçons pratiques et extrêmement intéressantes qu'une visite au Jardin Zoologique ne manque jamais d'inspirer, aux jeunes comme aux plus âgés, et c'est pourquoi l'ouverture du parc aura lieu demain.

Pour le début de la saison, les spécimens visibles ne seront peut-être pas en très grand nombre. Les fournisseurs attendent, règle générale, que les jeunes soient nés et en état de se suffire à eux-mêmes avant de confier les bêtes adultes au Jardin. Néanmoins, on pourra voir dès les premiers jours des spécimens nouveaux. Du côté des oiseaux, citons les bernaches communes, des marmettes communes, mésanges, gros-bec à couronne noire et gros-bec des pins, chouettes cendrées, etc. Un peu plus tard on pourra voir des dindes sauvages, en même temps que les spécimens de l'an dernier: oies, canards, goélands, cosmorans, etc. Parmi les mammifères nouveaux que l'on pourra voir pour la première fois cette année au Jardin il y a des mouffions, des loups-cerviers, des lièvres, des loutres. Cette dernière sera probablement l'une des grandes attractions de la saison, à cause de ses acrobaties extraordinaires; la loutre est un petit mammifère sans cesse en mouvement.

Plus tard, au cours de l'été, on attend au Jardin une grande variété d'oiseaux et de mammifères: an-

(Suite à la page 8, 5e col.)

CHRONIQUE MARITIME

Les paquebots attendus aujourd'hui et demain

Le "Duchess of Richmond" arrivera à 11 heures, ce matin; l'"Ascania" et l'"Antonia" attendus demain — Six cents passagers — Le "New-Northland" revient de Terre-Neuve — Les six premiers voyages du "Queen-Mary" seront sensationnels — Popularité de l'"Emden".

Le port de Québec recevra, aujourd'hui et demain, la visite de trois paquebots transportant en tout 600 passagers. Le premier qui doit arriver à Québec à 11 heures, ce matin, est le "Duchess of Bedford"; les deux autres sont l'"Antonia" et l'"Ascania" de la Cunard-White Star Line; l'un est attendu demain à 1 heure et l'autre, dimanche soir. Ces trois navires à passagers, effectuant une ligne régulière entre l'Europe, Québec et Montréal, remontent le St-Laurent pour la deuxième fois cette année.

Le "Duchess of Bedford" a quitté Liverpool le 8 mai avec 312 passagers se repartissant comme suit: 54 de première classe, 110 de classe touriste et 148 de troisième classe. Il transporte aussi dans ses soutes une forte cargaison de fret dont une vingtaine de tonnes seront descendues à Québec de même qu'environ 7,000 sacs de malle.

Au nombre des passagers, on remarque un groupe d'écoliers qui feront une tournée d'étude et d'observation à travers le Canada sous les auspices du School Empire Tour Commitee; ils viennent pour la plupart de Londres. On mentionne encore parmi les passagers, le capitaine W.-H. Stevenson, de Harrow qui a la direction du groupe des jeunes voyageurs, M. F. T. C. O'Hara, ancien sous-ministre du commerce et de l'industrie, le T. R. W. T. Hallam, évêque de Saskatoon et madame Hallam, M. J. A. Thaites, vice-consul de Grande-Bretagne à Chicago, Mlle Graydon et J. Russell, de Montréal.

L'"Ascania", commandé par le capitaine J. G. P. Bissett, dont l'on se rappelle la bravoure l'année dernière, lors du naufrage du "Wentworth" a quitté le hâvre et Southampton le 8 mai avec 27 passagers de cabine, 64 de classe touriste et 123 de troisième classe, soit en tout 214 passagers. Parmi les principaux on relève les noms de Mme Thirlaway, de madame D. M. Johnson, et Mlle Johnson, épouse, et fille de M. A. Thirlaway, gérant du service européen de colonisation du Canadien National, à Londres, M. R. T. Thorton, M. M. C. Fields, secrétaire de la National Association of Boy's Clubs.

Sur l'"Antonia", qui transporte 72 passagers dont six en classe cabine, 31 en classe touriste et 35 en troisième classe, laissera dans notre havre avant de repartir pour Montréal, au-delà de 175 tonnes de cargaison générale. Le navire a laissé Liverpool le 8 mai, sous le commandement du capitaine E. J. Rogers.

DANS LE PORT

Les navires actuellement dans le port sont le "Toftwood", charbonnier anglais arrivé hier matin avec une consignation de charbon destinée à la Canadian Import; le

(Suite à la page 18, 6e col.)

MONSIEUR
Pierre BELANGER
75, 12e Rue, tél. 4-2518
LIMOILOU

a le plaisir d'annoncer à ses nombreux amis ainsi qu'au public en général, qu'il est maintenant à son compte dans la plomberie, chauffage et l'électricité.

Comme monsieur Bélanger a été contre-maître pour la maison Fortunat Gingras depuis nombre d'années, il est en position de donner satisfaction sous tous rapports et à des prix défiant toute compétition et votre encouragement sera grandement apprécié.

PRESIDENT

M. ARTHUR LAROCHE, de Ste-Foye qui a été choisi président de la Jeunesse Libérale de Ste-Foye, lors d'un ralliement des jeunes libéraux de l'endroit cette semaine.

REGLEMENTS DES VENTES A L'ENCHERE

Le comité administratif et le conseil municipal votent en première lecture un nouveau règlement des ventes à l'enchère dans les limites de Québec — Contre les produits de l'étranger.

Le comité administratif et le conseil de ville ont adopté, hier, en première lecture, un règlement concernant les ventes à l'enchère dans les limites de la Cité de Québec. On veut protéger le commerce local contre les encans continuels qui se pratiquent dans certaines lignes de commerce et la Cité imposera des licences et des amendes considérables à ceux qui voudront vendre de cette manière des effets provenant de l'étranger et envoyés expressément à Québec pour faire l'objet d'une vente à l'enchère. Voici le texte du règlement adopté hier soir, et qui sera maintenant publié dans les journaux officiels de la Cité :

Règlement pour règlementer les ventes à l'enchère dans la cité.

Il est ordonné et statué par règlement du conseil municipal de la cité de Québec, et le dit conseil ordonne et statue comme suit :

1°—Il est défendu de faire dans tout magasin ou place d'affaires de la cité aucune vente à l'enchère à moins que la dite vente ne soit faite par autorité de justice ou sous le contrôle d'un encanteur ayant une licence de la cité ;

2°—Tout encanteur licencié qui fait une vente à l'enchère de marchandises ou effets non usagés ou usagés venant de l'extérieur, devra payer une licence de $150.00 lorsque ces marchandises lui sont expédiées d'un endroit en dehors de la cité pour être vendues à l'enchère dans la cité, exception faite cependant des peaux d'animaux à fourrure ou à poil, et, de plus, il devra payer une somme additionnelle de $50. pour chaque jour employé à faire telles ventes et ce jusqu'au maximum de 5 jours et de plus une autre somme de $10. par jour pour chaque commis employé pour faire les dites ventes.

3°—Toute personne qui contreviendra aux dispositions du présent règlement, sera passible d'une amende avec ou sans frais et à défaut de paiement immédiat de la dite amende ou de la dite amende et des frais, d'un emprisonnement devant être fixé par la Cour du Recorder de la Cité de Québec, à sa discrétion ; mais la dite amende n'excédera pas $100., et l'emprisonnement ne sera pas pour un terme de plus de 60 jours, le dit emprisonnement, cependant, devant cesser en tout temps avant l'expiration du terme fixé par la dite Cour du Recorder, sur paiement de la dite amende ou de la dite amende et des frais, selon le cas, et si l'emprisonnement se continue, le contrevenant sera passible de l'amende et de la pénalité ci-dessus édictée pour chaque jour durant lequel l'infraction se continuera.

CHEZ LES JEUNES NATURALISTES

Le révérend Frère Adrien, de la congrégation de Ste-Croix, fondateur et directeur général des cercles des jeunes naturalistes, a passé une dizaine de jours dans la région de Québec, où il a donné une trentaine de causeries sur les sciences naturelles. Il a visité plusieurs cercles de jeunes naturalistes dont il s'est dit très satisfait.

Le passage du directeur général a eu pour effet de déterminer la création de plusieurs nouveaux cercles et d'accroitre l'enthousiasme pour l'exposition régionale du mois d'octobre prochain.

De Québec, le Frère Adrien se rend dans la Beauce, où il continuera son travail de propagande des cercles des jeunes naturalistes.

Les causeries, sous les auspices du ministère du travail, sur la chasse et des pêcheries portent surtout sur la protection de nos ressources naturelles et sur l'embellissement de la propriété.

OUVRIERS EN FOURRURE

Tous les ouvriers et ouvrières, qui travaillent dans la fourrure, sont invités à une grande assemblée qui aura lieu demain matin, 17 mai, à 10 heures, aux salles des unions internationales, 356 boulevard Charest. Cette réunion est convoquée à l'occasion du passage dans notre ville du président général de l'Union des travailleurs en fourrure. Plusieurs orateurs adresseront la parole à cette assemblée.

M. Rochette à l'Union libérale de St-Sauveur

Le ministre du Travail assiste à l'inauguration des nouvelles salles de l'Union libérale de St-Sauveur, rue Dollard — Les ouvriers font une enthousiaste réception au ministre qui parle de ses projets en faveur de la classe ouvrière.

L'inauguration des nouvelles salles de l'Union Libérale de St-Sauveur, au numéro 7, rue Dollard, a été marquée par une enthousiaste assemblée, hier soir, et réhaussée par la présence de l'honorable Edgar Rochette, ministre du Travail, que la direction de l'union avait tenu à inviter, assurée que la population de St-Sauveur était désireuse de l'entendre. Le nouveau ministre du Travail a démontré qu'il était parfaitement au courant des questions ouvrières et d'nos législations sociales et a exposé les principes qui doivent régir les relations qui doivent nécessairement exister entre le capital et le travail.

En présentant l'honorable M. Rochette, M. Damase Blais, président a tenu à le féliciter d'avoir bien voulu, malgré les travaux de la session et ses nombreuses occupations, se rendre à l'invitation de la direction de l'Union libérale de St-Sauveur et déclaré que la population avait appris avec joie son ascension au ministère du Travail et qu'elle tenait à lui assurer toute sa confiance et sa coopération.

L'honorable M. Rochette remercia tout d'abord la direction de l'avoir invité à participer à la fête d'inauguration de la nouvelle salle de l'Union libérale de St-Sauveur et rappela qu'il s'était toujours intéressé aux vastes programmes économiques et sociaux qui touchent de tout côté à la vie ouvrière. Né dans un milieu ouvrier, fils d'un ancien charpentier-menuisier et ayant des frères qui exercent des travaux manuels, il dit que bien qu'il ait embrassé la carrière d'avocat, il avait toujours été en contact avec les ouvriers. Il a eu l'occasion d'étudier, les sciences sociales et industrielles en Europe et à son arrivée, soit pendant les années qu'il a passées à Chicoutimi et à Chandler ou comme associé de l'honorable M. Galipeault, il a eu le bonheur de se familiariser avec les conditions de la production et du travail.

Parlant du comté de Charlevoix-Saguenay qu'il représente, il déclara qu'il avait été heureux de prendre une part active à son développement et de travailler en faveur de la population qui l'habite. Il se déclara enchanté de constater qu'après bien des difficultés, il avait pu garder l'Ontario Paper Company dans son comté, malgré les offres alléchantes faites par la province d'Ontario, pour la voir s'installer chez elle. "J'ai gagné la bataille", dit-il "et cette compagnie dépensera d'ici trois ans, huit millions de dollars à la Baie Comeau pour installer une vaste usine à papier et verser ensuite par année, près de trois millions dont une grande partie sera perçue par des "ouvriers". Comme cette compagnie est propriétaire d'importants journaux à Chicago et ailleurs aux Etats-Unis, elle ne fera qu'employer le papier qu'elle produira. Comme sa prodduction ne sera que de 80 pour cent de sa consommation, elle achètera le reste dans son entourage. Elle diffère ainsi de toutes les autres compagnies industrielles qui dépendent des marchés étrangers et c'est ce qui lui donne une plus grande stabilité. Une ville va bientôt surgir et des milliers d'ouvriers pourront aller y gagner leur vie. La route qui sillonnera bientôt ce pays merveilleux permettra à notre population de profiter des rives sablonneuses et enchanteresses que l'on trouve en bas de Tadoussac.

Quant à ce qui concerne les salaires, l'honorable ministre du Travail fit remarquer que la loi de l'extension juridique des conventions collectives de travail assurait maintenant des gages raisonnables aux ouvriers tout en les laissant libres de toute ingérence politique et en les incitant à signer des contrats collectifs avec leurs patrons et à les faire observer. Autrefois, ils n'avaient qu'à recourir aux grèves et aux lockout pour se protéger. "Si j'ai accepté d'être ministre du Travail, c'est que j'ai pensé que je pouvais avoir la confiance des ouvriers. Si j'ai épousé leur cause, c'est que j'ai cru pouvoir travailler à leur bien-être. Si nous ne pouvons pas, dans certaines industries, amener les patrons à donner des salaires raisonnables aux ouvriers, nous viendrons avec une loi du salaire minimum qui exige, cependant, pour être bien observée, la présence d'un grand nombre d'inspecteurs, et constitue un nivellement ce qui n'est peut-être pas à souhaiter puisque les bons ouvriers sont payés comme les moins bons.

Mon but est d'assurer la collaboration entre le capital et le travail qui sont liés l'un à l'autre et de travailler au bien-être des ouvriers et pour le bien commun.

L'honorable E. Rochette rappela comment il venait de répondre à une interpellation du Chef de l'Opposition qui avait déclaré que les ouvrières de la Valley Shoe se plaignaient d'être traitées iniquement, de toucher des salaires ridicules sans que la Commission du salaire

(Suite à la page 8, 4e col.)

INONDATIONS DE PLUSIEURS COURS D'EAU

La vallée d'Ottawa et celle de la Gatineau subissent des dommages par suite de la crue des eaux.

Ottawa 16. — Le niveau de la rivière Ottawa, hier, à l'entrée du canal Rideau, était de 24 pieds et 10 pouces, soit 14 pouces seulement de moins que lors des grandes inondations de1928. Un autre facteur qui cause desinquiétudes est le grand nombre de billots qui sont passés par-dessus les barrages. Ces billots flottants, poussés avec violence par le courant, frappent les maisons et les bâtiments, dans la zone d'inondation, menaçant de causer des dommages considérables. Dans le district de Gracefield il y a des endroits où les routes sont couvertes de trois pieds d'eau.

La rivière Gatineau inonde en maints endroits la route entre Hull et Mont-Laurier. La route est fermée à toute circulation, jusqu'à nouvel ordre entre Gracefield et Massine, avec détour de douze milles par Blue Sea Lake.

Ce détour est très mauvais et non recommandable. Cette même route est aussi fermée, pour cause d'inondation entre Maniwaki et Sainte-Famille d'Aumond. Il n'y a pas de détour dans cet endroit.

A Maniwaki la rivière Desert a monté de plusieurs pouces et plusieurs familles ont dû déménager. La rivière Gatineau continue à monter et la situation devient menaçante. Si le niveau augmente encore d'une dizaine de pouces, de nombreuses familles de Pointe-Gatineau devront abandonner leurs maisons.

Le terrain de golf du club Chaudières, sur le chemin d'Aylmer, a

(Suite à la page 11, 5e col.)

La Grande Vente

30 ANNEES de PROGRES

à Québec

de MAURICE POLLACK Ltée

se continue toute la semaine prochaine

Le succès de cette vente, malgré la température, est une preuve que les spéciaux de Pollack sont extraordinaires.

Nous invitons tout spécialement les acheteurs de la campagne qui n'ont pu se rendre cette semaine à venir profiter des spéciaux extraordinaires que nous offrons dans tous les rayons.

Tous les jours il y a du nouveau

nous recevons des marchandises nouvelles des manufacturiers qui désirent coopérer avec nous au succès de notre vente.

Magasin ouvert jusqu'à 10 heures ce soir venez aujourd'hui et la semaine prochaine.

M. POLLACK LTEE.

LE MAGNIFIQUE CHATEAU BEL-AIR EST A VENDRE

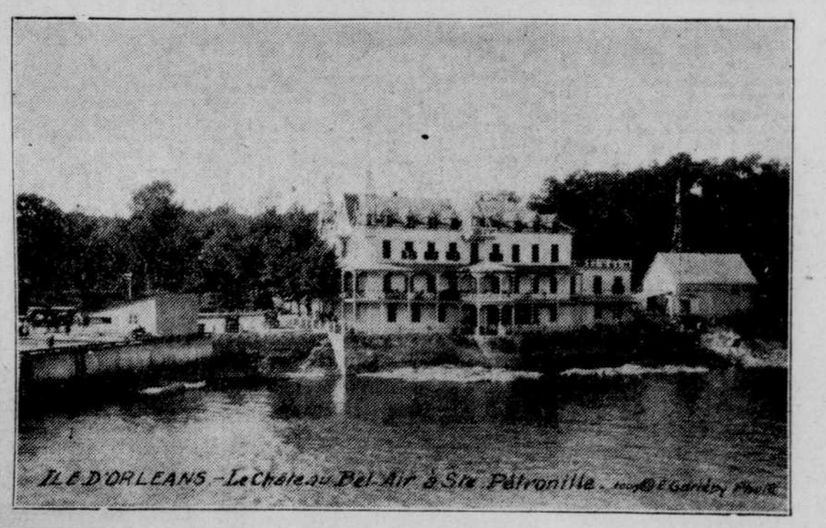

A VENDRE.—Le Château Bel-Air, tel qu'on le voit sur la photo ci-dessus est le seul hôtel de quelque importance situé sur l'Ile d'Orléans, à Ste-Pétronille. — Contenant au-delà de 50 chambres, cet hôtel est bâti sur un terrain d'une superficie de 39,000 pieds. Peut être opéré toute l'année. Pour plus de détails, s'adresser à GEORGES PAQUET (Immeuble-Construction-Assurance) 351 Blvd. Charest, Québec. Aucun renseignement par téléphone. (a)